BIENVENUE AU CIMETIÈRE !

Toutes les clés pour décoder les cimetières de la Région bruxelloise

Classes du patrimoine .brussels

urban .brussels

BXL LA VILLE DE STAD

BIENVENUE AU CIMETIÈRE !

CAHIER PÉDAGOGIQUE /03

MERCI

Pour réaliser ce cahier pédagogique, nous avons arpenté les trente cimetières de la Région bruxelloise où nous avons toujours été particulièrement bien accueillis par les responsables et l'ensemble du personnel. Une thématique aussi vaste a par ailleurs soulevé de nombreuses questions dans des domaines aussi variés que les techniques, les religions, les pratiques funéraires, l'histoire… Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui, par leur expertise ou leur regard, nous ont guidés dans nos recherches.

Ludo Beckers, directeur de l'Intercommunale d'Inhumation (cimetière multiconfessionnel)

Bruno Berghmans Garcia, collaborateur du Service des Publics - Musées - Département Culture, Jeunesse, Sports de la Ville de Bruxelles

Marie-Christine De Belder, tailleuse de pierre

Xavier Deflorenne, coordinateur de la Cellule de Gestion du Patrimoine funéraire de la Région wallonne

Ann Degraeve, cheffe du Département du Patrimoine archéologique à Urban.brussels

Laurence Flachon, pasteure à la chapelle protestante de Bruxelles

Tamara Ingels, consultante en patrimoine funéraire et présidente de l'asbl Grafzerjke

Tim Jansens, collaborateur de l'asbl Epitaaf

Pierre Konopnicki, secrétaire de la Mutuelle Juive d'Inhumation

Jean-Luc Petit, Responsable du Service des Publics - Musées - Département Culture, Jeunesse, Sports de la Ville de Bruxelles

Philippe Pierret, enseignant-chercheur et historien des religions et des systèmes de pensée

Tsipora Shajman, secrétaire de la Mutuelle Juive d'Inhumation

Jeffrey Tyssens, professeur d'histoire contemporaine (Vrije Universiteit Brussel)

Linda Van Santvoort, professeure honoraire et maître de conférences (Université de Gand) et présidente de l'asbl Epitaaf

Jeroen Venderickx, technicien attaché à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique

Cecilia Vandervelde, pour ses deux ouvrages (véritables bibles) qui nous ont servi de référence constante

Martine Vandervenet, pour son regard curieux sur les épitaphes

Tom Verhofstadt, coordinateur de l'inventaire du patrimoine architectural à Urban.brussels et secrétaire de l'asbl Epitaaf

Bénédicte Verschaeren, guide-conférencière et spécialiste des cimetières, membre de l'asbl Epitaaf

Les services communaux, services des archives, services de l'état civil ou des inhumations qui nous ont aidés à plusieurs reprises. Et en particulier : Eric Groenen, dirigeant du service état civil et inhumations à la commune de Jette - Johan De Greve, conservateur du cimetière de Schaerbeek - Luc Dehaes, conservateur du cimetière d'Etterbeek - Mélanie Graindorge, conservatrice du cimetière de Molenbeek - Debbie Hastat, cheffe du service État civil à Ixelles - Jean-Michel Mureau, responsable des cimetières d'Uccle

Nous remercions enfin la Ville de Bruxelles qui a assuré la mise en page et l'impression de cet imposant cahier, et plus particulièrement Barbara Ermans, chargée de communication à la Cellule Communication Externe.

BIENVENUE AU CIMETIÈRE !

TOUTES LES CLÉS POUR DÉCODER LES CIMETIÈRES DE LA RÉGION BRUXELLOISE

Pourquoi les cimetières ?

Depuis plus de quinze ans, les *Classes du Patrimoine & de la Citoyenneté* emmènent les élèves bruxellois à la découverte du patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale. Le plus souvent, l'activité se déroule autour de l'école ; ensemble, nous sortons de la classe à la recherche d'indices qui racontent le quartier. Et parfois, à proximité de l'école, il y a un cimetière. Petit à petit, nous avons développé des outils pédagogiques pour aborder ce lieu si particulier avec les plus jeunes. Le cimetière est un lieu de recueillement, mais aussi d'histoire(s), chargé de visions du monde différentes, de symboles. Avec les élèves, les questions concrètes fusent. Des questions auxquelles nous n'avons pas toujours pu répondre. *Où sont enterrés les gens ? Sont-ils là pour toujours ? Pourquoi cette tombe est-elle cassée ? Pourquoi dépose-t-on des fleurs ? Y a-t-il des gens de toutes les religions dans ce cimetière ? Pourquoi y a-t-il des tombes toutes simples et d'autres très décorées ? À quoi sert ce bâtiment ?* Pour rédiger ce cahier pédagogique, nous sommes donc partis de zéro, en nous posant des questions à la manière des élèves. Et pour y répondre, nous avons essayé de faire en sorte que chaque notion abordée soit expliquée de manière simple, mais approfondie.

Nous avons imaginé cet ouvrage à l'attention des professeurs, pour leur donner les clés grâce auxquelles ils oseront franchir la grille d'un cimetière avec leur classe. Mais nous espérons que les thématiques envisagées intéresseront le plus grand nombre. Ce cahier s'adresse à toute personne qui s'est un jour posé une question en entrant dans un cimetière, et pourquoi pas aux gestionnaires de ces cimetières.

Pour nommer un lieu d'inhumation, nous utilisons en français un mot unique : CIMETIÈRE. Issu du grec *koimêtêrion*, ce terme signifie lieu *où dormir* ; il évoque un sommeil pour l'éternité. En néerlandais, il existe deux appellations distinctes qui racontent déjà une histoire, celle du déménagement des cimetières en dehors du bourg. KERKHOF (littéralement *cour de l'église*) désigne les premiers cimetières situés autour du lieu de culte, tandis que BEGRAAFPLAATS (*lieu d'inhumation*) correspond à ceux qui ont été créés à partir de la fin du 18e siècle, de plus en plus loin du centre de la ville ou de la commune. La Région bruxelloise a pour particularité d'être constituée d'une ville et d'anciens villages devenus communes en 1795, chacune ayant connu plusieurs cimetières. Il en résulte que la Région en compte aujourd'hui trente. Notre objectif n'est pas de les envisager un par un, à la manière d'un guide, et d'aborder les sépultures de personnalités (il existe déjà plusieurs ouvrages qui abordent les cimetières sous cet angle). Nous avons choisi une autre approche, davantage transversale, qui, nous l'espérons, vous aidera à découvrir n'importe quel cimetière bruxellois.

Après un survol historique (☛ Partie 1), ce cahier vous propose d'apprendre à décoder le cimetière tel qu'on le voit aujourd'hui. Nous l'abordons d'abord dans son ensemble : la manière dont il est implanté dans son environnement, son organisation et le choix des plantations qui font de lui un véritable espace vert en ville (☛ Parties 2-3-4).

Ensuite, nous nous intéressons à la tombe (☛ Partie 5), au fonctionnement des inhumations, à ce qu'il y a sous le sol, avant de nous concentrer sur le monument funéraire : comment distinguer les formes qui le composent, déchiffrer ses symboles, identifier ses matériaux, comprendre son évolution esthétique, bien observer ses statues. Nous vous invitons aussi à prendre le temps de déchiffrer les épitaphes et ce qu'elles nous racontent du défunt ou de ses proches.

Le cimetière comprend en outre des espaces consacrés à d'autres formes de sépultures ou à des communautés de défunts. Nous nous arrêtons sur les galeries funéraires, les pelouses d'honneur, les sépultures transférées, les parcelles dédiées aux enfants et les espaces cinéraires (☛ Partie 6).

Enfin, si les cimetières sont le reflet d'une culture pour beaucoup ancrée dans le catholicisme, ils sont aussi à l'image d'une pluralité des pensées et le reflet du monde d'aujourd'hui. Nous proposons donc d'élargir le propos et d'interroger les pratiques funéraires de populations qui partagent des religions, convictions et cultures que nous connaissons moins (☛ Partie 7).

En fin d'ouvrage, une carte de la Région vous permet de situer les trente cimetières encore accessibles aujourd'hui. Elle est accompagnée de leurs cartes d'identité, des fiches qui présentent brièvement l'histoire et quelques points d'intérêt de chaque cimetière.

Les professeurs trouveront à l'issue de chaque partie une série de pistes pédagogiques qui leur permettront d'aborder ces différentes thématiques avec leurs élèves. Certaines font l'objet des missions d'observations à télécharger sur notre site internet (classesdupatrimoine.brussels - Ressources pédagogiques – Bienvenue au cimetière).

On enterre aujourd'hui de moins en moins. On croise peu de monde dans la plupart des cimetières bruxellois alors qu'ils ont pourtant été conçus comme des espaces de promenade. Par ce cahier, nous aimerions vous donner envie de retourner dans les cimetières. Proposer un autre regard sur les choses développe l'intérêt et celui-ci mène naturellement au respect. Durant l'année scolaire 2023-24 nous avons axé une partie de nos animations sur cette thématique en invitant des classes à décoder son organisation et ses monuments, à s'intéresser à l'histoire des défunts, et même à entretenir certaines tombes. Nous espérons que les informations de ce cahier vous donneront envie de créer votre propre projet.

Bienvenue au cimetière !*

Parler de cimetière implique d'utiliser un vocabulaire qui est loin de faire partie de nos conversations quotidiennes. Si nous avons défini ces mots de manière détaillée au fil du texte, pour éviter toute confusion, nous vous proposons ici un bref lexique. Celui-ci renvoie par ailleurs à la partie du cahier dans laquelle ces termes apparaissent dans leur contexte.

CONCESSION - La commune, propriétaire du terrain du cimetière, « concède » aux proches du défunt une parcelle individuelle qui correspond à la tombe. Initialement, elle pouvait être accordée à perpétuité, aujourd'hui, pour 50 ans maximum. (☛ Parties 1.2.1 et 5.1.1)

MONUMENT FUNÉRAIRE - Partie visible de la tombe (synonyme : TOMBEAU). (☛ Partie 5)

PELOUSE - Espace dédié aux inhumations, défini par les chemins du cimetière (synonyme : PARCELLE). (☛ Partie 3.3)

TOMBE ou SÉPULTURE - Termes généraux qui incluent tant la partie sous le sol (la fosse ou le caveau qui accueille la dépouille) que la partie visible (le monument funéraire). Ces termes sont aussi souvent utilisés indifféremment pour ne mentionner qu'une de ces deux parties (parfois la fosse, parfois le monument). (☛ Partie 5)

* Vous souhaitez vous rendre dans un cimetière avec un groupe ou avec votre classe ? Contactez au préalable la commune ou le responsable du cimetière !

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 Des cimetières paroissiaux aux cimetières communaux - Une histoire à vol d'oiseau **7**
1. Du Moyen Âge à la fin du 18e siècle 8
2. Au tournant du 19e siècle 17
3. De la deuxième moitié du 19e siècle à la Deuxième Guerre mondiale 18
4. Depuis la Deuxième Guerre mondiale 26

PARTIE 2 Le cimetière dans son environnement **31**
1. La localisation du cimetière - À la recherche d'un terrain idéal 32
2. L'espace devant l'entrée du cimetière 36
3. L'entrée du cimetière 39
4. L'enceinte du cimetière 45

PARTIE 3 Le plan du cimetière **51**
1. De toutes les tailles et de toutes les formes 52
2. Des axes pour former une trame 54
3. Une hiérarchie d'axes pour déterminer des espaces et organiser la circulation 55
4. Différents types d'axes pour mettre en valeur des sépultures 58
5. Une hiérarchie d'axes pour mettre en valeur les monuments 60
6. Vers une nouvelle organisation 64
7. Du plan au paysage 65

PARTIE 4 La végétation dans les cimetières **71**
1. Pourquoi y a-t-il de la végétation dans les cimetières ? 72
2. La végétation au service du plan, des monuments et des visiteurs 73
3. Quels arbres, arbustes ou plantes rencontre-t-on souvent ? Pourquoi ont-ils été choisis ? 79
4. La végétation, un patrimoine à protéger 87
5. Vers une gestion écologique et différenciée des cimetières 89

PARTIE 5 La sépulture et son monument **95**
1. La tombe - Sous le sol 97
2. Répertoire des formes du monument funéraire - Typologie 104
3. Les symboles du cimetière 117
4. Les matériaux et techniques 143
5. Évolution esthétique des monuments funéraires 166
6. Coup d'oeil sur la statuaire 188
7. Les inscriptions sur les tombes 195

PARTIE 6 Des espaces particuliers dans le cimetière **209**
1. Les galeries funéraires 210
2. Les pelouses d'honneur et les monuments commémoratifs 220
3. Les sépultures transférées 234
4. Les espaces cinéraires : columbariums et pelouses de dispersion 239
5. Les espaces consacrés aux enfants 244

PARTIE 7 Religions et convictions philosophiques dans les cimetières bruxellois **247**
1. Aperçu historique 248
2. Les sépultures catholiques 250
3. Les sépultures laïques 251
4. Les sépultures juives 255
5. Les sépultures protestantes 259
6. Les sépultures musulmanes 261
7. Les sépultures chrétiennes orthodoxes 265

CARTES D'IDENTITÉ DES CIMETIÈRES DE LA RÉGION BRUXELLOISE **271**
Localisation des cimetières de la Région de Bruxelles-Capitale 300

RÉFÉRENCES DES NOTES EN BAS DE PAGE **302**

Église Saint-Pierre à Woluwe-Saint-Pierre
Collection Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB – Urban.brussels

PARTIE 1
DES CIMETIÈRES PAROISSIAUX AUX CIMETIÈRES COMMUNAUX - UNE HISTOIRE À VOL D'OISEAU

A-t-on toujours enterré les morts ?

Pourquoi se faisait-on inhumer autour et à l'intérieur des églises ? À quoi ressemblaient ces premiers cimetières ? Pourquoi ont-ils quasi tous disparu ? Y a-t-il encore des dépouilles sous le sol des églises ?

Qui gère les cimetières ? Ont-ils toujours été ouverts à tout le monde ?

Pourquoi certaines communes ont-elles eu plusieurs cimetières ? Pourquoi, aujourd'hui, ne se situent-ils pas toujours sur leur territoire ?

Pourquoi certaines tombes sont-elles si impressionnantes et si différentes de leurs voisines ? Pourquoi les monuments funéraires anciens sont-ils plus grands et plus décorés que les récents ? Pourquoi, aujourd'hui, les tombes se ressemblent-elles tant ?

A-t-on toujours pu incinérer les défunts ? Inhume-t-on encore beaucoup à l'heure actuelle ?

TABLE DES MATIÈRES

1. DU MOYEN ÂGE À LA FIN DU 18e SIÈCLE
Quand l'inhumation devient la règle • À quoi ressemblaient ces cimetières ?
ENCADRÉ 1 - LE PATRIMOINE FUNÉRAIRE DANS LES ÉGLISES
ENCADRÉ 2 - LES TRACES DES CIMETIÈRES AUTOUR DES ÉGLISES
ENCADRÉ 3 - UNE EXCEPTION - LE CIMETIÈRE DE LAEKEN

2. AU TOURNANT DU 19e SIÈCLE
Deux empereurs, deux jalons vers la laïcisation des cimetières

3. DE LA DEUXIÈME MOITIÉ DU 19e SIÈCLE À LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE
Communes contre fabriques d'église - La « guerre » des cimetières • L'impact de l'urbanisation sur la localisation des cimetières • Le développement de l'art funéraire
CARTE - DES CIMETIÈRES QUI DÉMÉNAGENT
ENCADRÉ 4 - LES TRACES DES PREMIERS CIMETIÈRES COMMUNAUX

4. DEPUIS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE
Un nouveau regard sur la mort • La fin de la perpétuité • Et tu redeviendras poussière… le succès de la crémation • De nouveaux défis
CHRONOLOGIE DES CIMETIÈRES DE LA RÉGION BRUXELLOISE À PARTIR DU 19e SIÈCLE

1. DU MOYEN ÂGE À LA FIN DU 18e SIÈCLE

1.1. Quand l'inhumation devient la règle

Alors que l'on pratiquait dans nos régions tant la crémation que l'inhumation, les choses changent lorsque Charlemagne impose le christianisme dans son empire. En 785, le capitulaire de Paderborn interdit l'incinération du corps ; il est désormais devenu essentiel de conserver la dépouille du défunt jusqu'au jour du jugement dernier et de sa résurrection. Inhumer à l'intérieur et autour du lieu de culte (c'est-à-dire l'église) devient la norme[1].

Autour de l'église, les défunts sont rassemblés dans des fosses communes, anonymement, quel que soit leur statut. Devant la mort, ils sont égaux ; seul importe le fait de reposer sous la protection de l'église, dans une terre consacrée, c'est-à-dire bénie[2]. Mais progressivement, les différences de statut dans la société des vivants vont se refléter dans celle des morts, et l'apparition de la notion de purgatoire (en 1254)[3] accentue ce phénomène. Dans la mesure où le défunt qui se trouve dans ce lieu intermédiaire entre le paradis et l'enfer peut encore être sauvé grâce aux prières des vivants, sa tombe doit être visible. Une hiérarchie s'installe alors dans la localisation des dépouilles. L'emplacement privilégié est l'intérieur de l'église, le plus près possible du chœur, où le défunt bénéficie de la protection des reliques du saint[4-5], mais aussi des prières des fidèles venus assister aux cérémonies. Au sein du sanctuaire, il échappe par ailleurs à l'anonymat du cimetière : le signe de sépulture porte son nom, son année de décès, son titre ou sa fonction. Une place dans l'église est coûteuse, ce privilège est avant tout réservé aux membres du clergé, à la noblesse, et à partir du 13e siècle (avec le développement de la ville), à la riche bourgeoisie[6]. La majorité de la population doit quant à elle se contenter de la terre bénie du cimetière où le même principe s'applique : pour obtenir le salut de l'âme, on cherche à se rapprocher du mur de l'église, de préférence à hauteur du chœur. Les non-croyants, les suicidés, les enfants non baptisés ou les criminels n'ont par contre pas le droit d'être inhumés en terre consacrée, une zone de terre non consacrée leur est laissée en bordure du cimetière, voire même à l'extérieur.

Tout cela vaut bien sûr pour les catholiques. Les défunts d'autres confessions se font enterrer ailleurs. La population juive inhume ses proches au cimetière israélite situé à proximité de la porte de Namur[7]. Les protestants n'ont pas accès aux cimetières paroissiaux ; certains se font enterrer dans leur propre jardin[8-9].

▶ À la fin du 18e siècle, au moins sept cimetières entourent une église dans la ville de Bruxelles[10]. Dans les villages et hameaux alentours (aujourd'hui situés sur le territoire de la Région), on en compte un peu moins d'une vingtaine autour d'églises ou de chapelles[11]. Nous savons par ailleurs que l'on enterrait également au sein d'hôpitaux et d'institutions religieuses (couvents, abbayes, prieurés)[12]. À l'exception de celui de Laeken, tous ces cimetières ont aujourd'hui disparu.

[1] MERTENS, 2020, p. 21
[2] SCHOONJANS, p. 105
[3] MERTENS, 2020, p. 22
[4] VANDERVELDE, 1997, p. 13
[5] À l'origine, les églises ont été construites sur le lieu du martyr des premiers chrétiens. De là vient la tradition de conserver une relique dans toute église, à hauteur du chœur.
[6] DECTOT, p. 52
[7] GUILLAUME et MEGANCK, p. 53
[8] CELIS, 2004, p. 2
[9] ☛ Partie 7.5. Les sépultures protestantes
[10] Autour de la collégiale Sainte-Gudule (cathédrale), des églises Saint-Jacques-sur-Coudenberg, Saint-Nicolas, Notre-Dame du Finistère, Notre-Dame de la Chapelle, Sainte-Catherine, Saint-Géry, in : VANDERVELDE 1997, p. 14 – Nous n'avons pas d'informations sur les églises Notre-Dame du Sablon, Saints-Jean-et-Etienne aux Minimes, des Riches-Claires, Saint-Jean-Baptiste du Béguinage et du Bon Secours.
[11] À Jette, Laeken, Neder-Heembeek, Over-Heembeek, Haren, Evere, Schaerbeek, Saint-Josse (chapelle), Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Etterbeek, Anderlecht, Molenbeek, Berchem-Sainte-Agathe, Watermael-Boitsfort, Uccle, Auderghem (chapelle Sainte-Anne), Ixelles (chapelle Sainte-Croix).
[12] Quelques exemples : hôpital Saint-Jean, couvent de l'ordre des franciscains (Bourse), abbaye de Forest, abbaye de la Cambre…

1.2. À quoi ressemblaient ces cimetières ?

Au Moyen Âge, le cimetière est un lieu éminemment social, on y croise beaucoup de monde. On profite de cet espace pour se réunir ou organiser des marchés. En attestent les interdictions faites aux marchands d'étaler leurs produits sur les tombes[13]. On sait par exemple aussi qu'au 13e siècle, les échevins de Bruxelles se réunissent au cimetière de l'église Saint-Nicolas[14].

Il est difficile de se forger une image précise de ces cimetières aujourd'hui disparus. Les cartes et les dessins anciens montrent des espaces séparés du reste de la ville par un mur ou une grille. Disposer d'une limite claire est alors essentiel : elle sépare la terre consacrée de la terre non consacrée et tient les animaux à distance[15].

Deux représentations d'un même cimetière, deux réalités ?
L'exemple de la Collégiale des Saints-Michel-et-Gudule

Vue extérieure de la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule en 1648.
© CC-BY-KIK-IRPA, Bruxelles, cliché M1175582

Sur cette gravure du 17e siècle, l'espace entourant la collégiale semble vide.

Sur la carte de Ferraris, plusieurs croix symbolisent son cimetière, il s'agit d'une convention iconographique

Carte de Ferraris - 1777 (détail)
© NGI-IGN

Des fouilles menées à Bruxelles et l'étude de cimetières situés dans les régions limitrophes nous permettent cependant d'imaginer la manière dont cet espace était occupé.

Avant 1800, la plupart des gens sont enterrés dans des fosses communes. Chaque cimetière en compte une, parfois plusieurs, probablement marquées par un monticule de terre, une simple pierre ou une croix[16]. Les rares tombes individuelles sont réservées aux plus fortunés[17], elles sont associées à une croix ou une stèle en pierre posée ou maçonnée contre le mur de l'église ou de son enceinte[18]. L'emplacement du signe de sépulture ne correspond qu'exceptionnellement à celui du corps[19].

Autour de plusieurs églises bruxelloises, les archéologues ont découvert des alignements de tombes espacés les uns des autres. On peut imaginer que cela se traduisait en surface par la présence de chemins qui permettaient de circuler entre ces ensembles de sépultures, ce qui pourrait démontrer que ces cimetières bénéficiaient déjà d'une certaine organisation[20].

Chaque cimetière dispose d'un ossuaire. L'espace étant limité, au bout d'un certain temps, il faut faire de la place pour de nouveaux défunts. On exhume les dépouilles anciennes et on récupère leurs ossements (principalement les crânes et les os longs) pour les rassembler dans ce lieu qui prend la forme d'une fosse ou d'un petit bâtiment. Pour un croyant du Moyen Âge, l'important est que les restes du défunt soient conservés en terre consacrée[21].

À partir du 13e siècle, on trouve aussi dans les cimetières un calvaire, un monument représentant le Christ en croix sur le mont Golgotha[22]. Il se dresse au plus près du chœur de l'église, sur un socle, ou accroché à son chevet. Être enterré sous la protection du calvaire est par conséquent également recherché[23].

[13] ALEXANDRE-BIDON et TREFFORT, pp. 270-272
[14] HENNAUT, p. 5
[15] ALEXANDRE-BIDON et TREFFORT, p. 261
[16] GROESSENS, 2004, pp. 35-36
[17] On a cependant trouvé des traces de tombes individuelles occupées par des citoyens plus modestes. Autour de l'église de la Chapelle, les archéologues ont mis au jour dans des fosses individuelles des squelettes souffrant de pathologies osseuses qui peuvent être attribuées à un important travail manuel. Ce privilège devait donc être également accordé à certains ouvriers spécialisés, in : DEGRAEVE, 2004, p. 30
[18] TARDIEU, 1993, p. 237
[19] SCHOONJANS, p. 107
[20] Conversation avec Ann Degraeve, archéologue, département du patrimoine culturel, Urban
[21] LORCIN, 1993, p. 245
[22] MERTENS, 2018, p. 9
[23] ☛ Partie 3. Encadré 3 - Le calvaire

Les membres de l'élite reposent dans un cercueil ou sarcophage en bois ou en plomb. La majorité de la population se fait inhumer directement dans la terre, parfois avec sa bière, la civière de toile qui sert à transporter le corps. L'expression « mise en bière » est d'ailleurs restée dans le vocabulaire funéraire pour définir le moment où la dépouille est placée dans son cercueil.

ENCADRÉ 1 - LE PATRIMOINE FUNÉRAIRE DANS LES ÉGLISES

Jusqu'en 1784, année de l'édit de Joseph II, les membres du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie avaient le privilège d'être enterrés dans les églises. Si la place la plus convoitée était le chœur, certaines familles importantes s'y faisaient même bâtir des chapelles funéraires privées sous lesquelles on creusait un caveau familial.

> **Y a-t-il des corps enterrés sous nos pieds dans les églises ?**
>
> Pour rappel, lorsqu'une église a été construite après 1784, il n'y a en principe pas de tombe, puisque c'est interdit. Pour les églises plus anciennes, ce n'est pas toujours facile de le savoir. À travers les siècles, on y a enterré beaucoup de monde. Comme dans les cimetières, des sépultures en ont remplacé d'autres et les corps exhumés ont rejoint des ossuaires dont on a souvent perdu la trace. Les églises ont aussi connu de profondes transformations qui ont entraîné la disparition de sépultures : agrandissements, reconstructions, renouvellement du pavement ou, plus récemment, installation d'un système de chauffage. S'il est certain que de nombreuses dépouilles se trouvent encore sous le sol des églises anciennes, la plupart ont été oubliées.

Le patrimoine funéraire d'une église prend plusieurs formes. Il peut s'agir d'une sépulture et du monument qui lui est attaché, mais aussi d'un monument commémoratif, voire d'une plaque ou d'un objet qui invite à se souvenir d'un défunt[24].

La dalle funéraire

La dalle funéraire est le monument le plus simple et le plus courant. Il s'agit d'une plaque de pierre qui, à l'origine tout au moins, recouvrait une tombe. Pour occuper le moins de place possible, elle était intégrée dans le pavement. On pouvait donc marcher dessus, cela n'était pas considéré comme irrespectueux, d'autant que ces dalles pouvaient parfois occuper la quasi-totalité du sol de l'église. À l'occasion du renouvellement du pavement ou de l'exhumation d'anciennes sépultures, des dalles funéraires intéressantes ont été déplacées ou exposées contre un mur. Il est également possible que certaines aient été d'emblée installées à la verticale[25].

La plupart des dalles sont réalisées en pierre bleue, parfois incrustées de marbre blanc, et portent une épitaphe. Certaines sont plus travaillées, elles s'enrichissent d'éléments gravés ou sculptés : symboles funéraires ou gisants (représentations du défunt en position couchée).

Dalle funéraire du 18e siècle - Collégiale des Saints-Pierre-et-Guidon à Anderlecht

[24] ☛ Partie 5.7. Les inscriptions sur les tombes
[25] GRILLON, pp. 97-98

Partie 1. Des cimetières paroissiaux aux cimetières communaux - Une histoire à vol d'oiseau

Comment décrypter leurs inscriptions ?

Les monuments portent des inscriptions rédigées, selon les époques, en latin, en ancien néerlandais, en ancien français ou en français. On peut y lire le nom du défunt, son année de décès, parfois celle de sa naissance. Sur une dalle funéraire, le texte débute par « hic iacet », « ci-gît », « ici repose » ou « hier rust », ce qui met en avant la présence de la dépouille, quelque part dans l'église tout du moins. Sur un monument commémoratif, il commence souvent par « in memoriam », « memoria », « à la mémoire de » ou, en néerlandais, « ter herinnering van ».

Le texte s'enrichit la plupart du temps des titres ou grades du défunt et d'adjectifs élogieux : bienfaiteur, noble, généreux. Il dresse un portrait méritant de la personne, ce qui est important pour assurer son salut[26]. Une petite phrase s'adresse parfois à Dieu, à la Vierge ou à un saint. La fonction du monument est ainsi mise en avant, il nous invite à nous souvenir du défunt et à prier pour son âme[27]. Ces textes sont parfois difficilement lisibles, sur les dalles funéraires en particulier, le passage répété des fidèles au fil des siècles les a progressivement effacés.

Les acronymes ou abréviations sont le plus souvent gravés plus profondément ; ils sont par conséquent encore souvent identifiables :

- **D O M** : *Deo Optimo Maxima* - À Dieu, très bon, très grand
- **R I P** : *Requiesca(n)t In Pace* - Qu'il(s) repose(nt) en paix
- **OBIIT** : Il est mort

Les églises de la Région comprennent également d'autres types de monuments funéraires...

gisant

priant

transi

monument commémoratif

... et d'autres symboles

obiit

la mort

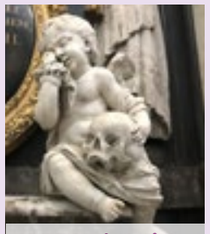

un ange et un crâne

un calice

Ces monuments sont-ils toujours liés à une sépulture ? Parlent-ils du défunt ? Quelle vision de la mort leurs symboles expriment-ils ?
Envie d'en savoir plus ? Nous vous proposons un chapitre consacré au patrimoine funéraire des églises de la Région bruxelloise sur notre site internet[28].

[26] MAZEL, pp. 150-152
[27] VAN DAELE, p. 14
[28] classesdupatrimoine.brussels - Ressources pédagogiques - Bienvenue au cimetière

ENCADRÉ 2 - LES TRACES DES CIMETIÈRES AUTOUR DES ÉGLISES

Alors que de nombreuses églises villageoises en Wallonie et en Flandre ont conservé leur ancien cimetière, à Bruxelles, ils ont presque tous été démantelés[29]. Certains indices révèlent cependant leur existence.

1. Les traces in situ

Quelques églises anciennes ont conservé des traces matérielles de leur cimetière[30]. Les éléments les plus tangibles sont des parties de monuments funéraires, principalement des dalles, parfois posées au sol, parfois adossées au mur d'enceinte du cimetière ou maçonnées dans le mur du bâtiment. Il est difficile de savoir si elles proviennent du cimetière ou si elles étaient à l'origine placées à l'intérieur de l'église. Certaines semblent usées par les pas des fidèles, mais on sait aussi qu'il était d'usage d'accoler une stèle[31] ou un monument au mur extérieur de l'église ou contre l'enceinte du cimetière.

Ancienne église Saint-Nicolas à Neder-Over-Heembeek - Dalles funéraires sur la pelouse autour de l'église

Église Saint-Clément à Watermael-Boitsfort - Dalles funéraires intégrées au mur extérieur de l'église à l'occasion de travaux effectués en 1871

Ancienne église Sainte-Agathe à Berchem-Ste-Agathe - Partie d'un ancien monument funéraire adossé au mur d'enceinte du cimetière

Quelques églises ont aussi conservé un espace qui évoque l'ancien cimetière ou une partie de son mur d'enceinte.

Église Saint-Lambert (Woluwe-St-Lambert) et église Saint-Pierre (Neder-Over-Heembeek)

Limites de l'ancien cimetière autour de l'église St-Lambert à Woluwe-St-Lambert

Y a-t-il encore des corps enterrés autour de ces églises ?

Il y a toujours eu un « roulement » des sépultures dans ces cimetières. Pour faire de la place aux nouveaux défunts, on récupérait les ossements des anciennes tombes pour les rassembler dans des ossuaires (souvent de simples fosses), toujours situés sur le terrain sacré de l'église[32].

Lorsque ces sites d'inhumation situés autour des églises ont été désaffectés, quelques concessions ont été transférées et la plupart des dépouilles ont rejoint l'ossuaire des nouveaux cimetières[33]. Dans la théorie, les terrains autour de ces anciennes églises sont par conséquent vierges de toute sépulture. Dans les faits cependant, il ne faut pas exclure que certaines tombes ou ossuaires soient restés en place. Peut-être de manière délibérée, plus vraisemblablement parce qu'on en ignorait l'existence lors de la fermeture du cimetière. L'archéologie est à ce titre riche d'enseignement. Une tombe a par exemple été mise au jour en août 2021 à l'occasion de travaux autour de l'église Saint-Josse (à Saint-Josse-ten-Noode)[34]. Que faisait-elle là, autour d'une église du 19e siècle, époque où on ne pouvait plus enterrer dans les églises ? Celle-ci a en fait remplacé une chapelle du 14e siècle qui, elle, était entourée par un cimetière. L'information était connue, mais personne ne savait que des sépultures y avaient été maintenues.

[29] À l'exception du cimetière de Laeken, ☛ Partie 1. Encadré 3 - Une exception - Le cimetière de Laeken
[30] ☛ Partie 1. Où trouver du patrimoine funéraire à l'intérieur ou autour d'une église sur le territoire de la région bruxelloise ?
[31] Stèle ☛ Partie 5.2. Répertoire des formes du monument funéraire - Typologie
[32] SCHOONJANS, p. 105
[33] ☛ Partie 6.3. Les sépultures transférées
[34] BX1, Une ancienne tombe découverte à Saint-Josse

Partie 1. Des cimetières paroissiaux aux cimetières communaux - Une histoire à vol d'oiseau

2. Les traces transférées dans les cimetières communaux

Les stèles et dalles funéraires des anciens cimetières autour des églises ont parfois été déplacées vers le cimetière communal qui l'a remplacé[35]. Elles ont dans ce cas été maçonnées dans le mur d'enceinte[36].

À Neder-Over-Heembeek, Haren, Molenbeek-St-Jean et Watermael-Boitsfort

Stèles et pierres tombales du 19e siècle originaires des cimetières des églises Saint-Pierre et Saint-Nicolas
Cim. de Neder-Over-Heembeek

3. Les traces iconographiques

Parfois, rien n'indique qu'un cimetière a existé : soit parce qu'il a disparu en même temps que l'église ou la chapelle qu'il entourait, soit parce que l'église a été agrandie ou remplacée par un édifice plus grand, empiétant sur l'espace de son ancien cimetière. Comment faire alors pour retrouver sa trace ? C'est ici qu'interviennent les cartes et photographies anciennes[37-38], elles nous permettent de reconstituer l'histoire de ces cimetières disparus.

Un exemple : l'église Saint-Pierre à Woluwe-St-Pierre

❶ Pas de signe d'un cimetière, à part peut-être un espace dégagé autour de l'église. Celle-ci a une apparence hybride, elle a en fait été largement modifiée en 1936.
❷ Une carte postale nous montre qu'au début du 20e siècle, l'église était encore entourée par un cimetière.
❸ L'église primitive et son cimetière datent du 18e siècle, on les voit clairement sur la carte de Ferraris (1777).

Le chœur de l'église d'origine est préservé lors des transformations de 1936.

Collection Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB - Urban.brussels

© NGI-IGN

[35] ☛ Partie 6.3. Les sépultures transférées
[36] Attention : il existe des sépultures transférées ne provenant pas d'anciens cimetières autour des églises, ☛ Partie 1. Encadré 4 - Les traces des premiers cimetières communaux
[37] La carte de Ferraris (1777) est accessible en ligne - Pour savoir comment l'exploiter avec votre classe, voir le site des Classes du Patrimoine sous l'onglet Ressources pédagogiques : Kit-Patrimoine - Les cartes anciennes
[38] Des cartes postales anciennes sont accessibles sur les sites suivants : Bruciel, Monument.heritage.brussels, Reflexcity…

ENCADRÉ 3 - UNE EXCEPTION - LE CIMETIÈRE DE LAEKEN

Le cimetière de Laeken est un cas unique, il s'agit du cimetière le plus ancien de la Région bruxelloise, le seul à n'avoir été ni supprimé, ni déplacé. Il a ainsi conservé sa situation autour d'une église.

Comment cela pourrait-il s'expliquer ?

Lorsque nos premiers souverains s'y établissent en 1831, Laeken est encore un petit village à la campagne. Au décès de Louise-Marie d'Orléans, épouse de Léopold Ier, on l'enterre selon sa volonté dans la petite église paroissiale. Cela peut sembler étonnant pour une souveraine : pourquoi est-elle particulièrement attachée à cette église ? peut-être parce qu'elle a longtemps été un important site de pèlerinage. Dès les funérailles de son épouse, Léopold Ier décide cependant de faire construire un sanctuaire plus prestigieux ; la nouvelle église Notre-Dame de Laeken est consacrée en 1872. Elle a été bâtie à côté de l'ancienne (dont on a conservé le chœur[39]) et est dotée d'une crypte funéraire dans laquelle on transfère, quatre ans plus tard, les dépouilles des deux souverains. Dorénavant, tous les rois, leurs épouses et certains membres de la famille royale y seront inhumés.

Le cimetière de Laeken a ainsi acquis une aura royale et un statut exceptionnel. Alors que les cimetières autour des églises des villages environnants sont peu à peu désaffectés, il demeure en fonction. De nombreux notables, nobles, artistes, politiciens et architectes font le vœu d'y être enterrés, à proximité de la famille royale, à l'ombre de l'église.

La paroisse devait par ailleurs être très influente, ce qui a peut-être également contribué au maintien de son cimetière autour de l'église. Ce n'est par exemple qu'en 1891 qu'une partie non consacrée fut ajoutée au cimetière. Autre preuve de son importance : dans l'entre-deux-guerres, les revenus des concessions à perpétuité étaient toujours perçus par la fabrique d'église et non par la commune[40].

Arrivée du convoi funèbre de la reine Louise-Marie à l'ancienne église Notre-Dame de Laeken, le 14 octobre 1850[41]

Le cimetière devant la nouvelle église Notre-Dame

[39] Le chœur de l'ancienne église a été conservé pour servir de chapelle.
[40] DE SPIEGELEER, 2018, pp. 213 et 372
[41] *Arrivée du cortège funèbre à l'église de Laeken, 14 octobre 1850*, in : *Funérailles de S.A.R. Louise-Marie*, 1850, pl. 4/9

OÙ TROUVER DU PATRIMOINE FUNÉRAIRE À L'INTÉRIEUR OU AUTOUR D'UNE ÉGLISE SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGION BRUXELLOISE ?[42]

AUTOUR DE L'ÉGLISE - ①a = Dalles funéraires ①b = espace évoquant celui du cimetière
DANS L'ÉGLISE * ② = Dalles funéraires ③ = Monument ④ = Plaque funéraire (épitaphe) ⑤ = Obiit

Anderlecht : collégiale des Saints-Pierre-et-Guidon ①a ①b ② ③ ④ ⑤
Auderghem : chapelle Sainte-Anne ①a ①b
Berchem-Sainte-Agathe : ancienne église Sainte-Agathe ①a ①b
Bruxelles-ville :
- Cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule ② ③ ⑤
- Église Notre-Dame de la Chapelle ② ③ ④
- Église Notre-Dame du Sablon ② ③ ④ ⑤
- Église Saint-Jacques-sur-Coudenberg ③ ⑤
- Église Saints-Jean-et-Étienne aux Minimes ② ③

Evere : église Saint-Vincent ①a ①b ② ④
Forest : église Saint-Denis ①a ② ③ ④ ⑤
Haren : église Sainte-Élisabeth ①b ② ④
Jette : église Saint-Pierre ①a
Laeken : chœur de l'ancienne église Notre-Dame ① (tout un cimetière) ②
Molenbeek-Saint-Jean : église Saint-Jean-Baptiste (transferts de l'ancienne église éponyme) ③
Neder-Over-Heembeek :
- Ancienne église Saint-Nicolas ①a ①b ②
- Ancienne église Saint-Pierre ①b

Uccle : église Saint-Pierre ①b ② (une partie de dalle dans le porche) ③
Watermael-Boitsfort : église Saint-Clément ①a ①b
Woluwe-Saint-Lambert : église Saint-Lambert ①a ①b ②
Woluwe-Saint-Pierre : église Saint-Pierre ①b

Certaines églises du 19e ou du 20e siècle comportent parfois également un vitrail commémoratif, un obiit, voire un monument plus important transféré d'une église ancienne. Vous n'y trouverez bien sûr pas de sépulture, puisque celles-ci ont été interdites en 1784.

* La plupart de ces églises sont fermées en journée, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat paroissial ou le prêtre pour planifier une visite.

[42] Liste presque exhaustive

PISTES POUR DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE FUNÉRAIRE DANS ET AUTOUR DES ÉGLISES

En classe

→ Repérez l'église la plus proche de l'école sur la carte de Ferraris (1777)[43]. Existe-t-elle encore aujourd'hui ? À quoi correspondent ces croix dessinées tout autour ? À chaque paroisse est associé un numéro que l'on retrouve sur des terrains, cela permet de savoir autour de quelle église se faisaient enterrer les gens qui vivaient là.

→ Au départ d'une gravure ou d'une carte postale ancienne représentant une église qui existe encore[44], décrivez ensemble attentivement le cimetière qui l'entourait.

Au cimetière

→ Partez ensuite observer l'église in situ et comparez son environnement avec celui de l'image ancienne. Essayez de délimiter le périmètre qu'occupait le cimetière autrefois. Qu'est-ce qui l'a remplacé ? Cherchez bien, autour ou dans certaines de ces églises, des stèles funéraires rappellent cet ancien cimetière (☛ liste de la page précédente).

[43] Le mode d'emploi de la carte de Ferraris est détaillé dans un dossier pédagogique sur notre site : Classes du patrimoine - Ressources pédagogiques - Kit-Patrimoine - Les cartes anciennes.
[44] De nombreuses cartes postales anciennes sont disponibles sur Bruciel.be, patrimoine.brussels

Partie 1. Des cimetières paroissiaux aux cimetières communaux - Une histoire à vol d'oiseau

2. AU TOURNANT DU 19e SIÈCLE

2.1. Deux empereurs, deux jalons vers la laïcisation des cimetières

Pendant la période autrichienne, dans le dernier quart du 18e siècle, la présence des cimetières autour des églises dans les centres urbains est remise en question. De nombreuses villes sont alors surpeuplées et leurs cimetières sont saturés. On raconte que les cercueils (voire les dépouilles) affleurent et que chaque fois que l'on ouvre une fosse, des odeurs pestilentielles se dégagent[45] ; il semble que la terre est devenue trop « grasse », ce qui retarde la décomposition des corps. En ce siècle des Lumières dominé par la raison et les sciences, les préoccupations en matière d'hygiène gagnent le domaine funéraire. On craint pour la pollution des eaux et la santé de la population[46].

2.1.1. Joseph II - Les morts en dehors de l'agglomération

L'empereur Joseph II entend résoudre ce problème par l'*édit du 26 juin 1784* qui interdit les inhumations au sein des agglomérations, à l'intérieur et autour des églises. Il impose par conséquent la création de nouveaux cimetières en périphérie. Cet éloignement entre le lieu d'inhumation et le lieu de culte est une première étape vers la laïcisation des cimetières.

▶ Cette même année, les fabriques d'église des paroisses de la ville de Bruxelles se réunissent pour acheter des terrains à Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles et Saint-Josse-ten-Noode où elles aménagent trois nouveaux cimetières[47]. Il s'agit des tout premiers cimetières bruxellois indépendants d'une église (mais toujours dépendants des paroisses). Hors des limites de l'enceinte, les communes bruxelloises ne sont encore que des villages pour lesquels cet édit ne s'applique pas.

2.1.2. Napoléon - La gestion aux communes

À l'époque française, d'autres règlementations sont votées : en 1804, Napoléon signe le *décret du 23 prairial an XII*[48] qui confirme l'interdiction de Joseph II d'enterrer dans les bourgs et les villes. Il confie en outre la gestion des cimetières aux communes, étape supplémentaire vers une diminution de l'influence des fabriques d'église sur les inhumations.

En matière d'hygiène, Bonaparte impose les tombes individuelles et l'usage du cercueil et supprime de ce fait les fosses communes[49]. Pour laisser aux corps le temps de se décomposer, il interdit l'ouverture d'une tombe dans les cinq années qui suivent un enterrement.

Si pour la majorité de la population, la sépulture disparaît à l'issue de ces cinq années, pour les plus riches, le décret instaure en outre la notion de concession de terrain : la commune « concède » à la famille du défunt une parcelle individuelle sur laquelle elle pourra faire élever un monument funéraire. La concession est payante et accordée à perpétuité, cela signifie que la sépulture pourra rester là pour toujours. Ce point pose les bases du développement de l'art funéraire dans les cimetières.

Enfin, le décret impose aux communes l'aménagement d'aires d'inhumation distinctes pour chaque culte. Lorsqu'il n'existe qu'un seul cimetière, catholiques, protestants et juifs devront être séparés par un mur ou une haie[50]. Pour les non-croyants, aucune place n'est encore prévue, ce qui aura des conséquences politiques importantes dans la deuxième moitié du siècle.

▶ Dans la ville de Bruxelles, les cimetières situés autour des églises avaient déjà été supprimés et remplacés par trois cimetières en périphérie. Très vite après l'indépendance de la Belgique, les communes de Saint-Josse-ten-Noode et d'Ixelles ouvrent à leur tour un nouveau cimetière, respectivement en 1833 et 1834. La situation reste inchangée dans les autres communes, probablement parce que leur cimetière dispose encore de place ; ce n'est que dans la deuxième moitié du 19e siècle que la nécessité de les agrandir se fera sentir.

[45] CELIS, p. 3
[46] SCHOONJANS, p. 109
[47] **Le cimetière situé à Saint-Josse-ten-Noode** est partagé par les paroisses des églises Sainte-Gudule, Saint-Jacques sur Coudenberg, Saint-Nicolas et Notre-Dame du Finistère - **Le cimetière situé à Saint-Gilles** par celles de Notre-Dame de la Chapelle, Notre-Dame du Sablon, des Saints-jean-et-Etienne aux Minimes et de l'hôpital Saint-Jean - **Le cimetière situé à Molenbeek-Saint-Jean** par celles de Sainte-Catherine, des Riches-Claires, de Saint-Jean-Baptiste du Béguinage et du Bon Secours, in : CELIS, 2004, id.
[48] Ce décret est transcrit dans son intégralité dans : DUHAU et GROUD, pp. 356-357
[49] Cela ne signifie pas pour autant que les fosses communes disparaissent toutes immédiatement. On sait par exemple qu'il en subsiste à Paris en 1850, in : BERTRAND, p. 30
[50] ☛ Partie 7.1. Religions et convictions - Aperçu historique

3. DE LA DEUXIÈME MOITIÉ DU 19e SIÈCLE À LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

3.1. Communes contre fabriques d'église - la « guerre » des cimetières

Le décret de Napoléon comprend deux dispositions qui, au cours du 19e siècle, vont mener à de lourdes tensions entre les fabriques d'église et les pouvoirs communaux.

La première impose aux communes d'ouvrir leur propre cimetière. Mais la réglementation concernant les concessions est floue. Alors que la commune investit dans l'achat des terrains et dans leur entretien, ces dépenses ne sont pas compensées par les revenus liés aux concessions car ceux-ci sont encore perçus par la fabrique d'église[51].

La deuxième source de conflit concerne la place des non-croyants au sein du cimetière. Si le décret de Napoléon ordonnait l'aménagement de cimetières confessionnaux, aucune place n'est prévue pour les « sans religion ». S'ils ne veulent pas rejoindre les criminels, les suicidés et les enfants non baptisés dans la zone que l'on appelle avec mépris le *trou aux chiens*[52], ils doivent être enterrés selon le rite catholique. Les citoyens laïques, rassemblés en différentes associations, exigent des cimetières neutres, mixtes, où croyants et non-croyants pourront reposer sur un pied d'égalité, sans séparation de quelque ordre que ce soit[53]. Ils réclament également des cérémonies funéraires neutres, ce qui n'est alors pas possible puisque tout ce qui concerne les pompes funèbres (transport, cercueil, linceul), et par conséquent leurs recettes, est du seul ressort de la fabrique d'église[54]. La société de Libre Pensée belge *L'Affranchissement*, créée en 1854, sera la première à organiser des cérémonies funéraires indépendantes en Belgique[55].

1864 - Arrêt de la Cour de Cassation - Des cimetières pour tous

Comme le parti libéral se rallie à ces réclamations, le différend avec les catholiques prend une tournure politique. La dispute se cristallise autour de deux questions centrales. À quelle autorité les cimetières sont-ils soumis ? Et qui a le droit de percevoir l'argent des concessions ?

Après les deux premiers jalons posés par les décrets de Joseph II et de Napoléon, l'arrêt de la Cour de Cassation de 1864 réaffirme la laïcisation des cimetières. Toutes les convictions, religieuses ou non, doivent désormais y être acceptées. Les revenus générés par les inhumations reviennent en outre définitivement aux communes[56-57]. Dans la pratique cependant, dans les cimetières demeurés autour des églises, des prêtres refusent encore parfois l'inhumation de non-catholiques. En outre, certaines fabriques d'églises perçoivent encore les recettes des inhumations par l'intermédiaire de bureaux de bienfaisance[58] qu'elle gèrent elles-mêmes[59]. Celle de Laeken touche par exemple encore des revenus liés aux concessions en 1950[60].

▶ En 1877, la ville de Bruxelles ferme ses trois cimetières (anciennement paroissiaux et devenus communaux entretemps) situés à Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles et Saint-Josse-ten-Noode. Un grand nombre de concessions sont transférées dans le nouveau cimetière communal aménagé sur le territoire d'Evere en 1879. Mais dans plusieurs communes de la région comme Evere, Koekelberg, Haren et Woluwe-Saint-Pierre, le cimetière demeure autour de l'église jusque tard dans le 19e siècle. Le dernier à quitter cet emplacement historique est celui d'Auderghem, en 1920[61]. Laeken reste l'unique cimetière de la région bruxelloise lié à une église[62].

[51] DE SPIEGELEER, 2015, p. 8
[52] NOTERMAN, p. 50
[53] DE SPIEGELEER, 2015, p. 9
[54] TYSSENS, p. 198
[55] TYSSENS et WITTE, p. 22 ; DE SPIEGELEER, 2017, p. 889
[56] DE SPIEGELEER, 2015, p. 8
[57] ☛ Partie 7.3. Les sépultures laïques
[58] Ancêtres des CPAS
[59] Précision apportée par Tom Verhofstadt, secrétaire de l'asbl Epitaaf, une association de passionnés des cimetières qui mènent des recherches et sensibilisent le public au respect du patrimoine funéraire.
[60] BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES, 20/11/1950, p. 1198
[61] Auderghem est un cas particulier car son église date du 19e siècle.
[62] ☛ Partie 1. Encadré 3 - Une exception - Le cimetière de Laeken

Partie 1. Des cimetières paroissiaux aux cimetières communaux - Une histoire à vol d'oiseau

3.2. L'impact de l'urbanisation sur la localisation des cimetières

Ce n'est qu'à partir de 1860, soit plus d'un demi-siècle après l'édit de Napoléon, que l'aménagement de nouveaux cimetières communaux s'accélère à Bruxelles. Ce phénomène n'est pas exclusivement lié à l'arrêt de la Cour de Cassation de 1864, il dépend surtout de la forte croissance démographique[63]. En à peine vingt années, les communes limitrophes du centre-ville se sont presque entièrement urbanisées.

Bruxelles - En noir, les zones construites.
Vandermaelen - Carte topographique et hypsométrique - Institut géographique - 1858 © NGI-IGN

Bruxelles - En rouge, les zones construites.
Institut Cartographique Militaire - vers 1880 © NGI-IGN

Mais l'emplacement des premiers cimetières communaux est souvent mal estimé, ils se retrouvent pour la plupart rapidement inclus dans des zones construites où leur extension est devenue impossible : soit les terrains proches sont déjà bâtis, soit ils sont devenus trop chers. À peine vingt ans après son ouverture, le cimetière d'Etterbeek doit par exemple déjà déménager.

[63] MALEVEZ, p. 229

DES CIMETIÈRES QUI DÉMÉNAGENT

- cimetière autour de l'église
- 1er cimetière communal
- cimetière(s) communal(aux) suivant(s)

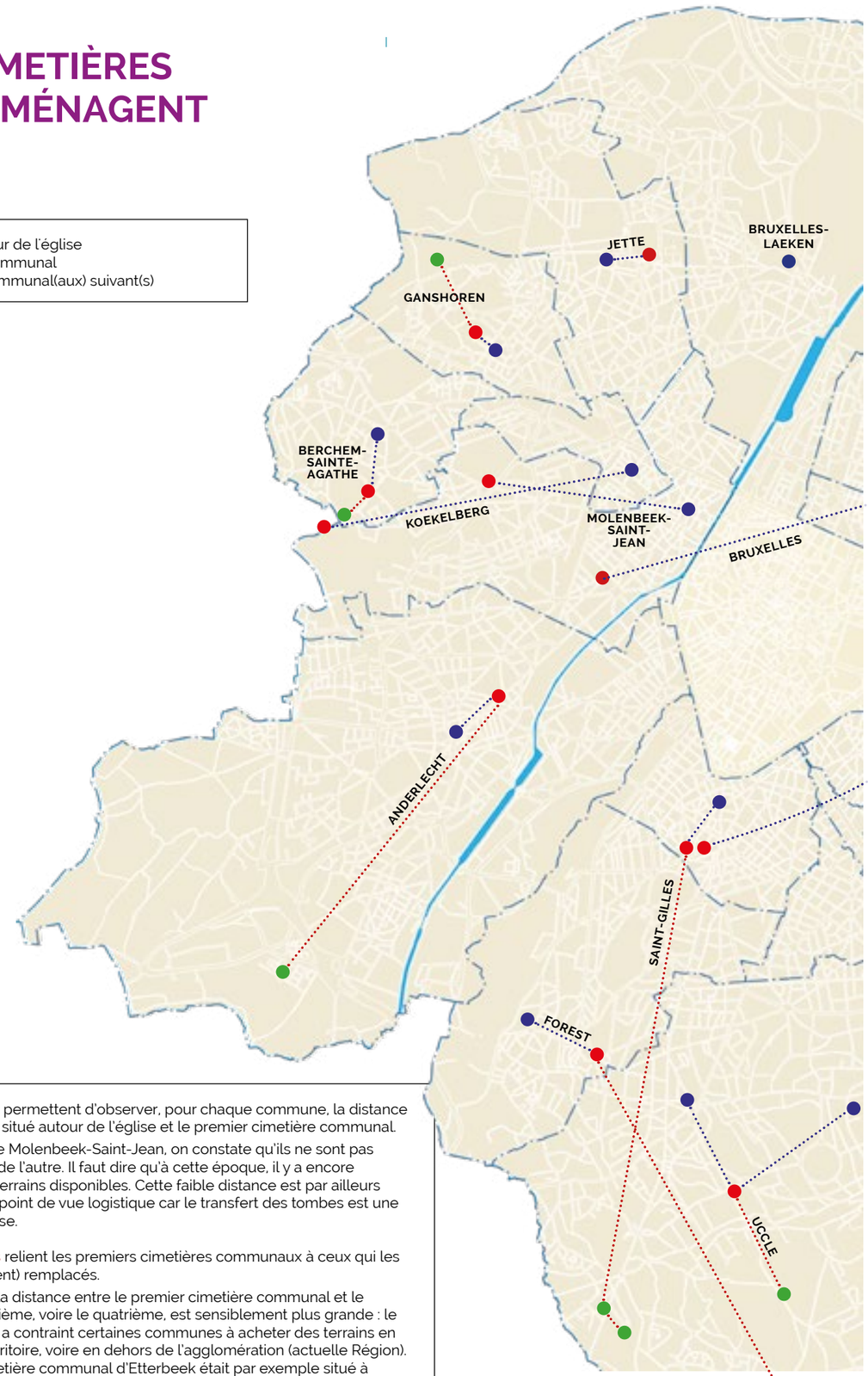

Cimetière de Forest
Kleertstraat 51, Alsemberg

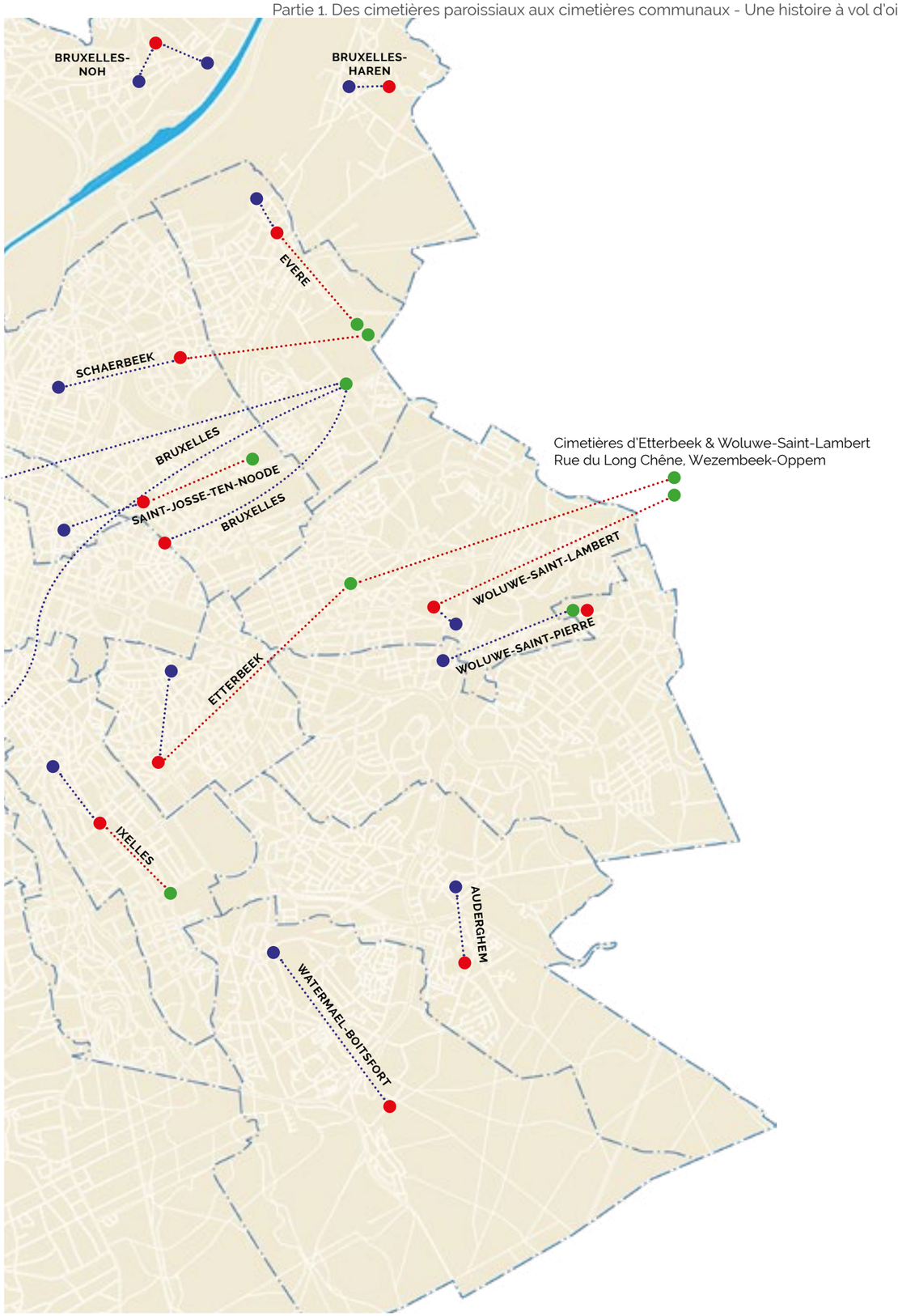

Cimetières d'Etterbeek & Woluwe-Saint-Lambert
Rue du Long Chêne, Wezembeek-Oppem

Les **lignes bleues** permettent d'observer, pour chaque commune, la distance entre le cimetière situé autour de l'église et le premier cimetière communal.

▶ À l'exception de Molenbeek-Saint-Jean, on constate qu'ils ne sont pas très éloignés l'un de l'autre. Il faut dire qu'à cette époque, il y a encore suffisamment de terrains disponibles. Cette faible distance est par ailleurs intéressante d'un point de vue logistique car le transfert des tombes est une entreprise coûteuse.

Les **lignes rouges** relient les premiers cimetières communaux à ceux qui les ont (éventuellement) remplacés.

▶ Il apparaît que la distance entre le premier cimetière communal et le deuxième, le troisième, voire le quatrième, est sensiblement plus grande : le manque de place a contraint certaines communes à acheter des terrains en dehors de leur territoire, voire en dehors de l'agglomération (actuelle Région). Le deuxième cimetière communal d'Etterbeek était par exemple situé à Woluwe-Saint-Lambert, son troisième a été aménagé à Wezembeek-Oppem après la Deuxième Guerre mondiale. Les cimetières des communes de Forest et Koekelberg ont été respectivement transférés à Alsemberg et à Dilbeek.

© Cartographie : Kaligram

3.3. Le développement de l'art funéraire

Les nouveaux cimetières communaux sont ouverts à une époque où l'économie du pays est en plein essor. L'industrialisation a donné naissance à une nouvelle élite très fortunée, le plus souvent bourgeoise, composée d'industriels, de négociants, de banquiers ou d'hommes politiques pour qui la sépulture est l'occasion de s'affirmer au-delà de la mort[64]. Acquérir une concession à perpétuité devient la norme. Ériger un monument permet aux familles de se démarquer et d'afficher leur statut ou leurs convictions.

Chapelle funéraire du Comte J. Coghen, financier et homme politique, signée Jean-Pierre Cluysenaar, l'architecte des galeries Saint-Hubert - Cim. de Laeken

C'est à cette époque que naissent les œuvres les plus impressionnantes et les plus variées : chapelles, temples, compositions de multiples formes… Les architectes, sculpteurs et entreprises funéraires voient là l'occasion de montrer toute l'étendue de leur art : ces monuments fonctionnent comme des cartes de visite pour de futurs commanditaires.

C'est également à ce moment qu'apparaissent les concessions à terme (d'une durée de 15 ans par exemple), intermédiaires entre les 5 ans des sépultures ordinaires et celles à perpétuité. Il ne faut donc pas oublier que les monuments que nous connaissons aujourd'hui n'offrent qu'une vision tronquée du cimetière de l'époque ; il ne reste en effet aucune trace de ces concessions à durée déterminée.

Ces premiers cimetières communaux sont planifiés de toute pièce.

Ils sont structurés par des allées et des ronds-points qui organisent la circulation, les dimensions de leurs chemins instaurent une hiérarchie : les plus larges sont les plus fréquentés et seront par conséquent préférés par les familles importantes[65]. Ces cimetières sont également pourvus de bâtiments qui vont permettre l'organisation et la gestion des inhumations : bureaux, logement d'un concierge, morgue, caveau d'attente[66]…

Après la Première Guerre mondiale, le monument funéraire conserve toute son importance, mais il se montre moins ostentatoire. Les matériaux, et surtout la main d'œuvre, sont devenus plus chers, les édicules imposants se raréfient. En parallèle, une catégorie plus large de la population peut s'offrir un monument grâce à la mécanisation du travail de la pierre et à l'apparition d'éléments créés en série. C'est le début d'une certaine uniformisation des allées du cimetière. Celle-ci est également tributaire des goûts qui ont évolué vers une simplification des formes[67].

Tombes des années 1930 - Cim. de Jette

Le premier conflit mondial a par ailleurs entraîné la mort de milliers de soldats que l'on va choisir de commémorer collectivement. Ils sont rassemblés dans des pelouses d'honneur qui vont modifier le plan et l'organisation des cimetières[68].

[64] VAN SANTVOORT, p. 105
[65] Partie 3.4. Différents types d'axes pour mettre en valeur des sépultures
[66] Partie 3. Encadré 4 - Les bâtiments du cimetière
[67] Partie 5.5.4. Évolution stylistique des monuments funéraires - Les années 20-30 - Géométrisation
[68] Partie 6.2. Les pelouses d'honneur et les monuments commémoratifs

Partie 1. Des cimetières paroissiaux aux cimetières communaux - Une histoire à vol d'oiseau

ENCADRÉ 4 - LES TRACES DES PREMIERS CIMETIÈRES COMMUNAUX

Aujourd'hui, en Région bruxelloise, huit communes exploitent encore leur premier cimetière communal : Auderghem, Molenbeek-Saint-Jean, Jette, Koekelberg, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre, Haren et Neder-over-Heembeek[69]. Les autres ont connu deux, trois, voire quatre cimetières successifs car l'urbanisation galopante a à chaque fois fait obstacle à leur agrandissement.

Que sont devenus ces cimetières intermédiaires ?

1. On les a fait disparaître

Onze cimetières ont entièrement disparu[70]. À Etterbeek, Forest, Ixelles, Schaerbeek, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles et Saint-Josse, l'urbanisation a englouti toute trace de leur existence. Ce qui n'empêche que certains de leurs monuments funéraires ont survécu, transférés dans de nouveaux cimetières[71].

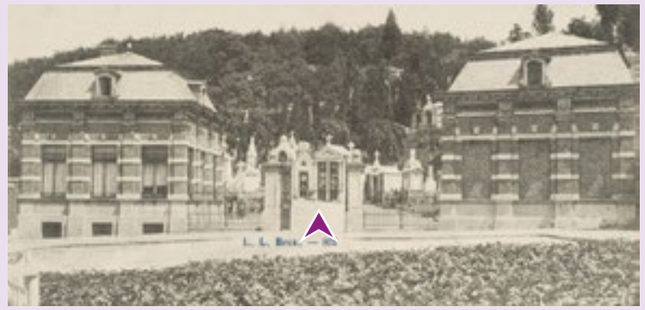

Plus aucune trace du premier cimetière communal de Forest ; il a fait place à l'avenue du Globe, à des immeubles, et une partie de la salle de concert Forest-National.

Collection Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB - Urban.brussels

© Bruciel - 1953 / 2012

2. On les a conservés

Six communes ont conservé leur ancien cimetière en parallèle du nouveau. On peut ainsi encore visiter les premiers cimetières communaux de Berchem-Sainte-Agathe, Evere, Ganshoren, Uccle (Dieweg), Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre.

Pourquoi ces communes ont-elles fait ce choix ? Peut-être avaient-elles simplement la place pour le maintenir ? La raison est peut-être aussi d'ordre financier : fermer un cimetière implique le coûteux déménagement de nombreuses concessions[72]. Sauf dérogation, et à l'exception des inhumations dans les caveaux qui disposent encore de place, on n'enterre plus dans ces anciens cimetières. Ils sont devenus des lieux de promenade, de mémoire et de patrimoine.

[69] Ces deux anciennes communes (et par conséquent leurs cimetières) ont été annexées par Bruxelles-Ville en 1921.
[70] Partie 1. Chronologie des cimetières de la région bruxelloise à partir du 19e siècle
[71] Partie 6.3. Les sépultures transférées
[72] VANDERVELDE, p. 30

3. On les a transformés en parc

À Anderlecht, Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert (ancien cimetière d'Etterbeek), les communes ont fait le choix d'exploiter l'espace vert laissé par le cimetière en le transformant en parc. Au fil de votre promenade, vous pourrez y déceler quelques traces de leur ancienne fonction.

- À **Anderlecht**, l'ancien cimetière situé près de la rue d'Aumale est devenu en 1968 le Parc Forestier. Son portail d'entrée et le départ du mur d'enceinte du cimetière ont été conservés, tout comme le tracé des principaux chemins et la totalité de ses arbres. Certaines de leurs essences sont d'ailleurs spécifiques aux cimetières : gui, houx et pins[73]. L'adresse du parc est également révélatrice : son entrée principale se situe sur la place du Repos et il longe la rue du Souvenir.

Des indices de l'ancienne affectation du parc forestier ? Observez son entrée !

fleur de pavot

urne avec la flamme éternelle

couronne mortuaire

couronne d'immortelles

- À **Etterbeek**, la commune ferme son premier cimetière communal en 1895 pour en ouvrir un deuxième sur le territoire de Woluwe-Saint-Lambert. Ce dernier est fermé à son tour en 1974, faute de place. Il est ensuite réaménagé en jardin public : le parc Georges-Henri ouvre ses portes en 1989. Comme à Anderlecht, le portail d'entrée et le tracé des allées principales du cimetière ont été conservés. Les architectes ont fait le choix d'utiliser d'anciennes pierres tombales pour paver le sol de certains chemins. Qu'on se rassure, sous les pierres, il n'y a plus personne. Quelques monuments sont également restés sur place.

Des indices de l'ancienne affectation du parc Georges-Henri ? Observez le sol des sentiers et cette étrange construction !

D'anciennes pierres tombales pavent les chemins

Édicule funéraire désaffecté de la famille Lebon

[73] URBAN.BRUSSELS

Dans le parc Georges Henri à Woluwe-S'-Lambert, les principaux chemins et les alignements de marronniers et de tilleuls de l'ancien cimetière d'Etterbeek ont été conservés. © Bruciel 1953 et "dernière" (consulté en juin 2023)

Voyez-vous des points communs entre l'entrée du cimetière et celle du parc ?

La grille n'a pas bougé, mais de l'entrée monumentale ne subsistent que les deux obélisques en pierre. La statue de la pleurante ❶ se trouve aujourd'hui au square Joséphine-Charlotte.

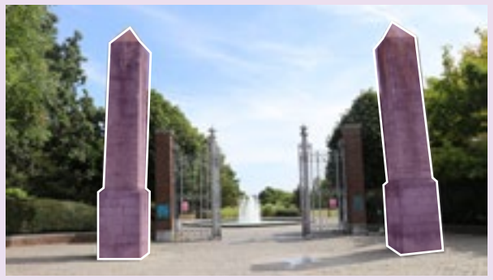

Collection Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB - Urban.brussels

- À **Schaerbeek**, le premier cimetière communal était situé sur le plateau Terdelt. À partir de 1955, année de la mise en fonction du nouveau cimetière situé sur le territoire d'Evere, on n'y inhume plus, mais il n'est définitivement fermé qu'en 1965. Une grande partie du site est alors réaménagée en terrains de sport et en espace récréatif, tandis que la partie sud est transformée en parc (le parc Albert) en 1981. Seul souvenir de l'ancienne fonction du site : le rond-point au centre duquel se trouvait le Monument à la mémoire des combattants de Schaerbeek morts pour la patrie. Ce dernier a été déplacé dans le nouveau cimetière, à l'entrée de la pelouse d'honneur.

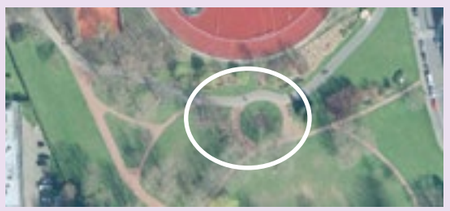

Schaerbeek - Quartier Terdelt - Le rond-point du cimetière a été maintenu dans le parc © Bruciel, 1953 (g) et 2012 (d)

Monument à la mémoire des combattants de Schaerbeek morts pour la patrie dans l'ancien cimetière communal

Collection Belfius Banque-Académie royale de Belgique
© ARB - Urban.brussels

4. DEPUIS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

4.1. Un nouveau regard sur la mort

Entre la fin des années 1940 et le milieu des années 1970, neuf communes bruxelloises ouvrent un nouveau cimetière. Leurs dimensions sont imposantes car suite à une forte croissance démographique, les anciens cimetières étaient à nouveau saturés. Ils sont en outre éloignés du centre de la commune, l'urbanisation s'est logiquement poursuivie, il fallait trouver de la place ailleurs. Forest, Schaerbeek, Anderlecht et Etterbeek font le choix de fermer le cimetière qui l'a précédé. Evere, Berchem-Sainte-Agathe, Woluwe-Saint-Lambert et Uccle le maintiennent, mais on n'y enterre plus que dans les caveaux existants. Woluwe-Saint-Pierre quant à elle, conserve ses deux cimetières en parallèle[74].

Peu à peu, les mentalités changent. Le décès se produit plus souvent à l'hôpital, la chambre mortuaire autrefois installée à la maison prend place au funérarium[75], la dépouille est prise en charge par les pompes funèbres : on commence à tenir la mort loin de soi et cela se reflète aussi dans les cimetières. La population investit moins dans une tombe luxueuse (ou n'en a tout simplement pas les moyens). Le monument n'est plus là pour en imposer aux autres, il s'adresse aux proches. Aux symboles, statues et emblèmes funéraires, on préfère de petits objets personnels que l'on dépose sur la tombe. Les monuments funéraires sont plus sobres, se standardisent et finissent par se banaliser. La plupart des communes ayant limité la hauteur des stèles, plus rien ne dépasse, sauf dérogation[76]. On veut des nécropoles d'allure uniforme, aux parcelles bien ordonnées, faciles à entretenir et à gérer.

Tombes des années 1950 - Tombes actuelles Cim. de Laeken

4.2. La fin de la perpétuité

À la fin des années 1960, les cimetières sont saturés. Même si la crémation est autorisée depuis 1932, l'inhumation lui est toujours préférée ; agrandir ou déménager un cimetière est devenu trop onéreux, voire matériellement impossible. Pour pallier ce manque de place, la *loi du 20 juillet 1971* sur les funérailles et sépultures met fin aux concessions à perpétuité et limite leur durée à cinquante ans. La prolongation est cependant possible[77], les concessions qui ont été établies avant la loi peuvent être renouvelées sur demande, sans frais[78].

Deux mille vingt-et-un a donc été une année charnière : cinquante ans après la loi de 1971, les anciennes concessions à perpétuité sont toutes arrivées à leur terme. Les communes sont à présent chargées de contacter leurs ayant droits ; ces recherches se limitent cependant à l'affichage d'un avis sur la tombe et à l'envoi d'un avis à leur dernière adresse connue[79]. Si aucun proche ou association ne réclame la prolongation de la concession, la sépulture devient propriété de la commune.

74 ☛ Partie 1. Chronologie des cimetières communaux de la Région bruxelloise à partir du 19e siècle
75 SCHEPENS, pp. 27-28
76 ☛ Partie 5.1. La sépulture - Sous le sol
77 LÉGISLATION - 20/07/1971, article 7
78 Ibid., article 9
79 Ibid., article 3

4.3. Et tu redeviendras poussière… le succès de la crémation

Mais après 1971, un phénomène auquel on ne s'attendait pas a peu à peu freiné la croissance du nombre d'inhumations : le succès de la crémation.

Le plaidoyer pour la crémation trouve son origine au 19e siècle chez les libres-penseurs, plus particulièrement au sein de la franc-maçonnerie. Ce n'est pourtant qu'en 1932 que ses partisans obtiennent gain de cause, la première incinération de Belgique a lieu au crématorium d'Uccle en 1933[80-81]. La loi mentionne que l'urne dans laquelle sont conservées les cendres doit être inhumée dans un cimetière[82]. La pratique ne devient pas courante pour autant, l'Église est à l'époque résolument opposée au principe. En 1963, elle donne enfin son feu vert à ses fidèles sous la forme d'un décret approuvé par le pape Paul VI[83]. En 1971, la *loi sur les funérailles et les sépultures* autorise la dispersion des cendres dans son article 24. Six ans plus tard, les columbariums et les pelouses de dispersion deviennent une obligation légale au sein de chaque cimetière.
En 2015, à l'échelle de la Belgique, la crémation totalisait 57 % des décès. En 2021, ce chiffre est passé à 65%[84]. On enterre de moins en moins.

4.4. De nouveaux défis

Que vont devenir les tombes rétrocédées qui n'ont plus été entretenues depuis longtemps et dont certaines sont très anciennes ? En principe, si elles l'estiment nécessaire, les communes sont en droit d'exhumer les corps et d'évacuer les monuments. Mais elles n'ont plus forcément besoin de place. Et surtout, au fil du temps, ces sépultures sont devenues un patrimoine à préserver pour ses qualités esthétiques, historiques, sociales ou techniques. Or les communes ne bénéficient pas des moyens nécessaires à leur entretien ou à leur restauration. Plusieurs d'entre elles ont entamé un inventaire des sépultures remarquables pour déterminer lesquelles protéger en priorité. En Wallonie, cet inventaire est même devenu une obligation légale. Par ailleurs, certaines tombes, voire des parties entières de cimetières, ont déjà été classées. Mais cela suffit-il à empêcher leur dégradation ?

Lorsqu'en 1971, on a limité la durée des concessions à cinquante ans pour parer au manque de place dans les cimetières, personne n'avait anticipé l'impact du succès de la crémation. Aujourd'hui, la plupart disposent de pelouses vides qui doivent être entretenues ; de sources de revenus, les cimetières sont devenus des charges financières. Les communes doivent faire face à de nouveaux défis que l'on n'aurait pu imaginer dans les années 1970.

▶ Comment protéger le riche patrimoine funéraire dont elles sont devenues propriétaires et le conserver pour les générations futures ?

▶ Que faire de ces grands espaces verts disponibles ? Y ouvrir des parcelles confessionnelles[85] ? les valoriser en tant que parcs ? les laisser respirer pour y faire revenir la biodiversité[86] ?

80 NOTERMAN, pp. 33 et 39 ; SCHEPENS, p. 31
81 En France, le premier crématorium est construit en 1889, in : FAURE, 2007, p. 185
82 VANDERVELDE, p. 36
83 Décret du Saint Office du 5 juillet 1963, in : VANDERVELDE, p. 35
84 Pour les chiffres de crémation, voir : NEOMANSIO
85 ☛ Partie 7. Religions et convictions philosophiques dans les cimetières bruxellois
86 ☛ Partie 4. La végétation dans les cimetières

CHRONOLOGIE DES CIMETIÈRES DE LA RÉGION BRUXELLOISE À PARTIR DU 19E SIÈCLE

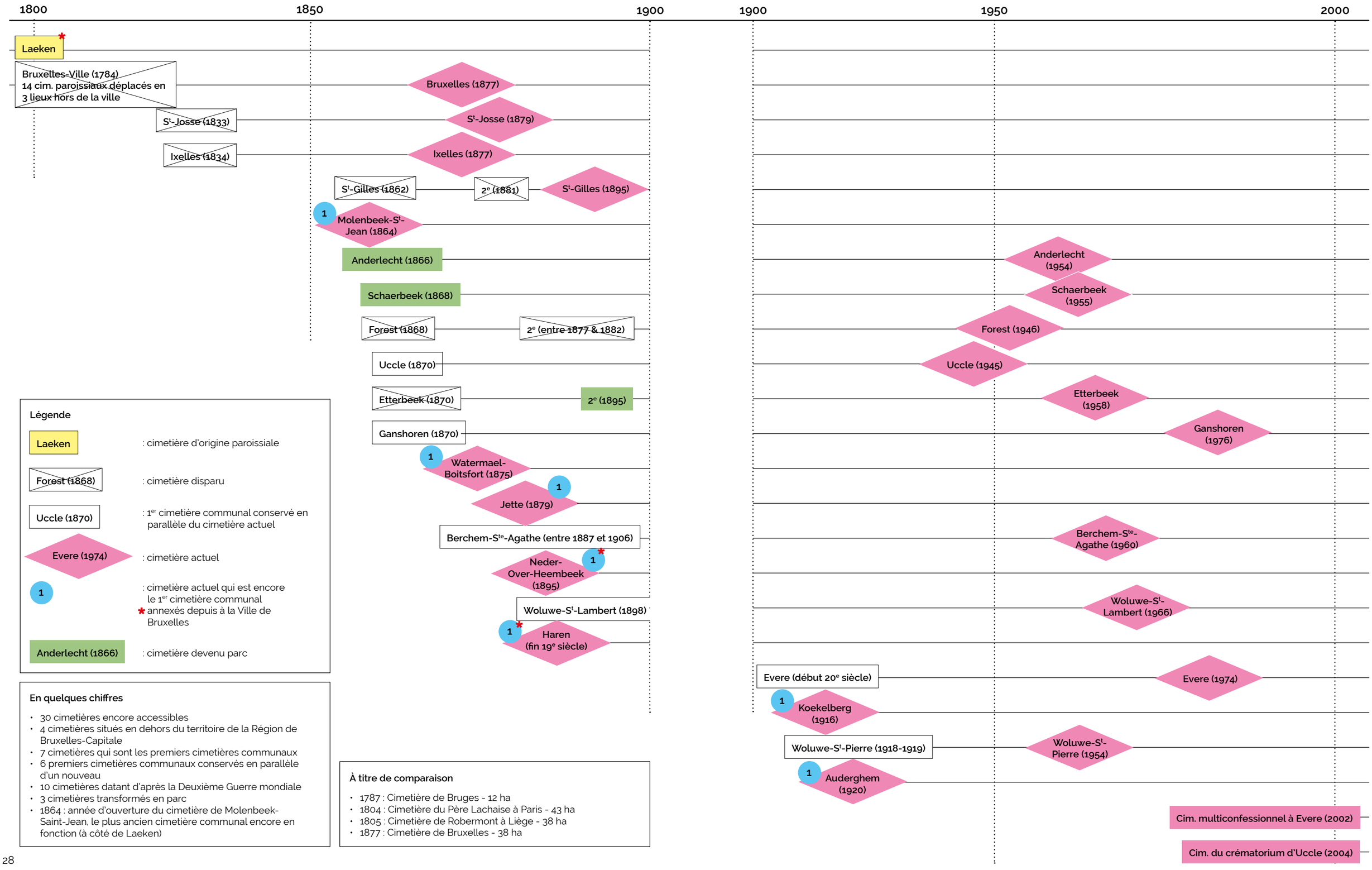

Légende

- Laeken : cimetière d'origine paroissiale
- ~~Forest (1868)~~ : cimetière disparu
- Uccle (1870) : 1er cimetière communal conservé en parallèle du cimetière actuel
- Evere (1974) : cimetière actuel
- 1 : cimetière actuel qui est encore le 1er cimetière communal
- * annexés depuis à la Ville de Bruxelles
- Anderlecht (1866) : cimetière devenu parc

En quelques chiffres

- 30 cimetières encore accessibles
- 4 cimetières situés en dehors du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale
- 7 cimetières qui sont les premiers cimetières communaux
- 6 premiers cimetières communaux conservés en parallèle d'un nouveau
- 10 cimetières datant d'après la Deuxième Guerre mondiale
- 3 cimetières transformés en parc
- 1864 : année d'ouverture du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean, le plus ancien cimetière communal encore en fonction (à côté de Laeken)

À titre de comparaison

- 1787 : Cimetière de Bruges - 12 ha
- 1804 : Cimetière du Père Lachaise à Paris - 43 ha
- 1805 : Cimetière de Robermont à Liège - 38 ha
- 1877 : Cimetière de Bruxelles - 38 ha

Entrée du cimetière de Forest

PARTIE 2
LE CIMETIÈRE DANS SON ENVIRONNEMENT

Où se situe le cimetière dans la ville ? Quels critères ont déterminé son emplacement ?

Comment lui a-t-on trouvé de la place ? Comment son environnement s'est-il peu à peu transformé ?

Se montre-t-il ou se cache-t-il ? Son entrée attire-t-elle l'attention ? Comment s'y est-on pris pour la mettre en évidence ?

Si la Région bruxelloise compte aujourd'hui 30 cimetières[1], son territoire en a connu bien davantage au fil de son histoire. Entre les cimetières médiévaux situés autour des églises, les cimetières ouverts au 19e siècle et ceux du 20e siècle aménagés en périphérie, la Région en a compté plus d'une septantaine. À partir du 19e siècle, à chaque fois qu'un nouveau cimetière s'est créé, s'est posé le problème de son emplacement, dicté par des considérations hygiénistes, mais avant tout logistiques : il fallait lui trouver de la place sur un territoire en constante urbanisation.

Aménager ces cimetières signifiait les intégrer à leur environnement, mais dans la plupart des cas, c'est bien celui-ci qui s'est transformé pour accueillir cette fonction si particulière. Dans la mesure où le cimetière est un monde à part au sein de la ville, il fallait envisager ses limites : son enceinte devait-elle l'isoler ou l'intégrer ? Il était aussi primordial de réfléchir à son entrée principale : devait-elle mettre en valeur l'accès à cet autre monde ? l'annoncer de manière symbolique ? ou au contraire, se fondre dans le décor ?

TABLE DES MATIÈRES

1. LA LOCALISATION DU CIMETIÈRE - À LA RECHERCHE D'UN TERRAIN IDÉAL
La topographie et la nature des sols • La disponibilité et le prix des terrains
ENCADRÉ 1 - DES CIMETIÈRES EN PLEINE CAMPAGNE

2. L'ESPACE DEVANT L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE
Quand tout est à créer • Quand le cimetière est aménagé le long d'une voie existante • Les commerces liés au cimetière

3. L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE
Avant la Deuxième Guerre mondiale • Après la Deuxième Guerre mondiale
ENCADRÉ 2 - L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE DE SAINT-GILLES

4. L'ENCEINTE DU CIMETIÈRE
Avant la Deuxième Guerre mondiale • Après la Deuxième Guerre mondiale

[1] ☛ Partie 1. Chronologie des cimetières de la Région bruxelloise à partir du 19e siècle

1. LA LOCALISATION DU CIMETIÈRE - À LA RECHERCHE D'UN TERRAIN IDÉAL

Concevoir un cimetière commence par lui trouver un terrain. On constate que dès le 19e siècle, les communes se sont orientées vers les mêmes principaux critères de sélection : la topographie, la nature du sol, la disponibilité et le prix du terrain.

1.1. La topographie et la nature des sols

Il faut parfois mériter sa visite au cimetière. Avant de gagner son entrée, vous aurez peut-être remonté une rue et fourni un certain effort physique. Cette configuration découle de l'article 3 du décret napoléonien de 1804 qui a réglementé l'organisation des cimetières en Belgique jusqu'en 1971. Celui-ci stipule que *les terrains les plus élevés et exposés au nord seront choisis de préférence*[2]. La raison est dictée par la peur de la contamination de l'air par ce qu'on appelait à l'époque les « miasmes ». Pour éviter la propagation des maladies, les décideurs recherchent des sites bien ventilés, préférant la hauteur pour exposer le terrain aux vents.

Cette déclivité, aussi faible soit-elle, s'observe également à l'intérieur du cimetière. En vous promenant, vous remarquez que le terrain n'est pas tout à fait plat ; son relief est en pente, plus ou moins forte, continue ou vallonnée, parfois aussi aménagée en terrasses, sur plusieurs niveaux. Il est vite apparu indispensable de maintenir une faible pente dans les cimetières pour garantir le drainage des eaux de pluie et ce, afin d'assurer une décomposition rapide des corps.

Comme en témoigne ce compte-rendu d'une réunion du conseil communal de la ville de Bruxelles de 1874 lorsqu'il s'agit de déterminer l'emplacement du nouveau cimetière, la qualité du sol fait aussi l'objet d'une attention particulière : *les cadavres se conservent plus de cinquante ans dans l'argile compacte, tandis qu'ils se décomposent rapidement dans l'argile mêlée de sable*[3].

Relief en pente.
Cim. de Forest

Relief aménagé sur deux niveaux.
Cim. de Koekelberg

Même s'il compte quelques couches argileuses, le sous-sol de la région bruxelloise est en grande partie composé de sable, ce qui le rend perméable[4]. Son relief vallonné offre par ailleurs de nombreuses possibilités d'installation en hauteur. Ces spécificités peuvent sembler idéales. Dans les faits cependant, les autorités communales eurent parfois des difficultés à trouver un terrain qui rencontrait tous ces critères, d'autant que les avis divergeaient quant au type de sol adéquat. Toujours à Bruxelles en 1874, le Bourgmestre Adolphe Max vante le terrain destiné à accueillir le nouveau cimetière de la Ville : *Alors je ne sais plus où nous pourrons enterrer les morts, si l'on ne peut choisir ni l'argile ni le sable. (Hilarité). Je le répète, vous ne trouverez nulle part un terrain meilleur que celui-là, placé sur une hauteur, loin des cours d'eau, des habitations, et dans la direction des vents qui soufflent 300 jours sur 365. Quant à la composition du sol, si elle n'est pas telle qu'elle décompose rapidement les cadavres, il suffira d'agrandir le cimetière*[5].

Saint-Gilles fut, par exemple, confrontée au problème de la nature du sol de son deuxième cimetière communal qu'il fallut déménager quatorze ans à peine après son ouverture[6]. Il avait été installé sur une nappe aquifère et sur un sol argileux ; il était donc difficile de creuser des fosses, les corps ne se décomposaient pas suffisamment vite[7]. Le problème se pose encore aujourd'hui au cimetière de Ganshoren où il n'est pas possible d'aménager des caveaux car le terrain est trop humide[8].

[2] LÉGISLATION - 12/06/1804 - 23 prairial an XII
[3] BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES - 04/05/1874 - p. 348
[4] GUILLAUME et MEGANCK, 2009, p. 98
[5] BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES - 04/05/1874 - p. 349
[6] VERHOFSTADT, p. 63 - Le premier cimetière date de 1881 ; le deuxième de 1895.
[7] DEJEMEPPE, p. 4
[8] BRUXELLES-ENVIRONNEMENT, 2007, p. 1

1.2. La disponibilité et le prix des terrains

L'histoire de nos cimetières est liée au besoin croissant de place ; plus les communes s'urbanisaient, plus leur cimetière devait s'agrandir. La plupart des premiers cimetières communaux ont par conséquent été ouverts dans des zones encore vierges de toute construction, là où l'espace était suffisant pour un cimetière plus étendu que le précédent et où l'on pouvait envisager son extension. Le prix était aussi un argument de choix : dans les endroits où il y a beaucoup de terrains disponibles, ils sont moins chers.

Un grand nombre de cimetières ont donc été aménagés en pleine campagne. Dans ce cas, tout devait être créé, tant le cimetière que ses voies d'accès. L'exemple le plus emblématique est celui du cimetière de Bruxelles (sur le territoire d'Evere), que l'on relia à la chaussée de Louvain par la nouvelle *avenue du Cimetière (de Bruxelles)*. Trouver un terrain suffisamment grand n'était cependant pas chose aisée, plus le territoire de la région s'urbanisait, moins il y avait d'espace disponible, et la problématique allait s'accentuer dans le courant du 20e siècle. Ainsi, lorsqu'il fallut déménager le cimetière de Schaerbeek à la fin des années 1920, les autorités communales durent racheter des terres à plus de deux cent propriétaires différents pour constituer les 35 ha nécessaires. Cela prit plus de trente ans car les terrains acquis furent à leur tour expropriés par le Ministère de la Défense pour agrandir l'aérodrome de Bruxelles-Haren. Ils ne furent récupérés qu'au terme de longues démarches et le nouveau cimetière ne fut inauguré qu'en 1954[9]...

[9] VERSCHAEREN, pp. 25-29

ENCADRÉ 1 - DES CIMETIÈRES EN PLEINE CAMPAGNE

Aujourd'hui, alors que la ville a le plus souvent rattrapé la campagne, on a tendance à oublier qu'à l'époque de l'ouverture du cimetière, il fallait parfois traverser des zones agricoles pour le rejoindre. Ainsi, la carte et la photo aérienne ci-dessous présentent le même territoire à cinquante années d'intervalle. On peut y observer les déménagements de différents cimetières et ce, en plusieurs étapes. Que racontent-elles ?

a. Carte de 1880

Cinq cimetières apparaissent sur cette carte. Deux sont liés à la commune de Saint-Josse-ten-Noode, deux à celle de Schaerbeek ; un seul concerne Bruxelles (sur le territoire d'Evere).

Les cimetières de Saint-Josse-ten-Noode

Les deux cimetières qui apparaissent sur la carte (en vert) sont le premier et le deuxième cimetière communal de Saint-Josse. Ce n'est pas étonnant de les voir tous deux : la carte est dressée en 1880, un an à peine après l'ouverture du deuxième ; et un cimetière ne disparaît pas en quelques mois. De cette double présence, on peut dresser quelques constatations :

- Le 2e cimetière communal s'est éloigné du noyau villageois ; il a quitté sa commune pour s'installer sur le territoire de Schaerbeek, le long de la chaussée de Louvain où se situe alors son entrée[10].
- Sa superficie a plus que doublé par rapport au premier.

Les cimetières de Schaerbeek

À Schaerbeek, le cimetière autour de l'église Saint-Servais est encore visible, même s'il est désaffecté. Le premier cimetière communal est ouvert depuis 1868.

- Le cimetière communal est plus grand[11] que celui autour de l'église ; il a pris de l'altitude en déménageant de la vallée Josaphat vers le plateau Terdelt.
- Il est aménagé légèrement en retrait de la chaussée de Haecht à laquelle il est relié par une allée.

Le cimetière de Bruxelles à Evere

Ouvert en 1877, le cimetière de Bruxelles est situé à Evere, en pleine campagne, au milieu de terres agricoles. Au départ de l'ancienne chaussée de Louvain, on a créé une nouvelle route pour y accéder : l'avenue du Cimetière (de Bruxelles). Longue de 550 m, elle est rectiligne et croise quelques chemins existants.

- Comme le montrent les courbes de niveau, le cimetière est situé en hauteur (à 70 m d'altitude).
- Pour accéder au cimetière au départ de la ville de Bruxelles (dont sont originaires la plupart des familles concernées), il faut traverser plus d'espaces ruraux que de quartiers urbanisés (voyez les flèches rouges). Un tram à vapeur a d'ailleurs été prévu à cet effet[12]. On sait qu'en 1907, il s'arrête aux portes mêmes du cimetière[13].

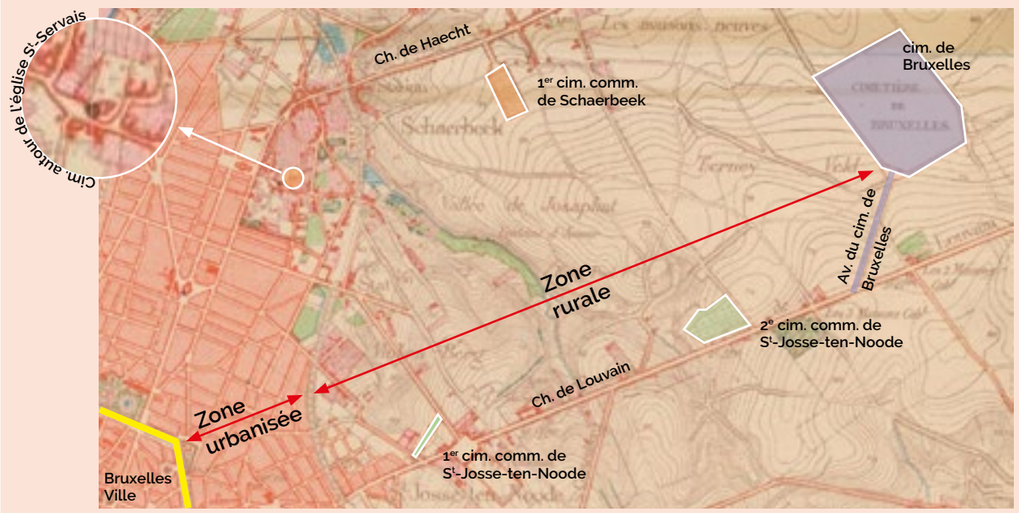

Institut cartographique militaire © NGI-IGN

[10] L'entrée se situe aujourd'hui rue Henri Chomé.
[11] Il a, à vrai dire, déjà été agrandi depuis son ouverture ; sa superficie a été doublée, in : VERSCHAEREN, p. 7
[12] VANDERVELDE, 1991, p. 32
[13] LE PETIT BLEU DU MATIN, 02/11/1907

Partie 2. Le cimetière dans son environnement

b. Vue aérienne de 1930

Le cimetière de Saint-Josse-ten-Noode

- L'urbanisation est bien entamée autour du cimetière de Saint-Josse-ten-Noode, entouré de constructions sur trois de ses côtés.
- Le premier cimetière communal a complètement disparu ; son terrain est à présent urbanisé.

Le cimetière de Schaerbeek

- Le cimetière autour de l'église Saint-Servais n'apparaît plus, il a été supprimé définitivement lors de l'aménagement de l'avenue Louis Bertrand et de la démolition de l'église en 1905[14].
- Le cimetière communal s'est agrandi vers l'est et le sud. Il est à présent bordé au nord par la cité Terdelt. Au sud, entre lui et le quartier des Fleurs, il ne reste qu'une fine bande vierge qui sera bientôt urbanisée et qui empêchera toute extension. Cette situation aboutira bien des années plus tard, après moult projets, à la création d'un nouveau cimetière sur le territoire d'Evere.

Le cimetière de Bruxelles à Evere

- Soixante ans après son ouverture, même si le territoire de la Région s'est fortement urbanisé, le cimetière de Bruxelles est toujours situé en zone rurale, entouré par les champs.
- Sa superficie a augmenté, passant de 30 ha à 41 ha en 1889.
- L'avenue du Cimetière (de Bruxelles), seul axe d'importance dans le quartier, est urbanisée. En effet, le cimetière a attiré toute une série de commerces en lien avec sa fonction (entreprises de monuments funéraires, cabarets, horticulteurs, fleuristes...).

© Bruciel 1930-1935

[14] VERSCHAEREN , p. 7

2. L'ESPACE DEVANT L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE

Lors de la création d'un cimetière, deux situations se présentent : il est soit aménagé le long d'une voie existante, soit en plein champs. Dans ce cas, en plus du cimetière lui-même, il faudra également prévoir les voies d'accès.

2.1. Quand tout est à créer

Quand tout doit être planifié, on va naturellement placer une rue dans l'axe de l'entrée. Le visiteur ne peut dès lors se tromper ; il sait où il va, il a le temps de se préparer « psychologiquement ». Le cortège funèbre peut avancer avec le cimetière en constante ligne de mire. Le corbillard peut aisément pénétrer dans le cimetière. Symbolique et pratique.

À S[t]-Josse-ten-Noode[15], Anderlecht (anc. et nouv. cim.), Bruxelles, S[t]-Gilles, Ganshoren (anc. cim.) et Woluwe-S[t]-Lambert (anc. cim.)

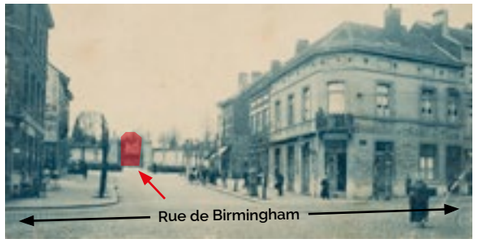

Anc. cim. d'Anderlecht (actuel parc forestier) - Collection Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB – Urban.brussels

- L'aménagement de cette nouvelle voirie participe à la mise en valeur de l'entrée du cimetière.

Des alignements d'arbres peuvent souligner l'axe pour diriger le regard.

Quadruple rangée de marronniers communs à Anderlecht - Av. du Soldat britannique

À Bruxelles, Anderlecht et S[t]-Gilles

Parfois, la rue s'élargit en une petite place, ce qui permet d'embrasser l'entrée d'un seul regard.

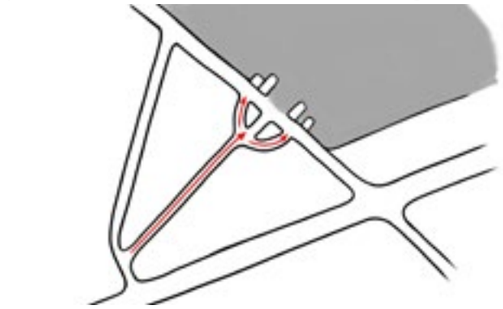

Cim. de S[t]-Josse-ten-Noode

À S[t]-Gilles, Ganshoren (anc. cim.), Woluwe-S[t]-Lambert (anc. cim.) et S[t] Josse-ten-Noode

- Pour relier davantage le cimetière à son environnement, le tracé de la rue qui mène au cimetière se prolonge parfois dans son enceinte.

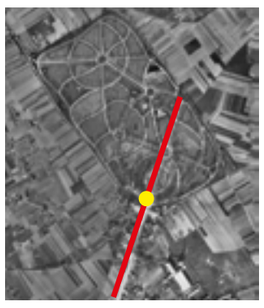

Cimetière de Bruxelles - 1930-1935 © Bruciel
À l'extérieur du cimetière, l'av. du Cimetière de Bruxelles ; à l'intérieur, la grande avenue.

Cimetière d'Anderlecht - 1961 © Bruciel
À l'extérieur du cimetière, l'av. du Soldat Britanique ; à l'intérieur, l'avenue centrale.

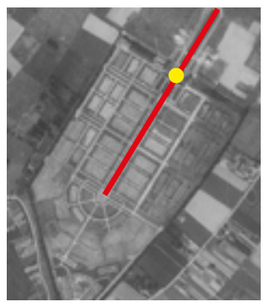

Entrée du cimetière

À Anderlecht, Bruxelles, mais aussi à Ganshoren (anc. cim.), Evere (anc. cim.)

[15] L'entrée initiale était située le long de la chaussée de Louvain, elle est déplacée dans l'axe de l'avenue Fortin à la fin du 19e siècle ou au début du 20e siècle (les pavillons datent en tout cas de 1902).

- Lorsque des rues sont créées en même temps que le cimetière, il faut leur donner un nom. Celui-ci est souvent révélateur. Certains évoquent l'atmosphère du lieu (avenue du Silence), d'autres parlent du monde d'après (avenue de l'Éternité, place ou rue du Repos, avenue du Dernier Repos), de ceux qui restent (rue du Souvenir). D'autres enfin font plus simplement référence au lieu lui-même (avenue ou allée du Cimetière, avenue du Cimetière de Bruxelles, avenue Champs de Repos).

2.2. Quand le cimetière est aménagé le long d'une voie existante

Souvent cependant, le cimetière est aménagé le long d'une route préexistante ; on ne le découvre que lorsqu'on arrive à sa hauteur.

À Watermael-Boitsfort, Berchem-S[te]-Agathe (anc. cim.), Molenbeek-S[t]-Jean, S[t]-Josse-ten-Noode, Uccle (Dieweg)..

Cim. de Watermael-Boitsfort © Google streetview

Anc. cim. de Berchem- S[te]-Agathe © Google streetview

Pour pallier ce manque de visibilité, une solution consiste à placer le cimetière en recul par rapport à la voirie. L'espace ainsi libéré est traversé par une allée centrale qui guide le visiteur ; son aménagement comprend des parterres, mais aussi dans certains cas un parking. Cette solution n'est bien sûr possible que lorsqu'on bénéficie d'un terrain suffisamment grand, puisque cet espace réduit d'autant celui du cimetière.

À Molenbeek-S[t]-Jean, Berchem-S[te]-Agathe (nouv. cim.), Koekelberg

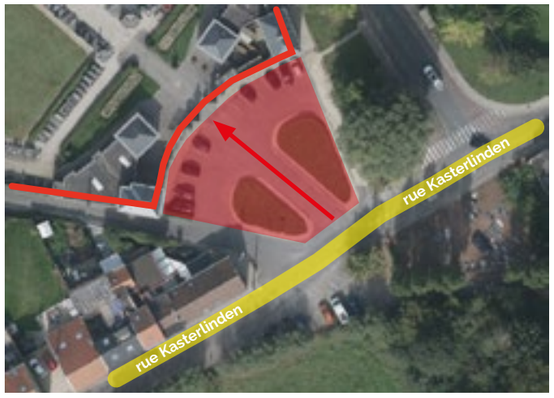

À Koekelberg, le cimetière (délimité par son mur) se situe en retrait par rapport à la rue Kasterlinden
© Bruciel – "dernière" (consulté en juin 2022)

2.3. Les commerces liés au cimetière

Les commerces situés aux abords de l'entrée du cimetière révèlent souvent sa présence.

Très logiquement, c'est là que se sont installés les marbriers, entreprises de monuments funéraires et autres sculpteurs. Si aujourd'hui leur présence se limite souvent à une salle d'exposition, autrefois, les ateliers, les machines et les dalles de pierre brute occupaient souvent plusieurs bâtiments.

Les Entreprises Latour, installées encore aujourd'hui le long de l'avenue du Cimetière de Bruxelles.
Av. du Cimetière de Bruxelles, Evere

Ateliers de l'entreprise Cordemans, autrefois installés de part et d'autre de l'entrée du cimetière de Saint-Josse-ten-Noode.
Cim. de S[t]-Josse-ten-Noode - Ancienne entrée située le long de la chaussée de Louvain.
Collection Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB – Urban.brussels

Des tavernes et cafés offrent l'opportunité aux proches de se retrouver après un enterrement ou lors de la fête des morts. Dès le 19[e] siècle, les cabarets diversifient leurs activités en fonction du cimetière. À Schaerbeek, rue du Cimetière, on trouve en 1890 les enseignes suivantes : « cabaret et articles funéraires », « jardinier et cabaretier », « café-restaurant, articles et monuments funéraires »[16].

Quant au fleuriste, il permet d'apporter la marque de ses pensées sur la tombe du défunt. Dès le 19[e] siècle, des jardiniers-horticulteurs s'établissent à proximité des cimetières. Lors de la fête des morts, des marchands ambulants vendent des fleurs en bouquets, en couronnes ou en pot ; les premiers fleuristes tels que nous les connaissons aujourd'hui s'installent « rue du Cimetière de Bruxelles » ou « avenue de l'Éternité » à partir des années 1930.

Taverne *Aux flambeaux* (démoli) et café *Le Silence* situés à chacune des extrémités de l'avenue du Silence, où se trouve le cimetière de S[t]-Gilles

Entreprise funéraire et cafés dans l'avenue du Soldat britannique à Anderlecht (un fleuriste est installé de l'autre côté de la rue)

[16] ALMANACH DE LA VILLE DE BRUXELLES

3. L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE

L'entrée désigne bien plus que l'ouverture par laquelle piétons et véhicules accèdent au cimetière. Elle est constituée d'une série d'éléments (grilles, piliers, pavillons…) que l'on retrouve de cimetière en cimetière. C'est en jouant avec leurs dimensions, leur organisation et leurs matériaux que l'architecte donne à ce point d'accès une forme spécifique qui attire le regard et lui confère le caractère qui convient à un cimetière : solennité, monumentalité, prestige ou même parfois, simplicité. Voyons comment.

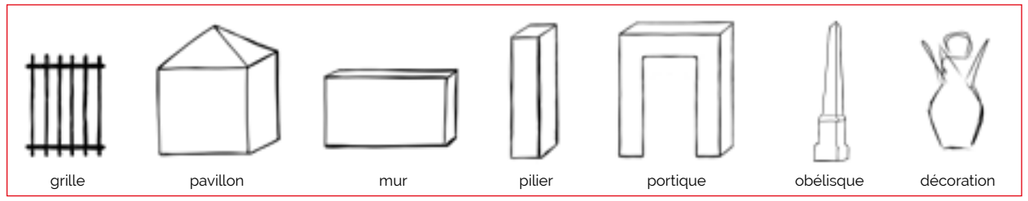

3.1. Avant la Deuxième Guerre mondiale

Dans les cimetières anciens, quelles que soient son allure et sa complexité, l'aménagement de l'entrée vise à attirer le regard vers son centre.

3.1.1. La composition

Dans tous les cas, l'ouverture occupe le centre du portail qui s'organise de manière symétrique. Le visiteur n'a aucune question à se poser sur la direction à prendre. Cette composition est claire et rassurante[17]. Cette symétrie peut être mise en évidence de différentes manières.

Cim. de Jette

- L'axe est matérialisé par un haut pilier central, comme à Saint-Gilles (c'est le seul exemple).

cim. de S[t]-Gilles

- La hauteur dégressive des pavillons et portiques crée une composition en entonnoir.

Cim. de S[t]-Josse-ten-Noode

- À l'inverse, des piliers de hauteur progressive créent une composition pyramidale.

Anc. cim. d'Evere

- La répétition d'éléments de plus en plus hauts accentue la composition pyramidale. Dans l'exemple ci-dessous, ils donnent du rythme à l'entrée et créent un effet dynamique.

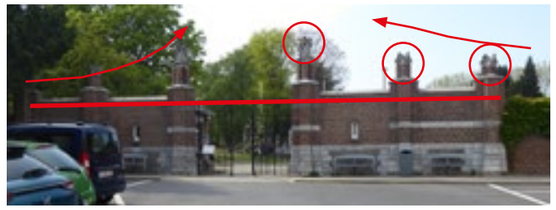

Anc. cim. de Woluwe-S[t]-Lambert

[17] La seule exception à notre connaissance est l'ancienne entrée du cimetière de Saint-Josse-ten-Noode, sur la chaussée de Louvain, bordée de deux pavillons de styles différents.

3.1.2. Le jeu des pleins et des vides

L'alternance de bâtiments ou de murs (pleins) et de grilles ou de portes (vides) donne elle aussi un certain rythme au portail d'entrée. Ces éléments laissent deviner une part plus ou moins importante de l'intérieur du cimetière.

Cim. de St-Josse-ten-Noode

3.1.3. Le plan au sol

Le plan de l'entrée ne suit pas toujours un axe rectiligne. Dans quelques cas, celle-ci a été aménagée en creux, une fois encore pour guider le regard du visiteur et l'inviter à entrer. Lorsque le cimetière est situé en bord de route, c'est aussi une manière de créer du recul pour assurer une vue d'ensemble et faciliter son accès.

un plan cintré

un plan en décrochements

Anc. cim. d'Anderlecht (Parc Forestier)
Mais aussi à Haren, Koekelberg, Auderghem

Cim. de Woluwe-St-Pierre

3.1.4. Le style

En fonction de l'époque, des goûts, de l'importance et des moyens de la commune, les architectes ont donné aux entrées des cimetières des styles distincts. La plupart ne sont pas novateurs : la fonction du lieu invite à la tradition, à une certaine sobriété et à l'usage rassurant d'un vocabulaire familier.

Un style inspiré de l'Antiquité, la référence universelle

Cim. d'Ixelles (1877) - Collection Belfius Banque - Académie royale de Belgique © ARB – Urban.brussels

Vocabulaire classique antique

• fronton

• chapiteau

• modillons

Influence

Temple romain

Cim. de Bruxelles (1877) - Collection Belfius Banque - Académie royale de Belgique © ARB – Urban.brussels

À Ixelles, Bruxelles, St-Gilles (1895), mais aussi à Watermael-Boitsfort (1875) dans une version extrêmement sobre qui convient à ce petit cimetière de campagne.

• acrotère

Influence

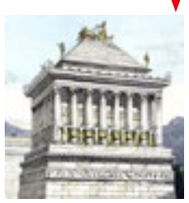

Mausolée d'Halicarnasse, 4e s. ACN

Un style inspiré du Moyen Âge

Anc. cim. de Woluwe- St-Lambert (1898)

À Woluwe-St-Lambert (anc. cim.), mais aussi à Jette (1879) et Haren (fin 19e siècle)

Vocabulaire gothique

• pinacle composé de formes trilobées

• formes triangulaires

• contrefort

• Matériaux traditionnels : bandeaux de pierre sur fond de briques

Influence

Collégiale Saints-Pierre-et-Guidon (11e-16e s.) - Anderlecht

Un style inspiré de l'architecture française du 17e siècle

Anc. cim. de Woluwe- St-Pierre (1918-1919)

Vocabulaire classique français

• toiture mansardée

• œil de bœuf

Influence

Pavillon de chasse de Louis XIII - vers 1630

L'Art nouveau géométrique

Il existe un seul exemple d'entrée art nouveau à Bruxelles, celle du cimetière de Saint-Josse-ten-Noode créée en 1902 par l'architecte Léon Govaerts.

Cim. de St-Josse-ten-Noode (1902)

• formes géométrisées enchâssées l'une dans l'autre

• lignes superposées

• fleurs réduites à quelques traits

• lignes d'épaisseur variable

• angles adoucis par de légères courbes

3.1.5. Le décor

Outre un décor lié au style, l'entrée de certains cimetières porte des ornements symboliques qui annoncent la fonction du lieu.

L'urne drapée : cendres et linceul

Cim. de Molenbeek- St-Jean

La flamme éternelle : souvenir éternel

Anc. cim. de Woluwe- St-Pierre

La palme et la couronne : victoire sur la mort

Cim. de Bruxelles

Cim. de St-Gilles

Le pavot : sommeil éternel

Anc. cim. d'Anderlecht (parc forestier)

3.2. Après la Deuxième Guerre mondiale

À Bruxelles, dix cimetières sont créés après la Deuxième Guerre mondiale[18]. Pour cinq d'entre eux, l'entrée demeure importante, l'architecture s'adapte à son environnement et montre une recherche esthétique propre à son époque.

À Uccle (Verrewinkel) (1945), Forest (1946), Anderlecht (1954), Etterbeek (1958) et Berchem-Ste-Agathe (1960)

3.2.1. Le style de l'entrée

L'architecture de l'entrée du cimetière demeure influencée par la tradition, mais s'inspire cette fois d'autres époques du passé. Elle adopte parfois aussi les codes de l'architecture rurale. Cette référence est sans doute liée à la localisation de ces nouveaux cimetières, bien souvent situés hors de leur territoire communal, dans des zones peu urbanisées.

Cim. de Forest (1946)

<u>Vocabulaire des maisons rurales</u>

- bâtiments bas
- toiture
  - en chaume
  - constituée de nombreux pans
  - occupant une grande partie du bâtiment

Influence

Bruegel l'Ancien,
Le Dénombrement de Bethléem, 1566 (détail)
© Google Art&Culture

Cim. de Berchem-Ste-Agathe (1960)

<u>Vocabulaire d'une ferme-château du 17e siècle</u>

- toiture à coyaux
- clocheton
- brique et pierre apparents

Influence

Porche de la ferme d'Awans

À Berchem-Ste-Agathe, mais aussi à l'entrée de l'extension du cimetière de Watermael-Boitsfort

[18] Partie 1. Chronologie des cimetières de la Région bruxelloise à partir du 19e siècle

3.2.2. Le décor de l'entrée

Après la Deuxième Guerre mondiale, seuls trois cimetières présentent encore un décor symbolique. Une flamme éternelle aux lignes stylisées orne la grille à Uccle (Verrewinkel). À Etterbeek, un personnage féminin porte un sablier, allégorie du temps qui passe et de la finitude de la vie.

Cim. d'Uccle (Verrewinkel) (1945)

Pavillon d'accueil - Cim. d'Etterbeek (1958)

À Anderlecht, le programme sculpté prend même une ampleur inédite. Le sujet quitte ici la sphère strictement funéraire. Il exalte des valeurs telles que la famille, le travail, la solidarité ; nous sommes bien dans le monde des vivants. Un personnage féminin vient fermer le cortège : avec son sablier et son bandeau, la mort vient rappeler que le temps est compté et qu'elle ne fera pas de distinction entre les citoyens.

Bas-relief sous la corniche du pavillon de droite (sc. Firmin Vandewoude) - Cim. d'Anderlecht

Dans les autres cimetières de l'après-guerre, l'entrée se fait plus neutre. À une époque où la société commence à tenir la mort loin d'elle, elle n'a plus pour vocation symbolique de marquer la fonction du lieu. Le visiteur pénètre dans le cimetière par une grille qui ne se distingue pas de celle d'une infrastructure collective. Elle est avant tout fonctionnelle, destinée à faciliter l'accès aux automobiles. L'attention se porte ailleurs, dans l'aménagement des allées, des pelouses et de locaux fonctionnels[19].

À Schaerbeek (1955), Evere (1974) et Woluwe-St-Lambert (1974)

Dans tous ces nouveaux cimetières, l'entrée fait office de parking (devant ou parfois même à l'intérieur de son enceinte). La voiture fait désormais partie du quotidien, elle est intégrée dans le plan et l'aménagement du cimetière.

[19] Partie 3. Encadré 4 - Les bâtiments du cimetière

ENCADRÉ 2 - L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE DE SAINT-GILLES

Col. Belfius Banque-Académie royale de Belgique
© ARB - Urban.brussels

Dans l'axe de la rue
La longue avenue du Silence relie la chaussée d'Alsemberg au cimetière dont l'entrée constitue le point de fuite.

Clairement délimitée
Deux pavillons encadrent et délimitent l'entrée.

Symétrique
L'axe de symétrie est matérialisé par un obélisque portant une pleureuse qui attire les regards.

Composition pyramidale
La statue, élément central, est située au point le plus haut de la composition ; elle constitue donc un point de repère.

Des matériaux nobles
Le choix de la pierre, bleue et blanche, plus chère que la brique, confère un côté prestigieux à cette entrée. Sur le reste du mur d'enceinte, un enduit remplace la pierre à moindre coût.

Jeu de pleins et de vides
L'entrée se distingue d'autant plus que l'obélisque est flanqué de grilles dont la transparence laisse voir le cimetière. Au sommet, la statue se détache sur le ciel.

Un décor symbolique
La statue, une pleurante agenouillée, porte un nom : *le silence de la tombe*.
Les lanternes qui encadrent l'entrée sont surmontées d'une flamme éternelle.

4. L'ENCEINTE DU CIMETIÈRE

Comme c'était déjà le cas au Moyen Âge, il est toujours important au 19e siècle de marquer la frontière entre le cimetière et le reste de la ville. Dans l'article 3 du décret napoléonien de 1804 (toujours lui), il est précisé que *les terrains […] seront clos de murs de deux mètres au moins d'élévation*[20]. Un mur suffisamment haut masque en effet la vue vers l'intérieur du cimetière et assure l'intimité nécessaire au recueillement. Plus prosaïquement, on peut ajouter qu'il masque également et surtout les activités des fossoyeurs. L'enceinte demeure symbolique : elle sépare le monde des vivants du monde des morts. Mais elle traduit aussi le fait que des règles spécifiques s'appliquent à l'intérieur : lorsque le cimetière est établi hors du territoire de la commune, l'enceinte marque la frontière entre les deux communes.

4.1. Avant la Deuxième Guerre mondiale

Avant la Deuxième Guerre mondiale, un mur ceint chaque cimetière. Les matériaux (pierre bleue, pierre calcaire blanche, brique) sont généralement ceux de l'entrée, mais ils sont mis en œuvre plus simplement : comme l'attention se porte avant tout sur l'accès, il n'y a pas de raison d'investir autant dans l'esthétique du mur d'enceinte. Au cimetière de Bruxelles par exemple, le mur de pierre au savant appareillage en chevrons qui borde l'entrée se transforme un peu plus loin en un mur de brique, bien moins coûteux.

À Laeken, si certaines parties sont construites en briques, d'autres en revanche sont constituées d'une grille en fer forgé reposant à certains endroits sur un soubassement en pierre. Le décret ne semble pas respecté… On peut imaginer que les grilles ont été aménagées pour maintenir un lien visuel entre le cimetière et la nouvelle église construite en dehors de son enceinte.

Au cimetière de Bruxelles

en bordure d'entrée…

… et plus loin

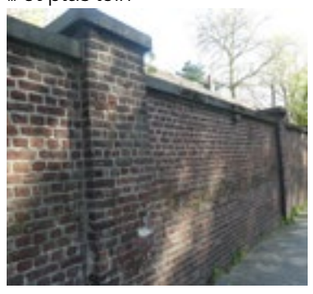

Au cimetière de Laeken

À proximité de la nouvelle église et de la crypte royale…

…et le long de la rue Léopold

[20] LÉGISLATION - 12/06/1804 - 23 prairial an XII.

4.2. Après la Deuxième Guerre mondiale

Les cimetières conçus dans la deuxième moitié du 20e siècle quant à eux ne sont pas encadrés par un mur. Celui de Forest est par exemple bordé par une ceinture d'arbres aux couleurs et hauteurs variées qui le font complètement disparaître : devant la limite du cimetière, on se croirait face à un bois ou une forêt. La plupart des autres cimetières de cette époque sont pourvus d'un grillage doublé par une haie dont les couleurs évoluent parfois au fil des saisons : cette clôture assure au contraire un lien visuel entre le cimetière et son environnement. Le faible coût d'un tel dispositif explique sans doute pourquoi on le privilégie aujourd'hui.

La haie basse permet, ici, à Uccle, une vue plongeante sur la vallée du Geleytsbeek - Cim. d'Uccle (Verrewinkel)

PISTES POUR OBSERVER LA TOPOGRAPHIE DU TERRAIN DU CIMETIÈRE

Sur place

→ Avez-vous grimpé une côte pour atteindre le cimetière ? Et à l'intérieur, est-il plus haut ou plus bas que son environnement ? A-t-on une vue sur les alentours ?
→ Comment la déclivité est-elle traitée dans le cimetière ? en pente douce ? raide ? continue ? en terrasses ?
→ Par temps de pluie, quel est l'avantage d'une telle configuration ?

En classe

Vous disposez d'un tableau interactif ? Projetez la *topographic-map de Bruxelles** sur laquelle l'altitude est matérialisée par des couleurs (un simple clic permet de connaître une altitude exacte à n'importe quel endroit).

→ Le cimetière se trouve-t-il à la même altitude que tout ce qui l'entoure ? Son terrain est-il plat ? Cliquez à plusieurs endroits sur sa superficie. Faites la recherche pour plusieurs cimetières.

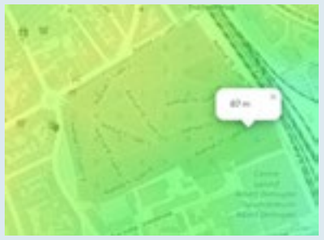

Le plus souvent, le cimetière est situé en hauteur par rapport à ce qui l'entoure sur au moins un de ses côtés, et son terrain connaît une certaine déclivité, parfois uniforme (le terrain suit une pente continue), souvent variable d'un endroit à l'autre du cimetière.

*fr-be.topographic-map.com - Bruxelles

PISTES POUR OBSERVER LA LOCALISATION DU CIMETIÈRE AU SEIN DE LA VILLE

Sur place

→ Pouvez-vous faire le tour du cimetière ? Est-il entouré par des maisons ? de la végétation ? Avez-vous l'impression d'être en ville ? à la campagne ?

En classe

Sur le site *Bruciel.brussels**, observez le cimetière en vue aérienne avec un certain recul.

→ Aujourd'hui, est-il isolé ? entouré d'habitations ? Est-il proche du centre de la commune ? Se situe-t-il sur son territoire ? Y a-t-il d'autres cimetières dans votre commune ? S'il y en a plusieurs, ont-ils tous la même taille ? Dépendent-ils tous de votre commune ?
→ Remontez le temps et comparez à la situation ancienne. Le cimetière était-il déjà là ? Cela dépend bien sûr de son année d'ouverture.**. Était-il isolé au milieu de champs ? ou déjà entouré de bâtiments ? Où se trouve la zone urbanisée la plus proche ? Est-elle reliée au cimetière par une rue ? Celle-ci est-elle occupée par des constructions ?

Le plus souvent, cet exercice permet de découvrir que le cimetière a été ouvert dans une zone peu urbanisée, mais que peu à peu, la ville l'a rattrapé, ce qui a poussé les autorités communales à en ouvrir un nouveau, plus éloigné encore.

* Bruciel.fr - L'aménagement du territoire et l'Urbanisme en Région de Bruxelles-Capitale : http://bruciel.brussels/#
Dans « Découvrez le site Bruciel », notez l'adresse d'un cimetière. Vous obtenez deux photographies aériennes en parallèle que vous pouvez comparer. À droite, la dernière photo en date, à gauche, vous pouvez remonter le temps : 2015 - 2012 - 2004 - 1996 - 1971 - 1953 - 1944 et (pour certaines commune) 1930/35.
Le site comprend également des photographies anciennes de certains cimetières.

** Cartes d'identité des cimetières, (☛ en fin de cahier).

PISTES POUR OBSERVER L'ESPACE DEVANT L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE

Observez avec vos élèves la rue et/ou l'espace devant l'entrée du cimetière à l'aide du tableau à cocher disponible sur notre site*.

→ Le cimetière se trouve-t-il sur un axe fréquenté ou en retrait par rapport à la circulation ?
→ Quel nom porte la rue qui mène au cimetière ? Est-elle parallèle ou perpendiculaire à l'entrée ? Permet-elle de voir le cimetière de loin ? Le cimetière apparaît-il d'un seul coup ou progressivement ? Laquelle de ces deux configurations met le mieux en évidence une entrée ?
→ La rue est-elle large ou étroite ? arborée ? y a-t-il des voitures ? de l'animation ?
→ Y a-t-il des commerces ? De quels types ? Quel nom portent-ils ? Ont-ils un lien avec le cimetière ? Cherchez bien. Parfois, d'anciens commerces disparus ont laissé une trace : une inscription sur un mur, un bâtiment muni de grandes portes, d'une vitrine, un espace bizarrement vide…
→ Et lorsqu'on s'approche, le tracé de la rue se prolonge-t-il à l'intérieur du cimetière ? A-t-on une vue sur ce qui se passe au loin dans le cimetière ?
→ Passe-t-on directement du trottoir à l'intérieur du cimetière ou y a-t-il une place ou un espace dégagé devant son entrée ? Cet espace vous semble-t-il accueillant ? impressionnant ? apaisant ? Y a-t-on prévu un aménagement pour le visiteur ? Peut-on se réunir ? s'asseoir ? se garer ?

* classedupatrimoine.brussels - Ressources pédagogiques - Bienvenue au cimetière

PISTES POUR OBSERVER L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE

Commencez par déterminer les limites de l'entrée du cimetière et observez-la avec vos élèves à l'aide du tableau à cocher disponible sur notre site*.

→ Quelle est votre première impression ? Est-elle… grande ? petite ? impressionnante ? remarquable ? discrète ? monumentale ? …
→ Qu'est-ce qui compose cette entrée ?

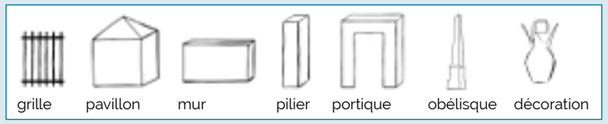

→ Sont-ils hauts ? bas ? grands ? petits ? ont-ils tous de la même hauteur ? sont-ils de plus en plus grands ? de plus en plus petits ?
→ Comment l'architecte a-t-il organisé ces éléments ? de manière symétrique ? asymétrique ?
→ Quelle forme peut-on dessiner autour de ces éléments ? un rectangle ? un triangle ? un triangle inversé ? Ces formes mettent-elles en valeur cette entrée ?
→ Au sol, suivent-ils une ligne droite ou concave ? cintrée ? en décrochements ? Pourquoi ce choix ?
→ Le passage est-il large ? Peut-il laisser entrer un piéton ? un véhicule ? Laisse-t-il voir ce qu'il y a à l'intérieur ?
→ Quelle est la source d'inspiration de l'architecture de cette entrée ? S'inspire-t-elle d'un temple antique ? d'une maison de campagne ?
→ Son décor laisse-t-il deviner sa fonction ?

* classedupatrimoine.brussels - Ressources pédagogiques - Bienvenue au cimetière

PISTES POUR OBSERVER LES LIMITES DU CIMETIÈRE

Engagez la discussion : à votre avis, à quoi sert de marquer la limite entre le cimetière et le reste du quartier ?
Observez avec vos élèves l'enceinte du cimetière à l'aide du tableau à cocher disponible sur notre site*.
Qu'est-ce qui l'entoure ? un mur ? une grille ancienne ? des arbres ? une haie ? un grillage moderne ?

→ Cette limite empêche-t-elle d'entrer ? Change-t-elle d'apparence avec les saisons ? Masque-t-elle la vue sur l'intérieur du cimetière ?

* classedupatrimoine.brussels - Ressources pédagogiques - Bienvenue au cimetière

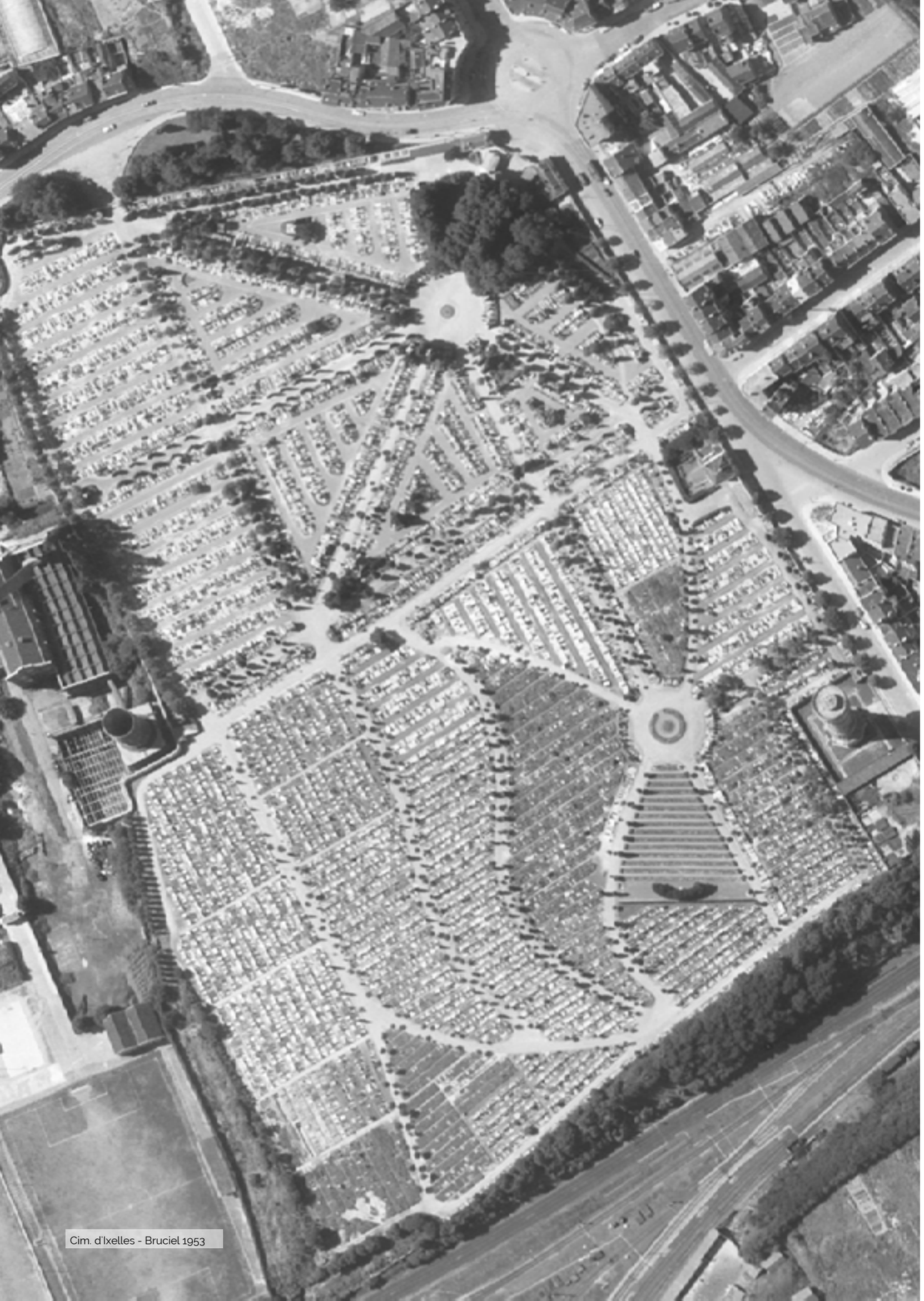

Cim. d'Ixelles - Bruciel 1953

PARTIE 3
LE PLAN DU CIMETIÈRE

Pourquoi certains cimetières sont-ils si petits et d'autres si grands ? Pourquoi certains ont-ils une forme qui semble plus compliquée que d'autres ?

Quels ingrédients composent le plan d'un cimetière ? Sa trame est-elle serrée ou aérée ? Pourquoi les allées qui le structurent portent-elles des noms différents ? Comment s'organisent-elles ? Pourquoi certaines sont-elles droites et d'autres courbes ? Pourquoi retrouve-t-on fréquemment des ronds-points au sein des cimetières ?

Le tracé des chemins influence-t-il l'emplacement des monuments funéraires ?

La conception d'un cimetière commence sur la table à dessin d'un architecte, lorsque celui-ci couche sur papier ses idées et esquisse le plan d'ensemble. Si ce travail prend en compte la topographie du terrain[1], il va surtout devoir répondre à la fonction si particulière d'un tel lieu et à ses multiples besoins. Or ceux-ci se sont transformés avec le temps au regard de l'histoire et de l'évolution de la société. La plupart des cimetières créés avant la Deuxième Guerre mondiale ont été agrandis et leur plan a été modifié, parfois à plusieurs reprises. Les cimetières aménagés ensuite ont été pensés de manière très différente.

Le plan d'un cimetière organise les espaces et leurs fonctions. Il peut mettre en évidence les sépultures ou au contraire les dissimuler ; leur accorder de la place ou les resserrer pour rentabiliser le terrain. Mais le plan n'envisage pas que l'emplacement des tombes, il dessine des chemins qui s'adressent avant tout aux usagers du cimetière en organisant la circulation. Certains ont été pensés pour guider les pas du visiteur à la manière d'une promenade, d'autres pour faciliter le déplacement des véhicules. Ses allées mènent aussi vers des monuments commémoratifs ou encore des bâtiments que l'on découvrira différemment selon leur tracé.

TABLE DES MATIÈRES

1. DE TOUTES LES TAILLES ET DE TOUTES LES FORMES
ENCADRÉ 1 - LE PLAN D'UN CIMETIÈRE, REFLET DE MULTIPLES AGRANDISSEMENTS - LE CAS DE LAEKEN

2. DES AXES POUR FORMER UNE TRAME
Une trame géométrique • Une trame souple • Une trame mixte

3. UNE HIÉRARCHIE D'AXES POUR DÉTERMINER DES ESPACES ET ORGANISER LA CIRCULATION
ENCADRÉ 2 - LA CIRCULATION DANS LE CIMETIÈRE AU FIL DU TEMPS

4. DIFFÉRENTS TYPES D'AXES POUR METTRE EN VALEUR DES SÉPULTURES
En bout de perspective • Le long d'un axe courbe • Autour ou au centre d'un rond-point • Au croisement d'axes ou dans un angle

5. UNE HIÉRARCHIE D'AXES POUR METTRE EN VALEUR LES MONUMENTS
ENCADRÉ 3 - LE CALVAIRE

6. VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION

7. DU PLAN AU PAYSAGE
ENCADRÉ 4 - LES BÂTIMENTS DU CIMETIÈRE

[1] Partie 2.1 La localisation du cimetière - À la recherche d'un terrain idéal

1. DE TOUTES LES TAILLES ET DE TOUTES LES FORMES

Si on compare les plans des cimetières bruxellois, on s'aperçoit que leurs dimensions et leurs formes sont très variées. Entre le cimetière de Bruxelles et l'ancien cimetière d'Evere, il y a par exemple une différence d'environ 36 hectares !

Pourquoi une telle disparité de tailles ?

Plus un territoire possède une population importante, plus son cimetière sera étendu, cela va de soi. En 1874, année de l'ouverture de son cimetière, la ville de Bruxelles rassemble plus de 150.000 habitants, alors qu'Evere est encore une petite commune rurale peu densifiée[2]. Mais la taille d'un cimetière est également liée au statut de sa commune : Bruxelles est à la fois le centre d'une agglomération et la capitale d'un pays, son cimetière est le plus grand de toute la région.

Si les dimensions de certains cimetières ont évolué proportionnellement à l'augmentation de la population de leur commune, certains sont demeurés petits et ce pour plusieurs raisons. Ceux de Haren et de Neder-Over-Heembeek, par exemple, n'ont pas eu besoin d'être agrandis. Depuis que ces deux communes ont été annexées à la Ville de Bruxelles en 1921, leurs habitants peuvent être également enterrés dans le cimetière principal de la ville, à Evere. D'autres cimetières n'ont tout simplement pas pu être agrandis, faute de place. Dans ce cas, un second, plus grand, a été ouvert.

Enfin, les cimetières créés après la Deuxième Guerre mondiale ont des dimensions imposantes (18 ha en moyenne) car ils ont été aménagés dans des zones périurbaines qui disposaient encore d'espace, à une époque où on pensait qu'ils allaient encore s'étendre. La loi de 1971 supprimant les concessions à perpétuité viendra mettre un terme à l'expansion des cimetières bruxellois.

Et la forme ?

Quant à la forme du cimetière, elle est le résultat de son histoire et de son évolution. La majorité des cimetières créés avant 1945 ont connu au moins un agrandissement ; les terrains mis bout à bout sont à l'origine de certaines formes, parfois irrégulières, qui ne semblent pas avoir été planifiées. C'est le cas du cimetière de Laeken.

Comparaison à échelle de quatre cimetières © Bruciel - 2020

Anc. cim. d'Evere : 2 ha

Cim de Laeken : 6,3 ha

Cim. de St-Josse -ten -Noode : 8 ha

Cim. de Bruxelles : 38 ha

[2] Evere compte 1377 habitants en 1846 et 6031 en 1910 (Evere, in : Wikipedia, consulté en juin 2023)

ENCADRÉ 1 - LA FORME D'UN CIMETIÈRE, REFLET DE MULTIPLES AGRANDISSEMENTS LE CAS DE LAEKEN

Au premier regard, le plan du cimetière de Laeken peut paraître compliqué. Il est en réalité le résultat d'une succession de transformations dont on peut déceler les grandes étapes en comparant les cartes historiques[3].

En 1777, le petit cimetière paroissial de Laeken situé autour de l'église du village s'étend sur environ la moitié d'1 ha.
Une partie du tracé arrondi de son **ancienne enceinte** se devine encore aujourd'hui dans l'alignement de certaines tombes, au sud du chœur de l'ancienne église.

Seul rescapé de l'ancienne entrée du 18e siècle ( ), un pilier qui, avec son jumeau disparu, encadrait autrefois le portail.

Carte de Ferraris © NGI-IGN

En 1832, le cimetière est agrandi au sud, le long d'un **ancien chemin bordé d'arbres** ; sa surface atteint un peu plus d'1 ha.

En 1855 et en 1886, le cimetière est encore agrandi à deux reprises, cette fois à l'ouest, pour atteindre une surface de 4 ha. Le souhait de la première reine des Belges de se faire inhumer dans l'église paroissiale a en effet accru la popularité du cimetière qui a très vite manqué de place. L'entrée est déplacée en face de la drève Sainte-Anne ( ) pour permettre la construction de la nouvelle église Notre-Dame.

Un calvaire est dressé au centre d'un rond-point **en 1875** ( ). Des chemins au tracé **en patte d'oie** permettent de relier de façon cohérente l'ancien cimetière avec son extension.

Une troisième entrée ( ), à laquelle on accède par l'ancienne rue Léopold, est créée à la fin du 19e siècle. Il s'agit aujourd'hui de l'accès principal du cimetière.

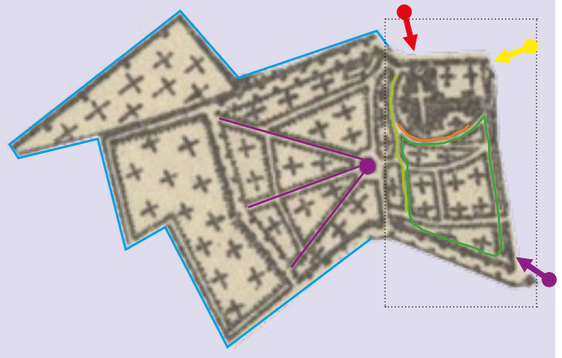

Carte de service des environs de Bruxelles, 1900-1910.
Plan de Bruxelles n° 129 Bis © AVB

Entre 1878 et 1935, plusieurs galeries souterraines sont aménagées pour répondre au besoin de place toujours croissant. Les six premières empiètent sur le dessin en patte d'oie dont une branche disparaît.

Dans les années 1930, une dernière parcelle de terrain située au sud de l'ancienne rue Léopold est annexée au cimetière. En 1950, son extrémité ouest est aménagée en hommage aux soldats de la guerre 1940-1945.

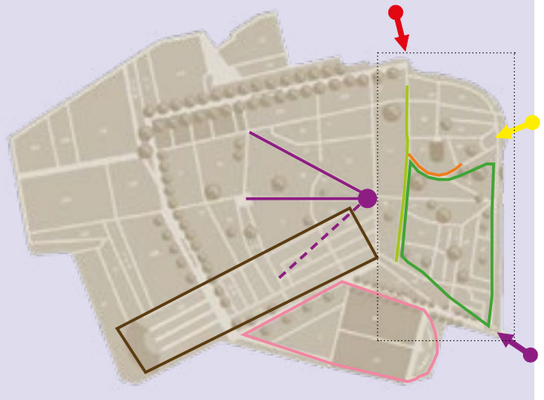

Plan de 2020 © Ville de Bruxelles

[3] CELIS ; URBAN.BRUSSELS, *Cimetière de Laeken*

2. DES AXES POUR FORMER UNE TRAME

En examinant le plan du cimetière, vous aurez peut-être l'impression de consulter celui d'une ville. Les principaux axes de circulation s'articulent selon une trame qui peut être très différente d'un cimetière à l'autre.

2.1. Une trame géométrique

De nombreux cimetières bruxellois présentent une trame orthogonale. Celle-ci rend le plan particulièrement lisible : sur place, on s'y retrouve facilement. Elle permet également de créer des persectives vers un élément important : on voit où on va. Selon la taille du cimetière et le contexte qui l'a vu naître, cette trame peut être serrée ou aérée.

À Uccle, au Dieweg par exemple, les allées sont étroites et les sépultures très rapprochées, ce plan en damier reflète la volonté de rentabiliser l'espace pour intégrer le plus de tombes possible dans cette petite superficie de 3 ha à peine. Le cimetière est ouvert en 1867, à une époque où on a besoin de place : la population augmente rapidement, les décès sont en hausse du fait d'épidémies de choléra et le cimetière accueille en outre des défunts de la communauté israélite qui ne résident pas nécessairement dans la commune[4].

Les cimetières créés après la Deuxième Guerre mondiale ont en revanche une trame plus aérée ; ils ont été aménagés en dehors de l'agglomération et disposent de plus d'espace.

Les caractéristiques de la trame géométrique
- **un axe de symétrie** (fréquent mais pas systématique) divise le plan en parties égales
- **des tracés rectilignes**
- **des croisements à angles droits**
- des pelouses aux **formes géométriques**
- **des tracés cintrés** symétriques

À Anderlecht, Neder-Over-Heembeek, Etterbeek, Koekelberg, Auderghem, Forest, Schaerbeek, Uccle (Verrewinkel et Dieweg), Evere (anc. et nouv.), Berchem-Ste-Agathe (anc. et nouv.), Ganshoren (anc.)

Cim. du Dieweg : 3 ha
© Bruciel, 1971

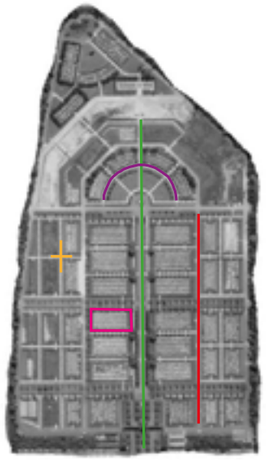

Cim. d'Anderlecht : 18 ha
© Bruciel, 1971

2.2. Une trame souple

D'autres cimetières présentent une organisation plus souple de la circulation, celle-ci invite à prendre son temps et à flâner. Le cimetière est envisagé comme un parc, un lieu de promenade. On peut y voir l'influence du cimetière parisien du Père Lachaise dont le plan fut pensé comme un jardin à l'anglaise.

Des chemins souples créent des pelouses aux formes irrégulières et variées.

À l'intérieur de celles-ci, on retrouve cependant des alignements serrés des sépultures : la volonté de gérer l'espace le plus efficacement possible prime sur la fonction promenade.

Les caractéristiques de la trame souple
- pas de symétrie d'ensemble
- des **tracés ondulants**
- des pelouses aux **formes irrégulières**

À Ganshoren (nouv.), Woluwe-St-Pierre, Etterbeek (anc. cim., auj. parc Georges-Henri)

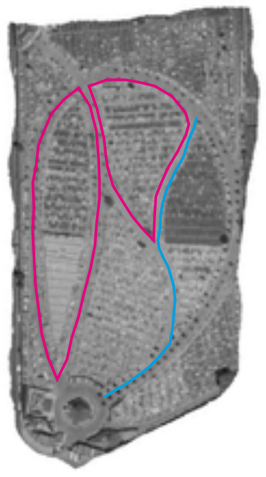

Anc. cim. d'Etterbeek (parc Georges-Henri)
© Bruciel, 1953

[4] VERMAELEN et WAUTERS, p. 3

2.3. Une trame mixte

Loin de l'exemplarité du Dieweg ou de l'ancien cimetière d'Etterbeek, quelques cimetières combinent les deux types de tracés pour former des espaces aux ambiances distinctes.

À St-Gilles, Bruxelles, Anderlecht (anc. cim., auj. parc Forestier)

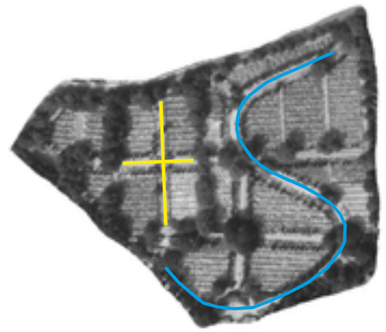

Anc. cim. d'Anderlecht (parc Forestier) © Bruciel, 1953

3. UNE HIÉRARCHIE D'AXES POUR DÉTERMINER DES ESPACES ET ORGANISER LA CIRCULATION

Au sein du cimetière, la circulation est organisée au moyen d'un ensemble de voiries qui délimitent les espaces consacrés aux sépultures : les « parcelles » ou « pelouses ». Les noms de ces axes de circulation diffèrent : avenues, rues, drèves, allées… Ces différentes appellations suivent une logique, elles hiérarchisent les espaces. Les axes de circulation peuvent en effet être répartis en catégories selon leur largeur et donc leur importance ; ils correspondent à plusieurs niveaux de circulation.

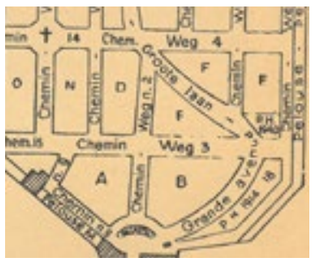

Tant les espaces que les chemins qui les délimitent sont en général identifiés par une lettre ou un chiffre.

GRANDE AVENUE, CHEMIN ou PELOUSE
Anc. cim. d'Anderlecht (parc Forestier) - Fonds C. Vandervelde / © Urban.brussels

« P » comme PELOUSE, PARCELLE ou PERK en néerlandais
Cim. d'Anderlecht

ALLÉE ou DREEF
Anc. cim. de Woluwe-St-Lambert

DIFFÉRENTS NIVEAUX DE CIRCULATION

- **Un niveau principal**
  La plupart du temps, **un axe principal** (▸) traverse le cimetière de part en part. Il occupe une position centrale sur le plan ; son tracé est rectiligne ; son nom (« grand », « central »…) le distingue généralement des autres voies. Il est rejoint par plusieurs **axes transversaux**, souvent de même largeur. Ces voies les plus importantes permettent tant aux piétons qu'aux véhicules d'accéder facilement aux différentes zones du cimetière.
- **Un niveau secondaire**
  Ce niveau de circulation sépare des groupements ou des rangs de tombes au sein des parcelles. La largeur de ces **sentiers** (▸) varie d'un cimetière à l'autre en fonction de ses dimensions car tout est question de proportion. Ce niveau, essentiellement dédié à la circulation piétonne, est rarement repris sur les plans des cimetières. Il est parfois difficile à repérer sur place lorsque les sentiers ont été végétalisés.
- **Parfois un niveau intermédiaire**
  Dans les cimetières de grande envergure, s'ajoute parfois un réseau de **voiries intermédiaires** (▸) qui organisent la circulation autour des pelouses et des parcelles. Leur tracé est parfois plus souple que les autres niveaux de voiries. Moins larges que les axes principaux, ces chemins permettent malgré tout le déplacement de véhicules de petite taille (charrettes, brouettes).

Cimetière de Haren (superficie d'1 ha) : **un plan organisé sur deux niveaux de circulation**

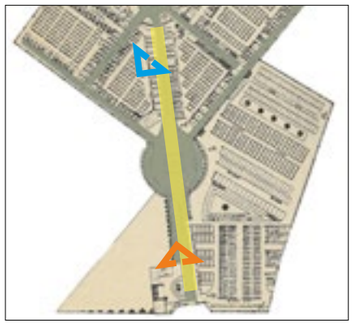
Fonds C. Vandervelde / © Urban.brussels

Chemin central

Chemin secondaire

Cimetière d'Anderlecht (superficie de 18 ha) : **un plan organisé sur trois niveaux de circulation**

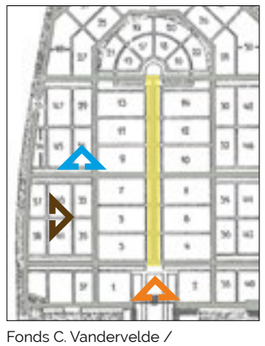
Fonds C. Vandervelde / © Urban.brussels

Avenue centrale

Niveau intermédiaire (Chemin 17)

Sentier secondaire (non repris sur le plan)

ENCADRÉ 2 - LA CIRCULATION DANS LE CIMETIÈRE AU FIL DU TEMPS

Les cimetières les plus anciens de la Région bruxelloise ont été ouverts dans le dernier tiers du 19e siècle, à une époque où les coutumes funéraires et les modes de transport étaient bien différents d'aujourd'hui.

La cérémonie d'accompagnement du défunt vers sa dernière demeure et le cortège funèbre se développent au début du 19e siècle[5], ils sont à l'origine organisés par la paroisse. Après 1864, lorsque les cimetières passent aux mains des communes, certaines d'entre elles reprennent ce service[6], allant parfois jusqu'à l'imposer pour éviter toute surenchère et instaurer une forme d'égalité devant la mort[7]. Cela n'empêche cependant pas les administrations communales de proposer plusieurs catégories de corbillard en fonction des moyens de la famille. À Saint-Gilles et Anderlecht[8] par exemple, le corbillard de *classe 1*, plus ornementé, est reconnaissable à ses quatre plumets placés aux angles du toit du véhicule. Pour certains groupes de la population, les indigents ou encore les anciens combattants, un véhicule est mis à disposition gratuitement.

L'escorte funèbre existe cependant depuis bien plus longtemps. Les expressions « en grande pompe », appliquées aux cérémonies organisées avec faste, et « pompes funèbres », viennent du grec ancien *pompè* qui signifie cortège-escorte.

Cortège funèbre au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean vers 1950 © archives de Molenbeek-St-Jean

Corbillard hippomobile de classe 3 de la Ville de Bruxelles. - [1890-1900] - AVB-CI-M 2327 - © AVB

Les corbillards sont à l'époque tirés par des chevaux. Dans les cimetières créés avant la Seconde Guerre mondiale, les croisements des axes principaux sont le plus souvent aménagés en ronds-points pour éviter aux voitures mortuaires de devoir effectuer des marche-arrière[9]. Certains carrefours présentent aussi des pans coupés pour faciliter les manœuvres et empêcher que les convois n'endommagent les tombes.

Les voitures à traction chevaline sont progressivement remplacées par des automobiles à partir des années 1930[10]. Après la Deuxième Guerre mondiale, tout comme dans la ville, l'aménagement des nouveaux cimetières s'adapte à la présence de la voiture privée. On crée des emplacements de parking au sein même du cimetière. Les voies principales, assez larges pour permettre le croisement de véhicules, sont asphaltées. Des panneaux de signalisation règlent même le flux automobile. Cette manière de concevoir la circulation est propre à son époque : il faut pouvoir approcher le plus près possible de sa parcelle sans sortir de sa voiture[11].

Corbillard automobile de la Ville de Bruxelles décoré de plumets - [1930-1940] - AVB CI J-2777 © AVB

Marquage au sol et emplacement de parking
Cim. de Schaerbeek

Panneau routier
Cim. de Woluwe-St-Lambert

5 BERTRAND, p. 60
6 C'est encore le cas aujourd'hui.
7 HOUDÉ, p. 11
8 DEJEMEPPE, p. 24 - HOUDÉ, p. 11
9 VANDERVELDE, 1997, pp. 164-165
10 En 1937, le conseil communal de la ville de Bruxelles prend par exemple la décision de substituer la traction automobile à la traction chevaline, in BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES, 25/10/1937
11 VERSCHAEREN, p. 30

4. DIFFÉRENTS TYPES D'AXES POUR METTRE EN VALEUR DES SÉPULTURES

Au sein des cimetières créés à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle, les aires d'inhumation dessinées par l'organisation des chemins n'ont pas toutes la même valeur. À cette époque, le statut de l'individu se prolonge au-delà de la mort. Les emplacements les plus convoités par les élites sont ceux qui drainent le plus de passage et par conséquent le plus de regards[12]. Jusque dans les années 1930, les grands monuments se répartissent le plus souvent le long des axes principaux ainsi qu'à leurs croisements[13]. Les sépultures des classes sociales plus modestes, généralement des concessions à terme, moins coûteuses, sont quant à elles installées au sein des pelouses où elles sont moins directement visibles et accessibles.

Les tombes importantes ❶ se répartissent le long de l'axe central, celles de dimensions plus modestes ❷ sont situées derrière, à l'intérieur des pelouses. - Cim. de Watermael-Boitsfort

Les administrations communales ont à cette époque pour habitude d'octroyer un emplacement « à vue » selon l'importance de la personne inhumée ou la beauté du monument funéraire[14]. Dans les cimetières gérés par la ville de Bruxelles, une ordonnance datée de 1879 mentionne que l'architecte communal doit s'assurer de la valeur et de la qualité du monument. Pour mériter sa place dans une allée principale, ce dernier doit coûter 1000 francs minimum[15] et mesurer au moins quatre mètres[16] !

Toutes les sépultures situées le long d'une allée d'un cimetière ne bénéficient pas de la même mise en valeur. Selon leur localisation par rapport à cet axe ou la forme de ce dernier, leur visibilité peut changer du tout au tout.

4.1. En bout de perspective

Qui n'a pas eu le regard happé par un élément remarquable dans le paysage dès son entrée dans le cimetière ? Placée au bout d'une allée large, droite et longue, la sépulture constitue le point de fuite de la perspective : on ne voit qu'elle, nos pas ne mènent qu'à elle. Seuls quelques rares monuments funéraires bénéficient de ce privilège.

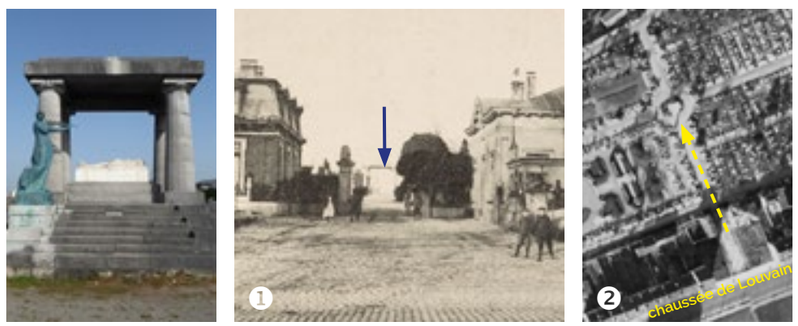

Au cimetière de St-Josse-ten-Noode, le regard et les pas du visiteur sont guidés depuis l'(ancienne) entrée vers le monument dédié à Charles Rogier.

Mausolée de la famille Bischoffsheim au bout de la Grande Avenue - Cim. de Bruxelles

❶ 1905, Collection Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB - Urban.brussels ❷ © Bruciel 1935

[12] SCHOONJANS, p. 113
[13] VANDERVELDE, 1997, p. 30
[14] Ibid.
[15] A titre de comparaison : en 1880, une maison de maître à Schaerbeek se vend 65.000 francs, son loyer est de 2.500 francs par an (Journal de Bruxelles 01/09/1880)
[16] VANDERVELDE, 1991, p. 162

4.2. Le long d'un axe courbe

Les concessions situées le long d'axes courbes étaient également particulièrement prisées car les monuments y bénéficient d'une belle mise en relief. Au fil de sa balade, le visiteur a constamment plusieurs tombes dans son champ de vision, et ce, pendant un long moment. Il ne voit que les monuments funéraires et les arbres qui les encadrent, son attention n'est pas détournée par un élément situé en bout de perspective.

Cim. de Bruxelles

Anc. cim. de Woluwe-St-Lambert

4.3. Autour ou au centre d'un rond-point

En tant que croisement des axes principaux du cimetière emprunté par les cortèges funèbres, le rond-point est un emplacement privilégié pour les monuments funéraires jugés importants. Les chemins qui le rejoignent multiplient les points de vue sur les sépultures. Sa forme cintrée et sa largeur offrent par ailleurs du recul et élargissent le champ de vision sur plusieurs tombes.

Le rond-point constitue aussi un ensemble circonscrit qui permet de rassembler les monuments : il a ainsi souvent été choisi pour honorer certaines personnalités officielles, en particulier les bourgmestres.

Rond-point des Bourgmestres – Cim. de Bruxelles

Cimetière de Bruxelles

Le rond-point des bourgmestres accueille notamment la sépulture de Jules Anspach.

Cimetière de Watermael-Boitsfort

Autour du rond-point central, face à l'entrée, se situe le caveau de la famille Wiener qui a donné deux bourgmestres à la commune.

Cimetière de Laeken

Sur le rond-point occupé par le calvaire s'élève le caveau familial de Tilman-François Suys, *architecte du roi* (Léopold Ier)

Anspach © Wikipedia - Wiener © CC-BY-KIK-IRPA, Bruxelles, cliché B126297 - Suys © CC-BY-KIK-IRPA, Bruxelles, cliché B040759
Vues aériennes © google earth

4.4. Au croisement d'axes ou dans un angle

Deux monuments se répondent souvent dans les angles d'un carrefour ; ensemble, ils encadrent l'entrée d'un chemin. Le plus souvent placés de biais, ils semblent ouvrir la voie pour accueillir les pas du promeneur qui les découvre ainsi sur trois côtés ❶. Lorsqu'un monument funéraire est situé à l'intersection entre deux allées, il se découvre de face et signale le changement de direction ❷. L'architecture du monument exploite souvent toutes les possibilités qu'offre cette position en s'adaptant à l'espace disponible : elle épouse le pan coupé ou l'arrondi de l'angle ❶ ❷ ❸ ❹.

Cim. de Bruxelles

Cim. de Molenbeek-St-Jean

Cim. de Molenbeek-St-Jean

Cim. de Bruxelles

5. UNE HIÉRARCHIE D'AXES POUR METTRE EN VALEUR LES MONUMENTS

Ces principes de mise en évidence des sépultures s'appliquent également aux monuments commémoratifs et aux bâtiments, ceux-ci occupent en effet généralement des places stratégiques au sein du cimetière.

Nombre de monuments commémoratifs, tout particulièrement les monuments aux morts[17-18] ou les calvaires[19], trouvent place au bout d'allées rectilignes, en bout de perspective. La manière dont on les perçoit diffère selon la longueur de ces axes. Sur de courtes allées, ils s'imposent à la vue et dissimulent ce qui se trouve derrière. Lorsque la distance à parcourir est longue, le monument devient alors un repère, où que l'on soit dans le cimetière.

À Anderlecht, Auderghem, Bruxelles, Ganshoren (anc. cim.)

À Anderlecht, le monument aux morts situé à l'extrémité de la longue perspective de l'allée principale constitue un repère au sein du cimetière.

© Bruciel ("dernière", consulté en 2023)

[17] ☛ Partie 6.2. Les pelouses d'honneur et les monuments commémoratifs
[18] Pour apprendre à décoder la situation d'un monument commémoratif : CLASSSES DU PATRIMOINE & DE LA CITOYENNETÉ, 2017, pp. 7-24
[19] ☛ Partie 3. Encadré 3 - Le calvaire

Le monument est un élément de structuration du plan. Il est généralement installé au centre d'un rond-point où on le découvre sous tous ses angles, il devient le centre de toutes les attentions car différents chemins convergent vers lui. Dans d'autres cas, il est aménagé à l'endroit où l'axe principal se divise en deux chemins, il se découvre d'abord de face, ensuite sur ses côtés.

À Bruxelles - Uccle (Dieweg), Laeken (calvaires) - Jette, Anderlecht (monuments aux morts)…

Mémorial aux soldats français tombés durant la guerre franco-prussienne de 1870-1871 - Cim. de Bruxelles

Les axes qui structurent le cimetière mènent aussi parfois vers des ensembles architecturaux. À Molenbeek-Saint-Jean par exemple, le visiteur ne peut manquer la galerie funéraire qui clôt la perspective depuis l'entrée du cimetière. Elle est à la fois l'objectif de la promenade, un décor, mais aussi un écran qui dissimule ce qui se situe derrière.

À Molenbeek-St-Jean, St-Josse-ten-Noode et Watermael-Boitsfort

Les galeries funéraires comme décor - Cim. de Molenbeek-St-Jean

ENCADRÉ 3 - LE CALVAIRE

Si la plupart des monuments du cimetière commémorent des guerres, il en existe un qui témoigne du passé catholique de nos régions : le calvaire.

Un symbole chrétien ancien

Le calvaire est un monument qui représente le Christ en croix posé sur un socle. Celui-ci évoque le mont Golgotha (calvaire en latin), la colline proche de Jérusalem sur laquelle Jésus-Christ fut exécuté. Ce monument commémore les souffrances, la mort, mais aussi la résurrection du Christ. La croix de calvaire apparaît dès le 12e siècle dans le paysage de nos régions pour marquer des lieux importants, guider et protéger les voyageurs. C'était aussi une manière de christianiser des sites anciennement associés à des croyances surnaturelles.

Les calvaires ont probablement intégré les cimetières paroissiaux vers le 13e siècle. Ils portent parfois trois croix (Jésus entouré des deux larrons) ou peuvent apparaître sans socle, accrochés en hauteur au chevet de l'église. Se faire enterrer dans le lieu de culte est alors réservé à l'élite, la population se fait quant à elle inhumer au sein de l'enclos paroissial, généralement de façon anonyme, dans une fosse commune. Le calvaire, souvent situé à proximité du chœur (la partie la plus sacrée de l'église), protège les dépouilles. Puisqu'aucun élément ne signale les tombes, il constitue aussi un monument tangible auquel les proches peuvent adresser leurs prières pour le salut de l'âme du défunt [20].

Un calvaire ▶ est visible dans l'enceinte du cimetière sur cette gravure de l'église de Notre-Dame de Laeken, 1726
© Schleiper Art Gallery

Présent dans de nombreux cimetières communaux

Lorsqu'au 19e siècle les autorités communales ouvrent de nouveaux cimetières, certaines reprennent à leur compte cette tradition chrétienne. Cela ne va pourtant pas de soi. Pour rappel, le contexte est tendu entre communes et paroisses, peu enclines à abandonner leur influence sur la gestion des inhumations ; les cimetières communaux sont censés s'adresser à tous, sans distinction philosophique. On peut donc imaginer que les calvaires ont été installés dans des communes dont la majorité politique était catholique ou dont la paroisse avait encore beaucoup d'influence. Dans l'ancien cimetière de Woluwe-Saint-Lambert, la date d'ouverture du cimetière (le 17 septembre 1898) est même inscrite sur le socle du calvaire.

Anc. cim. de Woluwe-St-Lambert © Bruciel, 1953

Le calvaire occupe le plus souvent un emplacement bien visible au sein du cimetière, en particulier depuis l'entrée : il est généralement positionné sur un axe principal, au centre d'un rond-point et/ou dans une position surélevée [21]. À défaut de consacrer l'ensemble du cimetière (ce qui est désormais interdit), on y élève un monument, un lieu de rassemblement et de commémoration catholique qui sera un passage obligé pour le cortège funèbre. On retrouve assez logiquement à proximité du calvaire les sépultures de prêtres (Evere anc.) ou de membres de congrégations religieuses (Woluwe-St-Pierre), mais également des élites catholiques locales (Laeken).

Cim. de Neder-Over-Heembeek

[20] MERTENS, 2018, pp. 9-10
[21] Ibid.

Il arrive que le calvaire semble relégué dans un coin ; cela s'explique souvent par un changement intervenu dans l'organisation du cimetière. À Jette par exemple, il n'est pas visible depuis l'entrée principale, il se situe sur le rond-point le plus proche de l'ancienne entrée, du côté de l'avenue du Sacré-Cœur et, surtout, de l'église. Avec la croix surmontant sa grille, on pourrait presque croire que ce lieu fonctionnait à l'origine comme un cimetière paroissial.

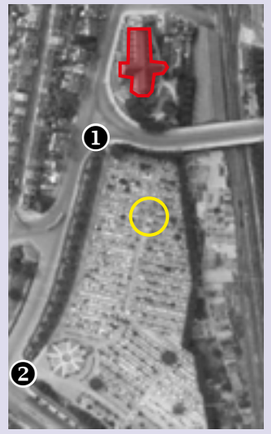

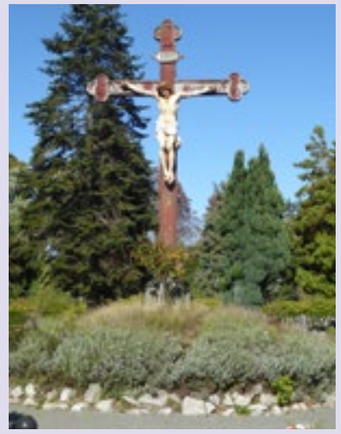

Au cimetière de Jette, le calvaire ◯ n'est pas très visible depuis l'entrée actuelle ❷. Il est en fait situé à proximité de l'ancienne entrée ❶ (derrière l'église ◯) - Collection Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB - Urban.brussels - © Bruciel - 1953.

La tradition du calvaire se prolonge dans les cimetières d'après-guerre. À Woluwe-Saint-Lambert, une grande croix métallique, simple et moderne, s'élève devant l'entrée, mais ailleurs, il occupe une position généralement plus discrète.

À Evere (anc. cim.), Ganshoren (anc. cim.), Haren, Jette, Laeken, Molenbeek-St-Jean, Neder-Over-Heembeek, Uccle (Dieweg), Woluwe-St-Lambert (anc. et nouv. cim.), Woluwe-St-Pierre (anc. et nouv. cim.)

Cim. de Laeken

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Cim. de Woluwe-St-Pierre

Cim. de Woluwe-St-Lambert

6. VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION

À partir de l'entre-deux-guerres, on manque toujours de place dans les cimetières ; de nouveaux champs de repos aux dimensions imposantes sont aménagés en dehors du tissu urbain. La plupart adoptent un autre type d'organisation, moins hiérarchique, basé sur un découpage par zone. On y découvre une large allée carrossable qui fait le tour du cimetière. Elle n'est bordée par aucune tombe, celles-ci sont regroupées au sein de parcelles ceinturées par de la végétation. La répartition des sépultures par pelouse est pensée de manière fonctionnelle et répond à des considérations pratiques. On rassemble des tombes qui nécessitent un même type de gestion, en l'occurrence la durée de concession et le type d'inhumation (pleine terre, caveau ou urne). Il n'empêche qu'au cimetière d'Etterbeek par exemple, les pelouses les plus proches de l'entrée (et donc plus accessibles et visibles) sont attribuées aux concessions de 50 ans.

Ce changement d'organisation est à situer dans un contexte qui voit l'épanouissement d'une classe moyenne qui, peu à peu, consacre davantage d'attention et de moyens à son bien-être immédiat qu'à sa sépulture future[22]. Le statut social acquis par le défunt durant sa vie ne se reflète plus nécessairement dans sa tombe, d'autant que celle-ci se standardise et se simplifie, notamment en raison de la fin de la concession à perpétuité, réduite à 50 ans en 1971.

Dans les cimetières modernes, ces espaces délimités par de la verdure accueillent aussi les pelouses d'honneur[23], les rassemblements confessionnels[24], les columbariums ou encore les aires de dispersion des cendres[25].

À Forest, Schaerbeek, Etterbeek, Berchem-Ste-Agathe

Plan du cimetière d'Etterbeek (1958) : un ensemble de « zones » distinctes

© Commune d'Etterbeek

Aucune sépulture ne longe l'allée principale qui fait le tour du cimetière.

[22] VANDERVELDE, 1997, p. 58
[23] ☛ Partie 6.2. Les pelouses d'honneur et les monuments commémoratifs
[24] ☛ Partie 7. Religions et convictions philosophiques dans les cimetières bruxellois
[25] ☛ Partie 6.4. Les espaces cinéraires - Colombariums et pelouses de dispersion

7. DU PLAN AU PAYSAGE

C'est une fois sur place que le cimetière se révèle à nous en tant que paysage. Les dimensions réelles des tracés, le relief du terrain, la végétation et l'aménagement transforment le dessin en réalités parfois bien distinctes.

Au cimetière de Bruxelles par exemple, deux ronds-points a priori semblables sur le plan sont dans les faits particulièrement contrastés. Le rond-point des Allemands ❶ accueille le *Monument à la mémoire des soldats allemands de la guerre franco-prussienne de 1870-1871*. Encadré par quatre chênes au feuillage dense, il est presque dissimulé à la vue du promeneur qui doit s'approcher au plus près pour le découvrir. La végétation crée autour du monument une atmosphère empreinte de mystère. Celle-ci change bien sûr du tout au tout lorsque les arbres ont perdu leur feuillage. Le rond-point des Alliés ❷ en revanche ne comporte pas de monument. Garni en son centre par un massif de plantations basses, il offre au promeneur une vue dégagée sur les alentours. Le rond-point reste ici avant tout un élément de structuration du cimetière.

Deux ronds-points semblables sur le plan ▲ mais très différents sur le terrain ▼
Cim. de Bruxelles
Fonds C. Vandervelde / © Urban.brussels

Cim. de Bruxelles

Au cimetière de Saint-Gilles, c'est le relief qui donne à des axes semblables sur le plan des réalités différentes. Une fois passée l'entrée et ses tracés réguliers, les allées courbes nous entraînent rapidement vers les hauteurs, promesses de beaux panoramas sur la vallée. Les ondulations des courbes de niveaux semblent avoir guidé l'architecte pour organiser la circulation et le tracé des chemins.

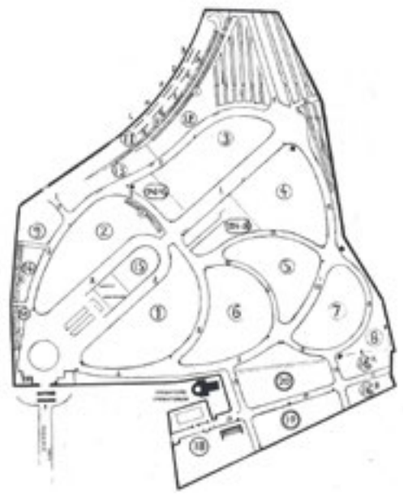

Cim. de St-Gilles - Fonds C. Vandervelde / © Urban.brussels

ENCADRÉ 4 - LES BÂTIMENTS DU CIMETIÈRE

Anc. cim. de Woluwe-St-Pierre

Si un cimetière peut être vu comme une ville en miniature avec ses allées et ses monuments funéraires, il compte également des bâtiments qui abritent toutes les fonctions nécessaires à son bon fonctionnement.

Le bâtiment administratif

Un bâtiment administratif comprenant un bureau d'accueil s'élève toujours à proximité de l'entrée. Sa taille est généralement proportionnelle à celle du cimetière.

C'est là que le personnel renseigne les familles sur les tarifs et régimes de concession. L'administration y tient un registre qui comprend les informations relatives à chaque défunt : nom, lieu de naissance, date de décès… ainsi que le nom du concessionnaire (le proche qui a introduit la demande). Chaque fiche mentionne en outre la situation exacte de la sépulture et son numéro, également indiqué sur la tombe. L'ensemble de ces indications permet de répondre à d'éventuelles demandes d'ordre généalogique. Aujourd'hui, des fichiers numériques remplacent peu à peu les registres papier.

Meuble de classement constitué de fichiers à tiroirs de la fin du 19e siècle - Cim. de Bruxelles

L'habitation du concierge - du conservateur - du chef fossoyeur

Certains cimetières bruxellois sont également pourvus d'un logement[26]. Initialement, celui-ci était occupé par le fossoyeur ou un concierge qui cumulait les fonctions : accueil des visiteurs, tâches administratives, ouverture et fermeture du cimetière… Aujourd'hui, tous les cimetières ne disposent plus de concierge ; la situation est particulière à Anderlecht où le conservateur et le chef fossoyeur disposent chacun d'un logement.

L'habitation se situe logiquement à proximité de l'entrée principale : il est en effet parfois nécessaire de laisser entrer un entrepreneur de pompes funèbres en dehors des heures d'ouverture du cimetière, voire durant la nuit. Cette présence permanente permet également d'assurer la surveillance des lieux.

Ancienne maison du fossoyeur (aujourd'hui occupée par un concierge), le bâtiment comprend aussi un bureau d'accueil - 1870 - Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Maisons du conservateur et du chef fossoyeur - 1954 - Cim. d'Anderlecht

[26] C'est le cas dans les cimetières d'Anderlecht, de Koekelberg, de Saint-Gilles, du Dieweg, de Saint-Josse-ten-Noode ou dans l'ancien cimetière de Woluwe-Saint-Pierre.

Les locaux techniques

Le cimetière est un lieu vivant où travaillent, selon sa taille, un nombre plus ou moins important de personnes, il a donc besoin de locaux techniques pour accueillir chaque activité. Certains cimetières comprennent un local polyvalent, mais aussi des vestiaires ou des douches destinés au personnel d'entretien, fossoyeurs ou jardiniers.

Le bâtiment qui abrite ces espaces est souvent situé à l'entrée du cimetière où il fait écho de manière symétrique au bâtiment administratif[27]. Il est parfois complété par un espace de stockage du matériel d'entretien, généralement localisé au cœur du cimetière.

Pavillons d'entrée du cimetière de Molenbeek-St-Jean abritant le service administratif ainsi que les vestiaires et le réfectoire du personnel

Vestiaires du cimetière d'Anderlecht

La morgue

La morgue désigne un lieu (bâtiment ou salle) destiné à recevoir des dépouilles de manière temporaire[28].

Autrefois, en attendant l'enterrement, le défunt reposait le plus souvent à la maison, dans une pièce aménagée en chambre mortuaire où l'on recevait les proches. De nos jours, lorsque les familles en ont les moyens, les visites se font le plus souvent dans un funérarium. Dans certains cas, le corps d'un défunt demeure à l'hôpital ou dans la maison de repos jusqu'à l'inhumation ou la crémation.

La morgue du cimetière s'avère cependant encore parfois nécessaire, notamment lorsqu'on ne peut contacter une famille ou un proche qui pourrait prendre en charge la dépouille et assumer les frais liés aux funérailles, ou encore lorsqu'une maison de repos ne dispose pas de morgue ou que celle-ci est saturée. Les circonstances dans lesquelles on fait usage de ce bâtiment varient d'un cimetière à l'autre. Certaines communes proposent par exemple aux familles les locaux de la morgue du cimetière comme alternative, moins onéreuse, au funérarium. La morgue peut par ailleurs faire office de salle d'autopsie[29], lorsqu'il s'agit de déterminer les causes d'un décès suspect ou d'identifier une dépouille.

Les caveaux d'attente

La plupart des cimetières bruxellois sont équipés de caveaux d'attente, des niches individuelles destinées à recevoir temporairement un cercueil. La structure contenant ces caveaux peut être intégrée au bâtiment de la morgue ou être indépendante.

Un caveau d'attente s'avère nécessaire lorsque l'inhumation est prévue un jour férié et que le fossoyeur n'est pas disponible, lors d'un transfert en dehors des heures d'ouverture du cimetière ou encore pour accueillir un corps en état de décomposition qui doit encore être identifié. En 2020, lors de la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus, les caveaux ont aussi accueilli des dépouilles qui devaient être inhumées à l'étranger mais qui n'avaient pas encore pu être rapatriées.

Caveaux d'attente du 19e siècle - Cim. d'Ixelles

Bâtiment de la morgue intégrant des caveaux d'attente - Cim. d'Anderlecht

[27] Ce n'est pas toujours le cas. À Watermael-Boitsfort par exemple, c'est la morgue qui fait écho au bâtiment d'accueil.
[28] Les cimetières d'Auderghem, de Ganshoren (nouv.), de Jette, de Koekelberg, de Molenbeek-Saint-Jean, du Verrewinkel à Uccle, de Bruxelles ou encore de Woluwe-Saint-Pierre (anc.) possèdent une morgue.
[29] C'est, par exemple, le cas à Anderlecht, à Jette ou à Koekelberg.

L'espace de recueillement

Certains cimetières disposent aussi d'une salle dans laquelle les proches peuvent se rassembler pour rendre un dernier hommage au défunt, avant ou après l'inhumation, ou simplement s'abriter en cas d'intempéries[30]. Ces espaces, témoignent d'une évolution des pratiques funéraires et de la diversification des convictions. De nos jours, une célébration à l'église n'est plus la norme, offrir un lieu de rassemblement et de recueillement au sein du cimetière, le jour de l'enterrement, s'avère par conséquent nécessaire.

Dans la mesure où de tels espaces n'ont pas toujours été prévus à l'origine, quelques cimetières ont aménagé des auvents destinés à rassembler les proches en extérieur (on les appelle autels rituels dans un contexte religieux) ou réaffecté d'anciens locaux. On construit aussi parfois de nouveaux bâtiments à usage cérémoniel.

Ancienne salle des caveaux d'attente devenue lieu de rassemblement au cimetière d'Etterbeek

Nouvelle salle de cérémonie au cimetière multiconfessionnel à Evere

[30] C'est par exemple le cas aux cimetières d'Etterbeek, de Jette, de Molenbeek-Saint-Jean ou de Saint-Josse-ten-Noode.

Partie 3. Le plan du cimetière

PISTES POUR OBSERVER LE PLAN DU CIMETIÈRE

Avant votre visite

Faites travailler les élèves en groupe sur le plan ou une photo aérienne du cimetière. Idéalement, celui-ci mentionne sa superficie.

→ Repérez les axes les plus larges et coloriez-les dans une couleur. Retrouvez des chemins un peu moins importants et surlignez-les dans une autre couleur. Voyez-vous un troisième niveau de circulation ?
→ Comment caractériser le tracé de ces axes ? Sont-ils droits ? souples ? les deux ?
→ Quelle(s) forme(s) ont les aires délimitées par ces axes (les pelouses ou parcelles) ? régulières ? irrégulières ? rectilignes ? souples ?
→ Comment se croisent ces axes ? de manière perpendiculaire ? en angle aigu ? obtus ?
→ Où placeriez-vous une tombe importante ? un monument commémoratif ? Pourquoi ?
→ On discute tous ensemble. Comment imaginez-vous les allées que vous venez d'étudier ? Quels éléments, non visibles sur le plan, allez-vous y trouver ? Les élèves notent une série de mots clés (tombes, bancs, arbres…) qui seront le point de départ de la découverte du cimetière.

Sur place

Les axes de circulation

Emmenez le plan et proposez un circuit dans le cimetière en veillant à passer par différents niveaux de circulation.

→ Commencez par l'axe principal. Comment se nomme-t-il ? Faites mesurer sa largeur en nombre de pas ou en comptant le nombre d'élèves qui peuvent y tenir de front ? Comparez-la à celle d'un axe secondaire. Outre leur taille, quels éléments les distinguent ? La forme des tracés ? Le revêtement des sols ?
→ Arrêtez-vous à différents moments du parcours et interrogez les élèves. Qu'est-ce qui permet de se repérer ? les numéros/lettres des pelouses ? le nom des axes ? la forme des croisements ?
→ À chaque niveau de circulation, demandez qui peut circuler à cet endroit. Un piéton ? un véhicule ? de quel type ?

La trame

→ Est-il facile de se repérer dans le cimetière ? Voit-on où on va ? Ou au contraire, la forme du chemin nous invite-t-elle à regarder autour de nous ?
→ A-t-on la sensation d'espace ou de densité ? Peut-on faire le tour d'une tombe ou est-elle collée aux autres ?

Une hiérarchie d'axes pour mettre en valeur des sépultures, des bâtiments et des monuments

→ Placez-vous au début de l'axe principal du cimetière et demandez aux élèves de décrire ce qu'ils voient au bout de celui-ci. Un rond-point ? un bâtiment ? un monument ? Est-il proche ? éloigné ? Le voit-on bien ? Le voit-on depuis d'autres points de vue ? Voit-on ce qui se passe derrière ?
→ Pour chaque niveau de circulation, comparez les monuments funéraires. Où sont-ils les plus grands ? les plus décorés ?
→ Installez-vous à mi-hauteur d'un tracé courbe. En voit-on le bout ? Vers quoi nos yeux sont-ils attirés ? Comparez avec un tracé rectiligne.
→ Choisissez une sépulture qui se situe dans un angle. En quoi se distingue-t-elle de ses voisines ? ses dimensions ? son décor ? son alignement ? Pourquoi la voit-on mieux que les autres ?
→ Rendez-vous à un rond-point. Qu'est-ce qui occupe son centre ? Qu'est-ce qui occupe son pourtour ? Quelles différences observez-vous entre les sépultures situées ici et celles des pelouses adjacentes ? Avancez de trois pas et regardez dans une direction au hasard. Combien de tombes y a-t-il dans votre champ de vision ?
Il y a beaucoup de chances que vous en voyiez plusieurs car vous disposez de recul et qu'elles sont rassemblées sur un arc de cercle. Choisissez-en une. D'où la voit-on bien ? d'un seul ou de plusieurs endroits ?

Cim. de Bruxelles

PARTIE 4
LA VÉGÉTATION DANS LES CIMETIÈRES

Pourquoi y a-t-il de la végétation dans les cimetières ? Quels rôles joue-t-elle ? Comment souligne-t-elle son plan ? Quels services rend-elle au promeneur ? Comment influence-t-elle notre cheminement ? Met-elle en valeur les monuments funéraires ?

Quels arbres retrouve-t-on souvent dans les cimetières ? Pourquoi ont-ils été choisis ?

La végétation a-t-elle évolué au fil du temps dans les cimetières ? Qu'est-ce qui la rend « remarquable » ? Pourquoi faut-il la préserver ? Les cimetières sont-ils des espaces verts comme les autres ? Comment y gère-t-on la végétation aujourd'hui ?

Les cimetières représentent environ 1% de la surface totale de la région bruxelloise[1] et 2% de ses espaces verts[2]. D'un cimetière à l'autre, la végétation occupe une place plus ou moins importante et se présente sous de multiples formes : arbres alignés, isolés ou en massifs, chemins engazonnés, parterres fleuris, pelouses, prairies, haies taillées au cordeau, sous-bois…

La végétation de nos cimetières a parfois été pensée dès l'origine pour assainir les sols, structurer les allées ou agrémenter la promenade. Elle est aussi quelquefois le résultat du développement anarchique de plantations effectuées par les familles autour de la tombe d'un proche. Dans tous les cas, elle fait des cimetières d'importantes réserves de biodiversité, des poumons verts au sein de la ville. S'ils représentent un patrimoine à préserver pour leur valeur historique et esthétique, les cimetières le sont tout autant pour leurs aspects paysager et écologique.

TABLE DES MATIÈRES

1. POURQUOI Y A-T-IL DE LA VÉGÉTATION DANS LES CIMETIÈRES ?
Des qualités hygiéniques • Un lieu de promenade • Un lieu symbolique et romantique

2. LA VÉGÉTATION AU SERVICE DU PLAN, DES MONUMENTS ET DES VISITEURS
La végétation pour souligner le plan • La végétation pour mettre en valeur les monuments funéraires • La végétation au service des visiteurs

3. QUELS ARBRES, ARBUSTES OU PLANTES RENCONTRE-T-ON SOUVENT ? POURQUOI ONT-ILS ÉTÉ CHOISIS ?
Différents critères de sélection • Des arbres à la signification symbolique
ENCADRÉ - VISITER LES MORTS ET FLEURIR LES TOMBES

4. LA VÉGÉTATION, UN PATRIMOINE À PROTÉGER
L'inventaire du patrimoine naturel • Le classement comme site • Des cimetières comme "zones de relais" des sites "Habitats" de Natura 2000

5. VERS UNE GESTION ÉCOLOGIQUE ET DIFFÉRENCIÉE DES CIMETIÈRES
Une gestion plus écologique • Une gestion différenciée

[1] MAERCKX (support visuel), p. 21
[2] Puisque les espaces verts représentent 52% du territoire de la Région, in : BRUXELLES-ENVIRONNEMENT, 2022

1. POURQUOI Y A-T-IL DE LA VÉGÉTATION DANS LES CIMETIÈRES ?

Des qualités hygiéniques

Dès le 19e siècle, on sait que la végétation a un effet bénéfique sur l'assainissement des sols et la purification de l'air. Ainsi, en 1874, lors d'un conseil communal consacré à l'aménagement du futur cimetière de la Ville de Bruxelles, Ernest Allard déclare qu'*il conviendrait de ménager, dans le cimetière, le terrain nécessaire aux plantations. Les plantations d'arbres sont chose excellente pour la salubrité publique, et les arbres dans les cimetières rempliraient, selon une expression fort juste, leur rôle d'assainissement. Voyez en Allemagne […] il n'est pas un cimetière allemand qui ne soit couvert d'une riche végétation. Je crois donc qu'il est éminemment utile d'établir dans les cimetières des plantations qui favorisent à la fois la décomposition des corps et l'absorption des miasmes qui nuiraient à la santé*[3]. En effet, en absorbant l'eau, les racines des plantations assèchent le sol, ce qui favorise la décomposition des corps, tandis que leur feuillage capte les polluants. On pense à l'époque que les « miasmes » (gaz, bactéries et autres virus) issus des dépouilles en décomposition sont complètement absorbés par la végétation[4]. On va donc en intégrer dans les cimetières, en particulier des arbres, car plus ils sont vieux et gros, plus ils filtrent l'air, et plus ils absorbent d'eau (un hêtre de 80 ans absorbe, par exemple, des milliers de litres d'eau par temps chaud).

Un lieu de promenade

Avec la création des cimetières en dehors du centre urbain, une pratique se développe : on vient se promener dans ces nouveaux espaces verts. En France, les cimetières font même l'objet de guides qui vantent des balades pittoresques ; à la fin du 19e siècle, ils sont une étape importante du circuit touristique d'une ville[5].

En 1877, le cimetière de Bruxelles est résolument pensé comme un parc, le conseil communal envisage de ménager entre les monuments une bordure de végétation qui reposera la vue : *elle rompra la monotonie que présente à l'œil la succession non interrompue des monuments en pierre*[6]. Les plantations sont réfléchies pour aménager des points de vue, ponctuer le cheminement, mettre en valeur les monuments funéraires et ainsi faire de la promenade un moment agréable. Lors de la Toussaint, les gazettes bruxelloises du début du 20e siècle décrivent des cimetières où la végétation occupe une place prépondérante. À Laeken, les morts *semblent dormir dans un jardin merveilleux semé de fleurs et d'arbres frissonnants*[7]. À Evere, avec ses frondaisons épaisses, le cimetière *a plutôt l'aspect d'un parc magnifique que l'on aurait orné d'une quantité de monuments*[8].

Un lieu symbolique et romantique

Dès la fin du 18e siècle en France, les peintures et les gravures montrent des cimetières dans lesquels les monuments funéraires semblent perdus dans un cadre végétal dense, à la fois sombre et enveloppant. La nature est là pour émouvoir le promeneur[9], associée comme une métaphore à son état d'esprit : le deuil et la mélancolie. Qu'il s'agisse de représentations réalistes[10] ou imaginaires, elles montrent en tout cas des plantes à la signification symbolique : elles illustrent un sentiment (le saule pleureur pour la tristesse par exemple), un trait de caractère du défunt (le chêne pour la force) ou encore l'attachement des vivants aux proches décédés (le lierre).

Toujours dans les journaux du début du 20e siècle, la végétation des cimetières bruxellois est décrite à l'aide du champ lexical de la tristesse. Ainsi, en automne, période de la fête des morts, le cimetière d'Ixelles apparaît *dans la brume grise […], les bosquets à demi dépouillés, créent un décor mélancolique et charmant à la cérémonie, les fleurs déposées sur les tombes font de la nécropole un immense jardin*[11].

[3] VANDERVELDE, p. 37
[4] Les conséquences des inhumations sur l'environnement sont encore méconnues aujourd'hui, in : MAERCKX (synthèse), p. 2
[5] BERTRAND, p. 54
[6] VANDERVELDE, p. 47
[7] LE PETIT BLEU DU MATIN, 02/11/1907
[8] Ibid.
[9] SCHOONJANS, pp. 109-111
[10] VERSCHAEREN, nov. 2020, p. 11
[11] LE PETIT BLEU DU MATIN, 02/11/1902

L'exemple parisien

Des monuments funéraires perdus dans la végétation dense - Cimetière de l'Est (Père Lachaise), Paris, 1863

Du lierre accroché aux arbres qui encadrent un monument - Cimetière du Sud (Montparnasse), Paris, s.d.[12]

2. LA VÉGÉTATION AU SERVICE DU PLAN, DES MONUMENTS ET DES VISITEURS

Si la végétation présente des qualités sanitaires ainsi qu'une forte charge symbolique, elle est également un formidable outil d'aménagement. Les arbres, les arbustes et les haies sont des éléments importants pour structurer un cimetière, mettre en valeur ses monuments et accompagner le visiteur dans son cheminement.

Comme dans tout espace vert, les concepteurs des cimetières utilisent un vocabulaire végétal avec lequel ils vont créer un paysage.

Des arbres aux ports distincts

Un feuillage… (ou des épines) : caduc (tombe en hiver) - marcescent (les feuilles fanées restent jusqu'à l'apparition de nouvelles) - persistant

Des haies, arbres et arbustes taillés (topiaires)

Plantés et associés de différentes manières

[12] Illustrations tirées de NORMAND AIMÉ et LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS

2.1. La végétation pour souligner le plan

2.1.1. Souligner des tracés

Plantée le long des chemins du cimetière, la végétation met en évidence sa structure. Selon l'importance de l'axe, et par conséquent sa largeur, le choix de l'essence (sa hauteur, son port), la manière dont elle est taillée et plantée (son espacement) produiront des effets visuels et des atmosphères très différents.

- **Souligner un axe central**

  Le long des axes principaux du cimetière, le choix se porte souvent sur une seule essence végétale, plantée en rang de part et d'autre de celui-ci. Le type d'arbre sélectionné peut créer des sensations complètement distinctes.

  ▶ Dans l'avenue principale du cimetière d'Anderlecht par exemple, deux rangs serrés de peupliers forment un écran qui protège visuellement les pelouses et accentue la perspective. Ils dirigent le regard depuis l'entrée vers le monument commémoratif *Pro Patria*, situé à l'autre extrémité du cimetière. Le feuillage foncé et le port fastigié régulier de ces arbres, élancés vers le ciel, donnent à cette allée un caractère monumental mais aussi une impression de sobriété.

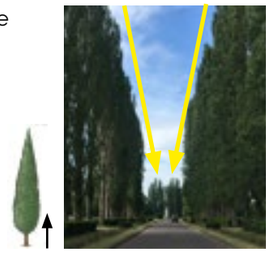

Cim. d'Anderlecht

  ▶ Au cimetière de Bruxelles, une double rangée de tilleuls de chaque côté de la Grande Avenue accompagne le visiteur dès son entrée. Le faible espacement entre les arbres et leur feuillage dense masquent la vue sur le ciel. Ils imprègnent le lieu d'une atmosphère tamisée, même par grand soleil. Ici, les arbres ne dirigent pas seulement le regard, ils créent une sorte de dôme protecteur.

Cim. de Bruxelles

- **Souligner un axe secondaire**

  Lorsque la végétation souligne des chemins secondaires, ses dimensions sont adaptées à celles des tracés. Ici aussi, selon sa hauteur, sa taille ou sa répartition, l'effet sera différent : elle guide, souligne, ponctue ou décore le parcours.

Une haie basse taillée au cordeau conduit nos pas jusqu'au prochain croisement tout en nous permettant de voir au-delà. - Nouv. cim. de Woluwe-St-Lambert

Elle peut aussi souligner ponctuellement la courbe d'un chemin. - Nouv. cim. de Ganshoren

Des arbres espacés taillés en fût fonctionnent comme des jalons, ils soulignent la forme du chemin tout en laissant deviner les alentours. - Cim. de Bruxelles

2.1.2. Délimiter des zones

En jouant sur sa hauteur, sa densité et sa couleur, la végétation peut aussi servir à délimiter des espaces au sein du cimetière. Les feuillages des essences choisies sont pour la plupart soit persistants, soit marcescents (les feuilles fanées demeurent en place jusqu'à l'apparition de nouvelles). Ils remplissent ainsi leur rôle en toute saison et reflètent l'idée de la permanence du souvenir.

Délimiter avec des arbres

.. des haies

.. des fleurs ou des arbustes

Selon les essences choisies et la manière dont elles ont été plantées, ces divisions internes au cimetière peuvent cumuler d'autres fonctions :

- **Isoler et créer de l'intimité**

  Des arbres rapprochés ou une haie peuvent servir à isoler une zone par rapport au reste du cimetière. Ils assurent de l'intimité et créent une atmosphère empreinte de calme et de sérénité. Étalées sur le pourtour d'une parcelle, ces plantations en limitent aussi l'accès. Même s'il fait déjà l'objet de réflexion durant l'entre-deux-guerres, ce principe est surtout appliqué dans les cimetières créés après la Seconde Guerre mondiale[13]. Il correspond à un changement dans la manière de commémorer, les gens sont davantage dans un souhait de discrétion.

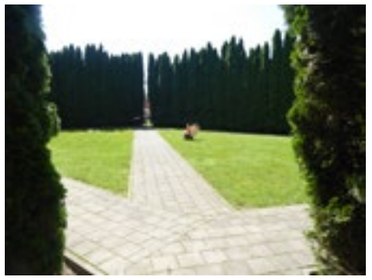

À Auderghem, un mur de grands cyprès isole visuellement la pelouse de dispersion.

À Jette, une haie au feuillage marcescent délimite,même en hiver, la parcelle multiconfessionnelle.

[13] Par exemple, à Schaerbeek, dans les années 1930, une commission, chargée de réfléchir au futur cimetière communal, s'oriente vers l'option d'un cimetière-parc dans lequel le végétal joue un rôle structurant majeur, in : VERSCHAEREN, mars 2020, pp. 27 et 30

- **Isoler dedans et cacher dehors**

Bien souvent, la haie est légèrement plus haute que les stèles funéraires. À Schaerbeek, par exemple, l'objectif est double. Si la haie assure de l'intimité à l'intérieur de la parcelle, depuis les chemins extérieurs, elle masque aussi la vue sur les monuments, les visiteurs ont devant eux un océan de verdure et le sentiment de se promener dans un parc[14].

À l'intérieur de la parcelle
Les pelouses sont séparées par des haies d'essences et de hauteurs variées qui créent un décor végétal et abritent des espaces intimes - Cim. de Schaerbeek

À l'extérieur des parcelles
Depuis la route principale jusqu'à l'entrée de la parcelle, on ne voit que du vert. Il n'y a pas de vue sur les sépultures - Cim. de Schaerbeek

- **Signaler un espace**

Des plantations isolées servent aussi bien souvent de point de repère au sein du cimetière. Un arbre seul va, par exemple, attirer l'attention sur un élément structurant du plan, comme le centre d'un rond-point ou l'angle formé par le croisement de deux axes.

Un magnolia attire le regard vers le centre d'un rond-point - Cim. d'Ixelles

Un bouleau habille l'angle d'une pelouse - Cim. d'Auderghem

Des arbustes ou des haies peuvent signaler l'entrée d'un chemin ou l'accès à une pelouse en l'encadrant de manière symétrique. Généralement soigneusement taillés, ils peuvent aussi se distinguer par des contrastes de couleurs ou encore des jeux de hauteurs.

Des topiaires encadrent l'entrée de l'Allée Centrale - Cim. de Koekelberg

Un jeu de hauteurs et de nuances de vert marque l'entrée d'une parcelle - Cim. de Schaerbeek

[14] VERSCHAEREN, mars 2020, p. 27

2.2. La végétation pour mettre en valeur les monuments funéraires

La teinte dominante des monuments du cimetière est le gris. Si celui-ci est parfois égayé par du granit de couleur et quelques fleurs, la végétation plantée tout autour joue un rôle essentiel : le contraste gris sur vert valorise la pierre bleue et met en évidence toutes les nuances du monument. La végétation apporte aussi de la variété, du rythme, voire de la gaité autour des alignements de tombes un peu austères.

Le contraste des couleurs entre un monument et les différentes tonalités de vert des massifs qui l'encadrent le met en valeur.

Cim. de Molenbeek-St-Jean

Monument aux victimes du devoir - Cim. de Bruxelles

Une haie verte bien taillée en toile de fond d'une pelouse d'honneur fait ressortir un alignement de stèles sans pour autant dissimuler l'arrière-plan.

Cim. de Forest

Une haie à la couleur lie de vin placée aux angles de la pelouse d'honneur en souligne les limites et la distingue du reste du cimetière.

Cim. d'Auderghem

La végétation peut aussi combler les espaces autour du monument ou entre plusieurs tombes et crée ainsi des ensembles visuels distincts. Elle orne les tombes tout en soulignant la forme de la voirie (à pans coupés ou circulaire).

Cim. de Laeken

Cim. de Watermael-Boitsfort

2.3. La végétation au service des visiteurs

Si la végétation guide les pas du visiteur et lui permet de se recueillir dans des zones plus intimes, elle participe également à son bien-être. Un cimetière est un lieu où il fait bon se promener, les bienfaits de la nature sur notre organisme ne sont pas à prouver. Lorsqu'on visite un cimetière par temps de grand soleil, on réalise aussi combien la végétation (en particulier les feuillus) est précieuse pour nous abriter de la chaleur, apporter de l'ombre et de la fraîcheur, tant dans les allées que les pelouses.

Une avenue ombragée : le feuillage des arbres protège de la chaleur mais laisse filtrer des taches de lumière - Cim d'Ixelles

De l'ombre apportée par les arbres au centre d'une pelouse - Cim. de Molenbeek-St-Jean

L'organisation des plantations influe sur nos sens. Une vue dégagée sur l'horizon apporte de la respiration, une sensation d'espace tandis qu'une chambre isolée invite à l'introspection, elle procure de l'intimité, une sensation de calme, voire d'apaisement. Par la fonction si particulière de ce lieu, les plantations du cimetière sont en outre chargées en émotions, certains espaces ou certains arbres vont parfois nous toucher davantage que dans un parc.

Un arbre pleureur sert d'écrin émouvant à une statue d'Eros sur la tombe d'une jeune femme (Cim. d'Ixelles) - Il crée un espace intime consacré au défunt (Cim. de Bruxelles) - Une pleureuse enveloppée par la verdure semble encore plus égarée dans ses sentiments (Cim. de Bruxelles).

Dans les cimetières de l'après Seconde Guerre mondiale, la végétation est également souvent mise à profit pour encadrer du mobilier destiné à abriter le visiteur ou, simplement, lui permettre de s'asseoir pour se reposer. C'est enfin, plus prosaïquement, un moyen de masquer des équipements encombrants ou peu esthétiques (poubelle ou containers).

Encadrer un abri ou un banc - Cim. de Schaerbeek et de Woluwe-St-Pierre

3. QUELS ARBRES, ARBUSTES OU PLANTES RENCONTRE-T-ON SOUVENT ? POURQUOI ONT-ILS ÉTÉ CHOISIS ?

Taillée ou laissée en port libre, plantée par les gestionnaires du cimetière dans les allées ou par les proches des défunts autour des tombes, la variété de la végétation au cimetière est aujourd'hui presque infinie. Le choix des essences et espèces est cependant rarement le fait du hasard, il a été dicté par de nombreux critères.

3.1. Différents critères de sélection

La végétation des cimetières d'avant la Seconde Guerre mondiale s'est fortement transformée au fil du temps, il est par conséquent difficile de savoir précisément quels arbres ont été choisis à l'origine. On sait cependant que lorsque le cimetière de Bruxelles est envisagé en 1874, le Conseil communal recommande des arbres résineux car ils seraient « les plus salubres »[15]. Le cimetière de Bruxelles et l'ancien cimetière de Schaerbeek (dans le quartier Terdelt aujourd'hui transformé en espace vert et zone récréative) sont les seuls pour lesquels on dispose actuellement d'informations.

▶ À Bruxelles, les archives nous apprennent que bien qu'il ait conservé l'aspect d'un parc, le cimetière ne possède plus beaucoup de ses plantations initiales. Louis Fuchs, premier véritable architecte-paysagiste du pays, y détaille les arbres qu'il a sélectionnés. Parmi ceux-ci, il n'y a que trois essences traditionnellement considérées comme « funéraires » (*le cyprès, le saule pleureur et l'acacia*). La majorité des plantations sont choisies avant tout en fonction de l'effet qu'elles vont produire en matière de structuration des allées, de mise en valeur des monuments ou de la promenade (port, densité du feuillage, couleurs, senteurs…). Pour les massifs et les taillis, Fuchs sélectionne des essences, parfois exotiques, qui n'invitent pas à la tristesse, mais sont plutôt caractéristiques des parcs à l'anglaise à la mode à l'époque (*les viornes, le weigelia, le sureau, le merisier, le sumac, le murier, charmille*…). L'aspect parc prime dans ce cas sur celui de cimetière. Un critère essentiel a surtout consisté à choisir pour les allées principales des essences à croissance rapide, l'achat d'arbres déjà grands étant trop coûteux (*le tilleul, l'érable, le platane, l'orme, le sorbier des oiseleurs, le frêne, le marronnier*…)[16].

▶ À Schaerbeek, on sait que lors de l'agrandissement du cimetière en 1883, on a planté des arbres persistants (*le thuya, le pin, l'if*…) et qu'une importance a été accordée à la variété des essences puisqu'on en dénombre 21 différentes (*l'érable sycomore à feuilles pourpres, le sophora du Japon, les sorbiers, le frêne ordinaire, l'aulne, le saule pleureur, le tilleul de Hollande*…)[17].

De nombreuses espèces de plantes exotiques décoratives qui occupent aujourd'hui une place importante dans certains cimetières n'ont pas été choisies par leurs gestionnaires, elles ont été plantées aux abords des tombes par les proches des défunts.

▶ À Uccle, au Dieweg par exemple, on découvre aujourd'hui une soixantaine d'espèces plébiscitées à l'époque par les proches pour leur feuillage persistant (*l'if, le buis, le thuya, le faux cyprès*) ou leur floraison (*l'hortensia, le forsythia, le lilas*…). D'anciennes variétés de rosiers grimpants se sont également développées ; à la fin du 19e siècle, on avait pour habitude de les planter sur des arcades en fer autour des tombes. Le cimetière a par ailleurs connu le développement spontané d'espèces indigènes, parfois extrêmement rares[18].

Dans les grands cimetières de l'après Seconde Guerre mondiale, ce sont également des critères paysagers qui ont dicté le choix des plantations, toujours dans l'esprit de cimetières parcs. On y découvre de hauts arbres au port élancé, mais aussi au port étalé pour ceinturer le cimetière ou structurer les allées (*le peuplier, le frêne, l'érable, le tilleul*…), ainsi que des arbres au feuillage ou épines persistants.

[15] VANDERVELDE, p. 37
[16] DUQUENNE, p. 46
[17] VERSCHAEREN, mars 2020, p. 8
[18] VERMAELEN et WAUTERS, p. 21

▶ À Schaerbeek, la végétation est d'autant plus importante qu'elle dissimule les tombes. L'architecte-paysagiste René Pechère a également choisi des arbres et arbustes exotiques pour leur floraison abondante et leurs couleurs variées (*le tamaris, le cotonéaster, l'aucuba du Japon, le prunus, le buddleia…* ou encore *le rhododendron, l'hibiscus, le weigelia…*)[19].

Aujourd'hui, lorsqu'il s'agit de remplacer des arbres arrivés en fin de vie ou encore de ceinturer de nouveaux espaces, la tendance est au choix d'espèces locales adaptées à leur milieu qui vont favoriser la biodiversité.

3.2. Des arbres à la signification symbolique

Certains arbres et arbustes se retrouvent de cimetière en cimetière car ils ont une forte valeur symbolique. Quelques arbres sont traditionnellement reconnus comme « funéraires » : le cyprès, le peuplier, le saule pleureur, l'if ou encore l'acacia. Parce qu'elles partagent certaines de leurs caractéristiques, d'autres essences peuvent, par extension, avoir été également choisies pour leur signification.

3.2.1. Toujours verts, même en hiver, des arbres et des plantes synonymes d'éternité

Les conifères sont courants dans les cimetières car leur feuillage (ou leurs épines) persistant les associe à la longévité et par conséquent à l'immortalité. Certains ont en outre la réputation d'être imputrescibles (cyprès, if, cèdre), ce qui renforce ce lien symbolique. Ils assurent par ailleurs un décor vert constant aux allées du cimetière.

Le cyprès

immortalité
lien entre la vie et la mort

Cim. de Laeken

Dans l'Antiquité gréco-romaine, le cyprès était associé à Hadès/Pluton, dieu des Enfers et gardien du passage du monde des vivants vers celui des morts. Les routes en dehors des villes romaines le long desquelles se trouvaient des monuments funéraires étaient ponctuées de cyprès. Dans la culture funéraire chrétienne, son port fastigié (haut et fin) en fait, en outre, un symbole du lien qui unit la terre (les vivants) au ciel (les morts)[20].

L'if

immortalité

Cim. d'Ixelles

L'if est associé à la mort car sa sève et ses fruits sont toxiques (sa sève est d'ailleurs aujourd'hui utilisée dans la composition de traitements anti-cancéreux). Par cette ambivalence entre l'idée de longévité liée à son feuillage et sa toxicité, l'if illustre l'alliance entre la vie et la mort[21].

Le thuya

immortalité

Cim. de Laeken

Originaire d'Amérique du Nord, le thuya est abondamment planté dans nos cimetières dès la fin du 19e siècle. Outre son aspect toujours vert, il est plébiscité parce qu'il se développe dans tous les types de sols, est très résistant et croît rapidement.

Le cèdre

immortalité

Anc. cim. de Woluwe-St-Lambert

En tant qu'arbre solide et résistant, aux dimensions imposantes, le cèdre est en Orient un peu l'équivalent du chêne occidental : il est le symbole de l'inaltérabilité[22] et, par conséquent, de l'immortalité.

[19] VERSCHAEREN, mars 2020, p. 30
[20] GARDIN et OLORENSHAW, p. 203
[21] Ibid., p. 347
[22] Ibid., p. 120

Certaines plantes au feuillage persistant sont elles aussi associées à l'éternité et à l'immortalité.

Le lierre

immortalité et attachement

Nouv. cim. de Ganshoren

Cette plante grimpante qui s'accroche à son support symbolise l'attachement et la fidélité au défunt. Au Moyen Âge, les chrétiens l'associaient à l'immortalité de l'âme, par opposition au corps qu'ils représentaient par un arbre mort[23].

Le laurier

immortalité et héroïsme

Cim. de Bruxelles

Dans l'Antiquité romaine, des couronnes de laurier étaient déposées sur la tête des vainqueurs. Associé à un monument funéraire, le laurier commémore l'héroïsme du défunt[24].

Le houx

immortalité et protection

Cim. de Molenbeek St-Jean

Chez les Celtes, le houx était une plante sacrée que l'on plaçait dans les foyers en hiver pour repousser les mauvais esprits (grâce à ses feuilles hérissées d'épines) et ainsi protéger la maison[25]. Dans la Bible, un buisson de houx dissimule la Sainte Famille qui fuit les soldats envoyés par Hérode pour exécuter le nouveau-né. Outre l'immortalité, il symbolise donc aussi la protection.

Le buis

immortalité

Cim. de Bruxelles

Dans la Grèce antique, le buis est l'arbre d'Hadès, dieu des Enfers. Dans la civilisation celte, il est associé à l'immortalité. Chez les Chrétiens, lors du dimanche des rameaux, une branche de buis commémore l'entrée triomphale de Jésus dans Jérusalem, ce qui marque le début de sa Passion qui mènera à sa mort sur la croix, puis à sa résurrection[26]. Le buis est donc aussi la promesse de l'immortalité.

3.2.2. Un port élancé pour relier la terre et le ciel

Certains arbres de haute tige ou au port fastigié (élancé) symbolisent le lien entre les morts (le ciel) et les vivants (la terre). C'est le cas du cyprès et du thuya, déjà évoqués car ils possèdent en outre un feuillage persistant qui les relie à l'éternité.

Le peuplier

lien avec les morts et le deuil

Cim. d'Anderlecht

Dans la mythologie antique, le peuplier est associé à la mort et au chagrin (Leucé, nymphe mortelle, est transformée à sa mort en peuplier par son amant Hadès, dieu des morts).

Arbre au port allongé, il symbolise le lien entre le monde des vivants et le monde des morts. Ses feuilles qui présentent une teinte sombre sur leur face supérieure et claire sur leur face inférieure en font en outre un symbole de la dualité de toute chose (la présence du bien et du mal), mais aussi du temps qui passe (le jour et la nuit). Le peuplier évoquerait donc aussi le souvenir des temps passés[27-28].

[23] GARDIN et OLORENSHAW, p. 381
[24] Ibid., p. 375
[25] Le houx, in : Luminessens.org qui cite CUNNINGHAM S., L'Encyclopédie des herbes magiques, Sand ed., 1987
[26] GARDIN et OLORENSHAW
[27] Le peuplier, in : Luminessens.org qui cite CHEVALIER J. et GHEERBRANT A., Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres, Bouquins ed., Paris, 1997
[28] GARDIN et OLORENSHAW, p. 487

3.2.3. Un port tombant pour signifier la tristesse et le deuil

Avec leurs branches ployées vers le sol, ces arbres semblent pleurer les morts, ils imprègnent leurs environs d'une atmosphère mélancolique. Si le plus connu d'entre eux est le saule, d'autres essences adoptent parfois également un port tombant.

Le saule pleureur

deuil

Cim. de Jette

Outre le deuil, le saule pleureur symbolise également la renaissance car ses rameaux repoussent facilement quand on les replante.

Le frêne pleureur

Cim. d'Ixelles © Urban.brussels

Le hêtre pleureur

Cim. de Laeken (abattu)
© Urban.brussels

3.2.4. Autres symboliques

Le robinier faux acacia

force et résurrection

Anc. cim. d'Anderlecht (parc forestier)

Originaire d'Afrique, l'acacia est considéré comme un arbre funéraire. Son bois dur, presque imputrescible, est connu pour sa solidité, ce qui le relie au principe d'immortalité. Dans le Nouveau Testament, ce sont ses branches garnies d'épines qui composent la couronne posée sur la tête du Christ pendant la Passion pour railler l'appellation « roi des juifs »[29]. L'acacia est par conséquent également relié symboliquement à la mort et au supplice, mais surtout à la résurrection.

Dans nos cimetières d'Europe du Nord, c'est son cousin le robinier faux acacia, que vous croiserez plutôt. Il présente les mêmes caractéristiques : feuillage penné, rameaux épineux et fleurs blanches en grappes.

Le chêne

force et victoire

Cim. de Laeken

Les qualités du chêne, solidité et longévité, sont vantées depuis l'Antiquité. À la force physique, on lui associe également la force morale, la bravoure et parfois aussi la victoire : des couronnes de feuilles de chêne étaient offertes aux guerriers et aux héros.

Dans la chrétienté, le chêne est devenu le symbole de la force de la foi face à l'adversité[30].

Le cerisier du Japon

nouveau départ

Anc. cim. de
Woluwe-St-Lambert

Essentiellement choisi pour son aspect décoratif, le cerisier du Japon est particulièrement impressionnant au printemps lorsqu'il fleurit. Dans un cimetière, il peut symboliser un nouveau départ, une renaissance. Mais sa floraison courte l'associe aussi à la beauté éphémère et la fugacité de la vie.

L'aulne

immortalité et lien

Cim. d'Ixelles

Arbre sacré dans la tradition celte, l'aulne (comme le frêne ou le saule) pousse souvent dans les marais, considérés comme des lieux de passage entre le monde des vivants et le monde des morts[31]. Cet arbre était en outre associé à Bran, maître de l'immortalité.

[29] Matthieu 27:29, dans la Bible (Nouveau Testament)
[30] GARDIN et OLORENSHAW, pp. 147-148
[31] *L'aulne*, in : Luminessens.org qui cite MARKALE J., *Nouveau Dictionnaire de Mythologie celtique*, Pygmalion éd., Paris, 1999

Partie 4. La végétation dans les cimetières

ENCADRÉ - VISITER LES MORTS ET FLEURIR LES TOMBES

L'instauration des concessions à perpétuité et la création de cimetières indépendants des églises dans la deuxième moitié du 19e siècle transforment les pratiques funéraires. Rendre visite au défunt pour commémorer son souvenir fait désormais partie du processus de deuil[32]. Alors qu'auparavant, on associait le mort au lieu de culte, il faut maintenant se rendre au cimetière. Le début du mois de novembre, période durant laquelle des hommages collectifs sont rendus aux défunts, concentre le plus grand nombre de visiteurs.

FÊTER LES MORTS EN NOVEMBRE

La Toussaint - 1er novembre

La Toussaint est une fête chrétienne qui, à l'origine, célébrait les martyrs (les premiers saints). Au départ organisée après la Pentecôte, elle est fixée au 1er novembre en 835, alors que nos régions se christianisent. La Toussaint fête « tous les saints », connus ou inconnus, et rappelle aux fidèles que s'ils suivent le modèle du Christ, ils ont tous vocation à la sainteté.

La fête des morts - 2 novembre

Pour l'Église catholique, le jour officiel de la fête des morts est bien le 2 novembre. Celle-ci est fondée un peu avant l'an 1000 par Odilon, abbé de Cluny. À cette occasion, on lisait à haute voix le nom des défunts de la communauté et on adressait des prières pour le repos de leur âme. Au 13e siècle, l'Église élargit cette pratique à tous les fidèles, ce jour devient celui du souvenir de tous les morts.

Contrairement au 1er novembre, le 2 novembre n'est pas férié, c'est pourquoi nombre de personnes profitent du jour de la Toussaint pour se rendre au cimetière commémorer leurs morts. C'est la raison pour laquelle les deux dates sont souvent confondues.

L'Armistice - 11 novembre

Au début des années 1920, les cimetières accueillent des pelouses d'honneur et des monuments commémorant les morts de la Première Guerre mondiale. L'Armistice représente par conséquent également un temps de célébration collective dans les cimetières.

Et Halloween ?

Halloween est une ancienne fête anglo-irlandaise célébrée le 31 octobre, la veille de la Toussaint. Son nom est d'ailleurs une contraction de l'anglais *The Eve of All Hallows'Day* (la veille de tous les saints). Elle aurait pour origine l'ancienne fête celte de *Samhain* marquant la fin des moissons et la séparation entre la période de lumière et la période de noirceur. Les vivants pouvaient alors communiquer avec les gens de l'autre monde, ils offraient de la nourriture pour éloigner les esprits errants. Le déplacement au 9e siècle de la Toussaint à cette même période est vu par certains comme une manière de supplanter les anciennes traditions païennes.

Introduite au 19e siècle aux Etats-Unis avec l'arrivée massive d'émigrants irlandais, la fête d'Halloween devient plus populaire qu'en Europe et prend la forme que nous lui connaissons aujourd'hui. Elle nous est revenue au tournant du 21e siècle à la faveur de la mondialisation. Aujourd'hui, ces quelques jours autour du 1er novembre cumulent les références aux défunts.

SE RENDRE AU CIMETIÈRE

Au début du 20e siècle, les cimetières sont dorénavant éloignés du centre des communes. Le 1er et le 2 novembre, le parcours pour rendre hommage à un proche est déjà un pèlerinage en soi. D'après des journaux de l'époque, l'animation débute dans le centre-ville où les provinciaux débarquent au train du matin. Lorsqu'on ne peut s'offrir un attelage, il faut ensuite prendre le tram dont le service est doublé vers les principaux cimetières de l'agglomération. Les bras chargés de fleurs, la foule s'entasse sur les plateformes. Les journaux évoquent aussi des milliers de promeneurs, un troupeau de piétons cheminant vers les cimetières : un *exode pas toujours très recueilli, car à côté de ceux qui vont faire visite à leurs morts, il y a ceux qui vont au cimetière parce que tout le monde y va et qui, le long de la route, se sont arrêtés dans d'innombrables cabarets*[33].

Toussaint 1907 - Rue Willems, les trams vers le cimetière de Bruxelles sont pris d'assaut
© Le Petit bleu du matin - 02/11/1907

[32] BERTRAND, pp. 60-62
[33] LE PETIT BLEU DU MATIN, 02/11/1902 et 02/11/1907

Au cimetière, les dames voilées de crêpe et les hommes en haut de forme côtoient les plus pauvres. On remarque cependant que le matin, ce sont les *ouvriers, les servantes, ceux qui, malgré le jour de fête, ont leurs travaux qui visitent en premier les défunts*[34].

Ces visites sont tant familiales que civiques : tandis qu'on vient fleurir la tombe de proches, des célébrations officielles se déroulent devant les monuments aux morts (des combattants de 1830 ou de la guerre franco-prussienne de 1870[35]). À partir des années 1920, ce sont également les morts de la Première, puis de la Seconde Guerre mondiale que l'on commémore au cimetière à l'occasion de la Toussaint ou de l'Armistice.

Toussaint 1902 au cimetière de Bruxelles
© Le Petit bleu du matin 02/11/1902

Des tombes fleuries à la Toussaint 1935 au cimetière de Bruxelles
© CC-BY-KIK-IRPA, Bruxelles, cliché E019744

Adolphe Max au cimetière de Bruxelles pour la Toussaint 1935
© CC-BY-KIK-IRPA, Bruxelles, cliché E019753

DES FLEURS EN SOUVENIR

Si l'on déposait déjà des fleurs sur les tombes dans l'Antiquité, cette pratique se généralise chez nous au 19e siècle. Autour du 1er novembre, les tombes grises se parent de toutes les couleurs. Les fleurs prisées au début du 20e siècle sont le rosier, le chèvrefeuille, le jasmin et les immortelles[36]. Ces dernières sont préférées aux bouquets de fleurs fraîches car elles ne fanent pas ; tressées en couronnes, elles remplacent le cierge que l'on portait autrefois lors du cortège funèbre. Au cimetière, ces couronnes sont ensuite accrochées sur les tombes[37], bientôt dans une version pérenne, en fer ou en faïence. Le monument lui-même s'orne aussi de couronnes de laurier ou d'immortelles transposées dans la pierre.

Toussaint 1907 - Marchands de fleurs à l'entrée de cimetière de Bruxelles © Le Petit bleu du matin - 02/11/1907

Au tournant du 20e siècle, des marchands ambulants vendent des plantes en pot, des fleurs en bouquets ou en couronnes à l'entrée des cimetières ; des horticulteurs se sont établis non loin de là. Sur les tombes, on trouve des géraniums, des violettes et des immortelles, bientôt concurrencées par les chrysanthèmes[38].

La tradition a perduré puisqu'aujourd'hui encore, les cimetières se colorent de fleurs en cette période automnale. Celles-ci, souvent chères, proviennent parfois de l'autre côté de la planète. Dans les cimetières de Bruxelles et de Laeken, des parcelles de fleurs à couper ont été aménagées pour les visiteurs. Il s'agit d'offrir la gratuité, de limiter les fleurs artificielles en plastique, mais aussi d'assurer le développement de la biodiversité dans des parcelles qui attendent, parfois de longues années, de nouvelles inhumations.

[34] LE PETIT BLEU DU MATIN
[35] Ibid.
[36] VERSCHAEREN, novembre 2020 - À Paris tout au moins - L'auteur cite un recueil décrivant le cimetière du Père Lachaise, publié en 1823 par Th. de Jolimont.
[37] Ibid., p. 11
[38] JOURNAL DE BRUXELLES, 03/11/1894 ; LE PETIT BLEU DU MATIN, 02/11/1902 et 02/11/1907

DES MONUMENTS FUNÉRAIRES QUI ACCUEILLENT LES FLEURS

Au 19e siècle, l'apparition de la fosse individuelle offre l'occasion d'entretenir le souvenir du défunt sous une forme matérielle. Ceux qui ne peuvent investir dans un monument funéraire coûteux clôturent la concession et y aménagent un jardinet (il s'agit pour la plupart de concessions à terme, elles ont donc aujourd'hui disparu). Les monuments funéraires réalisés en dur sont eux aussi clôturés par une grille, l'espace ainsi délimité accueille également souvent des plantations. Aux abords des cimetières, les métiers se spécialisent : tant les entreprises de monuments funéraires que les cabarets offrent un service d'horticulture ou d'entretien des jardinets[39].

Jardins clos - 1894 - Cim. de Laeken
© Coll. privée

Depuis le milieu du 19e siècle, les monuments funéraires intègrent des réceptacles spécialement dédiés aux plantes : les vases et les jardinières que l'on garnit de fleurs mais aussi d'arbustes.
Ceux-ci se sont parfois développés de manière anarchique à travers les décennies et ont investi les allées des cimetières.

Jardinets ornés de couronnes de fleurs - 1889 - Cim. de Laeken © Coll. privée

Obélisque ceinturé par une grille - 1838 - Cim. de Laeken

Cim. de Koekelberg

Vases et jardinières intégrés aux monuments funéraires depuis le milieu du 19e siècle

[39] ALMANACH DE LA VILLE DE BRUXELLES, 1890 et 1900

LA SYMBOLIQUE DES FLEURS DU CIMETIÈRE

Les fleurs qui ornent le convoi funéraire, que l'on dépose sur les tombes ou que l'on plante dans les jardinières ont pour la plupart une signification symbolique. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs été transposées dans la pierre ou le bronze, leur signification accompagne alors de manière perpétuelle le défunt dans sa dernière demeure.

L'immortelle - le souvenir éternel

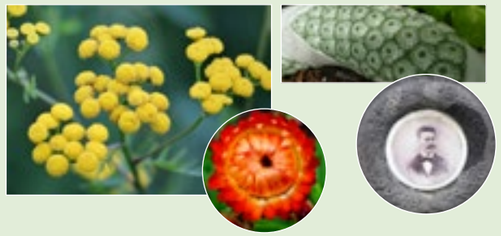

Une fois coupées, les immortelles ne fanent pas, ce qui est à l'origine de leur nom. Elles symbolisent le souvenir éternel que nous conservons des défunts qui nous sont chers. Les immortelles sont très prisées dans les cimetières dès le début du 19e siècle, elles sont tressées en couronnes dont la forme (sans début ni fin) renforce la symbolique. Celles-ci apparaissent également au milieu du siècle dans des versions pérennes, en marbre, en pierre, et plus tard en faïence[40].

Le pavot - le repos éternel

Parce qu'il est fragile, le pavot souligne le caractère éphémère de la vie. Du fait de ses propriétés somnifères, il est relié dès la Grèce antique au dieu du sommeil Hypnos, frère de Thanatos (dieu de la mort). Il symbolise par conséquent le sommeil (et donc le repos) éternel[41]. Ses capsules qui renferment des milliers de graines sont en outre la promesse d'un nouveau départ, elles associent le pavot à la fertilité, à l'éternel recommencement et donc à la résurrection.

Au tournant du 20e siècle, l'immortelle et le pavot sont les fleurs les plus couramment représentées dans le décor des monuments funéraires. Mais d'autres fleurs comme le chrysanthème, la rose ou encore la pensée trouvent également place sur les tombes.

Le chrysanthème - l'immortalité

Plantes originaires d'Asie introduites en Europe au 18e siècle, les chrysanthèmes supplantent les immortelles dans nos cimetières au début du 20e siècle. Initialement jaunes, leur couleur et leurs pétales rayonnants réguliers et allongés les associent aux rayons du soleil et à l'immortalité[42].

Leur période de floraison (fin octobre) et les couleurs chatoyantes qu'ils apportent au chœur de l'automne expliquent sans doute leur succès lors de la fête des morts.

La rose - l'amour et la régénération

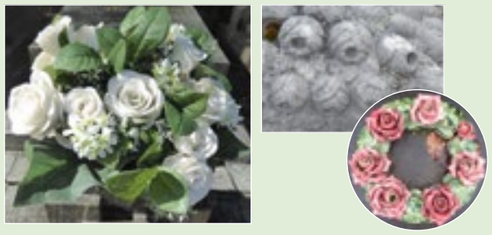

Dans la mythologie grecque, Aphrodite colore une rose blanche en rouge, ce qui l'associe symboliquement à l'idée de régénération. On posait déjà alors des roses sur les tombes[43]. Dans le christianisme, la rose réfère à Marie et la rose rouge au sang du Christ. La rose symbolise en outre l'amour, l'affection que l'on porte à une personne.

Dans l'entre-deux-guerres, elle est particulièrement prisée dans les arts décoratifs, la majorité des tombes des années 1930 et 1940 portent des roses comme décor principal.

La pensée - le souvenir

Le nom de la pensée, qui réfère directement au souvenir du défunt, en fait une fleur privilégiée des cimetières. Sa floraison précoce et longue explique sans doute également son succès[44].

[40] VERSCHAEREN, novembre 2020, pp. 7 et 9
[41] GARDIN et OLORENSHAW, pp. 479 et 181
[42] Ibid., p. 159
[43] Ibid., p. 538 ; CELIS, p. 6
[44] CELIS, p. 6

4. LA VÉGÉTATION, UN PATRIMOINE À PROTÉGER

La végétation de nos cimetières est rarement celle qui a été choisie et plantée lors de leur aménagement. Des arbres et des haies en ont remplacé d'autres, ont disparu ou sont apparus. Certains espaces ont été dévégétalisés, d'autres au contraire ont été enherbés. La végétation est un matériau vivant qui se transforme et évolue au gré des saisons, des besoins, des modes et des ressources qu'on y consacre.

Que ce soit pour elle-même, pour l'ensemble paysager qu'elle constitue ou pour le refuge qu'elle représente pour la biodiversité, la végétation des cimetières est un patrimoine à protéger au même titre que celle des autres types d'espaces verts. Sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, il existe plusieurs mesures de protection.

4.1. L'inventaire du patrimoine naturel

Depuis 2002, la *Direction du Patrimoine culturel de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine* réalise un inventaire des arbres remarquables de la Région. Un arbre est considéré comme remarquable s'il satisfait à un ou plusieurs critères parmi les suivants : sa longévité, son bon état sanitaire, sa rareté, ses dimensions importantes, sa localisation ou encore s'il porte une histoire[45]. Lorsqu'il est inscrit sur cette liste de sauvegarde, l'arbre fait l'objet d'un suivi : ses gestionnaires sont invités à accorder une attention particulière à son entretien et à son environnement, son abattage est soumis à un permis. Des arbres de plus d'une dizaine de cimetières sont à ce jour repris à cet inventaire[46].

Aulne à feuilles cordées considéré comme remarquable car il est le plus gros de son espèce en Région de Bruxelles-Capitale - Anc. cim. de Ganshoren © Urban.brussels

4.2. Le classement comme site

La *Direction du Patrimoine culturel* classe par ailleurs comme « monument » et « site » des ensembles qui regroupent des bâtiments, des voiries et de la végétation. Quatre cimetières bruxellois ont fait l'objet de classements : les cimetières du **Dieweg** à Uccle, de **Bruxelles** à Evere, de **Laeken** et **d'Ixelles** (parties anciennes)[47]. Le classement comme « monument » porte sur les bâtiments, monuments commémoratifs et sépultures (parfois individuellement ou en groupe). Le classement comme « site » protège quant à lui l'ensemble du périmètre de ces cimetières, certains murs d'enceinte, grilles d'entrée mais aussi les allées, les pelouses, les arbres et les plantations. Ce sont alors des ensembles d'arbres et de plantations qui sont considérés comme remarquables. Parmi les mesures de protection appliquées à ces derniers, on compte l'obligation d'entretien ou encore l'interdiction de l'utilisation de substances nocives.

Outre les critères relatifs aux arbres isolés, ces sites sont dignes d'être préservés pour plusieurs autres raisons[48] :

- Lorsque des arbres ont conservé leur implantation d'origine. Cela signifie qu'ils ont aussi conservé la fonction structurante, le rapport aux allées et aux monuments décidés lors de la création du cimetière, même s'il faut tenir compte du fait que la végétation s'est épanouie avec le temps et que l'atmosphère initiale s'est forcément transformée. À Ixelles par exemple, l'alignement de marronniers de part et d'autre de l'axe d'entrée montre l'allure monumentale que les créateurs ont voulu donner à l'accès au cimetière.
- Lorsque les plantations forment un ensemble paysager homogène. Le cimetière est alors considéré comme un véritable parc, ses plantations forment un tout indissociable, propice à la balade et à la découverte.

Cim. d'Ixelles

[45] URBAN.BRUSSELS
[46] Les anciens cimetières d'Evere, de Ganshoren, les cimetières d'Ixelles, de Bruxelles, Jette, Laeken, Molenbeek-Saint-Jean, Neder-over-Heembeek, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre et du Dieweg, in : Inventaire du patrimoine naturel de la Région de Bruxelles-Capitale
[47] Le cimetière du Dieweg est classé comme site en 1997, celui de Bruxelles en 1997, celui de Laeken en 1999 et la partie ancienne du cimetière d'Ixelles en 2016
[48] LÉGISLATION - 16/01/1997 - 06/02/1997 - 14/01/1999 - 15/09/2016

- Lorsque la végétation présente une grande diversité, car celle-ci est le fruit d'une longue évolution. Des arbres ont été plantés au fil du temps pour répondre à de nouveaux besoins. Des arbustes, introduits pour décorer une tombe, ont parfois colonisé les allées du cimetière. Des espèces végétales se sont développés de manière spontanée. Toutes font partie de l'histoire du cimetière, l'intérêt de ces plantations ne se limite pas à un moment figé dans le temps.

L'ancien cimetière paroissial de Laeken possède par exemple aujourd'hui une grande diversité végétale, tant dans les espèces au feuillage persistant que dans les espèces à feuillage caduc, plantées au fil de sa longue histoire : *buis, thuyas, ifs, cyprès, pins, aucubas, laurier-cerises, houx, lierres, rhododendrons mais aussi chênes de hongrie, féviers d'Amérique, hêtres et frênes pleureurs…*
Cim. de Laeken

4.3. Des cimetières comme « zones de relais » des sites « Habitats » de *Natura 2000*

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels jugés importants tant pour la faune que la flore qui y vivent. La directive « Habitats » du réseau désigne des « Zones Spéciales de Conservation » qu'il faut gérer de manière à conserver et améliorer la diversité de leurs milieux naturels pour y favoriser le développement et la migration d'espèces sauvages[49] ; Bruxelles en compte trois[50].

De par leur situation géographique ou leur type de sol, les cimetières du Dieweg et du Verrewinkel à Uccle sont tous deux considérés comme « zone de relais » entre ces espaces protégés[51]. Cela implique qu'ils doivent faire l'objet de plans de gestion, soumis à une évaluation de la part de la cellule *Natura 2000* de Bruxelles-Environnement.

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

▶ Au cimetière du Dieweg, la diversité de la végétation est particulièrement exceptionnelle ; à la fin du 20e siècle, on y dénombrait plus de 200 espèces de plantes dont certaines très rares. Suite à la diminution d'entretien conséquente à la désaffectation du cimetière, certaines essences indigènes ont poussé spontanément, d'autres, exotiques, se sont développées à partir de plantations effectuées par les proches aux abords des tombes[52]. Cette grande diversité attire insectes, oiseaux et rongeurs. En 2006 cependant, seulement 91 plantes y ont été repérées[53], raison pour laquelle une attention particulière leur est accordée dans la gestion du cimetière.

Concrètement, les équipes d'entretien doivent dégager les chemins, entretenir certaines sépultures[54] et laisser la végétation se développer de façon modérée sur les autres pour maintenir la diversité biologique. Le plan prévoit également que les essences trop présentes sur le site soient arrachées jeunes dans le but de réduire progressivement leur proportion pour favoriser la diversification de la flore du cimetière. D'autres doivent être taillées de manière à attirer certaines espèces animales. Le cimetière dénombre, par exemple, plus d'une dizaine de variétés de lierre qui devraient être gérées de façon à ne pas perturber les abeilles solitaires : on évite de le couper à ras (sinon leur floraison est retardée) et on procède à une taille étalée dans le temps (parfois sur plusieurs années) de manière à assurer la floraison d'au moins une partie des massifs à la fin de chaque été (de septembre à novembre)[55]. Ce mode opératoire fournit aux abeilles une source d'alimentation à une période où les autres floraisons sont arrivées à terme.

Les deux cimetières ucclois, ainsi que celui d'Anderlecht, possèdent par ailleurs le label *Réseau nature* de l'asbl Natagora, cela signifie qu'ils sont reconnus pour les efforts fournis en faveur de la biodiversité.

[49] BRUXELLES-ENVIRONNEMENT, 2020
[50] Une zone de 2071 ha constituée de la forêt de Soignes et de ses lisières, et de la vallée de la Woluwe ; une zone de 134 ha constituée de 15 zones Natura 2000 entre le Molenbeek-Geleytsbeek au nord et le Linkebeek-Verrewinkelbeek au sud, et une zone de 116 ha constituée de zones boisées et de zones humides de la vallée du Molenbeek dans le nord-ouest de la Région bruxelloise, in : Environnement.brussels, *Quels sont les sites Natura 2000 et les habitats d'importance communautaire à Bruxelles ?*, consulté le 16 mai 2023
[51] COMMUNE D'UCCLE, sd, p. 7 et 2012, p. 7
[52] VERMAELEN et WAUTERS, p. 21
[53] COMMUNE D'UCCLE, 2012, p. 12
[54] Ibid., 2012, p. 17 - Les sépultures reprises dans l'arrêté de classement mais aussi d'autres, considérées comme intéressantes par les gestionnaires du cimetière.
[55] Ibid., p. 18

5. VERS UNE GESTION ÉCOLOGIQUE ET DIFFÉRENCIÉE DES CIMETIÈRES

Outre son caractère remarquable, la végétation des cimetières joue un rôle écologique particulièrement important en ville. Elle participe au stockage du carbone, à la captation de certains polluants, à l'infiltration des eaux fluviales et au confort thermique des habitants. Les cimetières sont en outre des espaces dans lesquels on peut encourager le développement de la faune et de la flore. Incitées par la législation qui interdit les pesticides dans les lieux publics bruxellois[56], de nombreuses communes se sont engagées à mettre en œuvre une politique favorable à la biodiversité. Les équipes d'entretien pratiquent dès lors une gestion ayant moins d'impact sur l'environnement.

5.1. Une gestion plus écologique

- **Les chemins**

  Dans la seconde moitié du 20e siècle, de nombreuses allées ont été recouvertes de graviers pour limiter les mauvaises herbes qui, par ailleurs, étaient éliminées à coup de produits phytosanitaires. Il s'agit aujourd'hui de les entretenir en optant pour un désherbage manuel, mécanique ou thermique. Mais plutôt que de désherber, la plupart des cimetières ont fait le choix de faire pousser de l'herbe sur ces chemins ; cette méthode a pour autre avantage de limiter le ruissellement des eaux et l'érosion des sols, les graviers ne sont plus emportés vers l'égout.

Cim. de St-Gilles

- **Les pelouses**

  Dans les pelouses, les gestionnaires plantent des espèces herbacées favorables à la biodiversité comme les coquelicots, les marguerites et les bleuets. Les équipes pratiquent le fauchage tardif, ce qui permet à ces espèces de fleurir et de produire des graines. La nature a ainsi le temps de se développer et devient un refuge et un lieu de passage pour les insectes pollinisateurs et les petits animaux.

Dans l'ancien cimetière d'Evere, les chemins et les pelouses sont colonisés par l'herbe et les graminées. ←

→ Au cimetière de Saint-Gilles, les stèles des pelouses d'honneur semblent se perdre dans les hautes herbes

- **Les plantations**

  De manière générale, lorsqu'il s'agit de planter, on opte pour des espèces locales, mieux adaptées à leur milieu, moins gourmandes en eau et plus résistantes aux maladies. Là où c'est possible, on place des plantes couvre-sol qui réduisent l'évaporation de l'eau.

- **Les déchets verts**

  Les déchets verts sont valorisés au mieux. Par exemple, le bois mort est utilisé pour créer des fascines. Ces structures composées de branchages tressés délimitent des espaces tout en abritant des insectes qui, par ailleurs, nourriront d'autres espèces animales.

Des fascines pour valoriser le bois mort - Cim. d'Uccle (Verrewinkel)

[56] Interdiction partielle en 2004, de plus en plus restrictive à partir de 2014, pour devenir totale (à quelques exceptions près) en 2019, in : LÉGISLATION - 01/04/2004 et 20/06/2013

- **Les tombes**
- Mais la règlementation ne s'applique pas aux familles en charge de l'entretien des tombes. Rien n'interdit aux particuliers de nettoyer une pierre tombale avec de l'anti-mousse ou de l'eau de Javel[57] (par ailleurs néfaste pour le monument). Un travail de sensibilisation est encore nécessaire, celui-ci pourait également inciter les proches à fleurir les tombes à l'aide d'espèces mellifères.

▶ Le visage des cimetières se transforme peu à peu. Certains étaient devenus très minéraux, dominés par le gris de la pierre et des graviers, ils se colorent aujourd'hui de vert, ponctué par des couleurs vives en période de floraison.

5.2. Une gestion différenciée

Mais tous les espaces verts ne doivent et ne peuvent pas être gérés de la même façon. Les responsables des cimetières tentent d'adopter une gestion différenciée qui consiste à respecter l'environnement tout en tenant compte de sa fonction, de son personnel, de ses usagers et de ses monuments. Ce mariage s'avère complexe car les cimetières sont loin d'être des espaces verts comme les autres.

<u>Quelles difficultés cette gestion rencontre-t-elle ?</u>

- **Faire coexister la végétation avec le patrimoine funéraire**

  Respecter les arbres remarquables et la végétation d'un cimetière n'est pas sans poser de problèmes. La végétation met certains monuments funéraires en péril : les racines d'arbres anciens soulèvent les dalles qui finissent par se briser, des dépôts de feuilles, d'épines, de fruits de l'arbre corrodent peu à peu la pierre, des espèces exotiques plantées autrefois par les proches des défunts ont envahi certaines allées. L'équilibre semble délicat à trouver. Les responsables du patrimoine vert et du patrimoine funéraire ont parfois du mal à trouver un terrain d'entente.

  Il faudrait en tout cas dorénavant pouvoir anticiper le développement des racines de toute plantation et les entretenir en ce sens, qu'elle soit le fait d'un particulier ou des gestionnaires du cimetière.

Des racines d'arbres qui endommagent les monuments funéraires - Cim. de Laeken

- **Maintenir le cimetière fonctionnel et accessible**

  L'enherbement des chemins ne permet pas de rendre aux allées du cimetière l'aspect « net et propre » qu'attendent certaines familles après le comblement de l'accès à un caveau. Il faut attendre que l'herbe repousse, alors qu'auparavant il suffisait de replacer du gravier. En matière de circulation au sein du cimetière, les avis sont également partagés : l'herbe offre un terrain moins accidenté que les graviers pour la marche, mais devient boueuse par temps de pluie.

- **Conserver la lisibilité du plan et son aspect d'origine**

  Certains cimetières paraissent plus verts qu'il y a 100 ans. La végétalisation des chemins a conduit à une perte de lisibilité de leur plan, les allées disparaissent sous un tapis vert uniforme et se confondent avec les pelouses. On s'éloigne alors parfois d'une certaine réalité historique.

- **Faire évoluer les mentalités**

  Cette gestion écologique est parfois mal perçue par les particuliers. Là où certains voient un respect indispensable de la nature, de la couleur et de la poésie, pour d'autres, les « mauvaises » herbes et la présence d'animaux sont le signe d'un manque d'entretien et, par conséquent, de respect vis-à-vis des défunts.

  Dans plusieurs cimetières, des panneaux de sensibilisation apparaissent. Ils détaillent les mesures testées par les équipes d'entretien comme le fauchage tardif et les avantages qu'elles en attendent : la protection et la diversification de la faune et de la flore, mais aussi le respect de la santé des travailleurs et des visiteurs.

Panneau expliquant les avantages d'une gestion différenciée - Anc. cim. d'Evere

[57] MAERCKX (support visuel), p. 20

PISTES POUR OBSERVER LA VÉGÉTATION DES CIMETIÈRES

Quelles plantations ?

→ Quels arbres reconnaissez-vous dans le cimetière ? Identifiez certaines essences grâce aux clés de détermination disponibles en ligne[58].

→ Imprimez le tableau d'observation à télécharger sur notre site[59] et choisissez quelques arbres sur votre parcours.

- Quel est son port (c'est-à-dire sa forme globale) ?

- Ses branches se dirigent-elles vers le haut ? le bas ? Invitez vos élèves à mimer leur mouvement. Chacun peut aussi choisir un arbre et faire deviner aux autres duquel il s'agit.
- Cette forme semble-t-elle élancée ? gaie ? triste ? naturelle ? stricte ? impressionnante ?
- En fonction de la saison, vous pourrez peut-être deviner si leur feuillage ou leurs épines sont…
  O caducs (tombent en hiver) O marcescents (les feuilles fanées restent jusqu'à l'apparition de nouvelles) O persistants
- Les haies, les arbres et les arbustes sont-ils taillés ? Quelles formes reconnaissez-vous ?

Comment sont-elles organisées ? Pour quelle fonction ?

→ Choisissez un endroit du cimetière où la végétation vous semble intéressante et invitez vos élèves à compléter un plan des plantations à cet emplacement.

Attention ! Cela signifie que vous devez au préalable réaliser l'ensemble du dessin ainsi que sa légende, pour ensuite enlever la partie que les élèves devront compléter.

[58] Un exemple: https://la-foret-et-nous.org/wp-content/uploads/2022/04/Reconnaitre-des-feuillus-ou-des-resineux-ONF.pdf
[59] classesdupatrimoine.brussels - Ressources pédagogiques - Bienvenue au cimetière

→ Rendez-vous à différents emplacements-clés du cimetière : dans l'allée principale, dans une allée secondaire, près d'un rond-point, d'une pelouse.

- À chacun de ces endroits : voyez-vous des arbres ? des arbustes ? des haies ?

Comment sont-ils organisés ? de manière… o symétrique o asymétrique

- Pourquoi sont-ils placés là ? pour souligner la forme du chemin ? indiquer la route à suivre ? décorer le parcours ? indiquer un endroit précis ? marquer une entrée ? encadrer une tombe ? un monument ?
- Sont-ils hauts ? bas ? Montrent-ils ce qui se passe derrière ? Le laissent-ils deviner ? Le cachent-ils ? Voit-on le ciel ? Est-on protégé du soleil ?

« Sentir » le paysage

→ En été, choisissez un endroit ombragé du cimetière. Faites décrire les nuances de vert autour de vous. Y en a-t-il beaucoup ? Sont-elles différentes les unes des autres ? claires ? sombres ? vives ? pâles ?
→ La végétation est-elle dense ? aérée ? Certains arbres apportent-ils plus d'ombre que d'autres ?
→ Certains feuillages font une musique en s'agitant, même avec très peu de vent (c'est le cas des peupliers). Prenez le temps d'écouter.
→ Quelle ambiance la végétation donne-t-elle à cet endroit ? sereine ? douce ? mystérieuse ? agitée ? sombre ? triste ? gaie ?

Un lieu pour parler du respect de l'environnement

→ Pourquoi cette pelouse n'est-elle pas tondue ? Pourquoi les chemins sont-ils couverts d'herbe ? Pourquoi a-t-on laissé se développer la végétation dans cette partie du cimetière ? Cela ne pose-t-il pas de problèmes aux monuments ? C'est l'occasion d'engager le débat.

Cim. de St-Josse-ten-Noode

PARTIE 5
LA SÉPULTURE ET SON MONUMENT

Après avoir envisagé le cimetière dans son ensemble, intéressons-nous à **la tombe**. Mais quel terme employer pour la nommer ? Entre « **sépulture** », « **tombeau** » ou « **monument funéraire** », les idées semblent se confondre.

TOMBE et **SÉPULTURE** sont des synonymes, ils désignent l'*emplacement destiné à accueillir le corps du défunt (y compris les cendres)*[1]. Le terme tombe provient du grec túmbos [**τύμβος**], il se rapporte à la butte de terre consécutive à l'acte d'inhumation. Le terme sépulture vient du latin *sepelire* qui signifie ensevelir. Ces deux mots correspondent tant à ce qu'il y a sous le sol (la fosse ou le caveau) qu'au signe qui marque la présence de la dépouille en surface : l'un ou l'autre, parfois l'un et l'autre.

Le **TOMBEAU** correspond quant à lui exclusivement à ce qui a été édifié par-dessus la tombe. Dans ce livre, nous lui avons préféré le terme **MONUMENT FUNÉRAIRE**. S'il nous semble plus neutre, il permet aussi de bien distinguer la partie visible de la partie inhumée. En outre, dans la mesure où *monumentum* signifie « garder la mémoire », cette appellation met particulièrement bien en avant la fonction première de l'élément qui signale une tombe.

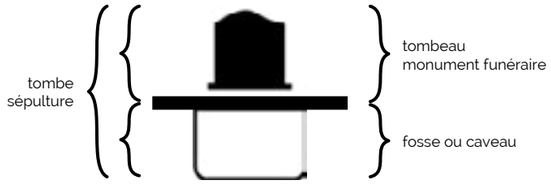

Le paysage de nos cimetières est constitué de tombes modernes et anciennes dont certaines remontent au début du 19e siècle[2]. Toutes les personnes qui ont été enterrées là un jour ne disposent plus d'une sépulture ; des plus anciennes, seules demeurent celles qui ont bénéficié d'une concession à perpétuité[3].

Ce concept prend sa source dans l'article 12 du décret de Napoléon (1804) qui a profondément modifié la vision de l'inhumation. Auparavant, dans les cimetières situés autour des églises, le monument ne correspondait pas forcément à l'emplacement de la dépouille. Après un certain délai, celle-ci finissait par rejoindre un ossuaire pour laisser la place à un autre défunt : l'absence de sépulture ne semblait pas être un obstacle à la résurrection et à la vie céleste[4]. Le décret de 1804 introduit une notion nouvelle, celle de la « concession à perpétuité » : un emplacement dans le cimetière octroyé pour une durée indéterminée. Le décret interdit les fosses communes[5], l'enterrement prend alors une tournure individuelle ou familiale, il reconnaît aussi le droit à chaque particulier de *faire placer sur la fosse de son parent ou de son ami une pierre sépulcrale ou autre signe indicatif de sépulture*[6]. Pour la première fois depuis le Moyen Âge, certains monuments funéraires situés en dehors d'une église vont être conçus pour l'éternité ; et il va falloir leur donner une forme.

[1] LÉGISLATION - 29/11/2018 art. 2
[2] Il s'agit alors de tombes transférées de cimetières aujourd'hui disparus.
[3] ☛ Partie 1.2. Au tournant du 19e siècle
[4] BERTRAND, p. 30
[5] Dans les faits, rien ne dit qu'on n'a plus enterré en fosse commune dès 1804. On sait par exemple qu'à Paris, c'était toujours le cas autour de 1850, in : BERTRAND p. 30
[6] Ce décret est retranscrit dans son intégralité dans : DUHAU et GROUD, pp. 356-357

Si tout est à créer, l'idée de la perpétuité de la sépulture n'est pas pour autant née au 19e siècle. Dans l'Égypte ancienne par exemple, la mort représentait un passage : pour qu'une part du défunt poursuive son chemin vers l'au-delà, il fallait que le corps continue à exister dans la tombe, conçue comme une demeure pour l'éternité. Une chapelle funéraire lui était en outre associée, pour permettre aux vivants de commémorer la personne inhumée[7]. Chez les Étrusques également, le défunt avait droit à une vie future, et pour que celle-ci se déroule au mieux, la tombe reconstituait le cadre familier de sa vie terrestre, elle ressemblait à une maison. Dans la mesure où les habitations étaient construites en terre, cette maison qui devait être éternelle (*domus aeterna*) était transposée dans la pierre, matériau le plus pérenne.

Dans nos cimetières aussi, à partir de l'édit de 1804, de nombreuses sépultures ont été conçues pour l'éternité. Mais contrairement aux Étrusques, la « maison du défunt » est chez nous la fosse ou le caveau. Le monument s'adresse quant à lui aux vivants. Comme les chapelles funéraires égyptiennes, il est là pour signaler la tombe et inviter le passant à se recueillir. Dès le début du 19e siècle, le monument funéraire va faire l'objet d'une attention particulière : on va lui donner une forme, un décor, le plus souvent symboliques, et le construire dans un matériau durable, le plus souvent la pierre.

TABLE DES MATIÈRES

1. LA TOMBE - SOUS LE SOL
L'inhumation en pleine terre • L'inhumation dans un caveau

2. RÉPERTOIRE DES FORMES DU MONUMENT FUNÉRAIRE – TYPOLOGIE
Les formes de base du monument funéraire • Toutes les combinaisons sont possibles

3. LES SYMBOLES DU CIMETIÈRE
Évolution de l'usage des symboles • Répertoire des symboles

4. LES MATÉRIAUX ET TECHNIQUES
Les matériaux pierreux • Les métaux • La céramique • Le verre • Les matériaux et techniques au fil du temps

5. ÉVOLUTION ESTHÉTIQUE DES MONUMENTS FUNÉRAIRES
Le 19e siècle et le début du 20e siècle - Les influences du passé • La tournant du 20e siècle - L'art nouveau • Autour des années 1910 - Reprise du fil de l'éclectisme • Les années 1920-1930 - Géométrisation • Des années 1940 aux années 1970 - Simplification et standardisation • Depuis les années 1970 - Uniformisation

6. COUP D'ŒIL SUR LA STATUAIRE
Les portraits • Les allégories
ENCADRÉ 1 - UNE STATUE NE SE LIT PAS SEULE

7. LES INSCRIPTIONS SUR LES TOMBES
Les épitaphes • Les épigraphes
ENCADRÉ 2 - TENTER DE COMPRENDRE L'HISTOIRE D'UNE FAMILLE

[7] Ce principe constituait un idéal réservé aux puissants, la majorité de la population bénéficiait tout au mieux d'une fosse surmontée par une stèle ou un amas de pierres, in : VERMEULEN

1. LA TOMBE - SOUS LE SOL

Mais où est le corps du défunt ? se trouve-t-il dans le monument ?

Y a-t-il plusieurs manières d'enterrer quelqu'un ?

Les couples peuvent-ils être enterrés ensemble ? même s'ils ne meurent pas en même temps ? Sous la terre, que devient le corps ?

Et comment a-t-on fait pour trouver de la place pour toutes les personnes décédées depuis l'ouverture du cimetière ?

Instauré en 1804 par le décret de Napoléon, le système des concessions permet d'acquérir un emplacement sur lequel la famille peut faire élever un monument. Selon le texte du décret, il n'est question que de concession à perpétuité ; la possibilité de concessions temporaires n'apparaît que dans la 2e moitié du 19e siècle[8]. Ainsi, à Bruxelles-ville, c'est lors de l'ouverture du nouveau cimetière, en 1877, que des concessions à 15 ans sont accordées[9]. Au terme de la durée contractuelle, si la famille ne souhaite pas renouveler la concession, le monument est enlevé, les restes du défunt sont exhumés et placés dans un ossuaire. Ils ne quittent donc pas le cimetière.

Bien sûr, il faut payer pour obtenir une concession ; plus elle est longue, plus le prix sera élevé. Toute personne cependant, quels que soient ses moyens, a légalement droit à une sépulture. Les personnes dites « indigentes » sont enterrées en « sépulture ordinaire », d'une durée de cinq ans. Celle-ci est accessible et gratuite pour tout citoyen, mais les indigents bénéficient en outre de la gratuité des frais afférents (cercueil, transport, documents administratifs) dans ce cas pris en charge par la commune[10].

Par conséquent, il faut prendre conscience du fait que les monuments funéraires anciens que l'on peut encore voir aujourd'hui dans un cimetière sont exclusivement des concessions à perpétuité. Ils ne constituent qu'une petite partie de ce qui existait autrefois. Du passé ne reste donc que la trace des nantis ; celle des petites gens a disparu depuis bien longtemps.

Le cimetière de Laeken

en 1894

et aujourd'hui

Plus de trace des anciennes concessions à terme autrefois signalées par des croix ou de petites serres.

Où est le corps ?

Inhumer : du latin « in » dans et « humus » terre - **Enterrer** : mettre en terre

La dépouille du défunt ne se trouve jamais dans le monument funéraire, et cela, même si ce dernier est volumineux. Il se situe quasi toujours sous le sol. Seule exception en région bruxelloise[11] : les galeries funéraires de surface dans lesquelles le cercueil est placé dans une niche hors-sol[12].

Même si le monument funéraire ressemble à un cercueil, le corps ne s'y trouve pas…

… il est sous le sol : « en-terré »

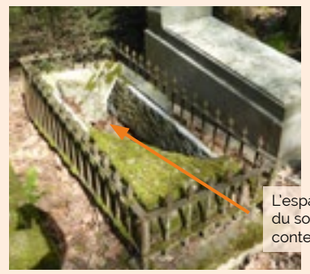

L'espace situé au-dessus du sol est vide ; il n'a jamais contenu de cercueil.

[8] Depuis la loi du 20 juillet 1971, la durée maximale est fixée à cinquante ans, mais la concession peut être renouvelée.
[9] BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES - 21/05/1877 - p. 374
[10] LÉGISLATION - 29/11/2018 - ch. IV, article 17
[11] Dans d'autres pays et d'autres régions, il n'est pas rare ceci dit, de trouver des caveaux situés hors sol, ne fût-ce que pour des raisons géologiques, comme une constitution rocheuse du terrain du cimetière qui rend le creusement d'une fosse impossible.
[12] ☛ Partie 6.1. Les galeries funéraires

ON DISTINGUE DEUX MANIÈRES DE PROCÉDER : SOIT EN PLEINE TERRE SOIT DANS UN CAVEAU.

1.1. L'inhumation en pleine terre

Comme le terme l'indique, dans le cas d'une inhumation en pleine terre, le cercueil est déposé directement dans la fosse. Depuis 2018, la loi autorise l'inhumation dans un linceul[13], sans cercueil, mais tous les cimetières ne l'appliquent pas encore.

Puisqu'il n'y a pas de fondations, le monument funéraire ne peut être trop lourd ; il se limite généralement à une dalle, parfois complétée par une stèle. On repère d'ailleurs souvent les concessions en pleine terre à leurs monuments un peu de travers : au bout d'un certain temps, le sol se tasse et ils s'enfoncent légèrement. C'est la raison pour laquelle un délai de six mois est généralement exigé entre l'inhumation et le placement du monument. Aujourd'hui, un cadre en béton vient souvent consolider l'ouverture de la fosse.

Succession de fosses ordinaires en pleine terre étançonnées - Cim. d'Anderlecht

Comment procède-t-on ?

La gestion des fins de concession est une chose complexe, c'est pourquoi les concessions d'une même durée sont rassemblées sur une même parcelle. En outre, la surface d'un cimetière étant limitée, pour épargner de la place, on superpose les dépouilles.

Dans une parcelle vierge, on enterre les défunts profondément. Après chaque inhumation, la fosse est bien sûr comblée et on place un monument. Lorsque la parcelle est complète et que toutes les concessions sont arrivées à terme, on retire les monuments et on laisse la parcelle reposer (cinq années minimum) car il faut que les corps se décomposent[14]. Pendant cette période, on enterre dans une autre pelouse : on appelle ce principe la rotation des parcelles. Lorsque toutes les parcelles prévues pour des concessions d'une même durée ont reçu une première couche de corps, on revient à la parcelle de départ et on entame un deuxième cycle, mais cette fois, les personnes sont enterrées un peu moins profondément dans chaque fosse. On fera de même une troisième fois.

Quand la parcelle est saturée, c'est-à-dire lorsque toutes les couches sont remplies, que toutes les concessions sont arrivées à terme et que le temps d'attente entre chaque couche a été respecté, on peut alors procéder à l'exhumation de toutes les dépouilles. En fonction de la taille du cimetière, ce processus peut prendre des décennies, d'autant que, vu le succès de la crémation, on enterre moins.

Lorsqu'on exhume les corps, les restes doivent être triés selon leurs matériaux (tissus, métaux…), les ossements rejoignent quant à eux un ossuaire. Aujourd'hui, il prend la forme d'une grande cuve hermétique en béton enterrée dans le sol. Tous les cimetières n'en disposent pas encore car en fonction de leur année de création et de leur taille, ils n'ont pas encore tous été confrontés au besoin d'exhumer des parcelles entières. Dans le cas du cimetière d'Etterbeek, ouvert en 1958, on a par exemple évalué qu'il pouvait encore fonctionner pendant au moins quarante ans avant d'y être confronté.

[13] LÉGISLATION - 20/12/2018
[14] Dans certains cimetières, à Laeken par exemple, on procède plus progressivement, en ôtant les sépultures rangée par rangée.

Au cimetière d'Anderlecht, dans cette parcelle de concessions à 15 ans, la première couche d'inhumation est complète et les monuments ont été enlevés. Pendant cette période de repos, on a choisi de laisser la pelouse se couvrir d'herbe pour favoriser la biodiversité.

Par ses couleurs, ce plan du cimetière d'Etterbeek met bien en évidence la répartition des parcelles par durée de concession et par type d'inhumation, en pleine terre ou en caveau.
© Commune d'Etterbeek

1.2. L'inhumation dans un caveau

Qu'est-ce qu'un caveau ?

Le caveau est une fosse maçonnée destinée à accueillir un ou plusieurs cercueils qui, de la sorte, ne seront pas en contact direct avec la terre. Il s'agit logiquement d'une option plus coûteuse que l'inhumation en pleine terre. Ses fondations solides permettent d'ériger en surface un monument de dimensions imposantes, ce qui est impossible en pleine terre.

Un caveau peut être individuel, mais souvent, il comprend plusieurs places. Au 19e siècle, il pouvait comporter jusque six niveaux, parfois répartis sur plusieurs travées. Aujourd'hui, une nouvelle concession en caveau est liée à une durée de cinquante ans et les règlements communaux limitent en général leur capacité.

Schéma d'un caveau actuel pour deux cercueils

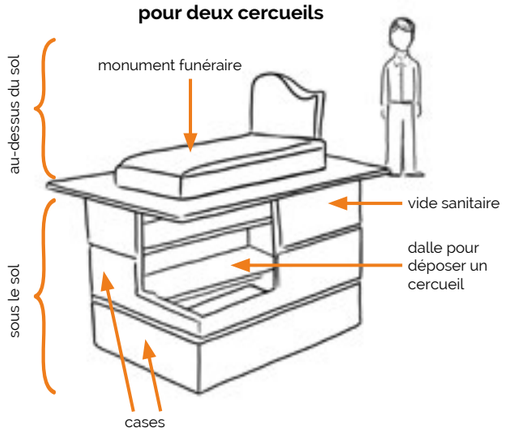

Quand le cercueil est inséré par l'avant

La plupart des caveaux de la région bruxelloise s'ouvrent par la face avant et non, comme on pourrait le penser, par le dessus. C'est ainsi qu'on pratiquait jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale tout au moins.

Pour y déposer un cercueil, il faut creuser un trou devant la tombe et enlever la face avant du caveau ❶. S'il comporte plusieurs cases superposées, le premier cercueil est déposé dans le fond. Une dalle est placée par-dessus ❷ ; elle accueillera plus tard un cercueil supplémentaire.

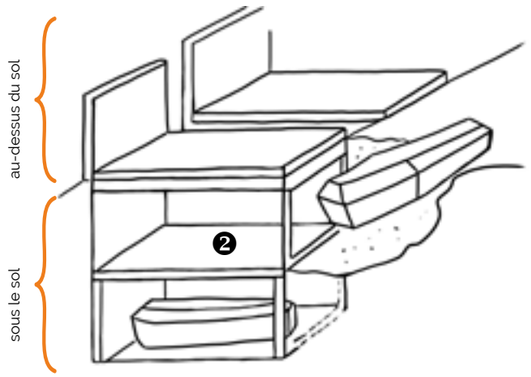

Une tranchée a été creusée devant la sépulture, laissant voir la dalle d'ouverture du caveau.

Dans les cimetières créés avant la Deuxième Guerre mondiale, les caveaux étaient prioritairement aménagés le long des avenues principales, plus larges, qui disposaient du recul nécessaire pour creuser des tranchées devant les monuments. Ce dispositif plus coûteux était avant tout à la portée de familles fortunées qui bénéficiaient, par la même occasion, d'une place bien visible au sein du cimetière.

Quand le cercueil est inséré par le haut

Depuis que l'on dispose de machines de levage plus maniables, il existe des caveaux qui s'ouvrent par le dessus. Les réglementations qui limitent la hauteur des monuments ont également joué un rôle dans ce changement de procédé : comme les monuments sont moins hauts, ils sont moins lourds et par conséquent plus faciles à soulever.

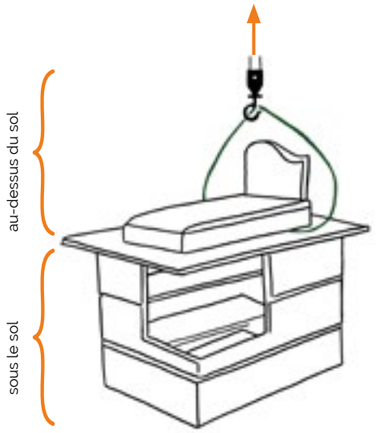

Aujourd'hui, les deux types de caveau :

Par l'avant
La dalle de béton, commune à plusieurs emplacements, n'est pas amovible. Cela indique que l'on accède au caveau par l'avant. Un chiffre renseigne par ailleurs sa capacité. Sur la photo, on devine trois caveaux. Celui de gauche, surmonté par un monument funéraire, est déjà occupé. Les deux autres sont encore vides.
Cim. d'Etterbeek

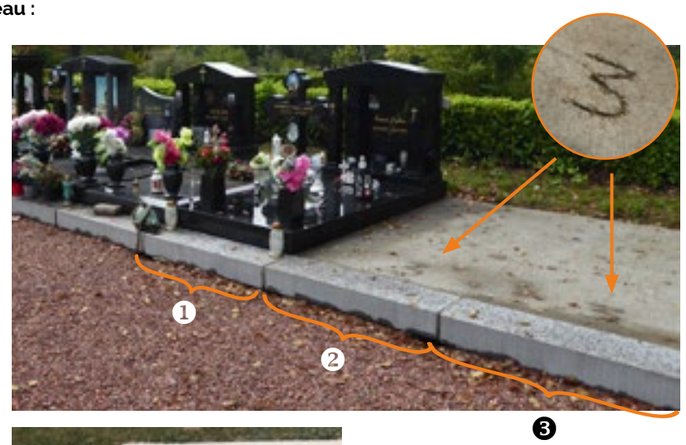

Par le haut
Caveau récent dont la couverture est constituée de petites dalles amovibles qui facilitent son ouverture. Avec ce système, le monument est enlevé à chaque ouverture. Les dalles sont ôtées, et le cercueil déposé par-dessus (dans le cas d'un caveau de plusieurs places).
Cim. d'Anderlecht

Au 19e siècle, plus prestigieux encore : une pièce à part entière

Certains monuments de grande ampleur construits entre la fin du 19e siècle et le début du 20e siècle étaient associés à un caveau de grande capacité, pouvant contenir plusieurs dizaines de places. Il consistait alors en une pièce (vestibule) dont les parois étaient creusées de niches destinées à accueillir les cercueils. On y accédait par un escalier aménagé à l'arrière ou sur le côté de la concession, voire même dans un édicule surplombant le caveau. Au cimetière du Dieweg, le caveau de la famille Allard, édifié à la fin du 19e siècle, comporte 78 niches, mais toutes ne sont pas encore occupées… On ne construit plus ce type de dispositif aujourd'hui.

Derrière le monument, un escalier mène au caveau familial, pièce où se trouvent les niches funéraires.
Tombe de la famille May - Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Coupe

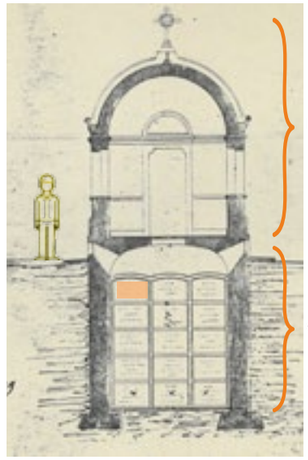

Plan du sol

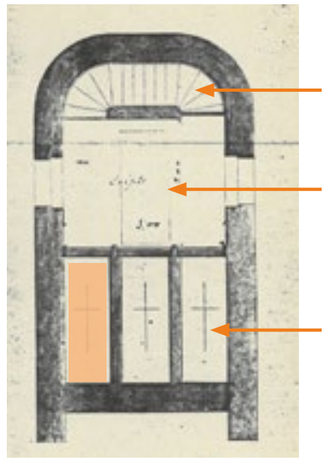

Coupe et plan d'un caveau de 15 niches - 1929
Fonds C. Vandervelde / © Urban.brussels

Cercueil en bois ou cercueil métallique ? Que devient le corps ?

En fonction du type d'inhumation, pleine terre ou caveau, le cercueil sera différent. Pourquoi ?

Lorsque le corps se décompose, il dégage des gaz et des liquides. La décomposition est accélérée au contact de la terre car celle-ci absorbe ces émanations. Dans le cas d'une inhumation en pleine terre, il vaut par conséquent mieux que le cercueil se désagrège rapidement : il doit être en bois et sans doublure.

Dans un caveau, les liquides risquent de stagner dans la fosse étanche ; il faut donc tenter de les limiter. Pour ce faire, on dépose le corps dans un cercueil doublé de zinc. Dès que le zinc entre en contact avec les fluides corporels, il s'oxyde. Des sels se forment et provoquent une réaction chimique qui assèche le corps. Après un certain temps, la doublure en zinc est percée par les acides, ce qui permet à l'air de s'introduire. Au contact de l'air, le corps continue sa décomposition. Mais comme la dépouille était déjà partiellement momifiée, les émanations sont limitées et ce processus se déroule plus lentement.

PISTES PÉDAGOGIQUES

Un espace qui se transforme constamment

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, un cimetière est un endroit en constante transformation : des sépultures sont remplacées par d'autres, des parcelles sont laissées en jachère, en attente de prochaines inhumations.

Comparez les vues aériennes du cimetière de votre commune à plusieurs époques (ces vues sont consultables sur le site *bruciel.brussels*[15]). Choisissez une parcelle er retrouvez-la au fil du temps : vous allez constater qu'elle est parfois partiellement remplie, saturée, voire vide.

Voici l'exercice réalisé pour le cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

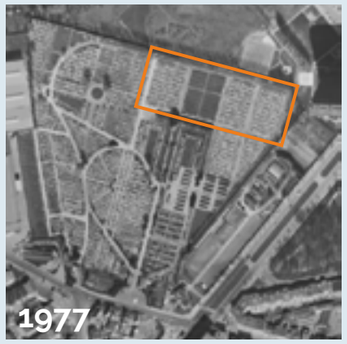

© Bruciel

[15] http://bruciel.brussels/

2. RÉPERTOIRE DES FORMES DU MONUMENT FUNÉRAIRE - TYPOLOGIE

Quelles formes a-t-on donné aux monuments funéraires dans nos cimetières à travers les époques ?

Où trouvent-elles leur origine ?

Apparaissent-elles seules ? ou systématiquement groupées ?

Ont-elles une fonction ? une signification symbolique ? Sont-elles purement décoratives ?

Le choix de la forme de la sépulture est-il lié à une époque ? une mode ? un statut social ? une religion ?

S'il nous apparaît logique de signaler une tombe par un repère pour perpétuer la mémoire du défunt, il est difficile de dire à quand remontent les premiers signes de sépulture dans nos régions et en quoi ils consistaient. C'est en général le contenu de la fosse qui a été conservé, rarement ce qui se situait en surface.

On sait qu'au Néolithique, en Flandre, en Wallonie ou dans le nord de la France, l'élite ensevelissait ses morts sous un tertre (tumulus) soutenu par des mégalithes de pierre[16]. Si l'on connaît essentiellement le contenu des tombes de l'époque gallo-romaine, on peut imaginer que, comme ailleurs en Gaule et en Germanie, elles étaient marquées par des **stèles**, **cippes** ou **édicules** (les termes en gras sont définis aux pages suivantes) et que certains d'entre eux portaient une épitaphe ou le portrait du défunt[17]. Il est probable que les troupes romaines qui se sont installées dans nos régions au premier siècle av. J.-C. ont amené avec elles le modèle du monument funéraire qu'elles tenaient des civilisations grecque et étrusque.

A partir du Moyen Age, avec l'avènement du christianisme, les sépultures situées dans les églises étaient indiquées par une **dalle funéraire** ou un monument[18]. Dans les cimetières, un amas de terre ou de cailloux, un contour de pierres, une pierre dressée[19] ou des croix en bois marquaient les fosses communes ou, plus rarement, des tombes individuelles. La plupart des **croix** et des stèles en pierre prenaient place contre l'enceinte du cimetière ou le mur de l'église : elles commémoraient un défunt en particulier, sans pour autant indiquer l'emplacement de sa sépulture.

Ce n'est qu'au début du 19e siècle que ces signes quittent les murs pour signaler les tombes[20]. Celles-ci sont alors souvent entourées par une clôture en bois ou en fer qui délimite un jardinet ; il arrive même que seul cet enclos matérialise la sépulture[21].

Stèles et cippes
Reconstitution de monuments funéraires à l'échelle 1/1 d'une nécropole gallo-romaine d'après des originaux découverts dans le nord de la Gaule à © l'Archéosite et Musée d'Aubechies-Beloeil asbl

Stèle contre le mur de l'église S'-Vincent à Evere

Enclos et jardinets (aujourd'hui disparus) - Cim. de Laeken

[16] Quelques sites où observer des mégalithes : forêt de Soignes, Chastre, Landen…
[17] VANDERVELDE, 1997, p. 12
[18] ☛ Partie 1.1. Du Moyen Âge à la fin du 18e siècle
[19] TREFFORT, p. 119
[20] VANDERVELDE, 1991, p. 71
[21] DUHAU et GROUD, p. 194

Partie 5.2. Répertoire des formes du monument funéraire – typologie

Dans la seconde moitié du 19e siècle, les monuments prennent de l'ampleur et leurs formes commencent à se diversifier (**sarcophages**, **obélisques**, **édicules**…)[22]. L'instauration de la concession à perpétuité et l'ouverture de grands cimetières communaux en dehors de l'agglomération représentent l'opportunité d'inventer un nouveau vocabulaire formel et de nouvelles combinaisons de monuments. Les familles aisées commandent aux architectes, sculpteurs et entrepreneurs des sépultures qui les distingueront des autres par des dimensions ou des associations toujours plus complexes. C'est entre le dernier tiers du 19e siècle et le premier tiers du 20e siècle que la typologie des monuments funéraires est la plus diversifiée.

La courbe s'inverse ensuite. Le coût de la main d'œuvre et des matériaux augmente alors qu'en parallèle, une catégorie plus importante de la population s'offre une concession à perpétuité. Les goûts évoluent aussi vers des formes plus simples. Le monument funéraire intègre l'ère de la standardisation.

2.1. Les formes de base du monument funéraire

LA PIERRE TOMBALE

La pierre tombale est une dalle rectangulaire placée horizontalement. Sa forme reprend celle de la fosse qu'elle surplombe et évoque ainsi le corps du défunt. Cette pierre renvoie à la dalle funéraire intégrée au pavage des églises à partir du Moyen Âge, mais contrairement à celle-ci, elle est posée au-dessus du niveau du sol. Elle peut porter une épitaphe et, selon les époques, des symboles funéraires.

De la fin du 19e siècle jusqu'aux années 1970, la pierre tombale apparaît rarement **seule** ❶, elle est le plus souvent superposée à une **semelle** ❷ ou à plusieurs socles et associée à une stèle ou à d'autres éléments verticaux. De nos jours, elle est la plupart du temps monolithique et peut être percée de manière à créer une **jardinière** ❸.

Si les dimensions de la pierre tombale se rapprochent de celles d'un corps humain, elles sont parfois plus petites (peut-être en fonction de l'espace disponible). Lorsqu'elles mesurent quelques dizaines de centimètres à peine, elles recouvrent le plus souvent une **urne funéraire** ❹.

Cim. de Bruxelles

Cim. de Woluwe-S'-Lambert

Cim. d'Etterbeek

Cim. de Bruxelles

LA STÈLE

La stèle est un monolithe vertical. Elle représente la manière la plus simple et la plus ancienne de commémorer une personne ou un événement, mais également de signaler un lieu ou une tombe. Elle apparaît déjà comme monument funéraire dans l'Antiquité chez les Égyptiens, les Grecs et plus tard, les Perses et les Romains.

Contrairement aux pays anglo-saxons, la stèle apparaît rarement seule dans nos cimetières (à l'exception des pelouses d'honneur[23]) ; elle est le plus souvent associée à d'autres éléments verticaux ou à une pierre tombale. Comme cette dernière, elle peut accueillir l'épitaphe et le décor.

Selon les époques et les styles, les formes de stèles sont très variées, allant du simple rectangle au sommet droit ❶, cintré ❷, brisé ❸, avec fronton ❹… à une composition architecturale plus complexe. De nos jours, la stèle adopte parfois des formes symboliques comme un arbre ou un cœur.

Cim. de Bruxelles - 1914

Cim. d'Ixelles - années 1940

Cim. d'Etterbeek - 1962

Cim. de Forest - s.d.

[22] VANDERVELDE, 1997, p. 69 ; MERTENS, 2021, p. 16
[23] ☛ Partie 6.2. Les pelouses d'honneur et les monuments commémoratifs

Cim. de Laeken - 1927

Cim de Laeken - années 1940

Cim. de Bruxelles - 1944

Cim. d'Etterbeek - 2014

Stèle et pierre tombale forment la combinaison standard de la plupart des monuments funéraires.

L'élément horizontal symbolise le lieu où repose le corps, tandis que la partie verticale signale la tombe. Depuis les années 1960, le monument funéraire se limite bien souvent à cette combinaison.

Cim. de Laeken

LA CLÔTURE (ET LE JARDINET)

La clôture délimite l'espace consacré au monument. Mais au début du 19e siècle, elle apparaît souvent seule, en particulier pour les concessions à terme. La clôture, en bois, en fonte, en fer forgé, ou signifiée par une chaîne accrochée à quatre montants, représente la manière la moins onéreuse de matérialiser la tombe. Elle entourait le plus souvent un jardinet dans lequel on faisait pousser des plantes et des fleurs à la symbolique funéraire (immortelles, pavots…)[24].

Cim. de S't-Josse-ten-Noode

Clôtures (aujourd'hui disparues) - Cim. de Laeken

LA CROIX

Étant donné les racines catholiques de nos régions, la croix est particulièrement présente dans nos cimetières. Elle est le symbole de la chrétienté et souligne la foi du défunt.
En tant que monument, la croix apparaît parfois seule, mais on la rencontre plus souvent associée à une pierre tombale. Des croix de plus petites dimensions ornent aussi fréquemment toutes les formes de sépultures, on les voit souvent au sommet d'un édicule ou d'un obélisque.

Il existe de nombreux types de croix. Selon l'Église qu'elles représentent (orthodoxe, catholique…), elles se différencient par la longueur et le nombre de leurs bras. D'un point de vue ornemental, elles se distinguent par leur décor et la forme que prennent les extrémités de leurs branches.

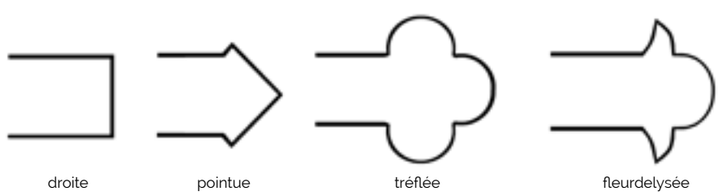
droite pointue tréflée fleurdelysée

[24] ☛ Partie 5.3. Les symboles du cimetière

La croix latine

Dans nos cimetières, on rencontre principalement la croix latine, une croix dont le bras vertical est plus long que le bras horizontal. Elle représente le support sur lequel Jésus fut supplicié et est devenue le symbole principal des chrétiens : catholiques, protestants et orthodoxes. Sur les tombes catholiques, elle porte quelques fois la représentation du Christ[25], on parle dans ce cas d'un crucifix[26].

Cim. de Koekelberg

Cim. de St-Gilles

La croix orthodoxe (également appelée croix russe)

La croix orthodoxe est une variante de la croix latine. Elle possède trois traverses. Celle qui se situe au-dessus est de petite dimension et représente le panneau sur lequel Ponce Pilate aurait fait inscrire INRI (Iesus Nazarenum Rex Iudaeorum = Jésus de Nazareth roi des Juifs). La traverse inférieure, inclinée, correspond quant à elle à l'endroit où étaient posés les pieds du Christ[27].

Cim. d'Uccle (Verrewinkel)

La croix nimbée

Une croix nimbée est une croix latine dans laquelle s'inscrit un anneau dont la forme, sans début ni fin, réfère à l'infini et par conséquent à la vie éternelle. Le nimbe est aussi le cercle de lumière qui entoure la tête des personnages saints dans les représentations chrétiennes, il représente donc également la sainteté.

À ce premier cercle, s'ajoute parfois une couronne mortuaire.

Cim. d'Etterbeek

Cim. de Jette

Cim. de Bruxelles - 1914

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg) - s.d.

La croix d'inspiration celtique

Celle-ci s'inspire des hautes-croix qui, dès le 7e siècle, marquent le paysage en Irlande ou en Bretagne, auprès desquelles les premiers chrétiens celtes célébraient des cérémonies religieuses[28].

Le croisement de ses bras est nimbé, en référence à l'univers ou au soleil[29], et ses montants portent un décor d'entrelacs qui évoque les tresses de la vannerie. C'est ce décor qui distingue la croix celtique d'une croix latine nimbée. Toute croix celtique est nimbée, mais toute croix nimbée n'est pas forcément celtique.

[25] Ce n'est pas le cas chez les protestants.
[26] GIBSON, p. 121
[27] ☛ Partie 7.7. Les sépultures chrétiennes orthodoxes
[28] ☛ Partie 5.5. Évolution esthétique des monuments funéraires
[29] VAN LAARHOVEN, p. 89

Le calvaire ou Golgotha

Ce type de monument est constitué d'une croix latine reposant sur un socle en forme de rocher. Ensemble, ils évoquent le Golgotha, la colline située près de Jérusalem sur laquelle Jésus fut crucifié. Les montants de la croix sont souvent couverts d'écorce, en référence à l'arbre de vie[30].

Le terme calvaire est la traduction latine de Golgotha qui signifie en grec « lieu du crâne ». Il arrive d'ailleurs qu'un crâne soit représenté à ses pieds. Selon certaines interprétations, il s'agirait de celui d'Adam, auteur du premier péché. Or, pour les chrétiens, le Christ mourut sur la croix pour délivrer l'humanité de ce péché originel.

Cim. de Molenbeek-St-Jean

Cim. de Bruxelles

Le terme calvaire correspond par ailleurs aux monuments de plus grande dimension que l'on rencontre au chevet d'une église ou au croisement d'axes importants dans certains cimetières[31].

Cim. de Laeken

LE SARCOPHAGE ET LE CERCUEIL

De nombreux monuments funéraires prennent la forme d'un sarcophage antique ou d'un cercueil. Si la confusion est facile, ils ne contiennent pas pour autant le corps du défunt, celui-ci a bien été inhumé sous le monument. Sarcophage et cercueil sont là en tant que symboles de la mort.

Du grec ancien *sarkophágos* (mangeur de chair), le sarcophage est une cuve en pierre qui accueillait la dépouille de personnes importantes, dès le deuxième millénaire av. J.-C., en Crète et en Égypte. La croyance voulait que la pierre accélère la décomposition du corps. Dans nos régions, on trouve des sarcophages dans les églises au Moyen Âge et à la Renaissance, mais bien souvent déjà, ils sont devenus des monuments à la gloire du défunt dont la dépouille est enterrée en-dessous ou à proximité (et non dedans)[32].

Le terme cercueil possède la même étymologie (de l'ancien français *sarcou* issu du latin *sarcophagus* lui-même emprunté au grec). Ce mode de sépulture devient obligatoire chez nous en 1804, à l'occasion du décret de Napoléon.

Le sarcophage et le cercueil sont quasi systématiquement associés à d'autres formes de monuments comme le cippe ou le soufflet qui leur servent de support.

Sarcophage d'inspiration antique - Cim. de Molenbeek-St-Jean - 1922

Sarcophage au sommet de l'édicule de la tombe de Jules Anspach - Cim. de Bruxelles - 1879

Cim. de Koekelberg - années 1930

À partir de l'entre-deux-guerres, les formes des monuments se simplifient ; certains prennent la forme de parallélépipèdes que l'on appelle souvent également sarcophages.

Cim. de St-Gilles - 1944

[30] ☛ Partie 5.3. Les symboles du cimetière
[31] ☛ Partie 3. Encadré 3 - Le calvaire
[32] ☛ Partie 1. Encadré 1 - Le patrimoine funéraire dans les églises

Variante du sarcophage : le soufflet

Le soufflet est une version du sarcophage dont la partie arrière est plus haute que l'avant. La pente ainsi créée offre plusieurs avantages : elle assure plus de lisibilité aux inscriptions et empêche les eaux de pluie de stagner et de s'infiltrer dans sa structure. Son nom est directement lié à sa forme, son profil triangulaire évoque celui du soufflet, l'ustensile destiné à activer le feu. Ce type de monument a largement été diffusé à Bruxelles par l'entreprise funéraire Beernaert[33].

La forme du soufflet s'adapte aux époques et aux modes. On le rencontre orné de volutes antiquisantes ❶, de végétaux souples art nouveau ❷… Il peut être associé à une stèle ou une croix, mais apparaît souvent seul à partir des années 1920, dans une version épurée et géométrique ❸.

Cim. de Bruxelles - 1900

Cim. de Molenbeek-St-Jean - 1910

Cim. de St-Gilles - 1926

LE CIPPE

Dans la civilisation étrusque, et plus tard chez les Romains, le cippe ou *cippus* est un monument en trois dimensions utilisé comme borne pour marquer une frontière, un lieu sacré ou un lieu de sépulture[34].

Dans notre culture funéraire des 19e et 20e siècles, il adopte la forme d'un parallélépipède rectangle qui accueille l'épitaphe et le décor. Directement inspiré de l'Antiquité, il est la plupart du temps couronné par un fronton encadré par des acrotères ou des rouleaux[35].

De par sa forme, le cippe sert bien souvent de socle à d'autres types de monuments (un obélisque, une croix…) ou à des symboles de plus petite taille (dans l'exemple, une urne drapée).

Cim. de Bruxelles - 1847

Variante : le pinacle

Ce type de monument vertical adopte parfois un décor fait de formes brisées ou polylobées inspirées de l'architecture gothique[36]. Il est dans ce cas couronné par un élément élancé et ornementé, le pinacle, qui lui a donné son nom.

Anc. cim. de Woluwe-St-Lambert - 1886

pinacle

[33] DE NEEF, p. 59
[34] *Limestone cippus base*
[35] *cippus*
[36] ☛ Partie 5.5.1. Les influences du passé - Le 19e et le début du 20e siècle

LA COLONNE (OU LE PILIER)

La colonne apparaît comme monument commémoratif et funéraire dès la Grèce antique. Dans nos cimetières, de par sa hauteur, elle représente un lien symbolique entre la terre et le ciel et, par conséquent, entre le temporel et l'éternel, la vie et la mort[37]. Puisqu'elle peut soutenir tout un bâtiment, elle symbolise également la force[38].

Support par excellence, la colonne antique sert de piédestal à des symboles funéraires (une lyre ou une urne drapée dans les exemples ci-contre).

Cim. de Bruxelles - 1903

Cim de Laeken

Variante : la colonne brisée

La colonne est plus courante dans sa version brisée (seule ou associée à un monument). Elle symbolise alors une mort prématurée[39] et apparaît sur la tombe d'enfants, de personnes accidentées ou disparues dans des circonstances dramatiques[40].

Cim. de Bruxelles - 1899

Cim. d'Etterbeek - 1918

Cim. d'Auderghem (partie juive) - années 1940

L'OBÉLISQUE

L'obélisque est un monument de l'Égypte ancienne constitué d'un fût à base carrée qui s'amincit vers son sommet et se termine par une petite forme triangulaire nommée pyramidion. Les anciens Égyptiens l'érigeaient dans un monolithe de granit, leur pierre la plus solide, afin que le monument dure pour l'éternité. Si sa fonction et sa signification symbolique sont encore sujets à débats, l'hypothèse la plus répandue fait de l'obélisque un rayon pétrifié du dieu soleil[41], un lien perpétuel entre la terre et le ciel. Dans la mesure où la plupart des obélisques portent le cartouche du pharaon qui l'a fait ériger, ce monument est en outre également assimilé au pouvoir.

Au début du 19e siècle, lorsqu'il intègre nos cimetières, l'obélisque est bien connu de tous : des dessins ramenés de la campagne égyptienne de Napoléon servent d'inspiration aux arts décoratifs, des obélisques originaires de Louxor sont érigés dans l'espace public à Paris et à Londres. S'il n'est pas directement lié au domaine funéraire dans l'Égypte ancienne, comme la colonne, sa hauteur le relie naturellement au ciel. Or, dans la tradition chrétienne, le ciel est associé à Dieu, au paradis, et par conséquent à la mort : il est assez logique que l'obélisque devînt chez nous un monument funéraire.

Dans nos cimetières, on retrouve l'obélisque sur la sépulture de personnes influentes[42]. Il est aussi prisé par les francs-maçons qui portaient un grand intérêt à la culture égyptienne.

[37] GROESSENS, p. 45
[38] BREMS, p. 60
[39] MAEKELBERG et SCHEIRLINCKX, p. 40
[40] ☛ Partie 5.3. Les symboles du cimetière et ☛ Partie 7.4. Les sépultures juives
[41] L'HÔTE, pp. 4-5
[42] Erfgoedcel TERF, p. 9

Variante : l'obélisque brisé

Dans quelques rares cas, on rencontre un obélisque brisé ❶. Comme la colonne brisée, il symbolise une vie arrêtée prématurément.

Cim. de St-Josse-ten-Noode

Cim. d'Ixelles

Cim. de Watermael-Boitsfort

Cim. de Woluwe-St-Pierre

LA RUINE

À la fin du 18e siècle, des ruines de temples antiques apparaissent dans la peinture, mais également sous forme de petites constructions dans les parcs et jardins. Cette mode de bâtiments abîmés par les années vient de l'idée romantique selon laquelle le temps et la nature l'emportent sur la vie humaine et ses réalisations. La redécouverte des vestiges de Pompéi et Herculanum, ces villes romaines ensevelies sous les cendres du Vésuve, est à l'origine du regain d'intérêt pour l'Antiquité, mais aussi du goût pour les ruines, une référence qui renvoie également à la nostalgie des temps passés.

Dans les cimetières, les monuments en forme de ruines antiques sont en général composés de quelques colonnes supportant une partie d'entablement. Ils sont dans certains cas construits comme s'ils étaient délabrés, à la manière de vraies ruines, mais sont aussi parfois simplement incomplets, sans fonction réelle ; il leur manque manifestement quelque chose. Le message est clair : même s'ils ont été construits dans le matériau le plus solide qui soit, la pierre, ils n'ont pas pour autant résisté au temps. Tout passe, tout casse… Les ruines font symboliquement référence au caractère éphémère de la vie[43].

Attention à ne pas confondre un monument intentionnellement construit en tant que ruine et un monument réellement endommagé par le temps.

Différents types de ruines

Si la ruine apparaît le plus souvent sous la forme d'un temple de l'Antiquité, elle peut aussi référer à d'autres périodes de l'architecture ❶.

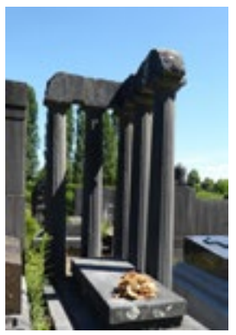

Une architecture faussement délabrée - Cim. d'Anderlecht

Une colonnade sans réelle fonction qui semble incomplète - Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Un bout d'entablement - Cim. de Bruxelles

Mais aussi des ruines gothiques : elles représentent tant une église détruite par la guerre que la mort prématurée d'un soldat - Cim. de Bruxelles

[43] VANDERVELDE, 1991, p. 43

LE PORTIQUE

Certains éléments architecturaux proches de la ruine se présentent comme une porte. On peut raisonnablement y voir un passage vers l'au-delà, un lien entre le monde des vivants et celui des morts.

Cim. de Forest

Cim. de Bruxelles

LE BALDAQUIN

Un baldaquin est une structure composée de quatre piliers supportant un petit toit. Il a la même fonction que le dais du Moyen Âge que l'on plaçait au-dessus du trône pour mettre en valeur le souverain.

Dans nos cimetières, il apparaît le plus souvent derrière un sarcophage ou un soufflet ❶ où il protège et met en évidence une statue ou un symbole funéraire (une urne à flamme dans l'exemple ❷). On le rencontre quelques fois sous une forme monumentale, il surplombe dans ce cas un gisant ou un sarcophage ❸.

Anc. cim. d'Evere

Cim. de Bruxelles

Monument à Charles Rogier - Cim. de St-Josse-ten-Noode - 1895

Variante : le dolmen

Il arrive que le baldaquin soit formé par des pierres à la finition brute qui font penser à des dolmens ❹. Cette référence à la Préhistoire l'enrichit d'une signification symbolique supplémentaire : il évoque un temps révolu.

Cim. de Laeken

Variante : le tholos

Dans la Grèce antique, un tholos est un petit temple de forme circulaire entouré par des colonnes. Dans nos cimetières il apparaît à la manière d'un baldaquin protégeant un symbole funéraire (une urne drapée dans l'exemple ❺).

Cim. de St-Gilles

LA NICHE

La niche correspond à un creux dans une petite construction. Comme elle ressemble à un bâtiment en miniature, certains l'appellent édicule, petit temple en latin (☛ L'édicule). Dans l'Antiquité romaine, un *aedicula* était une niche destinée à abriter la statue d'un dieu, elle était encadrée par deux piliers ou colonnes et couronnée par un toit et un fronton.

Dans nos cimetières, elle accueille une statue ou un texte et est en général placée derrière un sarcophage ou un soufflet.

Cim. de Koekelberg

Quelle est la différence entre une niche et un baldaquin ?

La niche
présente au moins une face fermée.

Cim. de Bruxelles

Le baldaquin
est ouvert sur tous ses côtés.

Cim. de Bruxelles

L'ÉDICULE (TEMPLE - CHAPELLE - MAUSOLÉE)

Si le terme édicule (petit temple en latin) désigne une niche (☛ La niche), il s'agit également d'un terme générique qui peut être employé pour tout bâtiment de petite dimension. Nous l'utiliserons ici pour les monuments funéraires qui possèdent un espace intérieur. Ce principe renvoie à l'idée de « dernière demeure » même si, rappelons-le, le défunt est enterré en-dessous et non dedans.

Seules les familles nanties pouvaient se permettre la construction de tels monuments, véritables maisons en miniature avec leur structure, leur porte, leurs fenêtres, leur pavement et leur décor.

L'édicule en forme de chapelle

Lorsqu'il prend la forme d'une petite église du Moyen Âge, on a tendance, dans le langage courant, à appeler ce type d'édicule « chapelle ». Il contient souvent un autel[44], un prie-Dieu et, lorsque ses dimensions le permettent, parfois même des chaises. Si cet espace correspond à un lieu de recueillement, il ne s'agit pas pour autant d'une véritable chapelle, puisqu'il n'est pas consacré[45].

Sa forme le relie logiquement à la chrétienté : catholiques et protestants se faisaient construire des monuments funéraires en forme d'église.

Cim. de Woluwe-St-Pierre

À l'intérieur d'un édicule en forme de chapelle

Autel et prie-Dieu - Cim. de Bruxelles

Vitrail représentant le Christ - Cim. de Laeken

[44] Une table ou un petit meuble sur lequel on célèbre la messe.
[45] Béni par un représentant de l'Église selon un certain rite pour qu'il devienne officiellement un lieu sacré.

L'édicule en forme de temple

Plus nombreux encore sont les édicules en forme de temple antique. On les reconnaît à leurs éléments architecturaux inspirés de l'Antiquité grecque et romaine : fronton, acrotères, pilastres ou colonnes[46].

Contrairement à l'édicule en forme de chapelle, celui-ci ne peut être relié à une conviction particulière. Tant les catholiques que les laïcs ou les juifs se faisaient construire ce type de monument dans lequel on trouve parfois un autel, mais aussi souvent le buste du défunt ou, plus simplement, des épitaphes.

Cim. de Molenbeek-St-Jean

Parfois aussi vestibule

Ces petits bâtiments sont la plupart du temps des espaces destinés au recueillement, mais ils peuvent aussi renfermer un départ d'escalier menant au caveau familial.

Le mausolée

Le mausolée n'est pas une typologie définie, il ne correspond pas à une forme distincte. On parle de mausolée lorsque l'édicule est particulièrement monumental, que ce soit par son décor ou ses dimensions. Il s'agit donc d'une notion subjective.

Ce terme fait référence à l'une des sept merveilles du monde, le monument funéraire d'Halicarnasse, bâti au 4e siècle av. J.-C. pour Mausole, gouverneur d'une province d'Asie mineure (actuelle Turquie). Ce monument fut tellement admiré pour son architecture impressionnante et ses dimensions hors norme qu'il donna son nom aux édicules funéraires imposants[47].

L'édicule de la famille Bischoffsheim édifié en 1884 au cimetière de Bruxelles est souvent qualifié de « mausolée ».

2.2. Toutes les combinaisons sont possibles

Les typologies mentionnées dans ce chapitre n'apparaissent qu'exceptionnellement seules. Dès la deuxième moitié du 19e siècle, le besoin de se distinguer par son monument funéraire est à la base d'une infinie variété d'associations de plusieurs formes monumentales. La formule "pierre tombale + stèle" est la combinaison la plus sobre, mais il existe de nombreuses variations qui associent un ou plusieurs éléments horizontaux (pierre, sarcophage ou soufflet) à un ou plusieurs éléments verticaux (stèle, croix, obélisque, cippe...).

La clientèle pouvait choisir un monument complet sur catalogue, mais elle était également libre de s'en inspirer et de sélectionner des éléments distincts à associer pour créer un monument funéraire personnalisé.

Catalogue de monuments funéraires
Gauthier-Rembaux - 1925

Toutes les déclinaisons de formes existent également...

Établir une typologie aide à reconnaître et décrire la grande variété des formes des monuments. Cependant, chaque élément imaginé par un architecte, un sculpteur ou un entrepreneur ne rentre pas systématiquement dans une case définie. Comment distinguer, par exemple, une pierre tombale épaisse d'un sarcophage bas ? un cippe d'un socle ? une ruine d'un portique ? ou encore une niche ouverte sur trois côtés d'un baldaquin ? La question n'a pas vraiment lieu d'être, un monument reste une création.

[46] ← Partie 5.5.1. Le 19e siècle et le début du 20e siècle - Les influences du passé
[47] VANDERVELDE, 1991, p. 42

Quelques exemples de combinaisons

Cim. de St-Gilles

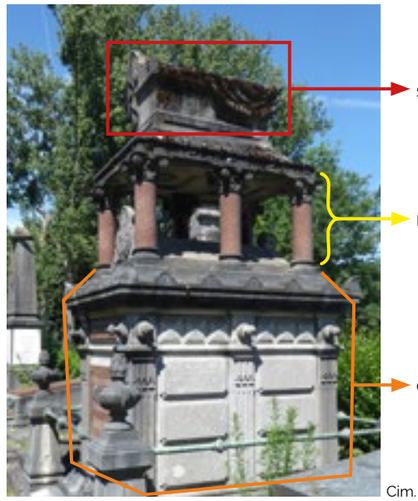

Cim. d'Anderlecht

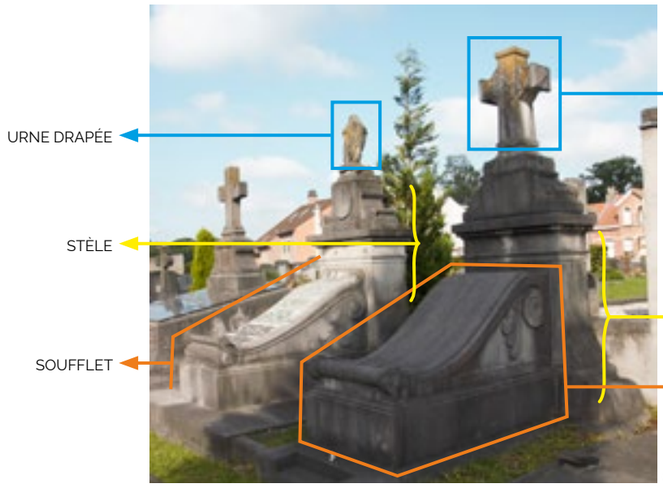

Cim. de Watermael-Boitsfort

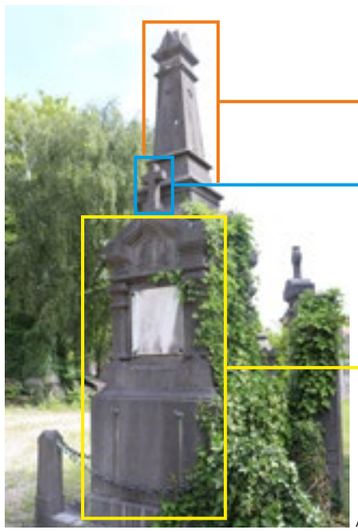

Anc. cim de Woluwe St-Lambert

PISTES POUR OBSERVER LES FORMES DU MONUMENT FUNÉRAIRE

Téléchargez le tableau « Typologie des monuments du cimetière » disponible sur notre site[48]. Choisissez plusieurs sépultures proches les unes des autres et placez un groupe d'élèves devant chacune.

Quelle(s) forme(s) compose(nt) cette sépulture ?

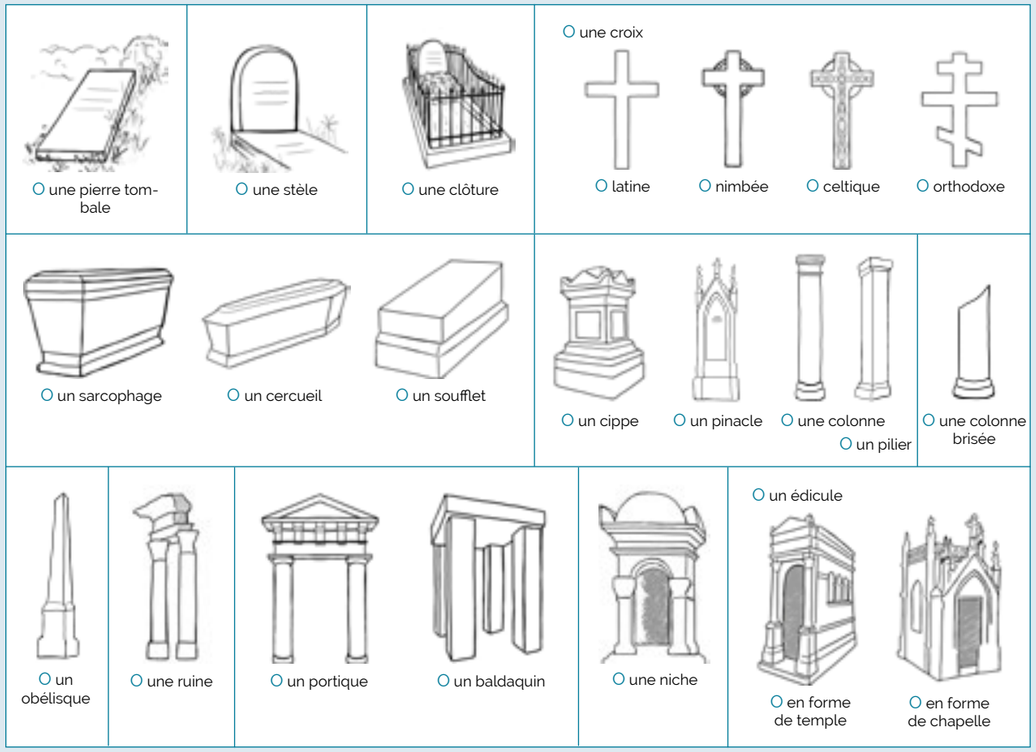

O une pierre tombale
O une stèle
O une clôture
O une croix
O latine
O nimbée
O celtique
O orthodoxe
O un sarcophage
O un cercueil
O un soufflet
O un cippe
O un pinacle
O une colonne
O un pilier
O une colonne brisée
O un obélisque
O une ruine
O un portique
O un baldaquin
O une niche
O un édicule
O en forme de temple
O en forme de chapelle

Certaines de ces formes existent depuis très longtemps. Quelle est leur source d'influence ?

O une colonne antique
O un obélisque égyptien
O un cippe romain
O un sarcophage antique
O un temple romain
O une église gothique

▶ Tous les élèves ont-ils coché la même chose ? Pas forcément. Si les auteurs de ces monuments puisent dans un répertoire commun, ils font souvent preuve de liberté pour créer des formes originales.

[48] ☛ classesdupatrimoine.brussels - Ressources pédagogiques - Bienvenue au cimetière

3. LES SYMBOLES DU CIMETIÈRE

Quels objets, quelles fleurs ou quels animaux sont représentés sur les monuments funéraires ? Que signifient-ils ?

Peut-on deviner la profession d'un défunt rien qu'en observant sa tombe ?

Le choix des symboles a-t-il évolué au fil du temps ? Et aujourd'hui, en rencontre-t-on encore sur les tombes ?

Un symbole peut prendre différentes formes (une plante, un animal, un objet). La plupart sont issus des répertoires iconographiques et symboliques de l'Antiquité et du Moyen Âge. Adaptés aux mentalités des 19e et 20e siècles, ils nous parlent du défunt, de son statut ❶, de ses convictions ❷ ou de sa profession ❸. Ils transmettent également une vision de la mort en grande partie inspirée de la tradition chrétienne. Il peut s'agir d'un message de peur ou de résignation, mais aussi d'amour ❹ et surtout d'espoir. À une signification a priori négative correspond bien souvent une contrepartie positive, à l'image du sablier, témoin de la fin inéluctable de la vie, qui, une fois retourné, signifie un nouveau départ.

3.1. Évolution de l'usage des symboles

3.1.1. Jusqu'à la Première Guerre mondiale

On rencontre déjà quelques symboles funéraires dans les églises au Moyen Âge. Ils renvoient logiquement à une signification chrétienne : le **crâne**, le **sablier**, la **flamme**, la **faux** (les termes en gras sont définis aux pages suivantes). Mais c'est à partir de la seconde moitié du 19e siècle que la symbolique prend une importance nouvelle. De la même manière que la noblesse s'affiche par son blason, la bourgeoisie a besoin de se distinguer en affirmant sa place dans la société, et c'est également le cas dans les cimetières : leurs tombes s'ornent d'une panoplie d'objets, d'animaux, de plantes aux significations multiples que tous finiront par adopter.

Les nouveaux cimetières ouverts dans cette deuxième moitié de 19e siècle sont dorénavant neutres, c'est-à-dire ouverts à tous, croyants comme non croyants. Le choix des symboles est à présent assez large pour que chacun puisse y trouver de quoi orner sa tombe. Un catholique peut ainsi opter pour la **croix**, les **trois vertus théologales** ou un médaillon à l'effigie du **Christ**, tandis qu'un libre-penseur choisira plutôt un **pavot**, une **pensée**, ou encore une **urne** qui font moins directement référence à la religion.

Au 19e et au début du 20e siècle, le cimetière est un lieu où l'on se rend non seulement pour commémorer un proche, mais aussi pour trouver un peu de sérénité loin de la ville animée[49]. Les symboles affichés sur les tombes sont donc « lus » par des visiteurs étrangers au défunt. Puisque l'objectif est de laisser un message pour la postérité, ils doivent être compris par tous : certains sont en effet très clairs comme les **mains enlacées** ou la **couronne de laurier**. Ceci dit, ces symboles sont le plus souvent choisis par ceux qui restent, or la famille ne partage pas toujours les convictions du défunt. Certains francs-maçons reposent par exemple dans un caveau familial sur lequel on ne trouvera ni le **compas**, ni **l'équerre** ou la branche **d'acacia**, les symboles de la franc-maçonnerie. Il est donc particulièrement délicat d'établir un lien affirmé entre le symbole et les convictions du défunt.

[49] MERTENS, p. 47

Au tournant du siècle, ces symboles sont devenus si communs qu'on les choisit sur catalogue ; il n'est pas rare de rencontrer des représentations parfaitement identiques (même matériau, même style, mêmes formes) sur deux tombes distinctes.

Deux tombes dont les éléments sculptés sont quasiment identiques - Cim. de St-Gilles

3.1.2. À partir de l'entre-deux-guerres

Après la Première Guerre mondiale, le panel des symboles se réduit ; certains comme les **mains jointes**, le **sablier** ou le **flambeau renversé** ont quasi disparu[50]. Le choix s'opère parfois sur base de critères purement esthétiques : la rose est par exemple devenue très populaire, tant dans les arts décoratifs que sur les sépultures. C'est essentiellement sur les tombes catholiques que l'on rencontre encore des symboles convictionnels : le **Christ** en croix ou en médaillon, **l'ange**… Par ailleurs, les goûts évoluent vers une simplification des formes, ce qui explique aussi la diminution du décor symbolique.

Des roses et un livre - Cim. de Schaerbeek - 1926

Une palme et une croix latine - Anc. cim. de Ganshoren - 1948

Ce n'est que récemment que les représentations symboliques sur les tombes ont connu un certain regain d'intérêt ; on voit ici et là des cœurs, des flammes éternelles, des sculptures d'anges ou d'oiseaux. Certains sont intégrés au monument funéraire, mais le plus souvent, il s'agit d'objets fabriqués en série, posés sur la tombe. Depuis les années 1990, on rencontre aussi des objets avec une signification plus personnelle qui font directement référence à la vie et aux loisirs du défunt[51] (ballons, voitures, chats…). Ceux-ci ne peuvent bien souvent être compris que par ses proches. Dans la mesure où ils illustrent les goûts ou les habitudes d'une personne en particulier, on peut se demander si nous sommes encore dans ce cas dans le domaine des symboles.

Des éléments fabriqués en série, posés sur les tombes

Leur dernier voyage ou des amateurs de voile ?

Un garagiste ou un amateur de voitures anciennes ?

[50] VANDERVELDE, 1991, p. 403
[51] LEGGE, p. 10 ; MERTENS, p. 60

3.2. Répertoire des symboles

La plupart des symboles rencontrés dans les cimetières ont des significations multiples ; vouloir les catégoriser est forcément réducteur. Nous avons opté pour une classification aussi neutre que possible : ils sont regroupés en six familles au sein desquelles ils apparaissent par ordre alphabétique. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive, elle reprend les symboles rencontrés le plus fréquemment dans les cimetières bruxellois.

1. **LES PLANTES**
   acacia (branche d'acacia) - arbre (souche - écorce) - (épi de) blé - chêne (branche - feuille - gland) - immortelle - laurier - lierre - lys - palme/feuille de palmier - pavot - pensée - rose
2. **LES ANIMAUX**
   agneau - chouette - colombe - serpent (ouroboros)
3. **LES OBJETS**
   alliances entrelacées - ancre - arme, casque, uniforme et drapeau - bassin et cruche - bâton d'Esculape - calice et hostie - chaîne (brisée) - compas, équerre (fil à plomb, truelle) - croix - drapeau - faux - flamme (flambeau, lampe à huile, pot-à-feu) - glaive/épée - linceul/voile funéraire - livre - lyre - palette et pinceaux - ruche - sablier - tables de la loi - urne (drapée)
4. **LES PERSONNAGES BIBLIQUES**
   ange - Christ - Vierge
5. **LES SYMBOLES SOUS FORME D'INSCRIPTION**
   alpha et oméga - AVV VVK - DOM - IHS/JHS - INRI - Pax - RIP - chrisme
6. **AUTRES**
   armoiries/blason - crâne (et ossements) - devise - mains jointes - mains de cohen - étoile - vertus théologales (ancre, cœur, croix) - croissant de lune et étoile

3.2.1. Les plantes

L'ACACIA (BRANCHE D'ACACIA)

Le bois de l'acacia est dur et connu pour son imputrescibilité, c'est aussi un arbre qui pousse dans les terres arides. Sa branche peut donc faire référence à l'immortalité et à l'éternité.

Dans nos cimetières, la branche d'acacia apparaît essentiellement sur le monument funéraire de francs-maçons. Dans la légende fondatrice maçonnique, une branche d'acacia a été plantée sur la tombe d'Hiram, grand architecte de Salomon et premier grand maître du mouvement. Sur les tombes, elle accompagne d'ailleurs souvent le compas et l'équerre[52], les symboles les plus connus de la franc-maçonnerie.

☛ *Compas et équerre*

L'ARBRE (SOUCHE - ÉCORCE)

L'arbre apparaît sous différentes formes sur les monuments funéraires.

Un arbre est parfois représenté en entier sur une stèle, seul ou intégré dans une scène aux côtés d'une pleurante ❶. Il appartient le plus souvent à une essence associée au deuil ou à la mort, comme le cyprès ou le saule pleureur[53].

[52] OPHICIUS
[53] ☛ Partie 4. Encadré - Visiter les morts et fleurir les tombes

Mais il peut aussi s'agir de l'arbre de vie qui, traversant notre monde, relie la terre et le ciel[54], la vie et la mort, pour signifier l'immortalité. Il est dans ce cas représenté par son écorce ❷ qui recouvre d'autres symboles et s'enrichit alors de leur signification. L'écorce associée à la croix fait référence à la mort, mais aussi à la résurrection du Christ (et donc à la vie) ❷. L'écorce d'un arbre brisé évoque quant à elle un décès soudain et prématuré[55], mais aussi une nouvelle vie à venir ❸. L'arbre de vie prend parfois également la forme d'une souche d'arbre ❹.

☛ *Croix*

LE BLÉ (ÉPI DE BLÉ)

L'épi de blé fait référence au pain distribué lors de la dernière Cène (repas du Christ), il symbolise donc le corps du Christ. L'épi apparaît le plus souvent sur des tombes récentes, généralement associé à une croix latine.

☛ *Croix latine*

LE CHÊNE (BRANCHE - FEUILLE - GLAND)

Depuis l'Antiquité, le chêne symbolise la puissance, la force et l'immortalité[56] car son bois est reconnu pour sa solidité et sa dureté. La feuille et la branche de chêne apparaissent souvent sur les tombes de soldats qui ont fait preuve de courage et dont on veut préserver la mémoire pour l'éternité. Lorsque son fruit, le gland, est représenté, on peut y voir la promesse d'une nouvelle vie à venir après la mort.

Sur certains monuments funéraires, la branche de chêne est associée à une branche de laurier, la force est ainsi associée à la victoire ❶.

☛ *Arbre, laurier*

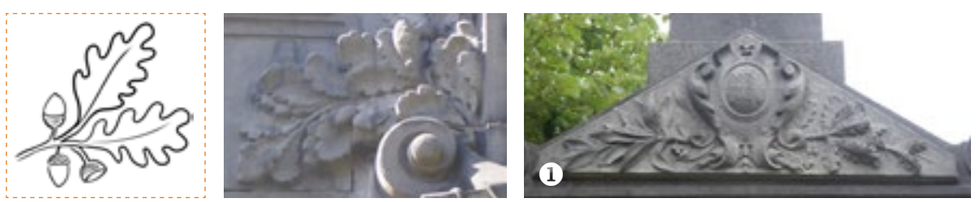

[54] CHABOT, p. 63
[55] ☛ Partie 5.2. Répertoire des formes du monument funéraire - Typologie
[56] Erfgoedcel TERF, p. 32
[57] DUHAU et GROUD, p. 193

L'IMMORTELLE

L'immortelle est largement présente dans la symbolique funéraire car ses fleurs conservent leur couleur même après avoir été coupées ; c'est cette permanence qui lui a donné son nom et l'associe à la vie éternelle.

Depuis le début du 19e siècle, on dépose des immortelles sur les tombes sous forme de couronnes. Celles-ci seront bientôt transposées dans la pierre ou la faïence[58-59]. Ces « fleurs de paille » se présentent sous la forme de petites boules grainées ouvertes en leur centre.

LE LAURIER

Le laurier est une plante à feuillage persistant, ce qui suggère l'immortalité[60]. Durant l'époque gréco-romaine, on offrait aux vainqueurs une couronne de laurier. Sur les tombes, il prend la forme d'une branche ou d'une couronne et fait allusion à la victoire sur la mort et à la gloire éternelle du défunt[61]. À ce titre, le laurier apparaît souvent sur la sépulture de soldats[62].

Le laurier est parfois associé au chêne : la victoire est associée à la force ❶.

☛ *Chêne*

LE LIERRE

En tant que plante au feuillage persistant, le lierre symbolise l'immortalité[63]. Ses crampons qui s'accrochent à la tombe en font aussi le symbole du lien, de la loyauté et de l'amitié[64].

[58] HAVERMANS, PAUWELS, DECONINCK et MAZEURE, p. 35
[59] ☛ Partie 4. Encadré - Visiter les morts et fleurir les tombes
[60] CELIS, p. 4
[61] Erfgoedcel TERF, p. 33
[62] DUHAU et GROUD, p. 194
[63] VANDERVELDE, 1991, p. 59
[64] CELIS, pp. 3-4

LE LYS

En raison de sa couleur, le lys blanc est associé à la pureté et à l'innocence (tant pour les femmes que pour les hommes). Dans la tradition chrétienne, lors de l'Annonciation, l'archange Gabriel présente à Marie un lys qui symbolise sa virginité. On le représente sur les tombes de jeunes filles pour évoquer leur jeunesse et leur pureté[65].

Lorsque la tige du lys est brisée, le symbole s'applique à un enfant ou à un jeune adulte. Comme la colonne brisée, il représente une vie interrompue en plein vol[66].

Un lys apparaît parfois sur un monument funéraire familial, lorsque c'est une femme qui a été enterrée la première[67].

LA PALME - LA FEUILLE DE PALMIER

Dans l'Antiquité, le palmier était associé au succès et au triomphe. De par son feuillage persistant, il symbolisait également la victoire sur la mort et par conséquent, l'immortalité[68]. Dans la tradition chrétienne, Jésus a été célébré avec des palmes lors de son entrée à Jérusalem. Puisque celle-ci marque le début de la Passion (ses derniers jours) et annonce sa résurrection, la palme symbolise le martyr, mais aussi la victoire sur la mort. Par la suite, la palme est devenue l'attribut des saints, morts en martyrs comme Jésus. On trouve également ce symbole sur les tombes de soldats qui se sont sacrifiés pour leur patrie[69].

LE PAVOT

Dans la mythologie grecque, le pavot est l'attribut d'Hypnos, personnification du sommeil (son frère jumeau Thanatos personnifie quant à lui la mort). De cette fleur, on extrait en effet l'opium, une substance qui provoque une léthargie proche du sommeil. Sur une tombe, la fleur de pavot symbolise donc le repos éternel que représente la mort[70]. Sa floraison, extrêmement brève, l'associe aussi au côté éphémère de la vie.

La fleur de pavot est souvent accompagnée de capsules. Celles-ci renferment des milliers de graines qui, en se dispersant aux alentours, formeront de nouvelles fleurs. On peut donc aussi les interpréter comme la promesse d'une nouvelle vie.

[65] CHABOT, p. 379
[66] VANDERVELDE, 1991, p. 60
[67] Erfgoedcel TERF, p. 33
[68] Erfgoedcel TERF, p. 33
[69] VANDERVELDE, 1991, p. 61
[70] CELIS, p. 5

LA PENSÉE

Par son nom évocateur, la pensée est associée au souvenir éternel d'un proche[71]. Petite mais résistante, elle est aussi parfois symbole d'humilité et d'espoir[72]. Les pensées sont souvent représentées seules ou par deux.

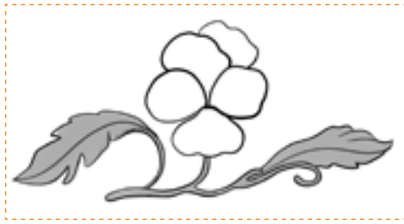

LA ROSE

Dès l'Antiquité, la rose est associée à la mort : on la dépose sur les tombes. Dans la tradition chrétienne, la rose rouge et ses épines sont assimilées au sang et à la souffrance du Christ, tandis que la rose blanche est associée à la pureté de la Vierge[73]. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles on l'associe aussi à l'amour pur, à la fidélité et à la beauté[74].

Dans l'entre-deux-guerres, la rose devient un motif courant dans les arts décoratifs, elle est également fréquemment représentée sur les tombes.

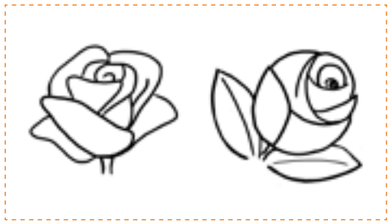

SOUS QUELLE FORME ?

La fleur

Une fleur peut être représentée seule. C'est alors avant tout sa signification symbolique qui est mise en avant. La rose, le pavot et la pensée apparaissent souvent individuellement sur les tombes.

Le bouquet

Le bouquet de fleurs représenté sur les monuments funéraires évoque celui que l'on pose sur la tombe ou dépose dans un vase pour rendre hommage au défunt. Il peut être composé d'un même type de fleurs, comme la rose, ou de plusieurs variétés. Les fleurs qui le composent ont souvent également une signification symbolique.

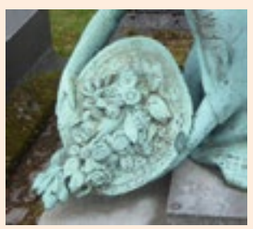

[71] CELIS, p. 6
[72] CHABOT, p. 471
[73] CHABOT, p. 513 ; VERMAELEN et WAUTERS, p. 18
[74] Erfgoedcel TERF, p. 34

La guirlande

La guirlande est avant tout décorative, mais tout comme pour le bouquet, les fleurs et les plantes avec lesquelles elle a été réalisée peuvent transmettre un message. Avec un début et une fin clairs, elle peut en outre symboliser le cours de la vie et sa fin[75].

La couronne

En raison de sa forme circulaire, sans début ni fin, la couronne fait référence à l'éternité ou l'immortalité[76]. En fonction des plantes qui la composent, elle peut revêtir plusieurs significations : la victoire pour le laurier, la force pour le chêne ou l'éternité pour l'immortelle… Dans la tradition chrétienne, elle renvoie aussi à l'auréole, symbole de sainteté.

3.2.2. Les animaux

L'AGNEAU

L'agneau symbolise l'innocence et la pureté. On le retrouve principalement sur les tombes d'enfants[77].

Dans le christianisme, Jésus est associé à l'agneau parce qu'il s'est sacrifié pour sauver les hommes, tout comme on sacrifiait l'agneau lors de la Pâque juive. Dans la Bible, le prophète Jean-Baptiste l'appelle d'ailleurs « l'agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde »[78]. Ce lien est d'autant plus manifeste quand il est associé à une croix latine.

☛ *Croix latine*

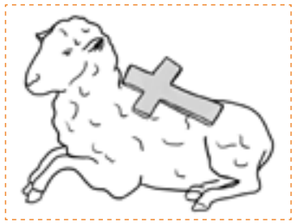

[75] Erfgoedcel TERF, p. 35
[76] HOUDÉ, p. 30
[77] VANDERVELDE, 1991, p. 47
[78] DUHAU et GROUD, p. 174

LA CHOUETTE

Une chouette sur une tombe symbolise tant la mort que la sagesse. La chouette est un animal nocturne, or la nuit est souvent associée à la mort. Mais grâce à sa capacité à voir dans l'obscurité, la chouette est dès l'Antiquité également associée au don de clairvoyance et par conséquent à la sagesse. À ce titre, elle était l'attribut de la déesse grecque Athéna (Minerve chez les romains)[79].

LA COLOMBE

La colombe occupe une place importante dans la symbolique chrétienne. Dans l'Ancien Testament, après le déluge, c'est une colombe qui ramena à Noé un rameau d'olivier pour témoigner du recul des eaux. C'était le signe de la fin du chaos, mais aussi d'un nouveau départ car la terre allait pouvoir être repeuplée. Cet oiseau devint alors symbole de paix, d'harmonie et de vie nouvelle[80]. Dans le Nouveau Testament, c'est également sous la forme d'une colombe qu'apparaît l'Esprit Saint.

En tant que signe de paix et d'espoir, la colombe est devenue un symbole universel.

LE SERPENT - L'OUROBOROS

Le serpent est présent comme symbole dans de nombreuses cultures. Son venin peut faire référence à la mort et au mal, mais aussi à la guérison, et donc au bien, car à petite dose, il est curatif. C'est pour cette raison que le serpent apparaît dans l'emblème des médecins (le bâton d'Esculape), des pharmaciens (la coupe d'Hygie), des vétérinaires ou encore des dentistes.

En raison de sa capacité à muer, le serpent symbolise également la régénération et par conséquent l'immortalité[81].

☛ *Bâton d'Esculape*

Un serpent qui se mord la queue pour former un cercle porte le nom d'**ouroboros** (« mangeur de queue » en grec ancien). Ce symbole ancestral fait référence au cycle infini de la vie et à l'amour éternel[82].

[79] CHABOT, p. 176
[80] CHABOT, p. 198 ; VANDERVELDE, 1991, p. 52
[81] INGELS, 2017, p. 61
[82] DUHAU et GROUD, p. 177

3.2.3. Les objets

LES ALLIANCES ENTRELACÉES

Ce symbole apparaît sur les tombes de couples pour représenter le mariage. Il semble avoir remplacé les mains jointes sur les monuments funéraires dans le courant du 20e siècle.

La forme circulaire des anneaux, sans début ni fin, fait également référence à l'infini ; elle perpétue donc ce lien au-delà de la mort.

☛ *Mains jointes*

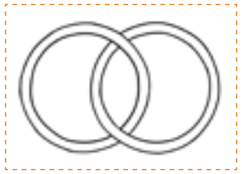

L'ANCRE

Dans la religion catholique, l'ancre est le symbole de l'espérance et de la fermeté de la foi.

☛ *Trois vertus théologales*

L'ARME, LE CASQUE, L'UNIFORME ET LE DRAPEAU

Seuls ou combinés, l'arme, le casque, l'uniforme et le drapeau font référence au soldat. On les retrouve par conséquent sur des monuments commémorant des guerres ou des batailles.

Dans le contexte de la Première Guerre mondiale, des soldats apparaissent sur des tombes individuelles représentés dans leurs moindres détails (bandes molletières, barda, fusil et baïonnette…)[83]. Mais le plus souvent, le soldat est symbolisé par une partie de son uniforme : un casque (très souvent le casque Adrian), un sabre, un drapeau…

LE BASSIN ET LA CRUCHE

Le bassin et la cruche sont des symboles juifs représentés sur la tombe d'un lévite[84], l'assistant du cohen (le prêtre). C'est en effet le lévite qui est chargé de verser l'eau lors du lavage rituel des mains du cohen à l'occasion d'une bénédiction.

☛ *Mains de cohen*

[83] CLASSES DU PATRIMOINE & DE LA CITOYENNETÉ, pp. 51-56
[84] Le lévite est un descendant de Levi ; La tribu de Lévi est une des douze tribus d'Israël.

LE BÂTON D'ESCULAPE

Un serpent qui s'enroule autour d'un bâton symbolise la médecine. Ce bâton est celui d'Esculape, dieu romain des médecins. Le serpent qui l'entoure rappelle que si son venin est toxique, en petites quantités, il peut être également curatif. Sur une tombe, ce symbole désigne tant un médecin qu'un pharmacien.

☛ *Serpent*

LE CALICE ET L'HOSTIE

Pendant l'eucharistie, le prêtre présente aux fidèles le calice contenant le vin, symbole du sang du Christ, et leur tend l'hostie, symbole du corps du Christ. Par ces gestes, il rappelle le sacrifice de Jésus. Dans les cimetières, le calice et l'hostie désignent la tombe d'un prêtre.

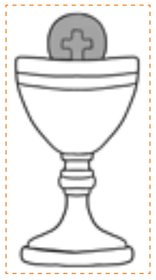

LA CHAÎNE (BRISÉE)

Une chaîne représente un lien, entre deux personnes, entre la vie et la mort. La succession de ses maillons, sans début ni fin, l'associe à l'éternité[85]. Brisée, elle symbolise la fin de ce lien, une vie qui s'arrête.

On observe souvent la chaîne autour des mains jointes, elle représente le maintien du lien entre les époux, malgré la mort. Lorsqu'elle est brisée, elle symbolise la séparation de ces deux êtres[86].

Une chaîne brisée pendue autour des bras d'une croix rappelle que par son sacrifice, Jésus a libéré l'humanité de l'esclavage du mal[87].

☛ *Mains jointes*

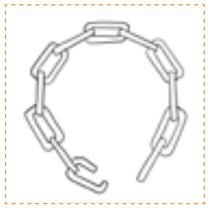

[85] Erfgoedcel TERF, p. 27
[86] VANDERVELDE, 1991, p. 166
[87] VANDERVELDE, 1991, p. 166

LE COMPAS ET L'ÉQUERRE (LE FIL À PLOMB ET LA TRUELLE)

Le compas et l'équerre sont les instruments avec lesquels l'architecte dessinait autrefois son plan. On les rencontre donc sur la tombe d'un architecte, parfois associés au fil à plomb et à la truelle (les outils du maçon).

Cette combinaison d'objets peut également faire référence à la franc-maçonnerie. Dans ce cas, le compas représente la science et la raison, tandis que l'équerre témoigne de la victoire de l'esprit sur la matière[88]. Ces outils sont ceux du Grand Architecte de l'Univers[89], être suprême responsable de la « construction » de notre monde[90], parfois aussi représenté par un œil.

LA CROIX

La croix latine

La croix latine se compose d'un montant vertical croisé dans sa partie supérieure par une traverse plus courte. Elle est le symbole de la chrétienté car elle représente la croix sur laquelle le Christ a été exécuté. Elle symbolise sa souffrance, mais surtout sa résurrection, ainsi que celle espérée pour tous les hommes lors du Jugement dernier[91].

Lorsque le Christ est représenté sur la croix, on parle de crucifix. Les protestants ne reconnaissent pas ce symbole ; pour eux, le Christ n'y figure plus puisqu'il est ressuscité.

☛ *INRI*

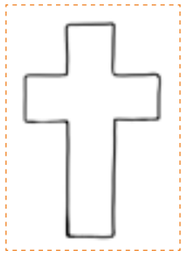

En raison des racines chrétiennes de nos régions, la croix latine est la plus courante dans nos cimetières. Une croix peut cependant prendre d'autres formes.

La croix orthodoxe (aussi appelée croix russe)

La croix orthodoxe possède trois traverses : deux horizontales et une oblique.

La branche supérieure fait référence à l'écriteau portant l'inscription INRI, placé au sommet de la croix du Christ. La traverse inférieure, oblique, représente le support pour ses pieds[92].

Variantes :

- La croix orthodoxe ne possède parfois pas de petite traverse supérieure.
- Lorsqu'elle apparaît sans le support oblique, elle marque en général la tombe d'un ecclésiastique.

[88] Erfgoedcel TERF, p. 31
[89] Les premiers francs-maçons étaient catholiques ; le grand Architecte de l'Univers faisait donc à l'origine référence à Dieu. ☛ Partie 7.3. Les sépultures laïques
[90] ☛ Partie 7.3. Les sépultures laïques
[91] VAN LAARHOVEN, p. 18
[92] ☛ Partie 7.7. Les sépultures chrétiennes orthodoxes

La croix grecque

La croix grecque possède quatre bras égaux. Même s'il a dans nos cimetières une signification chrétienne, ce type de croix aurait une symbolique bien plus ancienne. Ses quatre bras pourraient faire référence aux quatre éléments, la terre, l'air, l'eau et le feu[93].

La croix pattée

La croix pattée a des bras de longueur identique qui s'élargissent à leur extrémité. Celles-ci sont parfois cintrées et s'inscrivent dans un cercle. Dans la chrétienté, cette forme de croix est plus ancienne que la croix latine[94].

La croix potencée

Cette croix possède quatre bras de même longueur qui se terminent par de petites tiges perpendiculaires. Associée à la fleur de lys, la croix potencée est, chez nous, le symbole du mouvement scout catholique.

LE DRAPEAU

Le drapeau indique la nationalité ou l'origine ethnique du défunt. L'aigle à deux têtes désigne par exemple la tombe d'une personne d'origine albanaise.

LA FAUX

La faux fait depuis longtemps référence à la mort. Dans l'Antiquité, associée au sablier, elle est un attribut de Chronos, dieu du temps. Offerte par sa mère Gaia, elle avait servi à tuer son père Ouranos.

Au Moyen Âge, personnifiée sous le nom de grande faucheuse ou grande niveleuse, la mort fauche la vie des hommes comme on fauche le blé : elle met tous les êtres humains sur un même pied d'égalité au moment du décès[95].

Sur les tombes, elle est souvent associée à un sablier, un flambeau ou une couronne.

☛ *Flambeau, sablier*

[93] *kruis*
[94] GIBSON, p. 122
[95] VANDERVELDE, 1991, p. 55

LA FLAMME

S'élevant d'un flambeau, d'une lampe à huile, d'une urne ou encore d'un pot-à-feu, la flamme représente la vie. Figée dans la pierre ou le bronze, elle ne s'éteint jamais et représente l'immortalité : la vie éternelle après la mort[96]. Pour les proches, la flamme symbolise le souvenir éternel[97]. Sur une tombe militaire, elle invite à se souvenir des actes héroïques du soldat[98]. Dans la tradition chrétienne, elle est la lumière du Christ, la *lumen Christi*, qui montre aux morts le chemin vers la vie éternelle[99].

LE FLAMBEAU

Si le flambeau, **flamme vers le haut**, fait référence à la vie et au souvenir perpétuel, le **flambeau renversé** symbolise quant à lui la mort[100] : sa flamme finira par s'éteindre par manque d'oxygène. Les flambeaux sont souvent représentés par deux, parfois croisés en diagonale, ou combinés à d'autres symboles, comme la faux.

On retrouve par ailleurs le flambeau sur la tombe de libres penseurs car la flamme représente également la connaissance et la raison qui éclairent les ténèbres (l'ignorance) et apportent la lumière dans l'esprit des hommes[101].

Dans les pelouses d'honneur, le flambeau remplace parfois la croix latine pour marquer la laïcité du défunt ❶.

☛ *Faux*

Motifs croisés composés de plusieurs symboles funéraires

une lyre, une palme, une couronne, des flambeaux...

un sablier ailé, un flambeau, une faux

LA LAMPE À HUILE

La lampe à huile porte la flamme, elle guide le défunt dans la nuit vers l'au-delà et symbolise par conséquent l'espérance à travers la mort. Parfois, seule de la fumée s'en échappe ; on pourrait y voir une référence à la vie qui s'éteint, mais pour les catholiques, elle guide le défunt vers le ciel ❶.

On retrouve la lampe à huile notamment dans les pelouses d'honneur, à la place de la croix latine, sur les tombes de soldats que les proches n'ont pas voulu associer à la foi chrétienne ❷.

☛ *Flambeau*

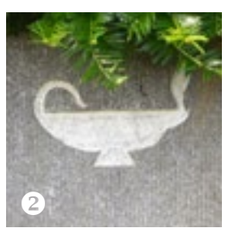

[96] HOUDÉ, p. 29
[97] DUHAU et GROUD, p. 183
[98] CHABOT, p. 298
[99] Erfgoedcel TERF, p. 28
[100] CHABOT, p. 297
[101] DUHAU et GROUD, p. 183

LE POT-À-FEU

Le pot-à-feu est un vase qui, comme le flambeau et la lampe à huile, porte la flamme. Il en existe une variante sous la forme d'une urne, parfois appelée « urne à flamme » ❶.

☛ *Flamme*

LE GLAIVE - L'ÉPÉE

Depuis l'Antiquité, le glaive représente la puissance, le courage et la vertu dont a fait preuve un combattant. Sur les tombes, le glaive ou l'épée sont les symboles funéraires d'un militaire. Dans certains cas, l'arme est dirigée vers le bas et son extrémité est brisée pour signifier que sa vie a été interrompue.

Associés à une couronne, le glaive et l'épée symbolisent également la victoire[102].

☛ *Couronne*

LE LINCEUL - LE VOILE FUNÉRAIRE

Le linceul est le drap dans lequel on enveloppe le défunt avant de l'ensevelir. Il constitue une séparation entre le monde des vivants et celui des défunts, et symbolise donc la mort[103]. Ce symbole fait également référence au voile porté en signe de deuil pour dissimuler le visage des pleurantes ou pleurants. Dans les cimetières, les urnes, croix, cercueils ou sarcophages en sont souvent drapés.

☛ *Urne*

[102] VANDERVELDE, 1991, p. 53
[103] Erfgoedcel TERF, p. 26

LE LIVRE

Le livre a de multiples significations.

Il est d'abord le symbole des trois religions monothéistes basées sur des écrits : la Bible hébraïque ou Tenach pour le judaïsme, la Bible pour le christianisme et le Coran pour l'islam.

Pour les chrétiens protestants, le texte de la Bible est le fondement de la religion. Un livre ouvert sur une tombe témoigne de la foi du défunt ; on en rencontre surtout sur la tombe de pasteurs ❶.

Sur les tombes de chrétiens catholiques, on trouve souvent des livres ouverts qui servent de support à l'épitaphe, mais également à une série d'images religieuses : la croix, le Christ, la Vierge, un ange, certaines fleur ❷…

Chez les musulmans, le Coran apparaît posé sur la tombe ou gravé dans la pierre, c'est aussi parfois la stèle entière qui prend la forme d'un livre. Celui-ci porte en général un verset du Coran ❸.

Mais ce livre n'est pas nécessairement religieux, il représente parfois le livre de la vie qui raconterait le parcours du défunt ❹. Dans la plupart des cas, il est ouvert pour montrer qu'il reste encore de nombreuses pages à tourner et que l'histoire n'est pas achevée. Le coin d'une des pages est parfois replié pour indiquer que la lecture s'est arrêtée à cet endroit ou encore que la personne est décédée soudainement[104]. Les pages portent une notice nécrologique, un poème, la représentation d'une pleurante ❺…

Le livre peut également être le symbole de la profession ou de la passion du défunt, on le rencontre sur la tombe d'écrivains, de poètes ou de bibliophiles ❻.

Enfin, le livre peut plus simplement encore constituer un support pour l'épitaphe. Variante : il peut également prendre la forme d'un parchemin ❼.

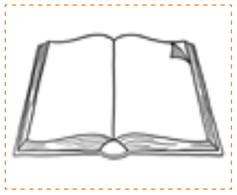

Tombe du poète Jef Mennekens - Cim. de Jette

LE LIVRE DE LA VIE EST UN LIVRE SUPRÊME, QU'ON NE PEUT NI FERMER NI OUVRIR À SON CHOIX.
ON VOUDRAIT REVENIR À LA PAGE QUE L'ON AIME, ET LA PAGE OÙ L'ON MEURT EST DÉJÀ SOUS NOS DOIGTS.

LA LYRE

Cet instrument à cordes pincées fait référence à Orphée, héros musicien de la mythologie grecque. En jouant de sa lyre, il réussit à convaincre Hadès, dieu des enfers, de le laisser ramener sa bien-aimée Eurydice dans le monde des vivants. Il joua si bien de sa lyre que cet instrument est devenu le symbole de la musique.

Dans les cimetières, on la retrouve sur les tombes de musiciens et de compositeurs, mais également de poètes puisque dans l'Antiquité, un grand nombre de textes poétiques étaient chantés. La présence d'une lyre sur une tombe ne signifie donc pas nécessairement que le défunt jouait de cet instrument.

[104] CHABOT, p. 375

LA PALETTE ET LES PINCEAUX

La palette et les pinceaux indiquent clairement la tombe d'un peintre ou d'un artiste.

LA RUCHE

En tant qu'habitat dans lequel tout membre joue un rôle essentiel pour le bon fonctionnement de la communauté, la ruche est le symbole de la solidarité. On la rencontre donc sur la tombe de personnes qui ont travaillé au sein d'organisations œuvrant pour le bien commun, ou qui ont montré des qualités de bonne gouvernance, comme un bourgmestre.

LE SABLIER

Associé à la faux, le sablier est un attribut de Chronos, dieu grec du temps : il représente le temps qui s'écoule. Il s'agit d'un exemple typique de memento mori car chaque grain de sable correspond à un moment de la vie, et puisque leur nombre est limité, la fin est inéluctable.

Mais le principe du sablier peut aussi être vu comme un nouveau départ : une fois retourné, le sable se remet à s'écouler, tout peut donc recommencer. Il symbolise alors l'espoir d'une nouvelle vie dans l'au-delà. Dans le christianisme, il évoque la résurrection de l'humanité, le nouveau départ espéré à la fin des temps[105].

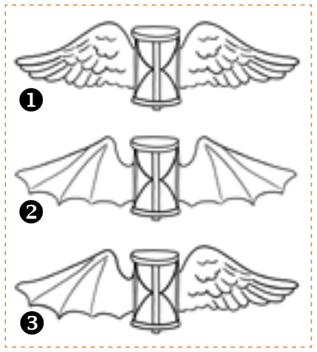

Dans nos cimetières, le sablier porte des ailes.

❶ Il peut s'agir des ailes de la colombe qui symbolise le jour, la lumière et la vie[106]. Ensemble, ils représentent l'âme qui, à travers la mort, se débarrasse de son lest terrestre et s'élève vers le salut[107]. Ces ailes font aussi référence aux anges qui emmènent le défunt au ciel.

❷ Il peut s'agir d'ailes de chauve-souris, symbole de la nuit, de l'obscurité et de la mort.

❸ La plupart du temps, le sablier porte d'un côté une aile de chauve-souris, de l'autre une aile de colombe ou d'aigle[108] : il associe ainsi la mort et la vie.

[105] Erfgoedcel TERF, pp. 27 et 35
[106] PIRIJNS, p. 3 ; VANDERVELDE, 1991, pp. 47 et 52
[107] VERMAELEN et WAUTERS, p. 19
[108] VANDERVELDE, 1991, pp. 47 et 52

MEMENTO MORI signifie « Souviens-toi que tu vas mourir ». Cette locution latine s'applique aux symboles qui rappellent que la mort est inéluctable car la vie est éphémère : comme le sablier (le temps qui s'écoule) ou le crâne (ce que nous deviendrons tous).

LES TABLES DE LA LOI

Les tables de la loi sont les deux stèles de pierre, ramenées de la montagne par Moïse lors de l'exode d'Égypte, sur lesquelles Dieu a gravé les dix commandements (« Tu ne tueras point », « Tu ne voleras point »…). Ce symbole est courant sur les tombes juives, mais on le rencontre sur certaines tombes catholiques. Les tables servent généralement de support à l'épitaphe.

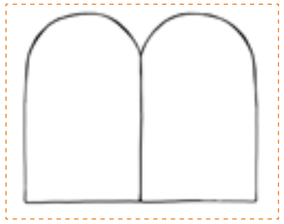

L'URNE (DRAPÉE)

Le mot « urne » vient du verbe latin *urere*, qui signifie brûler. Depuis l'Antiquité, il désigne le récipient qui sert à conserver les cendres du défunt. Sur une tombe, ce symbole fonctionne comme un *memento mori*, il représente la mort, mais aussi la présence matérielle du défunt parmi les vivants. L'urne est souvent recouverte d'un drap (linceul ou voile funéraire)[109] et est parfois associée à une couronne d'immortelles.

☛ *Linceul (voile funéraire)*

3.2.4. Les personnages bibliques

L'ANGE

Reconnaissable à ses ailes, l'ange est l'envoyé du ciel, l'intercesseur qui transmet aux hommes les messages de Dieu. C'est lui qui emmène le défunt au ciel, ce qui explique sa présence sur les tombes.

L'ange peut être représenté sous la forme d'un adulte, debout, le regard ou le corps tournés vers le ciel. Il apparaît également fréquemment sous les traits d'un enfant, voire d'un bébé, sur les tombes d'enfants avec lesquels il partage la pureté et l'innocence. L'ange et l'angelot qui veillent la tombe sont souvent représentés pointant le ciel, là où le défunt réside désormais[110].

On rencontre souvent également sur les monuments funéraires des pleurantes ailées que l'on peut assimiler à des anges. Elles se cachent parfois le visage ou fleurissent la tombe du défunt.

[109] Erfgoedcel TERF, p. 27
[110] VANDERVELDE, 1997, pp. 44 et 57 ; Tobie, V, 5, les adieux de Tobie (Bible, Ancien Testament)

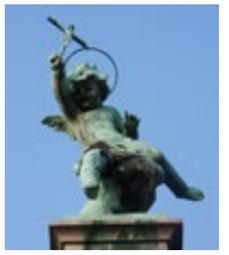

LE CHRIST

La présence du Christ sur une sépulture indique que le défunt appartenait à une famille catholique.

Représenté couronné d'épines, sur la croix, en train de la porter, ou encore associé au cœur sacré, il rappelle son sacrifice : la souffrance et le martyr qu'il a endurés pour racheter l'homme du péché originel. Souvent, seule sa tête apparaît dans un médaillon.

Debout, les bras ouverts, il accueille les hommes, les doigts joints, il les bénit.

☛ *Vertus théologales (cœur sacré)*

LA VIERGE

Comme le Christ, la Vierge est un personnage-clé pour de nombreux chrétiens. Le plus souvent représentée en pied, elle prie, intercédant auprès de son fils pour le défunt, ou regarde le passant avec douceur. Elle apparaît aussi sous les traits de la Vierge à l'enfant, ou de la *mater dolorosa*, la mère de douleur qui pleure son fils défunt au pied de la croix.

3.2.5. Les symboles sous forme de lettres

L'ALPHA ET L'OMÉGA

L'alpha et l'oméga sont respectivement la première et la dernière lettre de l'alphabet grec. Dans le christianisme, elles sont assimilées à Dieu qui, dans le livre de l'Apocalypse (22:13), parle à travers Jésus et se présente en disant : « Je suis l'alpha et l'oméga, le début et la fin, qui était et qui sera ». Elles symbolisent donc le début et la fin de tout, la naissance et la mort.

AVV VVK

Ces lettres correspondent à l'abréviation flamande *Alles voor Vlaanderen, Vlaanderen voor Kristus* qui signifie « Tous pour la Flandre, la Flandre pour le Christ ». On les trouve sur la tombe de certains catholiques flamands qui désirent ainsi mettre en évidence leur attachement à leur langue et à leur culture.

LE CHRISME

Le Chrisme est le monogramme du Christ, son emblème formé des deux premières lettres de son nom en grec (ΧΡΙΣΤΥΣ) : « X » (*khi*) et « P » (*rhô*). Il est souvent accompagné par les lettres grecques alpha et omega.

☛ *Alpha et omega*

DOM

DOM sont les lettres initiales de la locution latine *Deo, Optimo, Maximo* qui signifie « À Dieu, très bon, très grand ». Cette inscription est particulièrement fréquente sur les dalles funéraires anciennes présentes dans les églises[111].

[111] ☛ Partie 1. Encadré 1 - Le patrimoine funéraire dans les églises

IHS - JHS

Ce signe a plusieurs significations.

- ***Iesus Hominum Salvator*** ➔ Jésus, sauveur des hommes
- ***In hoc Salis*** ➔ Ici se trouve le salut[112]
- ***In hoc Signo [vinces]*** ➔ Par ce signe, [tu vaincras][113].

Cette troisième locution fait référence à une phrase qu'aurait entendu en rêve l'empereur romain Constantin Ier, l'incitant à faire usage du monogramme du Christ pour gagner une bataille prévue le lendemain[114].

L'abréviation J.H.S se rencontre parfois également dans nos cimetières. La lettre « I » est en effet parfois remplacée par « J » (*Jesus* pour *Iesus*).

INRI

INRI sont les lettres initiales de *Iesus Nazarenum, rex Iudaeorum*, « Jésus de Nazareth, roi des Juifs ». Cette inscription apparaît sur la planche de bois qu'aurait fait ironiquement clouer Ponce Pilate au-dessus de la croix du Christ. On la retrouve tant seule que sur un crucifix.

PAX

Pax signifie « paix » en latin ; c'est aussi le symbole du Christ dont la mission est d'apporter la paix sur terre. Ce mot peut donc revêtir tant un sens laïc que chrétien.

RIP

RIP est l'acronyme de la locution latine *Requiesca(n)t in Pace* et signifie « Qu'il(s) repose(nt) en paix ». Cette inscription est très fréquente, tant sur les dalles funéraires et les monuments commémoratifs présents dans les églises[115] que sur les tombes.

[112] Erfgoedcel TERF, p. 37
[113] FORTY, p. 113
[114] CHABOT, p. 223
[115] ☛ Partie 1. Encadré 1 - Le patrimoine funéraire dans les églises

3.2.6. Autres

LES ARMOIRIES - LE BLASON

Depuis le Moyen Âge, chaque lignée noble possède des armoiries, une combinaison de blasons eux-mêmes composés d'images et de signes : animaux affrontés, éléments d'armure (heaume, cotte de maille), couronne, plantes… Les armoiries sont parfois accompagnées d'une devise. Dans les cimetières, elles permettent d'identifier la sépulture de familles appartenant à la noblesse.

Les communes possèdent par ailleurs leur blason, souvent représenté sur la tombe des bourgmestres.

☛ *Devise*

LE CRÂNE (ET LES OSSEMENTS)

Le crâne (seul ou associé à des os croisés) fonctionne comme un *memento mori* : il rappelle que la vie a une fin et que tout être vivant est destiné à mourir. Lorsqu'il est ceint par une couronne de laurier, celle-ci apporte une note d'espoir : elle associe à la mort l'idée de victoire, or la victoire sur la mort est bien la résurrection attendue au jour du jugement.

☛ *Laurier*

LE CROISSANT DE LUNE ET L'ÉTOILE

Le croissant de lune et l'étoile font référence à l'islam[116], mais également au drapeau turc.

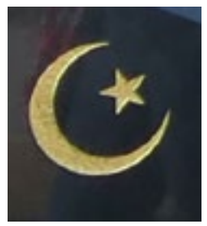

LA DEVISE

La devise est une courte phrase, souvent écrite en latin, qui représente une famille noble et définit ses valeurs. Elle accompagne généralement des armoiries.

☛ *Armoiries - blason*

[116] ☛ Partie 7.6. Les sépultures musulmanes

L'ÉTOILE

L'étoile est une lumière dans l'obscurité. Dans nos cimetières, elle guide le défunt sur son chemin vers l'au-delà. Elle symbolise donc l'espérance[117]. On la rencontre sous différentes formes, à cinq, six ou huit branches, parfois aussi entourée de rayons lumineux.

Mais l'étoile fait partie du répertoire symbolique de nombreuses convictions ou religions.

L'étoile à cinq branches

- Dans la symbolique chrétienne, elle fait référence aux cinq plaies du Christ[118].
- Chez les musulmans, associée au croissant de lune, elle symbolise l'islam[119].
- Cette étoile est aussi l'étoile flamboyante des francs-maçons, également appelée pentagramme (addition des chiffres premiers, le 2 et le 3). Elle guide le compagnon dans l'obscurité lors de son apprentissage.
- Dans un sens non religieux, par sa perfection, elle représente le succès et la santé[120].

L'étoile à six branches

L'étoile à six branches est une combinaison de deux triangles inversés superposés.

- Dans la tradition juive, elle correspond à l'**étoile de David**, un des principaux signes qui symbolisent cette religion. On parle dans ce cas d'un hexagramme, une forme composée de deux triangles dont tous les côtés sont visibles. L'étoile de David fait référence aux six jours qu'il a fallu à Dieu pour créer le monde. Son centre représente le shabbat, le septième jour de la semaine, qui est aussi jour de repos. Dans les pelouses d'honneur, l'étoile de David distingue les tombes de soldats juifs.
- Dans la tradition chrétienne, seules les lignes extérieures de ces deux triangles sont dessinées. Un des triangles fait référence à la Sainte Trinité (le Père, le Fils et le Saint-Esprit) et l'autre à la trinité humaine (l'esprit, l'âme et le corps)[121].

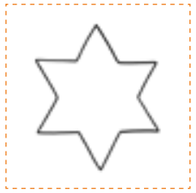

L'étoile à huit branches

- Dans le Nouveau Testament, il s'agit de l'étoile du matin qui a guidé les rois mages jusqu'à l'étable de l'enfant Jésus à Bethléem. Elle est par conséquent devenue le symbole du Christ[122].

[117] CHABOT, p. 279 ; VANDERVELDE, 1991, p. 55
[118] Erfgoedcel TERF, p. 26
[119] ☛ Partie 7.6. Les sépultures musulmanes
[120] GARDIN et OLORENSHAW, p. 257
[121] GARDIN et OLORENSHAW, p. 259
[122] CHABOT, p. 279

LES MAINS JOINTES

Ce symbole apparaît le plus souvent sur la tombe de couples. Il montre que les époux restent unis au-delà de la mort[123]. Dans la plupart des cas, l'extrémité des manches est représentée pour distinguer la femme de l'homme. La main de l'épouse est généralement placée à l'avant, elle porte l'alliance, gage de fidélité. Il arrive aussi qu'une chaîne (parfois brisée) entoure les mains.

☛ *Chaîne (brisée)*

LES MAINS DE COHEN

Ce symbole se rencontre sur des tombes juives. Il représente les mains du cohen, c'est-à-dire le prêtre, levées, les pouces qui se rejoignent, en signe de bénédiction. Si ces mains désignent la tombe d'un cohen, elles peuvent aussi apparaître sur une sépulture de personnes dont le nom de famille est Cohen (ou une variante comme Cohn).

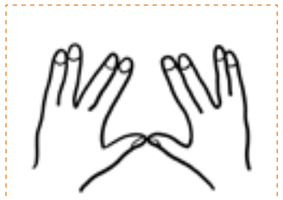

LES TROIS VERTUS THÉOLOGALES

Les trois vertus théologales représentent les valeurs et attitudes que tout catholique devrait suivre. Ce symbole est composé d'une ancre, d'un cœur sacré et d'une croix latine.

- **L'ancre** représente l'espérance. Dans la Bible, celle-ci est présentée comme « une ancre de l'âme, sûre et solide » (Hébreux 6:19).
- **Le cœur sacré** est le symbole de la charité[124]. Il s'agit d'un cœur humain au sommet duquel brûle une flamme, parfois entouré d'une couronne d'épines.
- **La croix** fait référence à la foi chrétienne.

Chacun de ces éléments peut également être représenté séparément.

Les trois vertus sont parfois accompagnées d'épis de blé et de branchages de vignes qui désignent le pain (le corps du Christ) et le vin (le sang du Christ) de l'Eucharistie.

☛ *Croix latine, épi de blé*

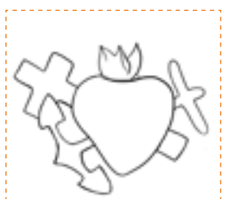

[123] VANDERVELDE, 1991, p. 167
[124] VANDERVELDE, 1991, p. 166

Des symboles pour signifier un métier, une fonction, une passion…

Des ingénieurs

Un menuisier

Un musicien ?

Un imprimeur

Un passionné de ballon

Une famille de tailleurs de pierre et d'entrepreneurs funéraires

Un sportif

Un brasseur

Un écrivain

Un aviateur

Un télégraphiste

Un musicien

Un batelier

Un aviateur

PISTES POUR DÉCODER LES SYMBOLES DU CIMETIÈRE

Téléchargez le tableau « Les symboles du cimetière »[125] disponible sur notre site.
Choisissez plusieurs sépultures proches les unes des autres et placez un groupe d'élèves devant chacune.

- Dans un premier temps, les élèves cochent les symboles qu'ils identifient sur la tombe.
- Ensuite, ils les relient à leur signification.

Il est alors intéressant de s'interroger : s'agit-il d'images optimistes ou pessimistes ? La plupart des symboles liés à la mort ont un versant positif lié à l'espoir d'une vie dans l'au-delà.

Exemple :

Je reste vert en toute saison, je symbolise l'immortalité. Quand je grimpe, je m'accroche au support : je suis alors l'image de l'attachement et de la fidélité.

Ma forme n'a ni début ni fin, je suis le symbole de l'éternité. Je suis souvent composée d'immortelles, des fleurs dont le nom est une belle promesse.

Ma flamme renversée est une vie qui va s'éteindre.

Nous symbolisons l'union du couple dans l'au-delà.

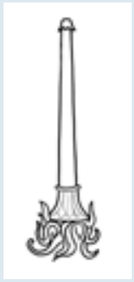

Ancêtre de la minuterie, je symbolise le temps qui fuit. Mes ailes emmènent l'âme vers l'au-delà.
Mais si on me retourne, je suis aussi une nouvelle vie qui commence.

[125] ☛ classesdupatrimoine.brussels - Ressources pédagogiques - Bienvenue au cimetière

4. LES MATÉRIAUX ET TECHNIQUES

Quels matériaux sont utilisés dans la construction des monuments funéraires ?
Comment les reconnaître ?
Pourquoi un matériau dur comme la pierre peut-il se fendre ? Pourquoi la plupart des tombes sont-elles si grises ?
Pourquoi y a-t-il des dessins d'hippocampes sur certaines dalles ? Pourquoi les croix en fer ont-elles souvent disparu ?
Pourquoi y a-t-il des coulures vertes sur de nombreux monuments ?
Pourquoi n'y a-t-il pas de statue en granit ? Pourquoi les visages de certaines statues se sont-ils effacés ?

Tout comme pour les bâtiments, les matériaux employés dans la construction des monuments funéraires sont nombreux. Ils varient en fonction des époques, des moyens de transport et de débitage, des goûts de leurs commanditaires et de leurs moyens. Certains ont été choisis pour la proximité de leur source d'approvisionnement, d'autres pour leur caractère luxueux. Si la résistance du matériau face aux épreuves du temps semble avoir été le critère principal de leur sélection, beaucoup se sont malgré tout détériorés. Exposés aux intempéries, à la pollution et au vandalisme, ils se sont salis, usés, effrités, brisés ou ont tout simplement disparu.

Cim. de St-Gilles

Cim. de Bruxelles

COMMENT IDENTIFIER LES MATÉRIAUX ?

Pour reconnaître les matériaux présents dans un cimetière, il convient de bien observer leur localisation sur le monument, leur aspect, leur texture, leur couleur, la manière dont la lumière glisse ou s'accroche sur leur surface, mais aussi les traces laissées par la nature ou par les outils des tailleurs de pierre.

4.1. Les matériaux pierreux

4.1.1. La pierre bleue

La pierre bleue, principalement issue des carrières du Hainaut[126], est le matériau principal employé dans la construction des monuments funéraires au 19e siècle et durant la première moitié du 20e siècle. Elle est utilisée seule, combinée au marbre blanc ou, dès le début du 20e siècle, au granit[127]. On l'utilise sous forme de blocs pleins ❶ ou de plaques de parement ❷. On repère les différentes parties du monument grâce aux joints qui les unissent.

Cim. de Watermael-Boitsfort

Cim. d'Ixelles

Cim. de Bruxelles

Cim. d'Ixelles

Cim. de Laeken

Sa couleur et son aspect

La pierre bleue ne l'est que de nom ! Elle est en réalité grise, à l'origine plutôt claire, mais a parfois foncé à cause de la pollution ❶. Rarement polie, sa surface est rugueuse et mate.

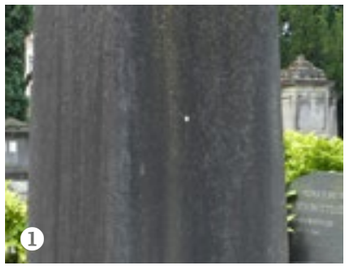

Les traces de la nature

La pierre bleue se caractérise par la présence de fossiles conservés dans la roche lors de sa sédimentation : squelettes d'animaux (hippocampes, ...) ❶ ou coraux ❷. On peut également y observer des géodes ❸, de petites cavités remplies de cristaux[128] pouvant mesurer jusqu'à plusieurs centimètres de diamètre.

[126] GROESSENS, p. 57
[127] VANDERVELDE, 1991, pp. 165 et 271
[128] DE CEUKELAIRE, p. 81

Les traces d'outils[129]

La surface de la pierre bleue est marquée par les traces de finition laissées par les outils du tailleur de pierre. La ciselure est le type de finition le plus fréquent. Avant la Première Guerre mondiale, elle est réalisée manuellement à l'aide d'un ciseau ❶ ; les sillons sont dans ce cas parfois interrompus et leur profondeur peut légèrement varier. À partir de l'entre-deux-guerres et surtout après la Seconde Guerre mondiale, elle est réalisée mécaniquement ❷, cela se repère aux sillons plus réguliers. Les ciselures peuvent couvrir la totalité de la dalle ou se concentrer sur la bordure ❷. Dans les années 1950, on plébiscite parfois un type de ciselure en damier ❸, particulièrement décoratif.

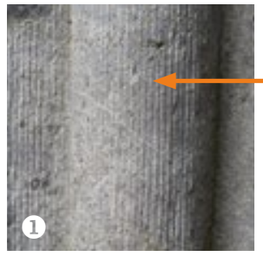

Le ciseau

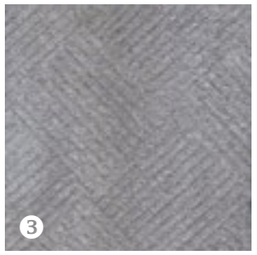

La surface de la pierre peut aussi être bouchardée, pour un fini moucheté et velouté ❹. Les parties en creux sont quant à elles souvent travaillées à l'aide d'une pointe ❺.

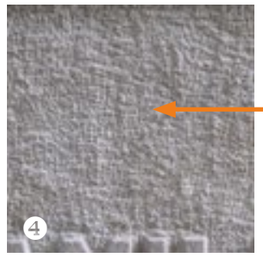

La boucharde

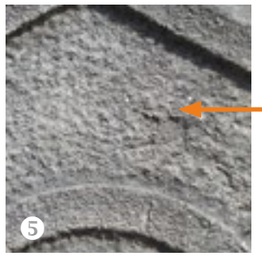

La pointe

Lorsqu'une plaque ou un ornement en marbre s'est désolidarisé de son support, on aperçoit des traces irrégulières sur la surface de la pierre. Ce sont les traces de dégrossissage laissées telles quelles car cette partie du monument n'était pas destinée à être vue.

[129] Pour plus d'informations sur les traces d'outils observables dans la pierre, consultez : CLASSES DU PATRIMOINE & DE LA CITOYENNETÉ, pp. 163-166

Ses altérations les plus fréquentes

Avec le temps, il arrive que les dalles de pierre bleue se fissurent ou se brisent ❶ et cela, pour plusieurs raisons.

- La pierre bleue résiste mal aux pluies acides qui la rendent poreuse et sensible aux infiltrations d'eau. Lorsqu'il gèle, l'eau contenue dans la pierre gonfle et la fait éclater.
- Lorsque le sol s'affaisse ❷, ce qui arrive souvent en cas d'inhumation en pleine terre, la pierre, soumise à des tensions est également susceptible de casser.
- Enfin, une faiblesse dans la constitution de la pierre ❸ peut aussi la fragiliser face aux épreuves du temps.

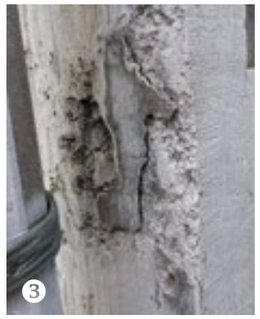

4.1.2. Le marbre de Carrare

Tout comme la pierre bleue, le marbre de Carrare connaît un grand succès au 19e siècle et ce jusqu'à la Seconde Guerre mondiale[130]. Pierre de finition, on l'utilise pour la réalisation de dalles plus ou moins épaisses ❶, de stèles ❷ ou de minces plaques ❸ qui accueillent les épitaphes ou certains ornements funéraires. Le marbre est également utilisé pour la sculpture de vases, de statues ❹ ou d'accessoires funéraires amovibles comme les couronnes ❺. On le rencontre également beaucoup dans les galeries funéraires ❻, espaces sombres dans lesquels il reflète bien la lumière.

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Cim. de Laeken

Cim. de Laeken

Cim. de Laeken

[130] VANDERVELDE, 1991, pp. 73 et 165

Sa couleur et son aspect

Le marbre de Carrare est initialement blanc et parfois veiné ❶. Dans les cimetières, il est souvent devenu grisâtre ❷ en raison de la pollution et se confond avec la pierre bleue alors qu'à l'origine, les deux matériaux contrastaient. L'érosion a aussi modifié son aspect et sa texture : il est devenu mat et granuleux comme du sel ❸.

La couleur originale du marbre réapparaît lorsqu'on déplace la couronne

Cim. de Laeken

Ses altérations les plus fréquentes

La pollution atmosphérique noircit la surface du marbre tandis que l'humidité et les grandes variations de température affectent sa cohésion[131] : les fines plaques fixées sur les stèles ou les cippes[132] se cintrent ❶, se fissurent au niveau des ancrages et finissent par se détacher ❷ ; les sculptures, quant à elles, se désagrègent ❸.

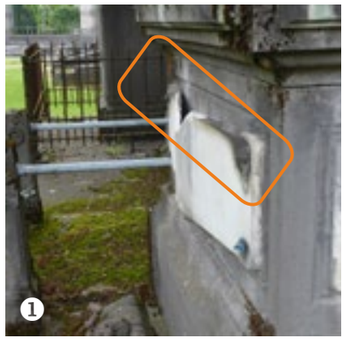

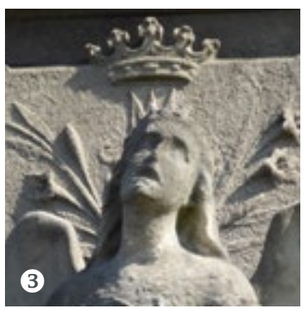

Cim. de Laeken

[131] NIÇAISE, p. 1
[132] ☛ Partie 5.2. Répertoire des formes du monument funéraire – Typologie

4.1.3. La pierre blanche

La pierre blanche est plus rare dans nos cimetières. Issue de différentes carrières françaises telles que celles de Savonnières, d'Euville ou de Massangis[133], on la rencontre dès la seconde moitié du 19e siècle. Elle est le plus souvent taillée en blocs pour la construction de temples ❶ ou de chapelles ❷. En tant que pierre tendre, elle se prête également bien à la sculpture ❸.

Cim. de Laeken

Cim. de Laeken

Cim. de Laeken

Cim. de Laeken

Sa couleur et son aspect

La pierre blanche est normalement de couleur beige, tendant parfois vers le jaune clair ❶. Très sensible à la pollution, elle devient cependant souvent grise ❷.

Mate, elle présente un aspect grenu et la taille de ses grains varie ❸ en fonction de la provenance de la pierre. Dans certains cas, en raison de sa fragilité, on la protège par un enduit ❹.

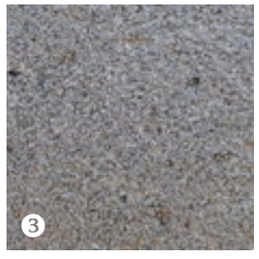

[133] DE CEUKELAIRE, p. 80

Ses altérations les plus fréquentes

Comme le marbre, la pierre blanche résiste mal aux intempéries. La pollution la noircit si fort qu'on pourrait croire qu'elle est calcinée ❶. Les pluies acides provoquent son érosion ❷ et son effritement ❸. Cela explique sans doute pourquoi on la rencontre assez peu dans les cimetières.

Marbre de Carrare ? Pierre bleue ? Ou pierre blanche ?

À l'origine, ces matériaux se distinguaient nettement l'un de l'autre. Mais, vous pouvez le constater ci-dessous, une fois salis par la pollution, il devient difficile de les différencier.

Marbre de Carrare

Pierre bleue

Pierre blanche

➡ Des matériaux difficiles à distinguer une fois salis par la pollution :

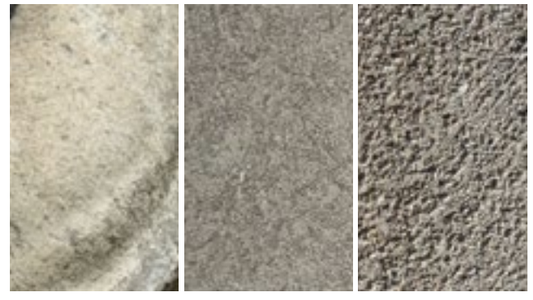

4.1.4. Le granit

Le granit constitue la grande nouveauté des premières décennies du 20e siècle en termes de matériaux. D'abord importé d'Écosse, de Suède, de Norvège ou encore d'Allemagne et de France, il est, en raison du coût de son transport et de la difficulté à le tailler, souvent combiné à la pierre bleue[134]. On le rencontre sous la forme de dalles ❶, de stèles ❷, de colonnes ❸, ou encore de vases. C'est toutefois durant l'entre-deux-guerres que ce matériau connaît ses années de gloire grâce à de nouvelles méthodes de sciage, on l'utilise alors parfois pour la quasi-totalité du monument ❹. De nos jours, le granit est devenu très courant. Il provient la plupart du temps d'Inde ou de Chine[135]. Sa qualité et sa finition sont bien souvent inférieures à celles du granit importé d'Europe.

Cim. de S'-Gilles

Cim. de Laeken

Cim. de Laeken

Cim. d'Ixelles

Sa couleur et son aspect

Au début du 20e siècle, le granit est disponible dans des tonalités rouge-rosé[136]. À partir de l'entre-deux-guerres, on le propose dans une gamme de tons beaucoup plus variés[137] : noir, blanc, gris, rouge-orange, rose-brun, vert, … du clair au foncé, du plus discret au plus vif, multipliant les possibilités et les effets.

Le granit présente souvent une structure grenue, c'est-à-dire composée de petits grains, ce qui lui a donné son nom. À partir de l'entre-deux-guerres, il contient aussi parfois des fragments de minéraux aux reflets métalliques très caractéristiques. Les granits plus récents en provenance d'Asie se reconnaissent, quant à eux, à leurs grains plus fins et/ou aux effets veinés et mouvementés. Le dessin dans le granit, moucheté ❶ ou veiné ❷, dépend du sens de coupe de la pierre.

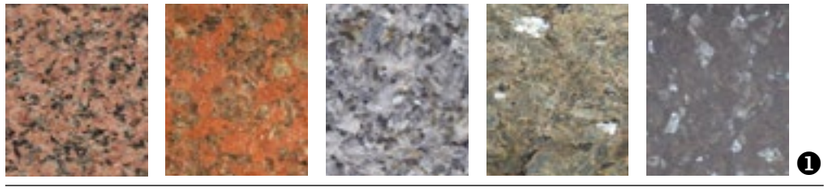
❶

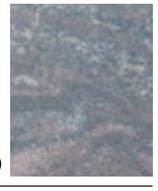
❷

❸

❹

Le granit est la plupart du temps poli et est donc lisse et brillant ❸. Le polissage resserre les grains du matériau et le rend particulièrement résistant aux intempéries et aux coulures du bronze (voir plus loin) auquel il est souvent associé. Il peut aussi être bouchardé, ce qui lui donne un aspect rugueux et mat ❹, mais c'est plus rare. Il résiste dans ce cas moins dans le temps et s'érode.

[134] VANDERVELDE, 1991, pp. 271-272
[135] DUHAU et GROUD, p. 144
[136] VANDERVELDE, 1991, p. 271
[137] VANDERVELDE, 1991, p. 402

4.1.5. La pierre reconstituée

Tout comme le granit, la pierre reconstituée apparaît dès le début du 20e siècle dans les monuments funéraires. Elle permet de réaliser des éléments indépendants : une semelle ❶, une dalle ❷ ou une stèle ❸. C'est toutefois à partir de l'entre-deux-guerres et dans les années 1940 qu'elle connaît un plus grand succès grâce à son faible coût d'exécution. On la rencontre alors aussi sous la forme de monuments entiers ❹ ou de croix ❺, souvent réalisés d'un seul tenant.

Anc. cim. de Ganshoren - 1953

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg) - 1936

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg) - 1937

Son aspect et sa technique

Dans l'entre-deux-guerres, les éléments en pierre reconstituée sont fabriqués à la manière d'un béton armé : un mortier de sable, de ciment, de grains de pierre et d'eau, renforcé par des tiges métalliques (→), est coulé dans un coffrage. Il existe plusieurs méthodes de mise en œuvre :

- Le mortier peut contenir des fragments de pierre de petite dimension à la granulométrie régulière qui donneront un aspect presque uni à la surface du monument ❶. L'ensemble est coulé dans un moule qui peut comporter des éléments décoratifs en faible relief ❷.

❶

❷

- L'exécution peut aussi se faire en deux temps : le moule est d'abord tapissé par une première couche d'un mortier à base de grains fins qui seront visibles à la surface du monument ❸. On coule ensuite un agglomérat plus brut qui ne sera pas visible ❹.

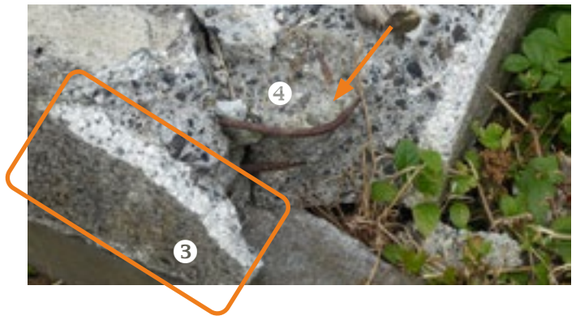

Une variante : le granito lavé

Une structure en briques maçonnées est parfois recouverte par un mortier à base de grains réguliers. Avant séchage, on lave la surface de l'enduit pour faire réapparaître les grains de pierre. Cette technique, appelée granito lavé, est courante dans les soubassements des façades de l'entre-deux-guerres.

La distinction entre la pierre reconstituée et le granito lavé n'est possible que lorsque la surface du monument est altérée et qu'elle laisse voir sa structure.

La pierre reconstituée et le granito sont le plus souvent composés de grains plutôt blancs ou gris, la plupart du temps clairs. Mais quand on s'y attarde, on aperçoit des éclats de différentes tonalités. La dimension des grains de pierre ainsi que la couleur de l'enduit influent aussi sur le rendu.

Ses altérations les plus fréquentes

La pierre reconstituée (tout comme le granito) est fragile et vieillit mal. Soumise aux intempéries, elle se fragilise, se fissure et éclate, ce qui laisse entrevoir le mortier qui la constitue, ou les briques dans le cas du granito. Certains règlements communaux[138] interdisent d'ailleurs aujourd'hui son utilisation pour les concessions de longue durée.

Au cimetière de Laeken, des dalles en pierre reconstituée issues d'anciennes concessions à terme ont été récupérées pour tracer un chemin.

[138] Notamment ceux des cimetières d'Anderlecht et de Schaerbeek.

4.2. Les métaux

4.2.1. Les matériaux ferreux - Le fer forgé, la fonte et la tôle[139]

On rencontre le fer dans les monuments funéraires à partir des années 1830[140]. On l'emploie pour les grilles ❶, les barres ❷ ou les chaînes ❸ qui clôturent les jardinets autour des monuments, mais aussi pour les portes de chapelles ❹ ou les croix ❺.

Cim. de Watermael-Boitsfort

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Le fer est aussi structurel : il intervient sous la forme d'agrafes dans l'assemblage des éléments en pierre ❻. Sujet à la rouille, il est isolé par une couche de plomb qui présente l'avantage de ne pas s'oxyder ❼. Dès la fin du 19e siècle, le fer est concurrencé par le bronze[141] qui résiste bien mieux à la corrosion.

Leur couleur et leur aspect

Les matériaux ferreux sont naturellement gris, ils sont en général recouverts par une protection noire ❷ ou brune. C'est toutefois bien souvent rouillés qu'on les retrouve dans les cimetières. Vous les repérerez à leur couleur brun-orange et à leur texture friable et rugueuse ❶ ❹ ❺.

[139] Pour plus d'informations sur les matériaux ferreux, consultez le Kit-Patrimoine sur la fonte et le fer forgé dans les ressources pédagogiques disponibles sur classesdupatrimoine.brussels.
[140] GROESSENS, p. 59
[141] VANDERVELDE, 1991, p. 165

Leur mise en œuvre

Le fer forgé

Le fer peut être forgé : des barres de différentes sections sont dans ce cas travaillées à chaud grâce à diverses techniques.

Le torsadage

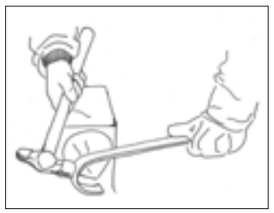

Le cintrage

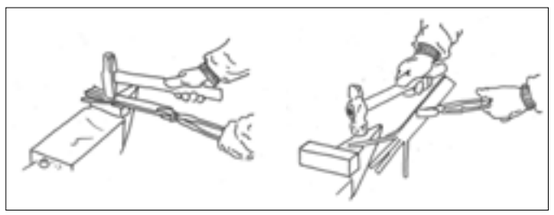

Le fendage

La fonte

Lorsque le métal en fusion est coulé dans un moule, on obtient de la fonte. Comment la reconnaît-on avec certitude ? Il s'agit de fonte quand ses parties constitutives ne peuvent pas avoir été fabriquées à l'aide de barres ou lorsque des éléments identiques, coulés dans le même moule, se répètent.

La production en série des éléments en fonte a permis de démocratiser leur prix, une croix en fonte était bien moins chère qu'une croix en pierre par exemple. Celles-ci devaient être nombreuses au 19e siècle, mais il en reste peu, soit parce qu'elles étaient placées sur des concessions à terme, soit parce qu'elles se sont dégradées. Il n'empêche que la fonte a également été utilisée dans des clôtures élaborées qui ont traversé le temps.

Cim. d'Ixelles

Cim. de Laeken

Cim. de Watermael-Boitsfort

Cim. de Laeken

La tôle

Le fer peut aussi se présenter sous forme de tôle, des plaques dans lesquelles des motifs peuvent être découpés. Ce matériau est employé notamment pour la réalisation des portes des chapelles ou des temples.

Leurs altérations les plus fréquentes

Les matériaux ferreux rouillent. Au contact de l'air et de l'humidité, ils deviennent rugueux et s'effritent jusqu'à parfois totalement se désagréger.

Lorsque de l'eau s'infiltre entre les différentes parties du monument et fait rouiller les agrafes, les conséquences peuvent être désastreuses : stèle en pierre bleue qui se désolidarise de son socle ❶, plaques en marbre qui se détachent de leur support ❷, ...

Il en va de même lorsque de l'eau s'infiltre dans de la pierre reconstituée et fait rouiller les tiges de fer. Leur volume augmente jusqu'à faire éclater le matériau.

4.2.2. Le bronze

Le bronze est un alliage de cuivre et d'étain[142]. En plein essor dès le dernier quart du 19e siècle[143], il est utilisé pour la réalisation de médaillons ❶, de bustes ❷, de statues en pied ❸, ou d'accessoires funéraires tels que les vases ❹, les couronnes ou les ornements symboliques[144] ❺. Son usage se poursuit dans les années 1950 mais il se limite souvent alors aux lettrages[145] ❻.

Cim. d'Ixelles

Cim. d'Ixelles

Cim. d'Etterbeek

Cim. de Watermael-Boitsfort

Cim. d'Auderghem

Anc. cim. de Ganshoren

Cim. de Koekelberg

Sa couleur et son aspect

La couleur naturelle du bronze est un brun-doré. Il était initialement protégé par une patine qui pouvait lui conférer des teintes très variées tirant vers le brun, le vert ou l'or. Soumis à l'action de l'air, des polluants ambiants et de l'humidité, le bronze perd sa couche de protection ; le cuivre qu'il contient s'oxyde et vire au vert-de-gris : c'est à cette tonalité qu'on le reconnaît aujourd'hui ❼. Mais il est tout à fait plausible que la patine initiale comprenait déjà cette couleur qui contraste particulièrement bien avec le rouge du granit. Il semblerait aussi que les pièces que nous identifions comme du bronze étaient en réalité réalisées en laiton, un autre alliage à base de cuivre ; mais il est difficile de les différencier à l'œil nu[146].

[142] Plus d'informations sur la technique du bronze : CLASSES DU PATRIMOINE & DE LA CITOYENNETÉ, pp. 150-160
[143] VANDERVELDE, 1991, p. 165
[144] VANDERVELDE, 1991, p. 402
[145] VANDERVELDE, 1991, p. 484
[146] DUHAU et GROUD, p. 162

Ses altérations les plus fréquentes

En plus de devenir vert-de-gris, le bronze soumis aux intempéries et à la pollution, devient mat et se couvre de taches noires ❶. Il laisse aussi très souvent des coulures verdâtres sur la pierre bleue et sur le marbre ❷.

Les lettrages étaient fixés à l'aide de petites tiges en bronze. De nos jours, elles se sont souvent détachées si bien que certains caractères manquent.

4.2.3. Les alliages à base de zinc

Les alliages à base de zinc sont utilisés dans la confection des chaînons accrochés aux bornes de pierre qui clôturent les monuments ; ils remplacent à moindre coût le bronze ou le fer. L'un des alliages fréquemment utilisé est le zamak, inventé en 1926[147]. Il s'agit d'un mélange de zinc, d'aluminium, de magnésium et de cuivre.

Leur couleur et leur aspect

De couleur bleu-gris, les éléments réalisés à base de zinc sont mats et légers. Ils s'oxydent et se patinent avec le temps, ce qui ternit leur éclat[148] et leur donnent un aspect rugueux.

[147] DUHAU et GROUD, p. 162
[148] DUHAU et GROUD, p. 162

4.3. La céramique

Par les matériaux qu'elles contiennent et leur mise en œuvre, les céramiques résistent bien aux conditions extérieures. Soumises aux chocs, elles se cassent par contre facilement, ce qui en fait des objets fragiles qui ont souvent disparu des cimetières.

4.3.1. La faïence

La faïence est une céramique constituée principalement d'argiles et de silice (sable) et parfois de kaolin, cuite à une température située entre 900 et 1150 degrés[149]. Elle est le plus souvent émaillée, c'est-à-dire recouverte d'une matière qui se vitrifie lors de la cuisson. Fragile, elle est utilisée dès le début du 20e siècle[150] pour les éléments de décor posés sur la pierre tombale ou suspendus à des crochets prévus à cet effet (couronnes, croix, ...).

Sa couleur et son aspect

La faïence peut être blanche et mate ❶ ou colorée et vernissée ❷. Dans le premier cas, la pièce a été cuite une fois, sans être recouverte d'émail ; on l'appelle le biscuit. Dans le deuxième cas, on recouvre ce biscuit d'une glaçure à base de silice et d'alumine[151] qui, après une seconde cuisson, le rend imperméable et lui donne son aspect brillant. Cet émail est chargé en minéraux ou en oxydes métalliques qui lui donnent sa couleur. Les objets en faïence sont creux.

Certains émaux permettent d'imiter à moindre coût des matériaux plus prestigieux comme le bronze ❸ ou le granit ❹.

Anc. cim. de Woluwe-St-Lambert

Cim. de Watermael-Boitsfort

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Cim. de Watermael-Boitsfort

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Cim. de Bruxelles

Cim. d'Ixelles

Cim. de Bruxelles

Cim. de Bruxelles

[149] BLONDEL, p. 72
[150] DUHAU et GROUD, p. 206
[151] BLONDEL, p. 51

4.3.2. La porcelaine

La porcelaine est une céramique blanche composée de kaolin, de feldspath et de quartz cuite à environ 1300 degrés[152]. Elle se distingue de la faïence par sa finesse, sa blancheur et sa translucidité. On la rencontre dans les cimetières sous la forme de médaillon photographique. Alternative bien moins onéreuse à la représentation sculptée, elle est présente dès le début du 20e siècle[153] et se généralise dans l'entre-deux-guerres.

La porcelaine est choisie comme support photographique en extérieur pour plusieurs raisons. Sa pâte, cuite à très haute température, a subi un processus proche de la vitrification qui élimine toutes les bulles d'air et la rend imperméable. L'eau ne peut donc s'y infiltrer, ce qui la rend particulièrement résistante au gel.
Sa surface se prête bien à la photographie. Elle est parfaitement lisse, mais surtout, sa couleur blanche et translucide contraste avec le noir et blanc, ce qui assure une lisibilité maximale du portrait. Pour imprimer la photographie sur le support, on place sur sa surface une glaçure photosensible sur laquelle on insole le négatif[154]. L'ensemble est ensuite cuit à environ 900 degrés. Après refroidissement, la photographie se retrouve emprisonnée dans la glaçure, ce qui lui assure également une bonne résistance aux intempéries.

Cim. d'Ixelles

Cim. de Molenbeek-St-Jean

Cim. de Bruxelles

Ses altérations les plus fréquentes

Si elle résiste bien aux intempéries, la porcelaine est un matériau fragile qui se brise en cas de choc ❶. Il arrive aussi que les pluies acides « mangent » la glaçure qui comprend la photographie en surface ❷.

Anc. cim. de Ganshoren

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

[152] LAHAUSSOIS, p. 70 ; le kaolin est une argile blanche qui donne sa couleur caractéristique à la porcelaine ; le quartz lui donne sa dureté et le feldspath permet d'abaisser le point de vitrification lors de la cuisson.
[153] VANDERVELDE, 1991, p. 267
[154] Insoler le négatif consiste à laisser passer la lumière à travers le négatif pour produire une réaction qui fera apparaître les différentes nuances de gris de la photo.

4.4. Le verre

Matériau fragile par excellence, le verre apparaît dans les cimetières sous différentes formes. Au début du 20e siècle, il était utilisé dans la réalisation de vitrines ❶ ou pour la confection de serres qui entouraient les tombes ❷. Ces éléments ont aujourd'hui bien souvent disparu. Actuellement, certains cimetières[155] interdisent l'utilisation de ce matériau car il ne résiste pas au temps.

Cim. de Bruxelles

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Cim de Laeken

4.4.1. Les vitraux

C'est principalement sous la forme de vitraux qui ornent les fenêtres des chapelles ou de temples que l'on rencontre encore du verre dans les cimetières. Constitués de morceaux de verre coloré (le plus souvent peints) maintenus ensemble grâce à des baguettes de plomb, les vitraux représentent essentiellement des scènes religieuses.

Cim. de Bruxelles

Cim. de Molenbeek-St-Jean

4.4.2. Les plaques de verre coulé

Le verre coulé est utilisé pour la réalisation de plaques funéraires dès l'entre-deux-guerres[156]. Celles-ci sont très opaques et souvent de couleur noire[157]. Les inscriptions sont gravées au jet de sable pour un rendu gris et mat. Ce sont souvent les lettres et les ornements qui sont directement gravés dans le verre ❶, mais parfois, à l'inverse, c'est le fond qui est matifié de façon à mettre en valeur les lettrages foncés et brillants qui ressortent alors en relief ❷. Le verre étant fragile, ces plaques sont aujourd'hui souvent fendues ou cassées.

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

[155] C'est notamment le cas de ceux de Schaerbeek et de Watermael-Boitsfort.
[156] FOURNIÉ
[157] L'appellation la plus fréquente est *marmorite*, produit mis au point en France. En Belgique, on rencontre aussi une autre variante, appelée *marbrite*, développée dans le village de Fauquez.

Le verre est aussi parfois présent en incrustation décorative, souvent noire ❶, parfois colorée, sous forme de cassons[158], des fragments de verre cassés emboîtés les uns dans les autres ❷, ou encore de mosaïque ❸.

Cim. d'Auderghem

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

Cim. d'Ixelles

4.5. Les matériaux et techniques au fil du temps

En plus des causes intrinsèques à leur nature, les matériaux se dégradent en raison d'autres facteurs, souvent liés à leur situation en extérieur.

La **nature environnante** encadre le plan du cimetière, embellit, met les sépultures en valeur[159], mais elle a aussi un impact sur l'état de conservation du monument avec lequel la végétation et les animaux cohabitent plus ou moins bien.
Ainsi…

… les racines de l'arbre ont fait bouger le monument.

… la mousse ❶ ou le lichen ❷, un champignon associé à une algue, recouvrent la pierre bleue, le marbre et, dans une moindre mesure, le granit.

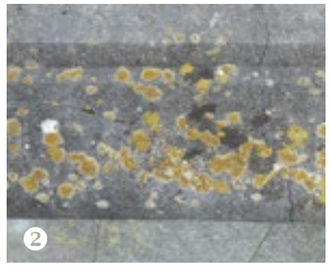

… des déjections acides d'oiseaux ou de rongeurs attaquent la pierre.

… un animal a creusé une galerie sous le monument mettant en péril sa stabilité.

[158] Ces éléments peuvent être réalisés en marmorite ou en marbrite.
[159] ☛ Partie 4.2. La végétation au service des monuments et des visiteurs

Les dégradations des matériaux peuvent également être liées à l'intervention de **l'homme**, que ce soit au moment de la conception du monument, de son entretien ou lors d'éventuelles réparations, sans parler du vandalisme (vol de matériaux ou dégradations volontaires).

Le monument a été conçu sans que l'on tienne compte du bon écoulement de l'eau. Celle-ci stagne et est susceptible d'éroder la pierre.

Le monument a été mal rejointoyé. Les joints sont abimés et ont parfois disparu.

Le monument a été nettoyé avec une technique trop agressive. La pierre s'est fissurée.

La dalle de granit, fixée au soufflet en pierre bleue avec du ciment, s'est détachée et a glissé le long de la pente.

Comme pour une maison, pour éviter qu'un monument funéraire se dégrade, il est important de l'entretenir avec du matériel et des gestes adaptés. Il faut penser à le contrôler régulièrement en prêtant une attention particulière aux fixations, écrous et charnières[160].

En ce qui concerne la pierre, un nettoyage approprié s'effectue en général à l'aide d'une brosse douce et d'eau claire[161]. L'utilisation d'eau de Javel est à proscrire : à base de chlore et de sodium, elle attaque la pierre poreuse qu'elle désagrège[162]. Il en va de même des nettoyeurs à haute pression qui éliminent le calcin[163] à la surface de la pierre, ce qui la fragilise.

Pour les métaux, il convient également de privilégier une brosse douce et d'être particulièrement vigilant aux fixations dans la maçonnerie ainsi qu'aux petits éléments tels que les lettrages[164].

Il faut aussi accepter le fait qu'entretenir ne signifie pas rendre au monument son lustre d'antan. La pierre tombale vieillit et se patine ; c'est normal.

[160] MAEKELBERG et SCHEIRLINCKX, p. 64
[161] Ibid.
[162] DUHAU et GROUD, p. 275
[163] Le calcin est une sorte de croute de minéraux qui s'est déposée à la surface de la pierre et qui constitue une protection contre les agressions extérieures.
[164] MAEKELBERG et SCHEIRLINCKX, pp. 64-66

En cas de détérioration du monument, il faut d'abord essayer d'identifier la pathologie avant d'agir. Un peu comme un médecin qui doit d'abord établir son diagnostic et déterminer la cause du problème avant de prescrire un remède efficace. Il est primordial de faire appel à des professionnels plutôt que de vouloir rafistoler soi-même les éléments endommagés pour ne pas causer de dégâts plus importants encore.

Monument en cours de restauration au cimetière de Laeken.

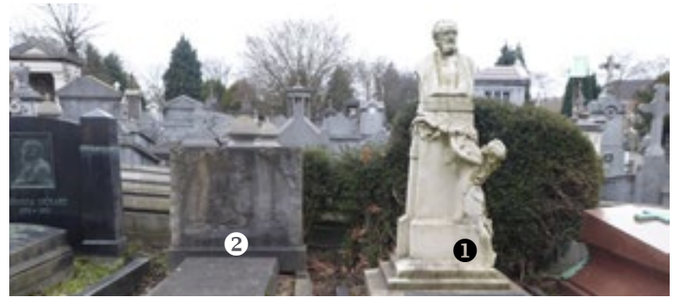

Deux monuments en marbre. Celui de l'entrepreneur de monuments funéraires Salu a été nettoyé à la vapeur par un spécialiste ❶, l'autre n'a pas encore fait l'objet d'une restauration ❷.

QUELQUES PISTES POUR OBSERVER LES MATÉRIAUX PIERREUX

Téléchargez les tableaux disponibles sur notre site (☛ classesdupatrimoine.brussels - Ressources pédagogiques - Bienvenue au cimetière).

La pierre bleue

→ La pierre est-elle grise ?
→ Sa surface est-elle creusée de lignes ?
Ces lignes ont été taillées à l'aide d'outils. Quand elles sont tout à fait régulières, de même profondeur et de même largeur, elles ont été réalisées à l'aide d'une machine. Lorsqu'elles sont un peu moins régulières et parfois interrompues, elles ont été exécutées à la main.
→ Repérez des contours de plaques de marbre aujourd'hui disparues ou déposées à proximité du monument. Voyez-vous des traces de dégrossissage à l'emplacement où elles étaient fixées ?
→ Partez à la recherche d'éventuels fossiles ou géodes.
→ Effleurez la pierre. Y a-t-il de nombreuses petites aspérités rugueuses au toucher ?

Le marbre blanc

→ La pierre est-elle blanche et veinée ? grise ? ou carrément noire ? Repérez les parties du monument moins exposées aux intempéries ou encore les traces plus claires laissées par des objets et décors disparus ou déplacés.
→ Observez le grain de la pierre. S'apparente-t-il à un bloc de sel ?
→ Essayez de distinguer les couronnes en marbre de celles en faïence en toquant délicatement sur l'objet. S'il sonne creux, c'est de la faïence ; sinon, vous avez bien affaire à du marbre.
→ Intéressez-vous aux altérations de ce matériau. Repérez de minces plaques. Sont-elles cintrées ? gonflées ? cassées ? Repérez-vous des sculptures qui semblent fondre comme du sucre ?

La pierre blanche

→ Identifiez le type de monument. S'agit-il d'un édicule ? Le monument comporte-t-il une statue en pied ? La pierre blanche se rencontre tant taillée en blocs et maçonnée que sculptée. Ouvrez l'œil !
→ La pierre a-t-elle la couleur du sable ? Est-elle plutôt grise ? ou carrément noire ?
→ Touchez sa surface. Est-elle grenue ?
→ Observez ses imperfections. La surface est-elle écaillée ? érodée ? ou effritée, comme si certaines couches avaient disparu ?

Le granit

→ Observez la pierre composée d'une multitude de petits grains dont certains sont dorés ou argentés et brillants.
→ Observez la palette chromatique variée, qui ne se limite pas à diverses nuances de gris.
→ Caressez la surface, la plupart du temps lisse, parfois rugueuse.
→ Voyez-vous votre reflet ou celui de la nature environnante ? Si oui, le granit a été poli.

La pierre reconstituée

→ Observez à la loupe la surface du monument. Y a-t-il des grains ? Sont-ils tous de la même taille ? et de la même couleur ?
→ Repérez les endroits où le monument est abimé pour pouvoir comprendre la technique. Y a-t-il des tiges de fer ? Il s'agit de pierre reconstituée. Vous repérez des briques ? Vous avez affaire à du granito lavé.

Partie 5.4. Les matériaux et techniques

PISTES POUR OBSERVER LES MÉTAUX

Les matériaux ferreux

→ Repérez le fer « grâce » à la rouille.
→ Faites le test de l'aimant : les métaux ferreux l'attirent de telle sorte qu'il adhère à la pièce ; en un mot : ils sont magnétiques !
→ L'élément est-il constitué de plusieurs barres assemblées entre elles ? Il s'agit de fer forgé.
→ L'objet est-il composé de plusieurs éléments identiques et qui se répètent car réalisés dans un moule ? On a affaire à de la fonte.
→ S'agit-il d'une fine plaque ? C'est de la tôle.

Le bronze

→ Repérez le vert-de-gris, cette couleur si particulière.
→ Observez les coulures verdâtres qu'il laisse sur la pierre bleue et sur le marbre.

Les alliages à base de zinc

→ Observez une chaîne métallique :
- Est-elle plutôt mate ? bleu-grise ? rugueuse ? C'est un alliage à base de zinc.
- Est-elle vert-de-gris ? Il s'agit de bronze.
- Est-elle rouillée ? Vous avez affaire à du fer.

QUELQUES ASTUCES POUR IDENTIFIER LA FAÏENCE

→ Repérez des couronnes de fleurs. Sont-elles mates ou brillantes ? Blanches ou colorées ?
→ La faïence est fragile. Il arrive souvent que les pièces posées sur les monuments soient cassées. C'est dommage, mais cela vous donne l'opportunité de vérifier si l'objet est creux et s'il s'agit donc bien de faïence et non de marbre.
→ Dans le cas des pièces blanches et mates non cassées, tapotez délicatement sur l'objet afin d'entendre s'il sonne creux et vous assurer qu'il ne s'agit pas de marbre.

5. ÉVOLUTION ESTHÉTIQUE DES MONUMENTS FUNÉRAIRES

Quelle est la source d'influence du décor de ce monument ? La nature ? l'Antiquité ? le Moyen Âge ? les styles français ?

Pourquoi certains édicules ressemblent-ils à des églises ? À quoi reconnaît-on une sépulture Art nouveau ?

Comment observer les volumes d'une stèle de l'entre-deux-guerres ? Pourquoi certaines tombes sont-elles presque identiques ?

Que faut-il regarder pour distinguer les styles des monuments funéraires ? Et pourquoi l'Antiquité est-elle la source d'inspiration principale ?

Dans les rues de la ville, les façades du 19e siècle et du premier tiers du 20e siècle témoignent de l'importance que les propriétaires fortunés accordaient à leur habitation : il s'agissait d'afficher son rang et son prestige. Dans les cimetières, les monuments révèlent qu'il en allait de même pour leur dernière demeure. Certaines familles faisaient d'ailleurs appel au même architecte pour leur sépulture familiale que pour leur habitation[165]. Et c'est bien logique, puisqu'ils optaient pour une concession à perpétuité : leur monument funéraire était destiné à durer pour l'éternité.

L'importance accordée à ces monuments passe par leurs matériaux, mais aussi leurs formes et leur décor. Ceux-ci suivent les tendances d'une époque, souvent avec un léger retard par rapport à l'architecture, mais ils révèlent aussi les goûts ou parfois même les croyances du défunt et de sa famille[166].

5.1. Le 19e siècle et le début du 20e siècle - Les influences du passé

Dans les cimetières situés autour des églises, jusqu'à la fin des années 1820, les sépultures étaient marquées par des pierres placées contre les murs du bâtiment ou de l'enceinte. Lorsqu'elles s'en détachent vers 1830[167], elles prennent souvent la forme de croix, mais également de stèles. Celles-ci sont inspirées de l'Antiquité, puis très vite du Moyen Âge[168]. Ces deux grandes périodes du passé vont profondément marquer la stylistique des monuments funéraires avant que leur décor s'enrichisse d'éléments puisés ailleurs.

5.1.1. L'inspiration de l'Antiquité gréco-romaine

Depuis les années 1770, suite à la redécouverte des vestiges d'Herculanum et de Pompéi, l'Antique est redevenu à la mode. À Bruxelles, une nouvelle architecture se développe place Royale où on donne à une église la forme d'un temple gréco-romain. Ce nouveau mouvement architectural porte le nom de néoclassicisme : « néo » pour nouveau et « classicisme » en référence à l'Antiquité[169-170].

[165] VAN SANTVOORT, p. 106
[166] ☛ Partie 5.3. Les symboles du cimetière ; ☛ Partie 7. Religions et convictions philosophiques dans les cimetières
[167] VANDERVELDE, 1991, p. 71
[168] Les monuments funéraires les plus anciens que nous connaissons à Bruxelles ont été érigés dans d'anciens cimetières aujourd'hui disparus et transférés dans les cimetières communaux à partir du dernier tiers du 19e siècle.
[169] Pour en savoir plus, voir « L'Antique, c'est chic ! » sur notre site : classesdupatrimoine.brussels - Ressources pédagogiques - Parcours-découverte en famille.
[170] On appelle « langues classiques » le latin et le grec ancien..

Dans les cimetières, dans les deux premiers tiers du 19e siècle, le sommet des stèles, rectangulaire ou cintré, se termine souvent par des acrotères, ces espèces de petites oreilles qui encadraient les frontons des temples et des stèles funéraires antiques. Contrairement à ces dernières cependant, les stèles de nos cimetières ne portent pas encore de représentation figurée ❶. Les monuments plus importants ont quant à eux la forme du cippe, une structure qui servait de borne mais qui marquait aussi déjà les tombes dans la civilisation étrusque[171]. Seul, il est couronné par un fronton ❷, mais il sert bien souvent de socle et est dans ce cas surmonté par une urne, une colonne tronquée, un obélisque ou une croix.

Comme dans l'architecture néoclassique de cette époque, le décor est parcimonieux, l'ensemble est symétrique, simple et ordonné. Les sépultures sont réalisées en pierre bleue, les inscriptions funéraires prennent souvent place sur de fines plaques de marbre blanc. Le portrait du défunt apparaît parfois en bas-relief dans un médaillon en marbre, plus tard en bronze. Ces premières sépultures étaient fréquemment entourées de grillages en fer forgé ou en fonte, pour la plupart aujourd'hui disparus.

Couleurs

pierre bleue marbre blanc

Stèle

Cim. de Bruxelles - 1857

Grèce classique
4e quart du 4e s. av. J.-C.
© 2013 RMN-Grand-Palais (musée du Louvre) / Stéphane Maréchalle

Cippe

Cim. de St-Josse-ten-Noode - 1845

Rome antique
1er s. ap. J.-C.
© British Museum[172]

Obélisque
Cim. de Laeken - 1838

Colonne tronquée
Cim. de Bruxelles - 1857

Cippe
Cim. de Bruxelles - 1847

Bas-relief
Portrait du poète J. M. Dautzenberg - Cim. d'Ixelles - 1869

[171] ☛ Partie 5.2. Répertoire des formes du monument funéraire - Typologie
[172] © The Trustees of the British Museum. Shared under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0) licence. Marble sepulchral chest of Titus Isauricus, Burial-chest, Roman, Rome

À partir des années 1860[173], on rencontre des monuments plus imposants qui ressemblent à de petits temples.

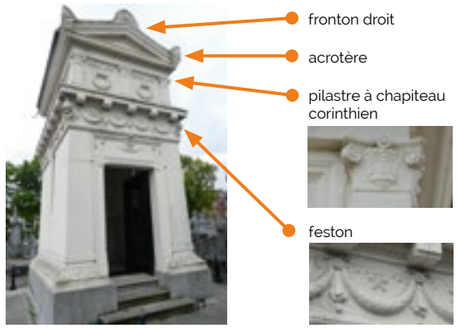

Cim. de Laeken - 1868

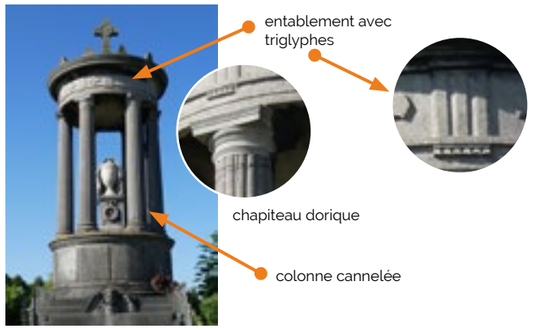

Cim. de S't-Gilles - 1861

▶ **Les bases sont posées** : de nombreux monuments funéraires vont conserver ces formes ; l'Antiquité va demeurer la source d'influence principale à travers les époques. Elle est considérée comme la mère de l'architecture et représente aux yeux de tous la tradition, l'ordre et la perfection.

QUELQUES ÉLÉMENTS POUR RECONNAÎTRE L'INFLUENCE DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-ROMAINE[174]

temple

pilier - pilastre

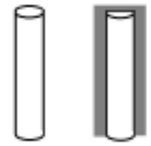
colonne - colonne engagée

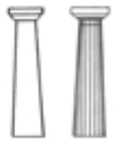
à fût lisse ou cannelé

obélisque[175]

chapiteau

dorique — ionique — corinthien

fronton droit — ou cintré

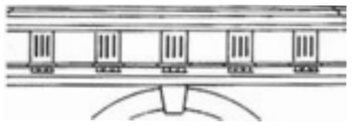
entablement

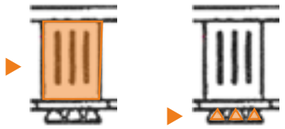
triglyphe — gouttes

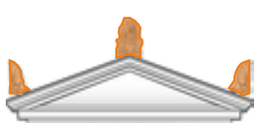
acrotères

denticules

grecques ou méandres

guirlande ou feston

pied à griffes de lion

palmette

feuille d'acanthe

rosette

rai (rangée)

… d'oves

… de cœurs

… de perles et d'olives

[173] Pour ce que nous en savons, car nous n'avons pas de trace d'édicules plus anciens.
[174] Les tableaux d'influences présentés dans ce chapitre sont téléchargeables sur notre site : classesdupatrimoine.brussels - Ressources pédagogiques - Bienvenue au cimetière. © La plupart des dessins d'architecture sont issus du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*.
[175] L'obélisque est bien sûr un monument originaire de l'Égypte ancienne (☛ Partie 5.2. Répertoire des formes du monument funéraire - Typologie). Il est cependant connu et répandu dans l'Antiquité romaine puisque, dès le 1er siècle avant J.C, des obélisques ont été ramenés à Rome où on en a même fabriqué des copies.

5.1.2. L'inspiration du Moyen Âge

Dans l'esprit des gens du 19e siècle, le Moyen Âge européen représente l'âge d'or du christianisme, une période où tous étaient croyants, où la foi se manifestait dans d'impressionnants édifices religieux. Dans les cimetières, de nombreux monuments présentent des ornements qui évoquent cette époque. Les édicules adoptent la forme d'églises en miniature, on les appelle d'ailleurs communément « chapelles ». Il ne s'agit pas de copies de bâtiments médiévaux, ces monuments combinent les formes et les motifs d'une manière qui n'a probablement jamais existé. Ils correspondent plutôt à l'idée que l'on s'en fait à l'époque, comme un idéal romantique de ce temps révolu.

Si cette influence est majoritairement adoptée par la noblesse et les familles chrétiennes (catholiques et protestantes)[176], il serait réducteur de déduire que leurs sépultures se reconnaissent à leur apparence médiévale. De nombreux catholiques faisaient aussi le choix d'un monument inspiré de l'Antiquité (période durant laquelle a vécu le Christ). À l'inverse, des non-chrétiens choisissaient également le Moyen Âge comme référence. On peut par exemple observer quelques tombes aux formes gothiques dans la partie juive du cimetière du Dieweg. Il faut dire que le Moyen Âge est particulièrement en vogue : Victor Hugo fait fureur en 1831 avec son *Notre-Dame de Paris*.

- **L'inspiration celtique**

  Dans nos cimetières, l'inspiration celtique se rencontre dans des croix ornées d'entrelacs et nimbées, c'est-à-dire superposées à un anneau qui symboliserait l'univers ou le soleil[177]. Cette influence renvoie aux premiers chrétiens des îles britanniques, à l'aube du Moyen Âge (fin du 6e siècle).

  En ce milieu du 19e siècle, les ancêtres celtes, la légende arthurienne et son idéal chevaleresque inspirent particulièrement les arts en Grande-Bretagne. À Bruxelles, il semble d'ailleurs que les premières croix nimbées appartiennent à des sépultures de défunts d'origine anglaise. Cette mode fera bientôt des émules auprès de la population belge.

Croix d'inspiration celtique - Cim. de Bruxelles - autour de 1910

- **L'inspiration byzantino-romane**

  Quelques chapelles s'inspirent de l'architecture byzantine (6e-13e siècles), encore très marquée par l'Antiquité, et surtout de l'architecture romane (9e-12e siècles). Elles sont massives et percées d'ouvertures en plein cintre (en arc de cercle). Leur portail d'entrée, avec son tympan entouré de voussures concentriques, est particulièrement mis en évidence.

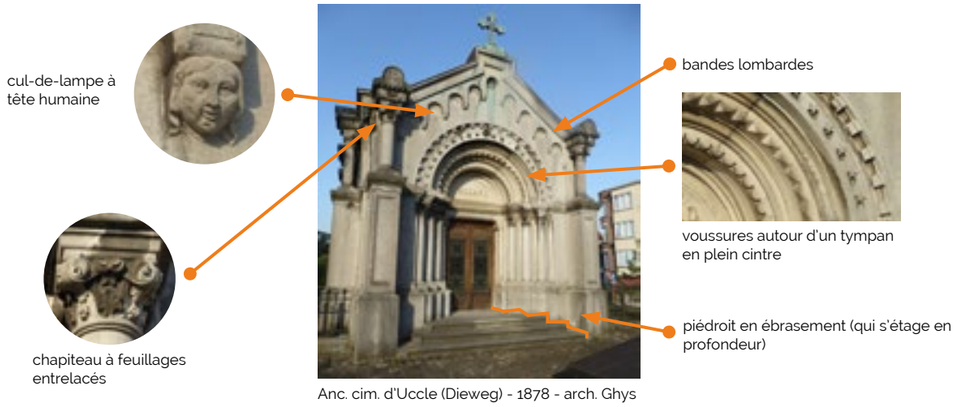

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg) - 1878 - arch. Ghys

[176] Parmi les stèles anglicanes transférées de l'ancien cimetière protestant du Quartier Léopold vers le cimetière de Bruxelles, beaucoup sont d'inspiration gothique car c'est en Angleterre que le *medieval revival* a vu le jour. ☛ Partie 7.5. Les sépultures protestantes
[177] ☛ Partie 5.2. Répertoire des formes du monument funéraire - Typologie

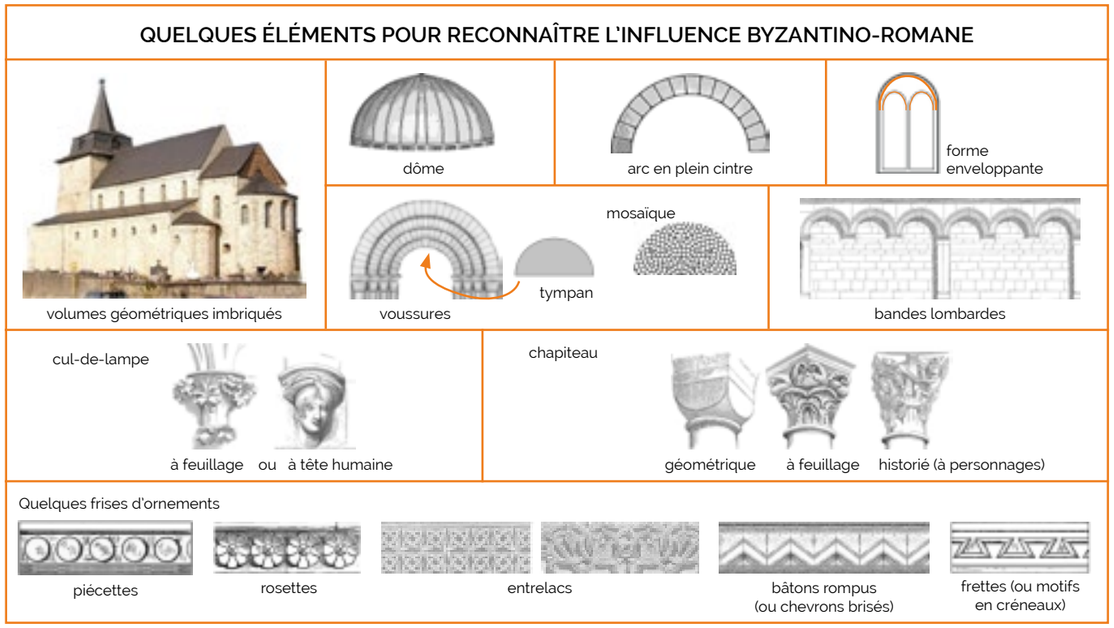

- **L'inspiration gothique**

Au 19e siècle, Bruxelles possède encore quelques témoins de l'architecture gothique (13e-16e siècles) parmi lesquels l'hôtel de ville, la cathédrale ou encore l'église du Sablon ; c'est l'époque des grandes campagnes de « restauration » de monuments anciens auxquels on donne un air plus « médiéval » qu'à l'origine[178]. L'influence de l'architecture gothique se manifeste dans de nouvelles églises bâties dans ce style dénommé Néogothique. La Belgique est encore un pays tout neuf ; référer à une architecture locale prestigieuse de notre passé permet alors de se forger une culture propre.

Dans les cimetières, on rencontre l'influence gothique dès le deuxième tiers du 19e siècle dans des stèles en arc brisé, des monuments plus élaborés et, un peu plus tard, des chapelles. Elle se distingue par sa verticalité, ses arcs brisés et ses formes aiguës qui semblent pointer vers le ciel (au Moyen Âge cela permettait de créer un lien entre les hommes et Dieu). On la reconnaît aussi à ses vitraux (redevenus à la mode dans les habitations) et à ses formes trilobées ou quadrilobées, découpées dans la pierre, qui lui donnent des airs de dentelle. La profusion ornementale gothique contraste particulièrement par rapport à l'ordre néoclassique.

La pierre bleue demeure prépondérante. Certaines chapelles cependant sont réalisées en pierre blanche, comme pour ressembler davantage aux églises gothiques de nos régions.

Dès le 1er tiers du 19e siècle

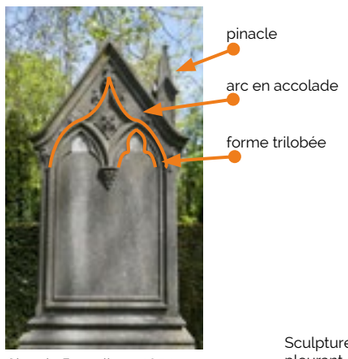

Cim. de Bruxelles - 1854

Encore au 20e siècle

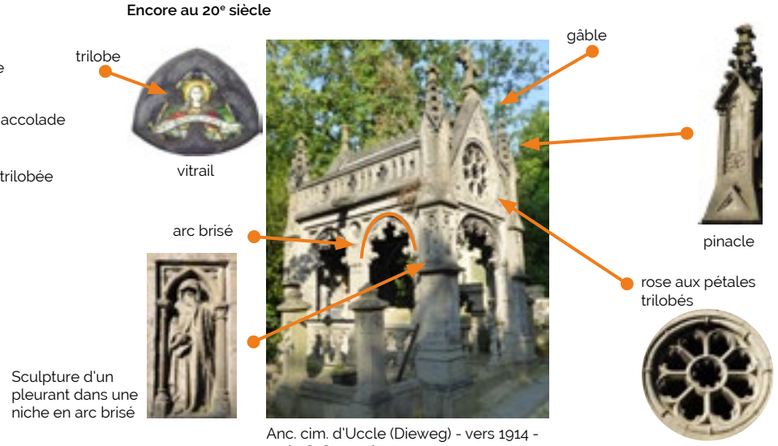

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg) - vers 1914 - arch. G. Serneels

[178] La Maison du Roi, la porte de Hal, la collégiale d'Anderlecht…

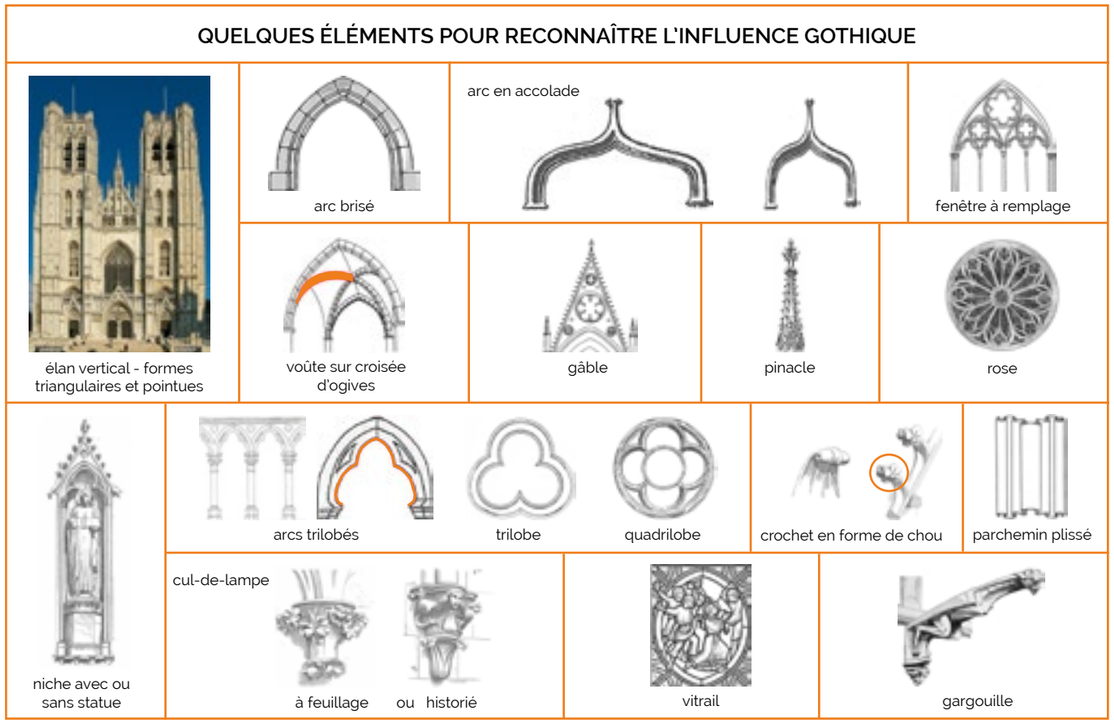

5.1.3. Vers l'éclectisme

- **Du relief**

À partir de la deuxième moitié du 19e siècle, la plupart des monuments funéraires inspirés de l'Antiquité se chargent en éléments architecturaux, en relief et en décor. C'est l'époque des superpositions : un même monument combine par exemple un sarcophage ou un soufflet à un cippe surmonté d'un obélisque, lui-même surplombé par une urne ou une croix, le tout couvert de symboles funéraires[179]. Alors qu'auparavant le monument était parfois orné du portrait du défunt dans un médaillon en bas-relief, il porte dorénavant plus souvent des sculptures en ronde-bosse, c'est-à-dire en trois dimensions. Elles représentent le défunt ou une allégorie, en buste ou en pied, et sont réalisées par des sculpteurs spécialisés (comme Ernest Salu), ou même renommés en dehors du contexte funéraire (comme Julien Dillens, Jef Lambeaux et bien d'autres).

Multiplication du décor, moulurations, décrochements, superpositions et sculptures en trois dimensions

Cim. de Laeken - Entre 1868 et 1890

[179] ☛ Partie 5.2. Répertoire des formes du monument funéraire - Typologie ; ☛ Partie 5.3. Les symboles du cimetière

- **De la couleur**

  Élément de datation : autour de 1900, le monument funéraire prend des couleurs. À la bichromie pierre bleue/marbre blanc, on préfère souvent l'association pierre bleue/bronze/granit poli, dont les teintes se mettent mutuellement en valeur. Le granit, dans un premier temps disponible dans des tonalités rouge-rosé, est travaillé en dalles fines, en colonnes ou en vases[180]. Dans les édicules, les vitraux peints apportent une touche supplémentaire à cette polychromie. Quelques monuments sont également réalisés en pierre blanche, plus lumineuse que la pierre bleue.

Colonne dans les tons rouges : à la Renaissance en marbre, dans nos cimetières en granit.

Cim. de Bruxelles - 1898

Couleurs

pierre bleue

bronze oxydé

granit rouge-rosé

vitrail peint

- **Des influences**

  Si l'Antiquité reste la source principale dans laquelle architectes, sculpteurs et entrepreneurs trouvent leur inspiration, le décor est plus fourni qu'auparavant et se complète d'éléments puisés ailleurs. Lorsqu'il s'enrichit d'ornements empruntés au Moyen Âge ou à la Renaissance, on parle de *Néo-Renaissance*[181]. On peut aussi trouver des composants issus de plusieurs époques du passé, on parlera alors d'*éclectisme*.

  Il s'agit bien sûr de tendances, la création d'un monument est le fruit de choix et de goûts personnels, non de la volonté de se rattacher à un qualificatif. Ce qu'il faut retenir, c'est que les architectes de l'époque associent ces influences pour former un tout cohérent et qu'ils considèrent cette combinaison comme moderne et originale : ils créent à l'aide d'éléments connus et donc rassurants une architecture nouvelle qui n'a jamais existé[182].

Des motifs de la Renaissance

Cim. d'Ixelles - 1881

Plusieurs influences

Cim. de Bruxelles - 1912

Cim. d'Ixelles - 1919

▶ **L'art funéraire a ainsi trouvé sa forme traditionnelle** : l'éclectisme s'installe comme courant stylistique principal et perdure dans le courant du 20e siècle.

[180] On ne possède pas encore à l'époque les techniques pour sculpter finement le granit, in : VANDERVELDE 1991, p. 271
[181] Car à la Renaissance, l'architecture et son décor combinent des éléments du Moyen Âge (des éléments traditionnels locaux), de l'Antiquité (redécouverte en Italie et très à la mode) avec quelques éléments propres à cette époque.
[182] VANDENBREEDEN, p. 89

QUELQUES ÉLÉMENTS POUR RECONNAÎTRE L'INFLUENCE DE LA RENAISSANCE

Des éléments de l'Antiquité

Mais aussi du Moyen Âge

cartouche en cuir découpé

chapiteaux souvent composites

(mélange d'ionique et de corinthien)

colonne dans les tons rouges[183]

putti = bambins potelés en action

rinceaux

grotesque = motif symétrique composé de fins rinceaux

5.2. Le tournant du 20e siècle - L'Art nouveau

Petit retour en arrière. Un mouvement artistique d'ampleur internationale voit le jour à Bruxelles à la fin du 19e siècle. L'Art nouveau révolutionne l'architecture dans le plan de la maison et l'importance accordée à la lumière, mais aussi dans les liens étroits qu'entretiennent la structure, la fonction et le décor du bâtiment[184].

5.2.1. L'influence de la nature « vivante » - La tendance végétale

À Bruxelles, le pionnier de la tendance végétale (aussi appelée organique) de ce mouvement est Victor Horta. L'architecte crée jusque dans leurs moindres détails d'audacieux hôtels de maître pour une clientèle fortunée laïque et progressiste (artistes, industriels, avocats…) dont certains membres feront également appel à lui pour leur sépulture.

Comme dans son architecture des années 1890, Horta crée des monuments funéraires aux lignes souples inspirées du monde végétal. Il ne représente pas la nature de manière littérale (pas de détails de pétales ou de feuillages), mais s'inspire de son côté vivant : les lignes s'enchevêtrent, elles semblent dynamiques, comme si elles poussaient ou s'accrochaient au monument. Peu d'angles nets ou de lignes droites, la transition entre chaque élément est fluide. Ses monuments sont de réelles sculptures en trois dimensions imaginées pour être vues de tous les côtés, dans un esprit de continuité[185]. Ces premières sépultures art nouveau sont bien sûr des pièces uniques.

Monument des époux Stern - Anc. cim. d'Uccle (Dieweg) - 1896 - arch. Victor Horta

Détail du monument de la famille des Cressonières – Cim. de Molenbeek-St-Jean - 1896 - architecte V. Horta

[183] Hans VREEDEMAN DE VRIES, *Architecture de palais avec promeneurs* (détail), 1596, Kunsthistorisches Museum, Vienne
[184] Pour en savoir plus, voir « Victor Horta au tournant du 20e siècle » et « Art nouveau ou Art Déco ? » sur notre site : classesdupatrimoine.brussels - Ressources pédagogiques - Parcours-découverte en famille
[185] Françoise Aubry, citée dans VAN SANTVOORT, p. 107

En architecture, dès les premières années du 20e siècle, ces lignes souples apparaissent sur des façades sur lesquelles elles sont mêlées à diverses influences : l'Art nouveau est devenu un style parmi d'autres. Du côté des cimetières, des éléments aux lignes art nouveau intègrent les catalogues de modèles funéraires. Ce décor s'adresse à présent à une bourgeoisie moins fortunée et parfois même catholique (il arrive qu'il soit associé à une croix)[186].

Ornements presque identiques sur des monuments distincts : peut-être proviennent-ils du même catalogue ?

à Saint-Gilles

à Molenbeek-St-Jean

soufflet

Sépultures art nouveau aux cimetières de St-Gilles et de Molenbeek-St-Jean - autour de 1910

Le décor des sépultures art nouveau est davantage sculpté à même le monument, le soufflet ne ressemble plus à un parallélépipède sur lequel on aurait appliqué les ornements. Ici, les éléments semblent taillés dans le bloc. Les symboles font la part belle aux végétaux (pavot, lierre…) car ils se prêtent logiquement aux circonvolutions de la ligne.

Cim. de Bruxelles - 1901 et 1903

QUELQUES ÉLÉMENTS POUR RECONNAÎTRE LES LIGNES DE L'ART NOUVEAU VÉGÉTAL

L'INFLUENCE DE VICTOR HORTA

De la plante, je ne garde que…

- ☐ les pétales
- ☑ la tige
- ☐ les feuilles

Des lignes qui donnent l'impression qu'elles…

- ☐ sont posées dans un vase
- ☑ poussent
- ☑ s'accrochent

Des lignes plutôt…

- ☐ raides
- ☑ souples

- ☐ d'épaisseur constante
- ☑ d'épaisseur variable

- ☐ symétriques
- ☑ asymétriques

- ☐ « raplaplas »
- ☑ dynamiques

[186] VAN SANTVOORT, p. 109

Partie 5.5. Évolution esthétique des monuments funéraires

5.2.2. Vers un raidissement - La tendance géométrique

En architecture, une autre tendance de l'Art nouveau voit parallèlement le jour. Le décor se développe de manière plus graphique, avec des jeux de lignes en relief. Les formes tendent vers une certaine géométrisation, mais sont toujours assouplies par de légères courbes.

Au début du 20e siècle, tel un nouvel éclectisme, les deux courants de l'Art nouveau fusionnent le plus souvent sur une même création ; et c'est également le cas dans les cimetières. Du côté des matériaux, la couleur du granit se diversifie un peu, on rencontre du rose pâle, du beige ou du gris. Des zones non polies à l'aspect brut accrochent la lumière et créent ainsi du contraste avec les zones brillantes.

Couleurs

Granit clair poli — parfois bouchardé

Jeux de lignes

Succession de lignes concaves dont le relief se creuse de manière progressive. Elles font penser aux tentacules d'une pieuvre.

Ces lignes sont dynamiques, mais moins sinueuses et plus rigides que dans la tendance végétale.

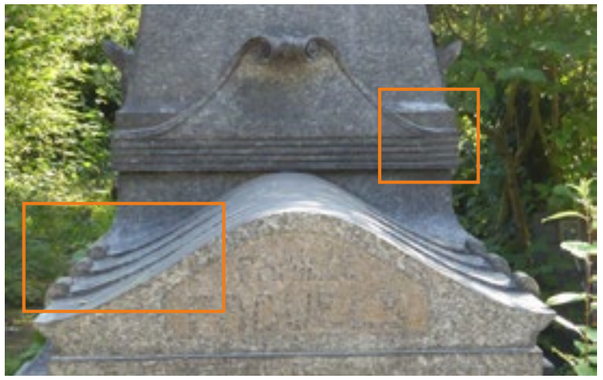

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg) - vers 1906 - arch. F. Symons

Mais aussi des lignes droites horizontales superposées.

L'Art nouveau est un mouvement éphémère. C'est la modernité de sa tendance géométrique qui prend le dessus. Il évolue peu à peu vers une rigidification et un travail en volumes simples qui annonce le langage formel de l'entre-deux-guerres.

Les volumes se simplifient. Dans ce monument en granit, les lignes pures intègrent de discrètes courbes qui se font écho et encadrent celles du bas-relief. Architecte et sculpteur ont créé une œuvre globale.

Cim. de Bruxelles - 1902 - arch. G. Hobé, sc. Ch. Samuel

Horta lui-même finit par simplifier et raidir ses volumes tout en gardant quelques éléments souples qui lient les différentes parties du monument entre elles.

Il conserve aussi des reliefs qui semblent se dégager peu à peu du bloc.

Cim. de Bruxelles - 1911 - arch. V. Horta

5.3. Autour des années 1910 - Reprise du fil de l'éclectisme

Parallèlement à cette modernité, l'éclectisme (☛ Partie 5.1.3. Vers l'éclectisme) demeure le langage traditionnel avec lequel on compose la plupart des monuments funéraires. Les formes commencent cependant à se raidir et sont un peu plus variées qu'auparavant, tandis que le décor se teinte d'influences des styles français des 17e et 18e siècles (Louis XIV, Louis XV, Louis XVI), également appelés *grands styles*. Cette tendance porte le nom de *style Beaux-Arts*, en référence à l'école parisienne du même nom qui enseigne une architecture particulièrement académique.

5.3.1. D'autres courbes

Le monument intègre souvent des courbes, mais celles-ci sont bien différentes des lignes folles de l'Art nouveau végétal : elles sont symétriques, bien nettes et plus rigides. La stèle est parfois couronnée par un fronton cintré ❶ ou une ligne en chapeau de gendarme, un peu plus souple ❷.

Ces lignes courbes sont aussi utilisées en moulurations dans le décor des stèles pour apporter du relief.

Cim. de Bruxelles - 1916

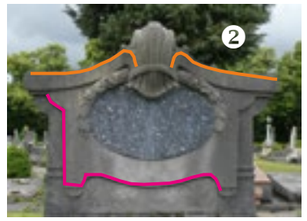

Cim. d'Ixelles - 1915

Les flancs de la stèle se cintrent souvent et intègrent des volutes ou des ailerons ❸, à la manière des pignons des maisons baroques.

Cim. de Bruxelles - 1910

Grand-Place -
Maison du Pigeon - 1697

5.3.2. Souvent par trois

Le monument s'étale et prend de l'ampleur. Des montants portant des vases, des urnes ou des flambeaux encadrent parfois la stèle et créent ainsi une composition pyramidale tripartite qui joue avec les vides et intègre le paysage situé derrière.

Cim. de Bruxelles - 1914

Cim. de Bruxelles - 1920

Forme pyramidale et tripartite

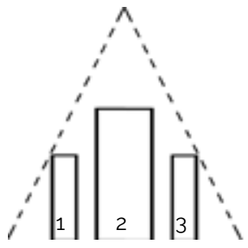

5.3.3. Des ornements de style

Certaines stèles réalisées autour de la Première Guerre mondiale sont particulièrement chargées en ornements, inscriptions ou portraits. Dans le décor, les éléments empruntés à l'Antiquité comme les guirlandes, les chutes ou les couronnes de feuillages ou de fleurs adoptent des formes caractéristiques des *grands styles* français. Volutes, coquilles ou médaillons encadrés de guirlandes y font encore plus directement référence.

coquille

médaillon encadré de guirlandes

cartouche et chutes de fleurs

profusion de décor

guirlande de fruits

grecques

5.3.4. Toujours de la couleur

Si la pierre bleue et le granit poli demeurent prépondérants, la pierre blanche calcaire, plus chaleureuse, est parfois préférée ; de même que le granit beige non poli qui accroche davantage la lumière.

Couleurs

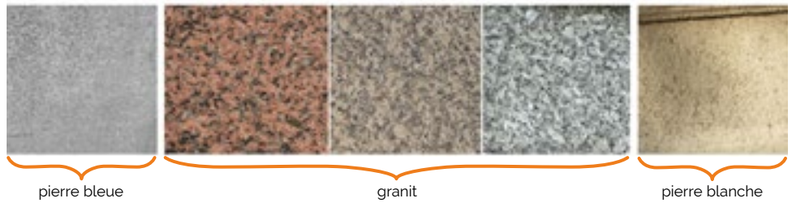
pierre bleue — granit — pierre blanche

UN JARDIN À LA FRANÇAISE

Dès la deuxième moitié du 19e siècle, les jardinières sont souvent intégrées au monument. L'influence des *grands styles* français est manifeste dans leurs panses cannelées et leurs formes cintrées et s'accorde particulièrement avec la tendance *Beaux-Arts* des années 1910. Elles seront cependant encore largement répandues dans les années 1920.

… à la Louis XIV

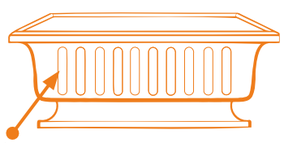
cannelure

… à la Louis XV

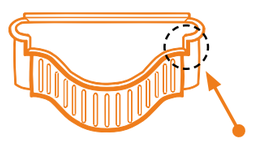
Contours chantournés (constituées de courbes et de contre-courbes) interrompus par des angles en ressauts.

… à la Louis XVI

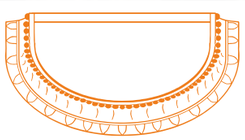
Formes plus rigides ceinturées de rais de motifs antiquisants (oves, perles…).

5.4. Les années 1920-1930 - Géométrisation

En architecture, la période de l'entre-deux-guerres correspond à l'Art Déco, un mouvement dans lequel les formes et le décor se géométrisent, et au Modernisme, qui pousse la tendance un peu plus loin, vers des volumes purs, sans ornement appliqué. Dans les cimetières, les sépultures suivent le mouvement : tantôt plus décorées, tantôt plus épurées, le choix dépend du goût du défunt et de sa famille.

5.4.1. Continuité et/ou géométrisation

Dans les années 1920, on aime toujours les courbes bien nettes et symétriques inspirées des styles français des 17e et 18e siècles, tant dans la stèle que les vases ou les jardinières.

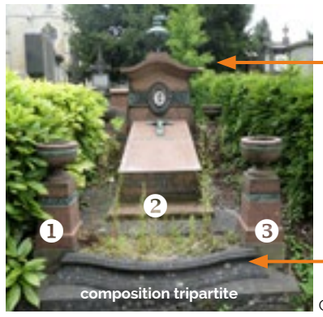

chapeau de gendarme

jardinière cintrée

Cim. de Laeken - 1925

lignes superposées plus modernes

Cim. d'Ixelles - 1928

Les volumes continuent cependant à se rigidifier et à se simplifier. On rencontre de nombreux monuments composés d'un simple soufflet en granit posé sur une base moulurée en pierre bleue, associé à une stèle cintrée et/ou géométrisée. Mais de plus en plus fréquemment, les formes s'épurent : le soufflet est seul, uniquement précédé par un vase ou une jardinière.

Anc. cim. d'Uccle (Dieweg) - 1928

soufflet

cim. de St-Gilles - 1925

Progressivement, les volumes se géométrisent davantage encore (en particulier dans les années 1930). Le décor s'exprime en trois dimensions : des cubes et des parallélépipèdes s'imbriquent et se superposent pour se détacher visuellement les uns des autres. Le passage de l'ombre à la lumière est net et anguleux, les surfaces sont organisées en facettes séparées par des arêtes nettes.

Cim. d'Ixelles - 1935

Cim. de St-Gilles - 1934

Cim. d'Etterbeek - 1936

QUELQUES ÉLÉMENTS POUR RECONNAÎTRE LES FORMES GÉOMÉTRISÉES DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES

relief cubique

gradins - décrochements

lignes rayonnantes

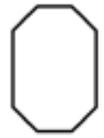

octogone

pans coupés

zigzags ou triangles

5.4.2. Le décor

Le décor se met aussi au diapason de l'époque. Beaucoup de symboles funéraires disparaissent[187] ou sont tellement simplifiés qu'on a du mal à les identifier. On aime aussi les formes à pans coupés ou découpées en gradins, les triangles ou les motifs rayonnants et, surtout, la rose. Elle est partout (dans les angles, en frise ou en encadrement), plus ou moins simplifiée, plus ou moins géométrisée, et se décline dans tous les matériaux.

L'acrotère orné d'une palmette s'est géométrisé pour devenir un motif décoratif rayonnant.

Le sablier ailé est réduit à quelques lignes simples sur une stèle en pierre reconstituée produite en série.

Sur presque toutes les tombes, des roses, symboles de l'amour pur, en pierre bleue ❶, en bronze ❷ ou en pierre reconstituée ❸.

5.4.3. La référence à l'Antiquité

Le goût pour l'Antiquité demeure, il prend cependant des formes nouvelles.

rigidifiées

Cim. de St-Gilles - 1927

simplifiées

Cim. d'Ixelles - 1925

cubiques

Cim. St-Gilles - 1925

▶ **Dans l'entre-deux-guerres**, les références à l'Antiquité, les styles français et la géométrisation pure se côtoient sur un même monument : il en faut pour tous les goûts, toutes les associations sont possibles.

[187] VANDERVELDE, 1991, p. 403

5.4.4. Les matériaux et techniques

La pierre bleue est toujours prépondérante, on repère maintenant sur sa surface des traces d'outils régulières et profondes : les traces laissées par les nouveaux outils mécaniques. Le granit poli s'est aussi imposé car sa surface résiste aux coulures vert-de-gris des éléments en bronze. Importé de plusieurs pays, il est désormais proposé dans des gammes de couleurs très variées : du rose, du rouge, mais aussi du brun ou du noir, parfois parsemé de paillettes aux éclats métallisés. Les techniques de sciage ayant évolué, on l'utilise à présent pour des pièces de dimensions importantes, parfois pour tout un soufflet ou un sarcophage[188].

Stèle en pierre reconstituée - anc. cim. d'Uccle (Dieweg) - 1939

Ces évolutions techniques permettent de produire des éléments standardisés. Il n'est pas rare de rencontrer dans un cimetière des monuments presque identiques. Une nouvelle technique d'exécution, moins onéreuse, fait aussi son apparition : les éléments constitutifs du monument sont réalisés en pierre reconstituée coulée dans un moule à la manière d'un béton[189]. Leur surface, constellée de petits grains de pierre, s'apparente au granito lavé qui couvre les soubassements des façades de l'époque. Certaines sont parfois également ornées de quelques tesselles de mosaïque en verre ou en grès cérame.

Pierre bleue

Traces très régulières et profondes d'outils mécaniques

Bronze

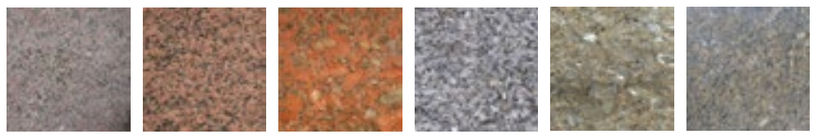

Nombreuses tonalités de granit

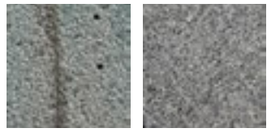

Pierre reconstituée/granito

Mosaïque en pâte de verre ou grès cérame

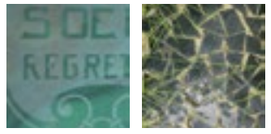

Plaques de verre sous forme d'incrustations ou de cassons

5.4.5. Les accessoires funéraires

Les accessoires funéraires quant à eux se multiplient sur les tombes[190]. Le pot-à-feu (ou l'urne à flamme), le vase et la jardinière adoptent les formes géométrisées en vogue et sont le plus souvent intégrés au monument. Celui-ci se couvre également d'éléments en bronze produits en série que l'on retrouve d'une tombe à l'autre : un livre ouvert, la tête du Christ couronné d'épines ou encore une pleurante (parfois ailée). Cette dernière est penchée en avant, une position qui met en évidence sa douleur et s'inscrit parfaitement dans la forme cintrée qui l'encadre.

[188] VANDERVELDE, 1991, p. 403
[189] ☛ Partie 5.4. Les matériaux et techniques
[190] VANDERVELDE, ibid.

Urnes à flammes, vases et jardinières aux formes simplifiées et aux volumes géométriques

Nombreux objets funéraires placés sur le monument : plaques en bronze ou en verre (marmorite) et portraits en porcelaine, souvent encadrés en bronze.

Plaques en bronze semblables d'une tombe et d'un cimetière à l'autre.

L'INFLUENCE DE L'ÉGYPTE ANCIENNE

L'obélisque a déjà intégré les cimetières dès le début du 19e siècle. Les campagnes d'Égypte de Napoléon, les recherches de Champollion, le déchiffrement de la pierre de Rosette ont été à la base d'une première vague d'égyptomanie en Europe. Au début du 20e siècle, on repère çà et là dans les allées un sphinx ou des hiéroglyphes.

Dans les années 1920, l'Égypte est à nouveau à la mode et la découverte du tombeau de Toutankhamon en 1922 n'y est pas étrangère. Les formes triangulaires d'une pyramide ou d'une la fleur de lotus sont en outre en accord avec l'esthétique de l'entre-deux-guerres.

Anc. cim. Uccle (Dieweg)
❶ sphinx et pyramide
❷ colonne lotiforme fortement géométrisée

Cim. de Bruxelles (Evere)
❸ fleurs de papyrus

Cim. de Molenbeek-St-Jean
❹ tête de pharaon inscrite dans une forme à pans coupés

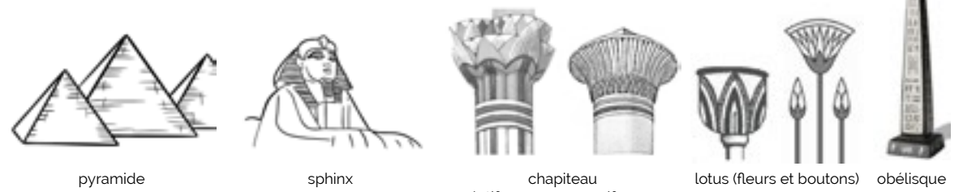

pyramide — sphinx — chapiteau lotiforme - campaniforme — lotus (fleurs et boutons) — obélisque

5.5. Des années 1940 aux années 1970 - Simplification et standardisation

Dès les années 1940, le cheminement vers la simplification des formes se poursuit. Le décor appliqué se réduit encore, ce sont les volumes constitutifs du monument qui participent bien souvent à son esthétique.

Cim. de Laeken - 1941

Cim. de St-Gilles - 1946

On croise régulièrement des monuments presque identiques dont certains éléments sont créés en série.

Cim. d'Anderlecht - années 1940

Si les formes se simplifient, dans les années 1940, de nombreux monuments conservent les éléments traditionnels de l'entre-deux-guerres : le vase, la jardinière à pans coupés et surtout, la rose.

Cim. de St-Gilles - 1941 et 1942

La tombe est aussi souvent constituée de grandes plages lisses, parfois légèrement bombées ou associées à quelques moulurations. Le granit poli aux teintes foncées est particulièrement prisé ; il confère au monument un aspect sobre et monumental.

Cim. de St-Gilles - 1943 et 1944

Cim. d'Ixelles - 1952

À partir des années 1960, et en particulier dans la décennie suivante, la pierre tombale se fait simple et discrète, elle se réduit bien souvent à une dalle. C'est la stèle qui occupe le centre de l'attention. Elle adopte des formes nouvelles constituées de lignes obliques asymétriques ❶ (en vogue dans l'architecture de la fin années 1950), ou encore le profil ondulant, devenu si courant aujourd'hui ❷.

Nouv. cim. de Ganshoren et anc. cim. d'Evere - fin des années 1960 et début des années 1970

Quelques sépultures marquent encore le paysage, elle sont envisagées comme de véritables sculptures modernes.

Tombe d'A. Wauters, architecte - Cim. de Koekelberg - 1964

Tombe de Jean et Jeanne Wilmart - Cim. de Molenbeek-St-Jean

LE STYLE EST AUSSI DANS LE LETTRAGE

Gothique

Art nouveau

Entre-deux-guerres

Années 1950

À travers le 20e siècle

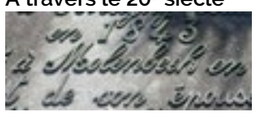

LES ALLÉES DES CIMETIÈRES S'UNIFORMISENT PEU À PEU

Années 1940

Cim. de Laeken

Années 1950

Cim. de Molenbeek-S'-Jean

Années 1960 et 1970

Anc. cim. d'Evere

Années 1970

Cim. de Molenbeek-S'-Jean

5.6. Depuis les années 1970 - Uniformisation (sauf exception)

Le style plus épuré et à la mécanisation du travail de la pierre ont imposé une simplification des formes des monuments : les allées du cimetière s'uniformisent. Et la législation est également en cause. En effet, la loi de 1971 sur les sépultures[191] a concédé aux communes la règlementation de leurs dimensions, de leur alignement et de la nature de leurs matériaux[192]. Si les règles diffèrent d'une commune à l'autre, les dimensions des stèles sont nivelées (leur hauteur est le plus souvent comprise entre 70 et 125 cm), ce qui exclut *de facto* les monuments de grande ampleur ainsi que la statuaire.

Aujourd'hui, le plan du monument pour les concessions de cinquante ans doit être soumis au conseil communal ou est laissé à l'appréciation du conservateur du cimetière.

QUELQUES MONUMENTS SORTENT PARFOIS DU LOT

Le revers de la stèle de la tombe de Marcel Broodthaers porte une accumulation d'objets sans liens apparents. Ils pourraient renvoyer au processus de création du Surréalisme qui consiste à associer des éléments de manière inconsciente et inattendue. Plus simplement, ils évoquent un rébus indécodable destiné à nous dérouter.

Tous sont en fait un clin d'oeil à l'œuvre de Broodthaers. La coquille de moule, l'aigle, l'horloge bloquée sur minuit… font partie du musée imaginaire de l'artiste qui refusait de délivrer un message clair et accompagnait ses œuvres de la mention : « ceci n'est pas un objet d'art ».

Tombe de Marcel Broodthaers - Cim. d'Ixelles - 1988 - sc. P. Boudens

[191] LÉGISLATION - 20/07/1971
[192] VANDERVELDE, 1997, p. 63

Le coût d'un monument funéraire contribue également aux raisons de cette uniformisation. Alors qu'autrefois seules les familles nanties pouvaient se permettre une concession à perpétuité et un monument très élaboré, aujourd'hui, ceux qui font le choix de l'inhumation pour la durée la plus longue (50 ans) n'ont pas forcément les mêmes moyens. La plupart des tombes sont constituées de dalles simples éventuellement percées de jardinières. Les stèles standardisées sont rectangulaires, cintrées, en forme de vague, de cœur ou de temple.

Le granit en provenance de Chine, d'Inde ou du Brésil, moins onéreux, mais parfois moins résistant, a inondé le marché. Il est souvent préféré dans des tonalités claires ou avec un grain fin veiné et mouvementé.

Couleurs

granit clair

parfois veiné

Cim. de Woluwe-S'-Lambert

Cim. de S'-Gilles - années 2000

QUELQUES EXCEPTIONS - DES GOÛTS ET DES COULEURS

Cim. de S'-Gilles - 1976

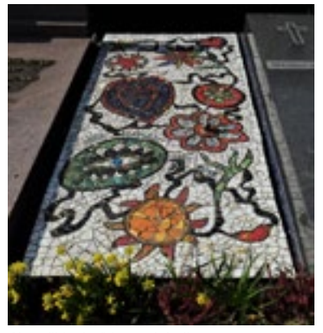

Cim. d'Uccle (Verrewinkel)

Cim. d'Ixelles

Cim. d'Anderlecht - 2019

Cim. d'Uccle (Verrewinkel)

Cim. d'Anderlecht

LA DATATION DU MONUMENT - STYLE vs ÉPIGRAPHE

La première année de décès inscrite sur le monument et son style ne correspondent pas ? C'est en effet parfois le cas, et il y a plusieurs explications à cela.
Le monument peut avoir été créé en fonction du goût du défunt, marqué par sa jeunesse, ou au contraire élevé plusieurs années après son décès à une époque où la mode a changé.

Il peut également avoir été renouvelé lors d'un transfert de cimetière ou à l'occasion d'un regroupement familial au sein d'un même caveau (une personne enterrée en concession temporaire peut avoir rejoint une concession à perpétuité)[193].

Phénomène plus récent, un monument ancien en fin de concession est parfois acquis en seconde main pour une nouvelle inhumation.

▶ L'année du décès du premier défunt inscrite sur le monument ne constitue donc pas une méthode exclusive de datation[194].

Le mari est décédé en 1902, son épouse en 1922. Vu la forme du monument, un soufflet assez simple en granit rose, on peut imaginer qu'il a été réalisé à l'occasion du décès de l'épouse - Cim. de St-Gilles

Monument des années 1920 racheté pour une nouvelle inhumation - Cim. de Laeken

[193] Les Bulletins communaux de la Ville de Bruxelles font souvent état de concessions à terme renouvelées en concessions à perpétuité, avec pour conséquence le transfert de la dépouille vers une autre sépulture. Ex : BCVB, 1938, p. 718

[194] DUHAU et GROUD, p. 102

Partie 5.5. Évolution esthétique des monuments funéraires

PISTES PÉDAGOGIQUES POUR DÉCODER L'ESTHÉTIQUE DU MONUMENT

Quelle période du passé a influencé la forme et l'ornementation de ce monument funéraire ?

Les tableaux d'influence présentés dans ce chapitre sont disponibles en version à cocher sur notre site[195]. Distribuez à chaque groupe d'élèves un tableau différent et invitez-les à retrouver une tombe dont le décor s'inspire de cette période. Parfois, l'influence est claire : Antiquité, Gothique… Mais le plus souvent, tout se mélange, les élèves auront coché des éléments dans différents tableaux. Comparez les découvertes. N'y aurait-il pas des points communs ? Quelle période revient le plus souvent ? Dans la majorité des cas, l'Antiquité a marqué le style du monument.

Art nouveau végétal ou formes de l'entre-deux-guerres ?

Observez les tableaux relatifs à ces deux mouvements (également disponibles sur notre site). Quelles lignes ou quelles formes reconnaissez-vous ?

- Sont-elles souples ? semblent-elles vivantes ? s'enchaînent-elles de manière continue ? Suivez la ligne en montrant son cheminement avec votre doigt. Il s'agit sans doute d'Art nouveau.
- Ou sont-elles plus raides ? géométriques ? en 3D ? Quels solides reconnaissez-vous ? Si vous disposez d'une photo d'un monument, repassez sur les arêtes des volumes qui le composent. Partez à la recherche de roses dans plusieurs matériaux… Vous avez probablement affaire à de l'art de l'entre-deux-guerres.

Avec un œil affûté

On n'a pas forcément besoin de donner le nom d'un style ou de dater précisément un monument pour l'observer avec un œil d'esthète, c'est parfois même le contraire.
Observez un monument.

- Est-il composé de formes compliquées ? simples ? A-t-il beaucoup d'ornementation ? peu ?
- Est-il plutôt haut ? bas ? Occupe-t-il beaucoup de place au sol ?
- Dans quelle forme s'inscrit l'ensemble du monument ? un rectangle ? un triangle ?
- Voit-on ce qui se passe derrière ?
- Combien de couleurs voyez-vous ?

Comparez deux monuments entre eux. Quels sont leurs points communs et leurs différences ?
Retrouvez deux monuments presque identiques…

Dessiner

Il y a beaucoup de manières de dessiner un monument : à main levée ou à l'aide d'une latte, en noir et blanc ou en couleur, en dessinant exclusivement ses contours ou en crayonnant les ombres, de manière schématique ou détaillée… Donnez des consignes différentes à vos élèves et comparez le résultat. Que voit-on mieux sur chaque dessin ?
Vous pouvez également dessiner un détail : une colonne, un vase, une rose…

[195] classesdupatrimoine.brussels - Ressources pédagogiques - Bienvenue au cimetière

6. COUP D'ŒIL SUR LA STATUAIRE

Qui sont les personnages représentés sur les tombes ? S'agit-il de portraits du défunt ? de représentations de sentiments ? ou encore d'idées ? Nous parlent-ils du défunt ? Que nous racontent-ils sur son époque ?

Quels sentiments expriment-ils ? Que nous révèlent les visages ? et l'attitude des corps ?

Depuis le milieu du 19e siècle, de nombreuses sépultures portent des représentations figurées : le portrait du défunt, un personnage biblique ou encore une allégorie, une idée ou une émotion à qui on a donné forme humaine.

Les débuts sont discrets, les monuments les plus anciens portent parfois un portrait du défunt en bas-relief inscrit dans un médaillon. Avec l'ouverture des nouveaux cimetières communaux, la statuaire prend très vite de l'importance, des sculptures en ronde-bosse occupent désormais une place prépondérante sur le monument funéraire. Celles-ci sont réalisées par des statuaires attachés à des entreprises funéraires (Ernest Salu), mais également par des sculpteurs renommés (Julien Dillens, Charles Samuel, Paul Dubois, Guillaume Geefs…). Sous forme de buste, la représentation reste très codifiée, c'est souvent lorsque le personnage est représenté en pied que les émotions apparaissent, parfois sur le visage, mais le plus souvent à travers l'attitude et la position du personnage. Cette expressivité est particulièrement évidente chez les pleurantes dont le corps semble épouser le monument, en particulier dans les années 1920. À partir de l'entre-deux-guerres, les goûts évoluent vers davantage de stylisation et une simplification des volumes : on devine parfois la forme cubique d'un bloc dans lequel s'inscrit la sculpture. La statuaire disparaît peu à peu après la Seconde Guerre mondiale, d'abord car elle est moins accessible financièrement (le coût de la main d'œuvre a augmenté), ensuite car de nombreux règlements communaux limitent la hauteur des monuments funéraires. Aujourd'hui, l'installation d'une sculpture de grande ampleur sur une tombe est soumise à dérogation dans les cimetières.

Observer la statuaire nous permet de raconter plusieurs types d'histoires : celles de ces personnes enterrées là, de leurs goûts, de leurs croyances ou du message que leurs proches ont voulu transmettre.

Bas-relief - La représentation sculptée, souvent inscrite dans un cadre défini, se dégage peu du support.

Ronde-bosse - Le sujet est représenté en trois dimensions, on peut le voir de tous les côtés (même si un point de vue est souvent privilégié).

Pour apprendre à observer les types de reliefs, de modelé, ainsi que les attitudes et expressions des personnages, nous vous invitons à consulter notre cahier pédagogique[196].

[196] CLASSES DU PATRIMOINE & DE LA CITOYENNETÉ, pp. 130-139 (Le style : ce que racontent les formes), pp. 87-96 (Les personnages : position, attitude et expression)

6.1. Les portraits

La statuaire est au départ la seule manière de représenter le défunt, elle sera concurrencée au début du 20e siècle par les médaillons photographiques[197], financièrement plus accessibles. Dresser le portrait de la personne enterrée est une manière particulièrement touchante et directe de lui rendre hommage.

6.1.1. Les médaillons en bas-relief

Dès le milieu du 19e siècle, les tombes portent le portrait en bas-relief du défunt, généralement représenté de profil, souvent dans sa jeunesse. Ces portraits sont suffisamment réalistes que pour nous inviter à nous intéresser aux modes, ils permettent par exemple de distinguer une évolution dans les coiffures.

Les cheveux plaqués en bandeaux, la raie au centre, et le chignon bas natté du milieu du 19e siècle - Marie Pleyel - Cim. de Laeken - 1876

Le chignon haut un peu flou du tournant du 20e siècle - Cim. de Bruxelles - 1906

Le chignon lâche et bas du début du 20e siècle (longtemps resté en vogue chez les dames plus âgées alors que les jeunes se coupaient les cheveux) - Cim. d'Ixelles

Un carré court caractéristique de l'entre-deux-guerres - Cim. d'Ixelles - 1928

Des cheveux mi-longs relevés sur le côté par une pince dans les années 1940 - Cim. de St-Gilles - 1949

Cheveux coiffés en avant dans la première moitié du 19e siècle - poète J. M. Dautzenberg - Cim. d'Ixelles - 1869

Barbe et moustache appréciées au tournant et au début du 20e siècle - Cim. de Laeken - 1911 et Cim. de Bruxelles - 1916

Plus de barbe, mais des lunettes à large monture des années 1940-1950 - Cim. d'Anderlecht

6.1.2. Les bustes

Les bustes sont le plus souvent réservés aux personnalités politiques et artistiques, majoritairement masculines. Si la représentation est avant tout réaliste, ces sculptures se distinguent notamment par le modelé, la manière dont la surface de la matière est travaillée.

Buste de Joseph Partoes, ministre des travaux publics (aux impressionnants favoris) - Cim. de Laeken - 1856

À partir du début du 20e siècle, la surface de la sculpture est parfois travaillée de manière nerveuse, le modelé accroche la lumière. Dans les bustes en bronze, on devine parfois la main du sculpteur qui a d'abord façonné son modèle dans l'argile[198].

Théo Hannon, peintre - Cim. d'Ixelles - 1916

Victor Hallaux, journaliste - Cim. d'Ixelles - 1896

modelé doux pour un rendu lisse

modelé nerveux pour un rendu dynamique

[197] ☛ Partie 5.4.3. La céramique

[198] CLASSES DU PATRIMOINE & DE LA CITOYENNETÉ, p. 138

6.1.3. Les représentations en pied

La sépulture porte plus rarement une représentation du défunt en pied, c'est-à-dire dans son entièreté. La personne apparaît sur sa tombe dans des positions et attitudes qui traduisent un état d'esprit mais aussi les goûts d'une époque.

En position de prière, telle une gisante de la Renaissance (mais ici à la verticale) - Cim. de Bruxelles - 1838

En pleine lecture (il était avocat). Son corps, adossé à un arbre, semble se plier pour s'insérer entre le tronc et le feuillage - Cim. d'Ixelles - 1925

Tous penchent la tête vers l'avant. En signe de recueillement ? ou parce qu'ils reposent là de manière éternelle ?

La défunte ébauche un pas qui donne légèrement vie à son corps aux formes simplifiées, dissimulé par le lourd tombé du vêtement - Cim. de Molenbeek-St-Jean - 1926

Agenouillée, la défunte s'inscrit dans une forme pyramidale. Son chapeau cloche la rattache avec certitude à l'entre-deux-guerres - Cim. d'Etterbeek - 1935

Assis, le défunt semble fatigué, il vient de lâcher ses outils de menuisier. Les plis de ses vêtements soulignent le mouvement de son corps. Il est représenté en moyen-relief, comme coincé contre la stèle, légèrement déformé, car le point de vue de face est privilégié.- Cim. de Bruxelles - 1942

6.1.4. Des enfants

Certaines tombes d'enfants portent le portrait du petit défunt. Le réalisme des traits ou des détails du vêtement et de la coiffure ajoute une note encore plus touchante à la tristesse.

La petite Renée - Cim. de Molenbeek-St-Jean - 1931

Cim. de Laeken - 1929

L'enfant apparaît aussi sur la tombe d'adultes, le plus souvent pour la fleurir. Il peut s'agir de portraits de proches, mais aussi d'enfants représentés pour illustrer la fonction du défunt (des écoliers pour remercier un mécène ou leur institutrice par exemple).

Cim. de Bruxelles - 1895

Cim. de Laeken - 1930

6.2. Les allégories

La plupart des statues en pied représentent des allégories : elles sont là pour illustrer un sentiment ou une idée.

6.2.1. Les pleurantes (ou pleureuses)

Sur les tombes, des personnages allégoriques, le plus souvent féminins, manifestent par leur attitude la tristesse des proches. Ce type de représentation s'inspire de la tradition antique des pleureuses qui étaient engagées lors des funérailles pour exprimer de manière ostentatoire la peine, voire le désespoir, et ainsi renforcer l'hommage au défunt. Les statues de pleurantes sont des allégories du chagrin, figé dans la pierre ou le bronze pour l'éternité. Elles regardent le portrait du défunt, déposent des fleurs sur sa tombe, se recueillent et portent parfois des symboles funéraires (couronne, palme...).

Elle regarde le défunt et dépose des fleurs sur sa tombe - Cim. d'Ixelles - 1925

Les pleurantes versent en réalité rarement des larmes, leur visage est d'ailleurs parfois caché derrière leurs mains, c'est l'attitude de leur corps qui exprime ce sentiment. Dans quelques cas, leur vêtement à l'antique les dissimule entièrement et fait d'elles des figures aux airs fantomatiques. Mais le plus souvent, il suit les courbes du corps qu'il laisse plus ou moins deviner. La nudité n'est pas censée choquer, nous n'avons pas affaire à une personne en chair et en os mais bien à la représentation d'un principe universel.

Debout, le visage et le corps penchés, elle a parfois besoin de prendre appui contre le monument.

Cim. de Jette - 1893

Cim. de St-Gilles - 1911

Cim. d'Ixelles - 1918

Cim. de Molenbeek-St-Jean - 1919 ?

Plié, recroquevillé, couché, tout son corps manifeste une gamme de sentiments, allant de la mélancolie au désespoir. Il est indissociable du monument : parfois, il l'englobe ❶ ❸, parfois ses formes lui répondent ❷.

Cim. de Bruxelles - 1896

Cim. de St-Gilles - 1904

Cim. de Bruxelles - 1928

Les pleurantes en ronde-bosse, aux gestes particulièrement expressifs, sont courantes dans les années 1920. Mais à la même époque, la douleur et la monumentalité s'expriment parfois au contraire par la sobriété de la pose et des formes simples ❹. Dans les années 1930, certaines représentations du chagrin semblent comme emprisonnées dans la forme globale du monument ❺, d'autres adoptent parfois des formes géométrisées et synthétiques ❻. La pleurante est encore présente sur certaines tombes des années 1940, mais dans des attitudes moins démonstratives ❼.

Cim. de Laeken - 1925

Cim. de Laeken - années 1930 ou 1940 ?

Cim de Molenbeek-St-Jean - 1937

Très proches mais pas identiques - Cim. de Laeken - tournant des années 1940

6.2.2. Les pleurants (ou pleureurs)

Plus rarement, la tristesse s'exprime sous une forme masculine.

Un éphèbe au corps souple dont les contours sont repris dans les lignes du monument - Cim. de Bruxelles - 1902 - sc. Ch. Samuel

Habillé d'une bure comme dans les tombeaux médiévaux – Anc. cim. d'Uccle (Dieweg) - vers 1930 – sc. C. Vandecapelle

Un jeune homme à peine sorti de l'enfance pour exprimer une douce mélancolie - Cim. de St-Gilles - 1937

6.2.3. Des allégories pour de nombreux messages

Elle écrit « l'honneur et la gloire » pour la postérité d'un soldat - Cim. de St-Gilles - 1918

Elle porte la flamme éternelle au-dessus du portrait des défunts - Cim. de Molenbeek-St-Jean - s.d.

Avec ses ciseaux, ce jeune éphèbe coupe le fil de la vie - Cim. d'Ixelles - s.d.

Elle invite au silence « pour ne pas perturber le repos du défunt[199] » - Cim. de Molenbeek-St-Jean - 1936

Selon l'épitaphe, le défunt expira « dans les bras de l'amitié » - Cim. de Bruxelles - 1884

La musique et la peinture - tombe du peintre Théo Hannon - Cim. d'Ixelles - 1916

Un « Icare » pour symboliser l'aviateur Georges Nélis - Cim. de Bruxelles - 1929

[199] VANDERVELDE, 1997, p. 595

6.2.4. Entre portrait et allégorie

Il arrive parfois qu'un défunt soit représenté dans une scène inspirée de l'Antiquité, à la manière d'une figure allégorique, ou qu'une défunte prenne les traits d'une pleurante.

L'épouse et les enfants embrassent une dernière fois le défunt - Cim. de St-Gilles - 1903

Telle Ophélie, celle qui serait l'épouse semble s'enfoncer dans les eaux couvertes de fleurs de pavot. Le relief nerveux et rugueux de la sculpture participe à l'impression de désolation - Cim. de Laeken - 1897

ENCADRÉ 1 - UNE STATUE NE SE LIT PAS SEULE

Une statue ou un symbole sculpté apparaissent rarement seuls sur un monument funéraire, c'est ensemble qu'il faut les lire pour décoder le message que les proches ont voulu transmettre.

Monument funéraire de la pianiste Marie Pleyel (1811-1875)

Lyre et partition pour évoquer la musique

Guirlande et couronne de feuilles de laurier, symboles de la gloire de la défunte

Portrait en médaillon de l'artiste

Allégorie appuyée contre le sarcophage, la tête penchée. Ses traits doux laissent paraître de la tristesse ou de la mélancolie

Elle tient dans ses mains une couronne et un flambeau : tous deux symboles d'éternité.

Elle est enveloppée dans une toge antique, un manteau qui lui couvre la tête. Les nombreux plis du vêtement lient la statue au monument et soulignent la position souple et asymétrique de son corps. Le bras et les hanches posés sur le sarcophage montrent que la tristesse ne lui permet pas de se tenir droite : elle a besoin d'un appui.

Monument élevé par les admirateurs de la pianiste - Cim. de Laeken - 1876 - H. Pickery (sc.) (à l'intersection des ch. 12 et 17)

▼

Message : gloire éternelle et tristesse

PISTES POUR DÉCODER LA STATUAIRE

Portrait ou allégorie ?

Qui est la personne représentée ? Pourrait-il s'agir de la défunte ou du défunt ? Comment est-elle habillée ? comme dans l'Antiquité ou à la mode de son temps ?

C'est l'occasion de regarder ses années de naissance et de décès. Mais attention, l'âge du décès ne correspond pas forcément à celui du portrait, la personne est souvent représentée jeune.

Position, attitude et expression

La manière la plus simple pour quiconque d'observer une statue dans ses moindres détails est de tenter de l'imiter et de prendre la pose (dans le respect du lieu et des autres visiteurs bien sûr).

Qu'êtes-vous en train de faire ? fleurir une tombe ? vous recueillir ? pleurer ? Votre position vous semble-t-elle naturelle ? Votre corps est-il raide ? souple ? droit ? plié ? courbé ? Regardez-vous le ciel ? le sol ? Votre attitude est-elle plutôt réservée ou expressive ? Le corps exprime-t-il un sentiment ou le dissimule-t-il ?

Interrogez les autres. Que montre votre visage ? de la tristesse ? de la joie ? de la douceur ? de la froideur ? de la peur ? de la colère ? Est-il inexpressif ?

Le modelé (les bustes)

Si vous pouviez passer votre main sur la sculpture, que sentiriez-vous ? Serait-ce lisse ? râpeux ? régulier ? irrégulier ? mouvementé ? Cette surface vous semble-t-elle plutôt douce ou nerveuse ?

7. LES INSCRIPTIONS SUR LES TOMBES

À quoi correspondent les textes inscrits sur une tombe ?

Parlent-ils du défunt ? S'adressent-ils à lui ? Lui rendent-ils hommage ? Quelle forme prennent-ils ?

Que signifient certains acronymes ou abréviations ? Dans quelle langue sont-ils écrits ?

Y a-t-il des inscriptions qui ne parlent pas du défunt ? Que nous apprennent-elles sur le monument ?

Toute tombe est porteuse d'une histoire, que le défunt ait accompli de grandes choses ou non, que son concepteur soit célèbre ou non. Pour découvrir, reconstituer, voire imaginer une partie de cette histoire, on peut se pencher sur les inscriptions : les épitaphes et les épigraphes.

Épitaphe ? Épigraphe ?

Les termes épitaphe et épigraphe sont parfois confondus. Que signifient-ils ?

Épitaphe - *n.f.* - Du grec ancien **ἐπιτάφος** : **ἐπι** / *epi* (sur) et **τάφος** / *taphos* (tombeau).

L'épitaphe est littéralement une inscription sur un tombeau. Ce terme est en réalité employé de manière plus large pour toute inscription funéraire et peut désigner plusieurs choses.

- Il correspond au texte inscrit sur une tombe pour rappeler le souvenir d'une personne morte. L'inscription peut se limiter à ses nom et année de décès, mais aussi s'étendre à une phrase ou à tout un texte. Celui-ci peut parler du défunt, s'adresser à lui ou faire part du ressenti de ses proches.
- Par métonymie, l'épitaphe s'applique également au support sur lequel elle prend place. Elle désigne alors une plaque funéraire (posée sur la tombe ou non) dont le texte fait mention d'une personne décédée.

Épigraphe - *n.f.* - Du grec ancien **ἐπιγραφή** : **ἐπι** / *epi* (sur) et **γραφή** / *graphê* (écriture, graphie).

Lorsqu'elle ne réfère pas au défunt, une inscription sur une sépulture n'est pas une épitaphe. Il peut s'agir d'une indication d'ordre pratique ou encore de la signature d'une personne ayant participé à l'élaboration du monument.

7.1. Les épitaphes

7.1.1. Que racontent les épitaphes ?

Le plus souvent, le texte inscrit sur la tombe a été choisi par les proches ; l'épitaphe représente ce qu'ils ont voulu que l'on retienne du défunt. Elle porte des informations factuelles, mais aussi des messages, des textes parfois sobres ou au contraire empreints de beaucoup d'émotion.

- **Elles dressent un portrait du défunt**

  L'inscription comporte presque toujours les nom et prénom du défunt, parfois accompagnés de son titre de civilité (mademoiselle, monsieur, madame, ou encore dame pour les tombes plus anciennes) et quelquefois de son état civil : veuve (*weduwnaar*), veuf (*weduw*), célibataire (*alleenstaand*), époux (*echtgenoot*) ou épouse (*echtgeno(o)te*). Le nom de jeune fille de cette dernière est précédé par la mention : née (*geboren*). Le texte indique parfois les lieux de naissance et de décès de la personne, souvent son année de décès, parfois celle de sa naissance. Lorsqu'elle est morte jeune, il arrive que son âge soit indiqué, comme pour marquer l'aspect prématuré de ce départ. Les circonstances du décès apparaissent aussi quand elles sont accidentelles ou particulièrement tragiques.

  Pour la suite, tout dépend de ce que la famille a voulu dévoiler de l'identité et de la personnalité du défunt. L'épitaphe peut indiquer son métier, sa fonction, son statut, ses qualités ou ses mérites, parfois sous une forme poétique. C'était souvent le cas jusque dans les années 1950 ; depuis, ce type de mention apparaît essentiellement sur les tombes de personnalités publiques. Ces informations reflètent une époque ou une vision du monde. Indiquer le métier par exemple, revient à faire part du statut important de la personne.

Les années de naissance et de décès

L'état civil

L'âge

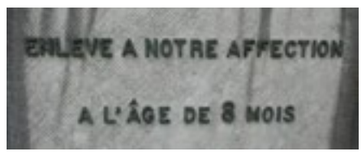

Les lieux de naissance et de décès

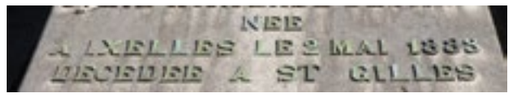

Les circonstances du décès

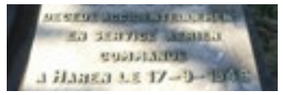

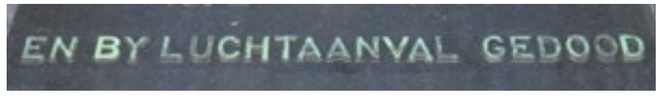

Un métier - une fonction - une distinction

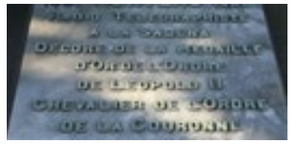

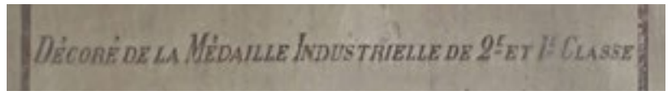

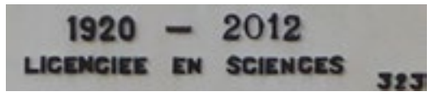

Pourquoi avoir pris le soin d'indiquer les études effectuées par la défunte ? Peut-être parce qu'un diplôme universitaire pour une femme n'était pas courant à la fin des années 1930 ?

La personnalité et les convictions du défunt

LES LUMIÈRES DE LA CONNAISSANCE ET L'INSTRUCTION DU PEUPLE ÉTAIENT LE BUT DE TOUS SES EFFORTS.
SON CARACTÈRE DOUX ET NOBLE GAGNA TOUS LES CŒURS.

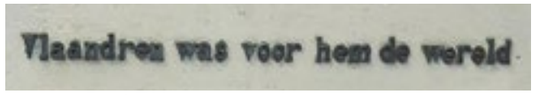

LA FLANDRE ÉTAIT POUR LUI LE MONDE

IL FUT MALGRÉ SA BRÈVE VIE UN GRAND AVOCAT.
IL FUT MALGRÉ SA BRÈVE VIE UN GRAND POLITIQUE.
MALGRÉ SA BRÈVE VIE, SA GLOIRE SERA GRANDE CAR IL EST MORT EN HÉROS.
IL AVAIT DU SOLEIL DANS LES YEUX.

Des usages

Ce monsieur est décédé après son épouse, mais c'est pourtant son nom qui occupe la première place. C'est l'usage : le père donne son nom à la famille, on parle de « monsieur et madame », pas l'inverse. Lorsqu'il a fait ériger le monument au décès de son épouse, il a probablement déjà fait inscrire son nom en laissant vide l'année de son décès (le 31 n'est d'ailleurs pas tout à fait aligné sur les autres chiffres).

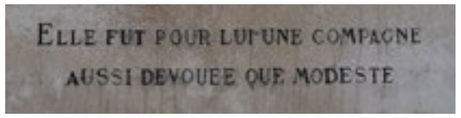

La femme a longtemps été essentiellement louée pour ses qualités de mère ou d'épouse.

- **Elles dressent un portrait de famille du défunt**

  Lorsque le monument surplombe un caveau familial, l'inscription commence par le terme sépulture (*rustplaats*) ou plus simplement famille (*familie*), suivis du patronyme. Parfois, il s'agit de la seule information que l'on peut lire sur le monument, aucun prénom, aucune date ne permettent de savoir quels membres de cette famille et combien de personnes sont rassemblés dans la concession. Le terme époux (*de echtgenoten*) est souvent utilisé pour désigner la concession d'un couple.

Quand ils sont présents, les noms, les relations de parenté et la chronologie des décès sont l'occasion de s'interroger sur les liens qui unissaient ces personnes : pourquoi par exemple l'époux est-il enterré dans le caveau de la famille de son épouse ? Ou encore pourquoi ces personnes qui ne portent pas le même nom sont-elles inhumées ensemble ? Un caveau familial est aussi l'occasion de reconstituer l'arbre généalogique de la famille, les noms des défunts sont le plus souvent inscrits de haut en bas, dans l'ordre chronologique des décès.

- **Elles révèlent une histoire familiale**

  Mais ces informations inscrites sur le monument nous invitent aussi à nous intéresser à ces femmes et ces hommes, à nous poser des questions sur ce qu'ils ont vécu. À tenter de comprendre leur histoire.

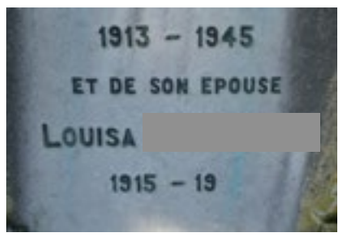

Qu'est-il arrivé à Louisa ? A-t-elle été enterrée ailleurs ?

Que doit-on ressentir quand on perd un enfant ?

Pourquoi, en 1914, cet homme a-t-il arrêté de placer une couronne de faïence, comme il le faisait chaque année, sur la tombe de son épouse ? Est-il mort à la guerre ?

Cette femme s'est remariée après la mort de son 1er époux. Elle repose désormais avec ses deux maris.

SON ÉPOUSE ET SA FILLE DÉCÉDÉES DANS UN ACCIDENT AÉRIEN

Trois membres d'une même famille décédés la même année pendant la guerre, mais pas dans les mêmes circonstances. Le père de famille est-il mort au combat tandis que sa femme et sa fille décédaient dans un accident aérien ?

- **Elles adressent une pensée des proches au défunt**

  Les proches dédient bien souvent le monument au défunt. L'épitaphe matérialise cette pensée et mentionne le lien qui les unit : à mon père, à notre enfant… Elle s'accompagne parfois d'un surnom, d'un déterminant possessif (on s'approprie le souvenir de celui qu'on aime) ou d'un participe passé (ils sont aimés, chéris, *geliefd*). Le message mentionne aussi ce que la personne enterrée là laisse derrière elle : la plupart du temps, du regret (*spijt*).

À MON ÉPOUX BIEN AIMÉ

À MA MARRAINE ADORÉE

SUR LA TERRE NOUS T'AIMIONS.
NOUS NE T'OUBLIONS PAS.
TU REPOSES DANS LA TERRE
FROIDE OÙ NOS LARMES COULENT

- **Elles parlent des convictions religieuses du défunt et de sa famille**

  L'épitaphe nous permet parfois d'identifier la religion du défunt. Quelques mots peuvent suffire.

  Les termes pieusement, *à la mémoire pieuse de, priez pour lui/elle,…* révèlent une tombe catholique, tout comme la présence d'acronymes chrétiens anciens tels que D.O.M ou I.H.S. [200]

POUR L'AMOUR DE DIEU

DEO OPTIMO MAXIMO /
À DIEU, TRES BON, TRES GRAND

On peut lire également quelques lignes de la bible, de la bible hébraïque ❶ ou du coran ❷ [201].

200 ☛ Partie 5.3. Les symboles du cimetière
201 ☛ Partie 7. Religions et convictions philosophiques dans les cimetières bruxellois

7.1.2. Quels types de textes rencontre-t-on ?

Qu'elles soient adressées au défunt (par l'utilisation du « tu ») ou à la personne qui se recueille devant sa tombe (par l'utilisation du « il » ou « elle »), de nombreuses épitaphes prennent la forme de petits textes, parfois en prose, le plus souvent en vers. Dans certains cas, ils semblent directement rédigés par un proche pour faire part d'une situation particulière, mais il s'agit le plus souvent de sentences ou de poésies connues.

- **Un message adapté à une personne ou à une situation**

B IEN DE TES SOURIRES
O NT ENGENDRÉ NOS RIRES,
B IEN DE TA VOLONTÉ ET DE TON COURAGE
O NT ÉTÉ LA SOURCE DE NOTRE BAGAGE,
N E JAMAIS T'OUBLIER N'EST PAS IRRÉEL,
N OUS TE SAVONS ÉTERNELLE.
E NTENDS NOTRE PRIÈRE.

Sous forme d'acrostiche (à l'attention de BOBONNE)

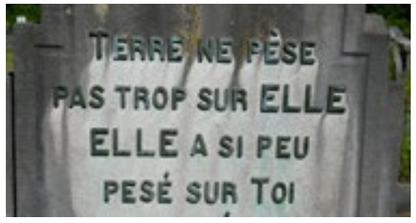

TERRE NE PÈSE PAS TROP SUR ELLE
ELLE A SI PEU PESÉ SUR TOI

CETTE FLEUR ÉTAIT TROP BELLE POUR
RESTER SUR TERRE
DIEU A VOULU LA CUEILLIR POUR
DÉCORER SON PARADIS

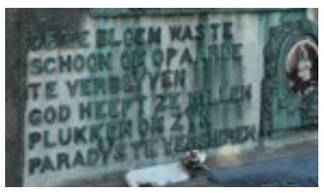

DOUZE PRINTEMPS À PEINE
AVAIENT ÉPANOUI MA VIE,
LORSQU'EN 1914, LE TERRIBLE
FLÉAU S'ABATTIT SUR LE MONDE.
TROP JEUNE POUR PRENDRE LE
FLINGOT, J'AI SAISI MA LYRE ET J'AI
CHANTÉ DE PAUVRES VERS, LA
DOULEUR, L'HÉROÏSME, LA MORT,
MAIS AUSSI ET COMBIEN IMMENSE,
L'ESPOIR !... SI J'AI CHARMÉ
PENDANT QUELQUES INSTANTS
NOS CHERS BLESSÉS OU NOS
BRAVES SOLDATS, J'AI ATTEINT MON
BUT ET J'AI PRIS MA PART DU FEU.
Juillet 1915

Poème autobiographique

TOUS MES SOINS
TOUT MON AMOUR
N'ONT PU ARRACHER MON ÉPOUX À LA MORT

- **Un message adapté à une personne ou à une situation**

7.1.3. Dans quelle langue les épitaphes sont-elles écrites ?

Dans les cimetières les plus anciens, la plupart des inscriptions funéraires sont rédigées en français, à l'exception de certaines communes du nord de la région, longtemps restées villageoises, où la population était majoritairement néerlandophone : Evere, Ganshoren ou Haren par exemple. Mais est-ce représentatif des langues parlées à l'époque ? Il faut garder en tête le fait que seuls ceux qui en avaient les moyens prenaient une concession à perpétuité, or l'élite a longtemps été francophone. Dans les cimetières de l'après Seconde Guerre mondiale, le néerlandais est un peu plus présent.

Le latin apparaît sur certaines tombes, presque exclusivement dans un contexte chrétien. Vous pourrez également identifier de nombreux autres langues et alphabets, souvent liées à des confessions distinctes[202].

Souvent plus de français que de néerlandais

Du latin dans un contexte chrétien

Des langues du monde entier

polonais

arabe

chinois

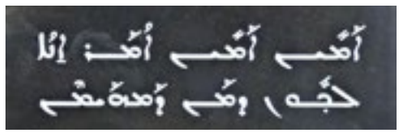

syriaque (ou araméen)

hébreu

arménien

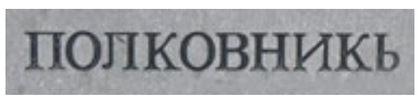

russe (écriture cyrillique)

7.1.4. Quelles sont les expressions récurrentes ?

Le texte débute souvent par la mention du souvenir du défunt : à la mémoire de (*ter gedachtenis van, in memoriam*), ou encore par l'évocation de la présence de la dépouille : ici repose, ci-gît (*hier rust*), RIP (*requiesca(n)t in pace - qu'il(s) repose(nt) en paix*).

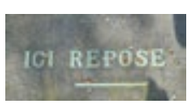

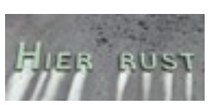

[202] ☛ Partie 7. Religions et convictions philosophiques dans les cimetières bruxellois

7.1.5. Quelles formes prennent les épitaphes ?

- **Inscrites sur la tombe**

  Le texte funéraire peut être gravé en creux ou en relief (dans ce cas, c'est le pourtour des lettres qui est dégagé). Pour assurer la lisibilité, les caractères contrastent souvent avec le support (par la couleur ou l'épaisseur).

  en creux

  en relief

  Dans de nombreux cas, des caractères en bronze ou en laiton sont fichés dans la dalle ou la stèle à l'aide de fins tenons.

  Lorsque la pâte de fixation des tenons a perdu ses propriétés adhésives, les caractères ont tendance à s'enlever ; c'est alors parfois l'identité complète du défunt qui est perdue.

- **Posées sur la tombe**

  À l'épitaphe inscrite sur le monument, s'ajoutent des plaques, des couronnes, des livres en bronze ou en pierre, que l'on dépose ou accroche à certaines occasions : un anniversaire, une fête ou l'anniversaire du décès.

7.2. Les épigraphes

À côté des inscriptions qui parlent du défunt, d'autres portent sur le monument lui-même : elles permettent au personnel du cimetière de tenir des registres, de situer la sépulture, et aux passants d'en identifier les auteurs.

7.2.1. Elles localisent la concession

Un nombre inscrit de manière discrète sur le rebord d'une pierre indique le numéro de la concession. Celui-ci est repris dans un registre qui mentionne les coordonnées du concessionnaire, l'emplacement de la sépulture, la situation exacte du cercueil dans le caveau, mais aussi parfois l'emplacement de l'ouverture.

Fiche des années 1930 au cimetière du Dieweg (Uccle)

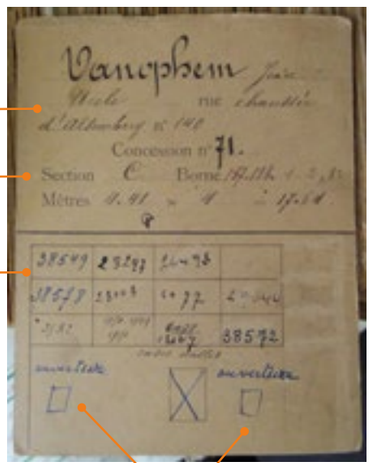

7.2.2. Elles précisent le statut de la concession

Dans la mesure où toutes les sépultures anciennes sont des concessions à perpétuité[203], la mention CONCESSION À PERPÉTUITÉ est presque toujours présente en bordure des monuments de plus de 50 ans.

Dans certains cas, une plaque mentionne que la tombe bénéficie d'un statut privilégié. Elle est entretenue par le personnel du cimetière car elle concerne une personnalité importante de la commune, parce qu'elle est particulièrement ancienne, ou encore parce que la famille a payé pour ce service.

7.2.3. Elles portent les signatures des auteurs du monument

Ces épigraphes sont pour la plupart les signatures de tous ceux qui ont travaillé sur la pierre tombale, l'édicule ou la statue : architecte, sculpteur (statuaire) ou entreprise funéraire. Certaines nous renseignent même sur le lieu de provenance du matériau.

L'architecte et le sculpteur

l'architecte

l'architecte et le sculpteur

le sculpteur

L'entreprise funéraire

Le lieu de provenance de la pierre

CARRIÈRES DE DUBOIS FRÈRES À ARQUENNES

[203] Depuis que la loi de 1971 ne permet plus que des concessions de 50 ans maximum, ☛ Partie 5.1. La tombe - sous le sol

ENCADRÉ 2 - TENTER DE COMPRENDRE L'HISTOIRE D'UNE FAMILLE

Le nom de la famille
LAUFS

L'itinéraire de la famille
- Son origine : la Prusse (Allemagne) SCHWANENBERG et BIRKENFELD
- Les enfants décédés à : BRUXELLES-BERLIN-ARCACHON

CONCESSION À PERPÉTUITÉ

Famille Laufs-Rieken - Cim. de Bruxelles (5e av.-19e chem.)

Les années de décès
Les trois premiers enfants et le père de famille sont décédés avant l'ouverture du cimetière (1877).

Quelles questions se poser ?
- À quel âge sont morts les trois premiers enfants ?

moins de 4 ans moins d'1 an
moins de 3 ans

- Quel est le nom de jeune fille de la maman, Amalie LAUFS ? RIEKEN
- Les parents avaient-ils le même âge ? Il y a une différence de 15 ans
- Combien d'enfants cette mère a-t-elle vu mourir ? 5

Que nous racontent ces épitaphes ?

Famille Laufs-Rieken - Cim. de Bruxelles (5e av.-19e chem.)

La famille est originaire de Prusse, le couple a eu six enfants dont trois sont morts en bas âge, la même année, en 1856. Ont-ils succombé à une épidémie ? Le père décède en 1870 à l'âge de 58 ans. Parmi les trois enfants qui ont survécu aux premières années, deux sont décédés à l'étranger : Ernst à Berlin, Albert à Arcachon : tous deux sont morts très jeunes, à respectivement 23 et 21 ans. Seule Emma survivra à sa maman, Amalie Laufs ; elle décède à l'âge de 59 ans. La mère quant à elle vit jusqu'à 64 ans. Personne n'aura dépassé cet âge dans la famille.

Juste à côté du monument de la famille Laufs, se trouve celui de la famille Rieken : les parents d'Amalie Laufs. L'épitaphe des Rieken nous apprend que le père, Henri-Christophe, était le médecin du roi Léopold Ier, lui aussi d'origine prussienne. On peut imaginer que c'est à l'occasion de l'arrivée de Léopold à la tête de la nouvelle Belgique que la famille s'est installée à Bruxelles.

Une sépulture nous plonge dans une époque. Celle-ci nous apprend qu'on décède jeune au 19e siècle. En effet, vers 1850, l'espérance de vie tourne autour de 40 ans[204] ; de nombreux enfants meurent en bas âge, une mère est souvent amenée à voir mourir plusieurs de ses enfants. Le monument nous apprend aussi que dans les classes élevées de la population, on voyage. Les familles aisées ont souvent des connexions familiales ou amicales partout en Europe ; il n'est pas rare de s'établir à l'étranger.

Les dates de décès des trois premiers enfants et du père de famille étant antérieures à 1877, année de l'ouverture du cimetière de Bruxelles, nous pouvons par conséquent déduire qu'il s'agit de tombes transférées[205]. Les deux familles étaient initialement inhumées dans la partie protestante du cimetière du Quartier Léopold.

[204] EGGERICKX
[205] ☛ Partie 6.3. Les sépultures transférées

PISTES POUR DONNER VIE AUX INSCRIPTIONS

Dresser l'arbre généalogique d'une famille

Sur certains caveaux de grande ampleur, le monument funéraire porte de nombreux noms. Il peut être intéressant de reconstituer l'arbre généalogique familial. Quel est le couple fondateur ? Qui sont frères et sœurs ? Qui a épousé qui ? Sur quelle face de la sépulture apparaissent les différents noms ? sur l'avant ou sur le côté ? Qui est le plus visible ? Qui est le plus important ?... L'histoire familiale se reconstitue peu à peu.

Arbre généalogique de la famille Vandenperre
(anc. cim. d'Uccle, Dieweg, à proximité du calvaire)
13 noms figurent sur le monument

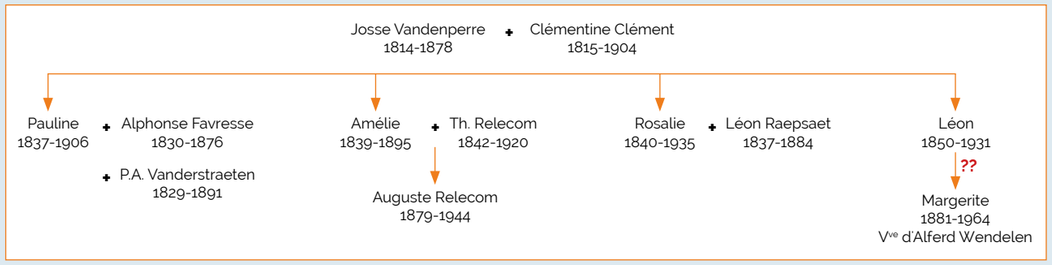

S'imaginer une famille

Pour se représenter une famille, une recherche dans l'Almanach de la Ville de Bruxelles (accessible en ligne [206]) vous permettra de retrouver son adresse. Il est aussi intéressant de l'associer à des silhouettes ou à des véhicules de l'époque.

Portrait de la famille Laufs : un métier, une maison, des vêtements

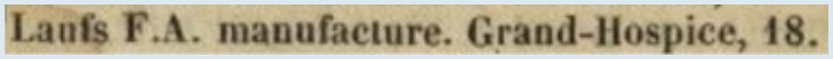

[206] https://archives.bruxelles.be/almanach → En fonction des dates associées au défunt sur la tombe, vous pouvez faire une recherche dans l'almanach à une période donnée. Celui-ci est classé selon plusieurs entrées : les rues, les professions, les noms. Vous pouvez rechercher la trace du défunt par son nom et, si son métier est inscrit ou suggéré (par un symbole par exemple), par sa profession.

Cim. de Molenbeek-St-Jean

PARTIE 6
DES ESPACES PARTICULIERS DANS LE CIMETIÈRE

Tout cimetière est constitué de sépultures individuelles ou familiales regroupées en parcelles selon le type d'inhumation (caveau ou pleine terre) et/ou la durée de concession[1]. Mais à côté de ces pelouses, le cimetière comprend également des espaces où les défunts sont rassemblés selon d'autres critères : la forme de la sépulture (les galeries funéraires), la manière dont ils sont décédés (les pelouses d'honneur), le traitement accordé à la dépouille (les espaces cinéraires), l'origine de la tombe (les sépultures transférées), ou encore l'âge de ces défunts (les espaces pour les enfants).

TABLE DES MATIÈRES

1. LES GALERIES FUNÉRAIRES
En quoi consiste une galerie funéraire ? • À l'origine des galeries funéraires : avant tout un besoin de place • Les différents types de galeries funéraires • Dans une galerie • Plongée dans les galeries funéraires bruxelloises

2. LES PELOUSES D'HONNEUR ET LES MONUMENTS COMMÉMORATIFS
La pelouse d'honneur • Le monument commémoratif

3. LES SÉPULTURES TRANSFÉRÉES

4. LES ESPACES CINÉRAIRES : COLUMBARIUMS ET PELOUSES DE DISPERSION
Un peu d'histoire • Que faire des cendres des défunts ? • Un aménagement d'ensemble des espaces cinéraires

5. LES ESPACES CONSACRÉS AUX ENFANTS

[1] ☛ Partie 5.1. La tombe – sous le sol

1. LES GALERIES FUNÉRAIRES

Qu'est-ce qu'une galerie funéraire ? En trouve-t-on dans tous les cimetières en Belgique ?
Pourquoi a-t-on décidé d'en construire ? Quels sont leurs avantages par rapport aux sépultures traditionnelles ?
À quoi ressemblent-elles ? Comment s'organisent-elles ? Où place-t-on la dépouille ? Et où dépose-t-on les fleurs ?

Parmi les trente cimetières encore accessibles en Région bruxelloise, six possèdent des galeries funéraires créées à l'initiative des communes. Ces ensembles font de Bruxelles un cas exceptionnel en Belgique[2] : en Wallonie, seuls les cimetières de La Louvière[3], Namur (à Belgrade), Wavre et Braine-L'Alleud[4] en sont pourvus, il semblerait qu'il n'y en ait pas en Flandre[5].

Dans quels cimetières de la Région bruxelloise trouver des galeries funéraires ?

- **À Laeken** (1878 > 1939)
- **À Molenbeek Saint-Jean** (1880 > 1911)
- **À Saint-Josse-ten-Noode** (1889 > 1950)
- **À Saint-Gilles** (1895 > 1954)
- **À Watermael-Boitsfort** (vers 1920 et années 1960)
- **À Uccle (Verrewinkel)** (années 1960)

Cas particulier

- **Au Dieweg à Uccle** - Les galeries souterraines sont privées. Elles ont été créées à l'initiative d'une organisation israélite et s'apparentent davantage à d'immenses caveaux familiaux où sont regroupés les défunts d'une même communauté religieuse. Elles ne se visitent pas.

1.1. En quoi consiste une galerie funéraire ?

Une galerie funéraire est un ensemble architectural dont les parois sont percées de niches appelées cellules destinées à recevoir des cercueils. Celles-ci sont superposées et forment des travées (colonnes) de 4, 5 ou 6 sépultures. Cette organisation ressemble à celle des caveaux familiaux à la différence qu'ici, nous sommes dans un espace collectif initié et géré par la commune ; tout le monde est rassemblé dans un même lieu.

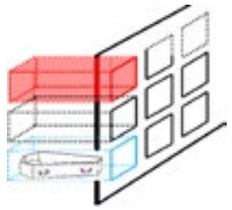

Concrètement

Lorsque le cercueil a été placé dans la cellule, celle-ci est scellée hermétiquement (à l'origine par une maçonnerie de briques, plus tard par une dalle de béton, un matériau plus étanche). On pose ensuite une plaque, le plus souvent en marbre, sur laquelle prend place l'épitaphe[6].

Aujourd'hui, comme dans tout caveau, une niche peut être occupée par plusieurs urnes.

Cim. de St-Josse-ten-Noode

[2] VERHOFSTADT, p. 50
[3] À La Louvière, elles ont été en partie transformées en columbarium.
[4] Les galeries funéraires de Braine-L'Alleud datent des années 1960.
[5] VERHOFSTADT, p. 50
[6] VERHOFSTADT, p. 51

1.2. À l'origine des galeries funéraires : avant tout un besoin de place

Les toutes premières galeries funéraires bruxelloises furent inaugurées en 1878 au cimetière de Laeken. Le projet est à l'initiative de l'ingénieur Émile Bockstael, alors échevin des travaux publics, et qui deviendra par la suite bourgmestre de la commune.

Leur construction fut motivée par trois raisons. La première est liée à un besoin de place. En 1875, Laeken est confrontée à une forte augmentation de sa population, son cimetière est quasi saturé. Il faut trouver une solution pour rassembler les tombes car on ne peut plus augmenter sa superficie. Le principe des galeries permet de superposer les sépultures. Par ailleurs, ce nombre croissant d'inhumations aggrave les problèmes d'ordre sanitaire. Selon Émile Bockstael, le sol du cimetière est saturé de matières en décomposition et à chaque fois que l'on ouvre un caveau familial pour y placer un nouveau défunt, des émanations nauséabondes se dégagent. Les galeries offrent une solution à ce problème car elles sont composées de niches individuelles hermétiquement fermées[7] qui ne devront pas être rouvertes. Enfin, les galeries funéraires sont aussi intéressantes d'un point de vue financier, elles peuvent être construites rapidement moyennant un coût réduit et sont par conséquent très rentables : elles assurèrent des rentrées financières conséquentes à la commune[8].

Le succès de ces galeries funéraires fut immédiat, ce qui peut paraître étonnant car si le principe est bien accepté dans les pays du sud (Italie, Espagne), en Belgique, il fallait imposer une nouvelle vision de l'inhumation « hors terre ». Les galeries de Laeken inspirèrent d'autres cimetières de la Région bruxelloise et de Wallonie ; leur maquette fut même exposée à Londres lors de l'Exposition internationale d'hygiène de 1884[9].

Si ces galeries se sont principalement développées à la fin du 19e siècle et au début du siècle suivant, on en construisit encore après la Deuxième Guerre mondiale (à Uccle et à Watermael-Boitsfort), toujours pour pallier le manque de place.

Cryptes ? Catacombes ? ou galeries funéraires souterraines ?

Dans certains cimetières belges, les galeries funéraires souterraines sont appelées *cryptes* ; à l'étranger, elles sont aussi parfois dénommées *catacombes*.

À quoi correspondent ces termes ?

Le mot **crypte** (du latin *crypta* -caché-) est associé à la religion chrétienne. Il s'appliquait à l'origine aux tombeaux des martyrs chrétiens au-dessus desquels on construisit les premières églises. Des cryptes furent ensuite bâties sous le chœur des églises pour honorer des morts ou organiser des offices. Par extension, ce terme s'applique aux lieux souterrains dans lesquels on trouve des dépouilles. Dans nos cimetières, il est souvent associé à des ensembles funéraires situés sous un monument comme les sépultures de militaires par exemple[10].

Les **catacombes** (du grec κατά -en bas- et τύμβος -tombe-) correspondent à l'origine aux ensembles souterrains de sépultures créés autour de Rome au début de notre ère par les premiers chrétiens. Tout comme la crypte, ce terme est depuis appliqué aux espaces funéraires souterrains.

Le terme **galerie funéraire** est quant à lui propre aux cimetières communaux (et donc neutres) de la fin du 19e siècle. Ce type d'inhumation constitue une solution au manque de place et aux problèmes d'hygiène liés à l'explosion démographique.

[7] GROESSENS, p. 141
[8] VERHOFSTADT, p. 50
[9] VERHOFSTADT, p. 52
[10] ☛ Partie 6.2. Les pelouses d'honneur et les monuments commémoratifs

1.3. Les différents types de galeries funéraires

1.3.1. Les galeries souterraines

À Laeken et St-Gilles (ces dernières ne sont pas accessibles)

Ces galeries se développent entièrement sous le niveau du sol et sont éclairées par des dalles de verre. Elles se composent de longs couloirs dont les parois latérales sont occupées par des cellules. On y accède par un escalier ou une rampe qui facilite l'entrée du cercueil.

Cim. de Laeken

Les galeries funéraires souterraines de Laeken ont la particularité d'être visuellement et symboliquement reliées à la surface : un monument surplombe une ou plusieurs travées de cellules. L'aspect du cimetière, avec ses tombes individualisées, est de cette manière préservé. Lorsque plusieurs concessionnaires occupaient la travée, le monument funéraire était financé par la ville ❶ ; si l'ensemble était occupé par un même concessionnaire, il était à sa charge[11]. La superposition de cellules fonctionnait alors comme un caveau familial. Quelques familles ont d'ailleurs fait élever par-dessus ce caveau un monument imposant ❷ ❸.

Dans le cimetière de Saint-Gilles, les galeries funéraires souterraines étaient également surmontées par des monuments funéraires, mais ceux-ci ont aujourd'hui disparu.

Au cimetière de Laeken

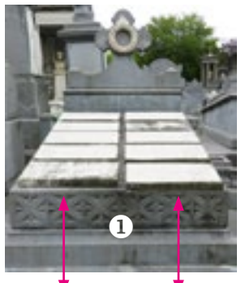

À ce monument en surface correspondent en sous-sol 10 niches marquées par 10 plaques funéraires.

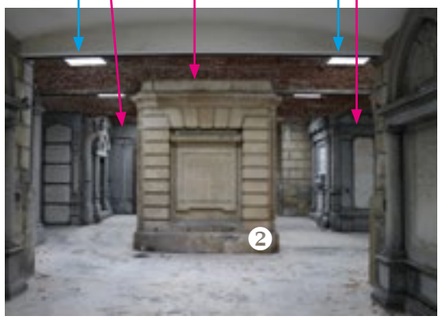

Les monuments funéraires d'Émile Bockstael ❷ (initiateur des galeries) et de l'architecte Joseph Poelaert ❸ surplombent leurs caveaux familiaux situés dans la galerie.

[11] VERHOFSTADT, p. 52

1.3.2. Les galeries de surface

À Molenbeek-St-Jean, St-Josse-ten-Noode et Laeken (partie la plus récente)

Ces galeries sont aménagées au niveau du sol ou légèrement enterrées[12]. On rencontre deux types de configuration : un couloir dont les deux parois sont occupées par des niches ❶, ou une galerie partiellement ouverte par une colonnade formant un péristyle ❷. Ce dernier abrite les visiteurs et protège également les plaques funéraires des intempéries. Quel que soit leur matériau, leur couleur claire assure une certaine luminosité à ces parties ombragées. Dans les deux cas, les parois des galeries peuvent être doublées par une seconde série de cellules qui donnent sur l'extérieur ❸.

Cim. de Molenbeek-St-Jean

1.3.3. Les galeries à flanc de talus

À St-Josse-ten-Noode, St-Gilles et Watermael-Boitsfort

Dans les cimetières situés sur un terrain irrégulier ou en pente, l'aménagement de galeries funéraires permet de tirer parti de cette déclivité. Les cellules s'inscrivent dans la pente du terrain, là où il est difficile de creuser des fosses.

Cim. de St-Gilles

1.4. Dans une galerie

1.4.1. Les cellules funéraires - Séparés ou ensemble ?

Pour gagner de la place, les cellules sont superposées. Cette disposition implique une hiérarchie qui se reflète dans le prix des concessions : les places centrales, accessibles et bien visibles, sont plus chères[13].

Si toutes les niches sont individuelles, il est important pour certains d'être réunis dans la mort. Une plaque recouvre parfois deux cellules pour rassembler un couple, quatre ou davantage pour une famille. À Laeken, on a été un pas plus loin en créant de véritables caveaux indépendants.

Une plaque recouvrant deux cellules pour un couple, également rassemblées symboliquement par les mains réunies - Cim. de Molenbeek-St-Jean

Élévateur pour insérer les cercueils dans les niches situées en hauteur - Cim. de St-Josse-ten-Noode

[12] À Molenbeek-St-Jean, l'aile centrale de la galerie se situe à un peu moins d'1,50 m sous le niveau du sol.
[13] BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES - 29/07/1939, p. 111

Derrière une façade traitée comme un autel à la mémoire de deux personnes (deux cercueils) se cache en réalité une travée de cinq niches.

Quarante places pour la famille Van Volxem dont le caveau comporte même une porte d'accès.

Cim. de Laeken

1.4.2. Les plaques funéraires

Les cellules individuelles sont signalées par des plaques réalisées le plus souvent en marbre blanc, un matériau qui réfléchit la lumière. À Laeken, dans la galerie la plus ancienne, elles sont toutes identiques : leur forme évoque de manière simplifiée le cercueil vu en coupe. Ailleurs, elles sont principalement rectangulaires, certaines portent un décor individualisé.

Le marbre blanc ne semble pas avoir été réglementé dans toutes les galeries : çà et là, l'unité est rompue par de la pierre bleue, du granit de couleur, voire même une façade complexe en bronze. Les plaques plus récentes sont réalisées en granit foncé.

Plaque en marbre

.. en bronze

.. parfois gravée d'un décor

1.4.3. Les accessoires funéraires

Comment faire pour rendre hommage au défunt lorsqu'on ne dispose pas de pierre tombale où déposer un souvenir, une fleur, un petit mot ? Dans ces galeries, tout un système d'accrochage a été prévu. Les couronnes de fleurs (naturelles, en faïence ou en bronze) sont suspendues à des patères ou à des tringles. Des anneaux en bronze accueillent des vases en verre ou en métal. Comme sur les autres types de sépultures, la plaque funéraire porte aussi des portraits en médaillon et les symboles funéraires traditionnels : flambeau renversé ou mains réunies par exemple.

1.5. Plongée dans les galeries funéraires bruxelloises

1.5.1. Laeken

Pour créer de la place sans agrandir le terrain, la commune de Laeken se montre pionnière en faisant construire une première galerie funéraire souterraine en 1878. Le succès est tel que six galeries supplémentaires sont ajoutées la même année ❶ ; certaines familles y font même transférer leur caveau. Le principe de ces galeries se caractérise par la présence de monuments en surface reliés aux niches funéraires souterraines.

Le réseau souterrain sera encore agrandi à plusieurs reprises, notamment entre 1899 et 1911 ❷ (galeries perpendiculaires), puis dans les années 1930, par trois galeries qui se clôturent par une quatrième de forme cintrée ❸. Celle-ci comprend cette fois également des niches destinées aux urnes. Elle est surmontée en surface par un imposant péristyle en pierre, unique galerie funéraire hors sol du cimetière.

Au total, le site comprend 4061 niches funéraires, quelques caveaux familiaux et septante niches cinéraires. L'ensemble, classé en 1997, s'étend sur plus de 300 m de couloirs[14].

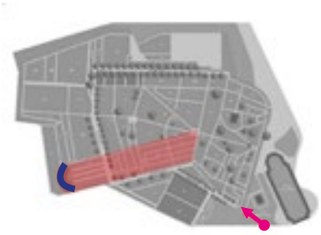

© Ville de Bruxelles

Monument funéraire de P.-L. Bortier, décédé en 1830. Situé à l'origine dans l'ancienne église Notre-Dame, il fut déplacé dans les galeries funéraires lors de la démolition de l'église en 1904.

❶ Partie la plus ancienne : à partir de 1878

❷ Galeries perpendiculaires : entre 1899 et 1911

❸ Dernière phase d'agrandissement : entre 1933 et 1939

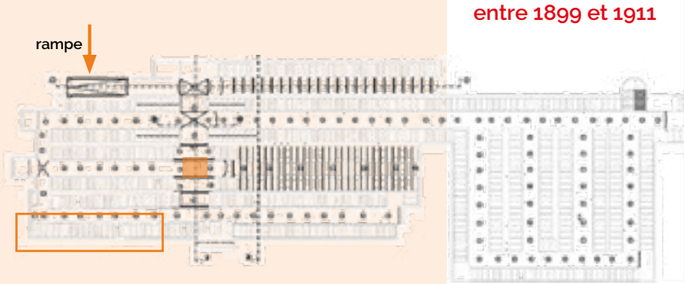

© ORIGIN Architecture & Engineering

Pour rejoindre la partie la plus ancienne, on emprunte aujourd'hui une **rampe** ; mais il existait à l'origine un accès bien plus prestigieux : l'édicule consacré à Émile Bockstael depuis 1920 abritait initialement un escalier qui menait aux galeries.

Comme dans tout cimetière, les monuments sont différents les uns des autres. Mais alors, quel indice nous signale que nous sommes au-dessus d'une galerie ? Les dalles de verre qui éclairent ce qui se trouve en-dessous.

Péristyle concave qui ferme la perspective de la partie des années 1930.

Les mentalités ont changé. Ici, les monuments en surface ont été volontairement laissés vierges, comme pour marquer l'égalité de tous devant la mort.

[14] PÊCHEUR, p. 68

1.5.2. Molenbeek-Saint-Jean

Les galeries funéraires de Molenbeek-Saint-Jean sont aménagées à partir de 1880, soit deux ans à peine après celles de Laeken. Ici aussi, elles ont été construites en différentes phases[15]. La partie la plus ancienne, légèrement enterrée, se situe dans le prolongement de l'entrée du cimetière et de l'avenue principale ❶. Elle mène à un pavillon octogonal coiffé par un dôme construit en 1905 ❷ pour la relier à deux nouvelles ailes perpendiculaires ajoutées entre 1905 et 1909 ❸. Aménagées au niveau du sol, celles-ci sont ouvertes par une colonnade. Une quatrième galerie couverte est ajoutée vers 1911 ❹. Malgré la trentaine d'année qui sépare le début et la fin des aménagements, l'ensemble est particulièrement homogène.

Ces galeries sont classées depuis 2007. Fort endommagées, elles ont fait l'objet d'une restauration en 2016.

Fonds C. Vandervelde / © Urban.brussels

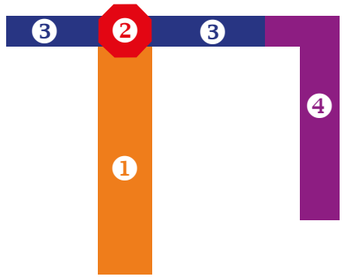

La verrière de la galerie principale avait disparu depuis de nombreuses années. Comme il n'en restait pas de trace, le bureau en charge de la restauration a opté pour une verrière moderne.

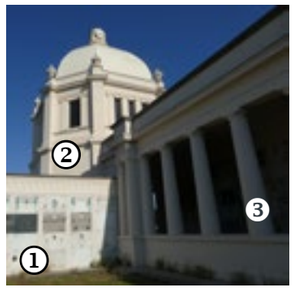

Les travaux de restauration ont rendu sa clarté à l'entrée principale des galeries, conçue comme un temple antique. Son décor annonce la couleur : elle est coiffée par un sarcophage et porte ces deux inscriptions :

La vie est un sommeil. Mourir c'est renaître. On n'approche jamais de la mort avec plus de calme que lorsqu'au déclin de la vie on a pour consolation le souvenir du bien qu'on a fait.

L'impitoyable mort soumet tout à ses lois. Le vrai culte consiste dans les bonnes mœurs et la pratique des vertus.

[15] SCANDOLO, p. 72

1.5.3. Saint-Josse-ten-Noode

Dès 1889, à peine dix ans après l'ouverture de son cimetière, le Conseil communal décide d'augmenter sa capacité en créant des galeries funéraires de surface. Deux ensembles distincts sont finalement aménagés.

❶ - Le premier, dessiné en forme d'ellipse, est construit en trois phases entre 1889 et 1914, il compte en tout 1830 niches. Sa galerie la plus ancienne s'organise autour d'un pavillon d'entrée encadré par deux ailes ouvertes concaves. Derrière celui-ci, se trouvait à l'origine un escalier menant à la partie haute du cimetière, sept mètres plus haut. Cet accès a été supprimé pour laisser la place à une seconde galerie construite à flanc de talus pour rattraper ce dénivelé[16].

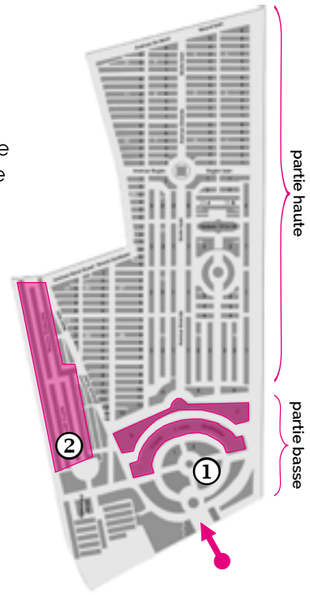

© Service des Archives de la commune de Saint-Josse-ten-Noode

Au centre du pavillon d'entrée, une jeune fille pleure sa mère décédée. Le groupe sculpté, réalisé en 1892, est l'œuvre de Guillaume Charlier, citoyen de la commune et auteur d'autres œuvres dans le cimetière.

À droite, la première galerie ; à gauche, la seconde, à flanc de talus.

❷ - Le deuxième ensemble, bâti en bordure du cimetière entre 1930 et 1950[17], se développe en longueur derrière un portique ouvert par des piliers. Il compte environ 4300 niches. Les concepteurs ont voulu conserver une unité au sein du cimetière en lui donnant un style proche de celui des galeries de 1889. Mais alors que les premières étaient en grande partie réalisées en maçonnerie de brique recouverte par un parement de pierre bleue à la finition brute, celles-ci ont été entièrement conçues en béton armé protégé par un enduit lisse.

Identiques ou différentes ?

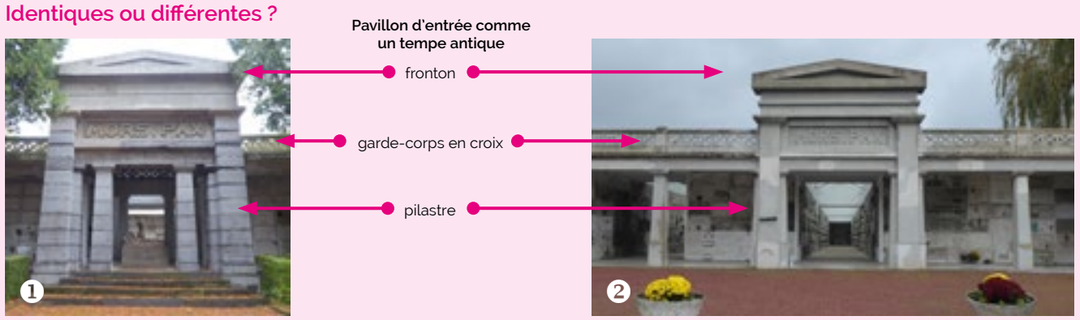

Le style des entrées est proche, alors que plus d'une quarantaine d'années les séparent. Mais elles ne sont pas identiques pour autant. Matériaux, relief, nombre de piliers... Vous trouverez bien plus que 7 « erreurs ».

[16] VERHOFSTADT, p. 58
[17] VERHOFSTADT, p. 60

1.5.4. Saint-Gilles

Le cimetière de Saint-Gilles est le seul à avoir prévu d'emblée des galeries funéraires souterraines dans son plan d'ensemble, dès son ouverture en 1895. Des galeries hors sol ont par la suite été aménagées dans les années 1930, puis au début des années 1950.

❶ - Les premières galeries funéraires sont entièrement souterraines et prennent la forme d'un double peigne : un long couloir croise trois bras perpendiculaires. Au début du 20e siècle, elles comptaient 540 cellules[18]. Comme à Laeken, elles étaient associées à des monuments funéraires en surface, mais ceux-ci n'existent plus aujourd'hui. On accédait à ces galeries par deux rampes encadrées par des pilastres surmontés de grands obélisques qui ont également disparu. Ces galeries ne sont plus visitables.

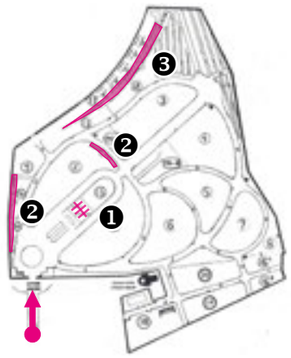

Fonds C. Vandervelde / © Urban.brussels

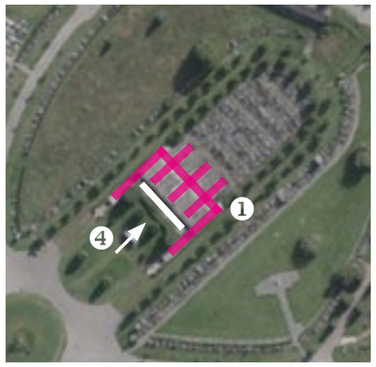

© Bruciel

❶ : 1895 ; ❷ : années 1930 ; ❸ : années 1950 ; ❹ : crypte militaire (début des années 1920)

Galeries souterraines aujourd'hui inaccessibles

© Commune de St-Gilles

← Une des deux rampes d'entrée : au début du 20e siècle...

... et aujourd'hui →

Au début du 20e siècle, on distingue bien les deux rampes d'accès vers les galeries ( ) et des escaliers ( ) menant à quelques monuments en surface ( ).
© Commune de St-Gilles

❷ & ❸ - Plusieurs nouveaux ensembles de galeries funéraires sont construits entre 1930 et 1954. Ils sont situés cette fois à l'air libre, à flanc de talus. Ces galeries sont toujours en service.

années 1930

années 1950 - galeries étagées sur deux niveaux

[18] VANDERVELDE, 1997, p. 604

❹ - La crypte militaire

Au début des années 1920, pour rendre hommage à ses soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale, la commune aménage devant les galeries souterraines une nouvelle galerie à ciel ouvert. C'est peut-être à cette occasion que l'escalier ( ) et les monuments surplombant les cellules ( ) ont été démolis.

1.5.5. Watermael-Boitsfort

Construite vers 1920, à flanc de talus, la galerie funéraire de Watermael-Boitsfort crée un lien entre la partie haute du cimetière, située du côté de l'entrée, et sa partie basse, en fond de parcelle. Les cellules étant creusées dans le talus, la galerie s'ouvre par conséquent vers l'arrière et présente un mur aveugle du côté de l'entrée. L'escalier aménagé en son centre est comme un portail vers la zone située en contrebas.

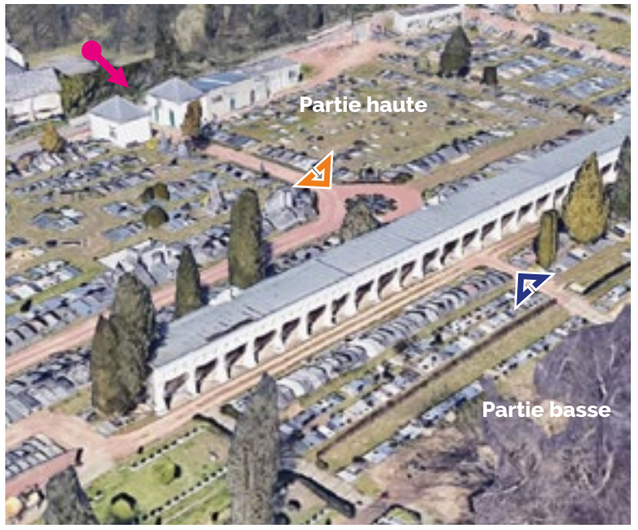

© Google Earth

Accès à la galerie face à l'entrée du cimetière ( )

Colonnade du côté de la partie basse du cimetière ( )

LE CAS DU DIEWEG À UCCLE

Le cimetière du Dieweg comprend deux ensembles funéraires souterrains distincts. Le premier, souvent dénommé caveau, date de la fin du 19e siècle et comprend 146 dépouilles[19] parmi lesquelles on compte un nombre important d'enfants. Le second, appelé crypte, date du début du 20e siècle. Il est long de 100 m environ et abrite 830 personnes, en majorité des indigents[20].

Contrairement aux galeries que nous venons d'évoquer, il s'agit là d'une initiative privée. Le Consistoire central israélite de Belgique a pris en charge leur construction pour donner une sépulture digne à des personnes pauvres de la communauté. Ces galeries ne sont pas accessibles.

Entrée du caveau de la fin du 19e siècle

[19] PIERRET, pp. 502-503
[20] VANDERVELDE, 1997, pp. 261-262

2. LES PELOUSES D'HONNEUR ET LES MONUMENTS COMMÉMORATIFS

Pourquoi, à certains endroits du cimetière, trouve-t-on des tombes presque identiques et très bien alignées ? Ont-elles toujours été dans le cimetière ? Qui est enterré là ? Pourquoi y a-t-il parfois plusieurs noms dessus ? Pourquoi n'ont-elles pas toutes exactement la même forme ?

Y en a-t-il dans tous les cimetières de Bruxelles ?

Que commémorent les grands monuments du cimetière ? Y a-t-il des gens inhumés en-dessous ?

Dans un cimetière, on vient en général se recueillir sur la tombe d'une personne en particulier, un membre de la famille ou un proche. Mais on peut également rendre hommage à un ensemble de défunts qui ont été regroupés en fonction de leur appartenance à une communauté. Leurs familles ont accepté qu'ils quittent la sphère privée pour rejoindre leurs compagnons de fortune ou, le plus souvent, d'infortune.

Généralement, il s'agit de personnes décédées tragiquement, dans les mêmes circonstances, avant tout les victimes de conflits (en particulier les deux guerres mondiales), mais aussi celles de catastrophes. Plus rarement, on rassemble les tombes de personnes qui appartenaient à une même collectivité de leur vivant : les membres de congrégations religieuses, des services d'une commune ou ses bourgmestres par exemple.

Ces regroupements de sépultures prennent deux formes distinctes mais souvent associées : la pelouse d'honneur et le monument commémoratif.

2.1. La pelouse d'honneur

2.1.1. La pelouse d'honneur militaire

La grande majorité des pelouses d'honneur sont militaires, elles trouvent en effet leur origine dans un contexte martial. Avant le 19e siècle, les corps des simples soldats morts au combat étaient laissés à l'abandon ou enterrés dans des fosses communes sur le site du champ de bataille. Rien ne venait marquer la présence de leurs dépouilles[21]. C'est en France, en Allemagne et aux Etats-Unis que l'on commença à donner une forme spécifique aux sépultures militaires[22].

En Belgique, les pelouses d'honneur apparaissent dans le contexte de la Première Guerre mondiale. À Bruxelles, dès 1916, l'état-major allemand crée dans le cimetière de la ville, à Evere, une pelouse consacrée à ses militaires morts sur notre sol. Les pelouses dédiées aux militaires belges verront quant à elles le jour dans les années 1920. Les 41 000 soldats morts au front ont été inhumés à proximité des zones de combat : dans le cimetière communal le plus proche ou dans les premiers cimetières militaires. Mais de nombreuses familles réclament le rapatriement de la dépouille de leur fils, frère ou père, certaines le faisant même exhumer clandestinement pour qu'il puisse rejoindre le caveau familial. Sous la pression, le pays autorise ces transferts.

Dans la foulée, les communes ouvrent dans leur cimetière un espace où ces soldats seront rassemblés, un lieu où ils pourront être commémorés ensemble, en tant que héros. Ces parcelles seront appelées *pelouses d'honneur*[23].

L'habitude est dorénavant prise de regrouper les défunts d'une guerre dans les cimetières de la commune où ils vivaient, c'est pourquoi la plupart des cimetières de la Région bruxelloise disposent d'une pelouse d'honneur militaire.

Les Classes du Patrimoine ont consacré un large chapitre à ces pelouses dans le cahier pédagogique « 14-18. Les monuments racontent »[24]. Celui-ci décrit leurs caractéristiques, les informations mentionnées sur les stèles ainsi que quelques pelouses du cimetière de Bruxelles. Nous nous intéresserons ici aux modifications apportées à l'organisation globale des cimetières lors de la création des pelouses militaires, ainsi qu'à la manière dont elles ont été adaptées ou agrandies lors du deuxième conflit mondial.

[21] Dans nos régions, après les grandes batailles napoléoniennes, on éleva des monuments commémoratifs à proximité des zones de combat.
[22] L'armée française crée un premier cimetière militaire lors de la conquête de l'Algérie (en 1830) et des sépultures communes pour ses soldats morts lors de la guerre de Crimée (1851-1856). Aux Etats-Unis, on aménage les premiers cimetières militaires lors de la guerre de sécession (1861-1865). Sur le sol européen, les pelouses d'honneur apparaissent à l'occasion de la guerre franco-prussienne de 1870. In : RACINE, p. 6
[23] En France, où on a procédé de la même manière, elles portent plus souvent le nom de carrés militaires.
[24] CLASSES DU PATRIMOINE & DE LA CITOYENNETÉ, pp. 194-217

- **Qui repose dans une pelouse militaire ?**

  À l'issue de la guerre 14-18, on inhuma d'abord dans ces premières pelouses les dépouilles des soldats et gradés tombés au champ d'honneur, rapatriées depuis les cimetières militaires. On y regroupa également les corps des soldats décédés dans les hôpitaux bruxellois, des volontaires de guerre, des fusillés et des déportés parmi lesquels des femmes. Toutes les dépouilles n'ont pas été retrouvées, certaines tombes sont par conséquent vides.

  Progressivement, les anciens combattants vinrent rejoindre leurs frères d'arme. Ils n'avaient pas donné leur vie au moment de la guerre, mais en étaient revenus pour la plupart blessés ou malades, tous profondément marqués.

tombé au champ d'honneur
gevallen op het veld van eer

Cim. de St-Josse-ten-Noode

volontaire de guerre
oorlogsvrijwilliger

Cim. de St-Josse-ten-Noode

ancien combattant
oud-strijder

Cim. de Jette

Sur les stèles de la Deuxième Guerre mondiale, on voit apparaître le terme « résistant » qui qualifie dorénavant les civils qui ont œuvré contre l'ennemi.

résistant
verzetstrijder

Anc. cim. d'Evere

prisonnier politique
politiek gevangene

Anc. cim. de Ganshoren

fusillé
gefusilleerde

Cim d'Ixelles

déporté
gedeporteerde

Cim. de Bruxelles

femme
vrouw

Cim. d'Auderghem

- **Le caractère collectif prime-t-il sur l'individu ?**

  À la différence du reste du cimetière qui s'est rempli au fil du temps, la pelouse militaire a été pensée comme un ensemble homogène. Les tombes y sont marquées par des stèles alignées et identiques qui lui confèrent un aspect impressionnant et solennel. Le périmètre de la pelouse est parfois souligné par une haie qui sacralise encore un peu plus cet espace. Les tombes sont la plupart du temps accompagnées par un monument commémoratif.

Cim. de Schaerbeek

Cette unité marque le caractère collectif du lieu ; les autorités publiques ont voulu montrer que face à la mort, tous les soldats sont considérés comme égaux (alors que cela n'avait pas été le cas sur le terrain). Leur patrie les remercie pour leur sacrifice, ils ont tous ensemble œuvré à la libération du pays. Le règlement des cimetières de la Ville de Bruxelles[25] de 1945 est clair à ce sujet : *Le seul signe distinctif des tombes est la stèle du type déterminé par l'Administration et fournie par celle-ci, à l'exclusion de toute autre ornementation ; il ne peut rien être attaché à la stèle. Le placement de porte-couronnes ou de vases quelconques sur les tombes est interdit, ainsi que l'ornementation à l'aide de gravier, de ciment, de gazon, de buis, etc. Seul, le dépôt de fleurs est autorisé*[26].

[25] Bruxelles, Laeken, Neder-Over-Heembeek et Haren
[26] BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES - 1945, articles 3 et 4

Mais pour les familles, c'est bien souvent l'individu qui prime. Dans les faits, certains ont eu le besoin de marquer d'un signe personnel la tombe de leur proche. Dans plusieurs cimetières, devant l'alignement de stèles, on a posé une épitaphe ou un portrait (quand celui-ci n'était pas prévu sur la stèle).

Cim. de Molenbeek-St-Jean

Anc. cim. de Ganshoren

Cim. de Jette

L'individu en premier

Certaines familles ont plutôt souhaité que leur proche mort au combat soit inhumé de manière privée dans le caveau familial. La sépulture devient alors un monument élevé à la mémoire d'un héros. Les tombes de la Première Guerre mondiale portent souvent son portrait et une ornementation assez chargée, empreinte d'une symbolique héroïque et militaire : la palme, la feuille de chêne, son casque et ses armes[27].

Cim. de Molenbeek-St-Jean

À Ixelles, les tombes individuelles de militaires sont rassemblées autour de la pelouse d'honneur et du *Reposoir des martyrs*.

[27] ☛ Partie 5.3. Les symboles du cimetière

- **Y a-t-il des pelouses militaires dans tous les cimetières ?**

  Presque tous les cimetières de la Région bruxelloise possèdent au moins une pelouse d'honneur, à l'exception de ceux du Dieweg (Uccle), de Haren et de Neder-Over-Heembeek, ainsi que des nouveaux cimetières de Ganshoren, de Woluwe-Saint-Lambert et de Woluwe-Saint-Pierre. Cela veut-il dire que ces communes n'ont pas souhaité rendre hommage à leurs héros ? Pas du tout !

  - Au Dieweg, une pelouse d'honneur consacrée aux morts de la Première Guerre mondiale a bien été aménagée dans les années 1920. Lorsque le nouveau cimetière d'Uccle (Verrewinkel) a ouvert ses portes en 1945, les corps y ont été transférés pour rejoindre un espace plus grand destiné à accueillir les dépouilles des deux guerres mondiales.

  - Le cas de Haren et de Neder-Over-Heembeek est différent. Ces deux anciens petits villages de peu d'habitants ont été annexés à la Ville de Bruxelles en 1921, soit à la période de création des premières pelouses d'honneur. Leurs soldats ont été enterrés dans le cimetière de la ville de Bruxelles, sur le territoire d'Evere. Dans le cimetière de Haren, on a en outre élevé un monument aux héros au centre du premier rond-point, dans l'axe de l'entrée. À Neder-Over-Heembeek, une tombe, sur le rond-point central, reprend le nom des soldats tombés. On pourrait s'étonner de la présence de deux pelouses d'honneur dans le cimetière de Laeken, lui aussi annexé à la Ville de Bruxelles, peut-être est-ce dû au statut particulier de ce cimetière[28].

  - Les nouveaux cimetières de Woluwe-Saint-Pierre (1954), de Woluwe-Saint-Lambert (1966) et de Ganshoren (1976) ne possèdent logiquement pas de pelouse d'honneur puisque celles-ci se trouvent dans l'ancien cimetière, toujours accessible, de ces trois communes[29].

- **Peut-on trouver plusieurs pelouses militaires au sein d'un même cimetière ?**

  - Oui. Plusieurs pelouses, une pour chaque guerre

  Lors de la Seconde Guerre mondiale, les autorités communales ont dû réfléchir à l'espace à accorder à cette nouvelle vague de victimes. Certains cimetières ont créé une seconde pelouse militaire distincte.

  À Ixelles, St-Gilles, Woluwe-St-Lambert (anc. cim.), Laeken, Molenbeek-St-Jean, St-Josse-ten-Noode

Pelouses de la Première ▲ et de la Deuxième Guerre mondiale ▼ - Cim de St-Josse-ten-Noode

[28] ☛ Partie 1. ENCADRÉ 3 - Une exception - Le cimetière de Laeken

[29] Contrairement aux cimetières de ces trois communes, les deux cimetières d'Evere possèdent chacun une pelouse militaire. Autre cas de figure, à Berchem-Sainte-Agathe, bien que l'ancien cimetière existe encore, la pelouse d'honneur se trouve dans le nouveau cimetière (1960).

- Oui. Plusieurs pelouses pour distinguer des « familles de victimes » d'une même guerre

Dans le contexte de ces conflits qui ont fait tant de victimes, la population a ressenti le besoin de rassembler les militaires qui ont pratiqué le même métier (les aviateurs), ont survécu à cette terrible période (les anciens combattants) ou les personnes qui sont décédées de la même manière (les fusillés).

Pelouse pour les anciens combattants à Watermael-Boitsfort, à Woluwe-St-Lambert (anc. cim.), à Uccle (Verrewinkel) et à St-Gilles - *Reposoir des martyrs* de la Deuxième Guerre mondiale à Ixelles

Reposoir des martyrs aménagé devant la pelouse d'honneur ; derrière la haie, deux soldats en bronze veillent sur la pelouse d'honneur - Cim. d'Ixelles

Mais c'est bien le cimetière de Bruxelles qui compte le plus grand nombre de pelouses : pour les fusillés, les aviateurs, les anciens combattants, les soldats (belges mais aussi britanniques et allemands), les citoyens soviétiques tombés pour la libération de la Belgique[30]… Bruxelles n'est pas qu'une « simple » commune. Depuis le Moyen Âge, la ville a exercé son influence sur les villages qui l'entouraient, elle demeure le cœur de l'agglomération. Elle est en outre la capitale du pays ; il n'est donc pas étonnant que son cimetière regroupe tant de monuments ou de pelouses d'honneur, d'autant qu'avec ses 38 hectares, il est le plus grand de la Région.

À droite, mur et pelouse aux fusillés de la guerre 14-18 et face à lui, à gauche, alignement d'épitaphes des fusillés de la guerre 40-45 - Cim. de Bruxelles

Pelouse aux aviateurs belges tombés au cours de la guerre 40-45 - Cim. de Bruxelles

Pelouses d'honneur militaires du cimetière de Bruxelles

- Pelouse d'honneur des soldats allemands de la guerre 14-18
- Pelouse d'honneur des soldats belges victimes des guerres 14-18 et 40-45
- Pelouse des aviateurs belges tombés au cours de la guerre 40-45
- Pelouse d'honneur du Commonwealth
- Pelouse d'honneur aux anciens combattants de la guerre 14-18 décédés plus de 25 ans après
- Pelouse d'honneur à la mémoire des anciens combattants de la guerre 1940-1945
- Pelouse aux citoyens soviétiques tombés pour la libération de la Belgique

[30] CLASSES DU PATRIMOINE & DE LA CITOYENNETÉ, pp. 209-214

- Mais dans beaucoup d'autres cas, une seule pelouse rassemble les victimes des deux guerres

Quand le cimetière disposait de suffisamment d'espace, la pelouse dédiée aux soldats de la Première Guerre a été agrandie, prolongée par des rangées de stèles : pour les anciens combattants, ensuite pour les victimes du deuxième conflit mondial. C'est par exemple le cas au cimetière de Bruxelles, dans la pelouse d'honneur des militaires belges.

Dans les cimetières de plus petite taille ou quand la place venait à manquer, il a fallu trouver d'autres solutions : on a choisi d'ajouter des défunts dans les pelouses d'honneur déjà occupées[31].

Exemples

Au cimetière de Woluwe-St-Pierre, les décès s'échelonnent sur plus de trente ans sur une même stèle.

À l'Ancien cimetière de Woluwe-St-Lambert, deux types de plaques révèlent les inhumations successives.

Dans l'ancien cimetière de Ganshoren, la commune a trouvé une autre manière d'exploiter l'espace disponible en intercalant des stèles récentes entre les stèles d'origine.

En effet, au vu des dates, on observe que seules les stèles rectangulaires étaient présentes à l'origine, espacées. Les stèles cintrées sont venues s'intercaler dans un deuxième temps.

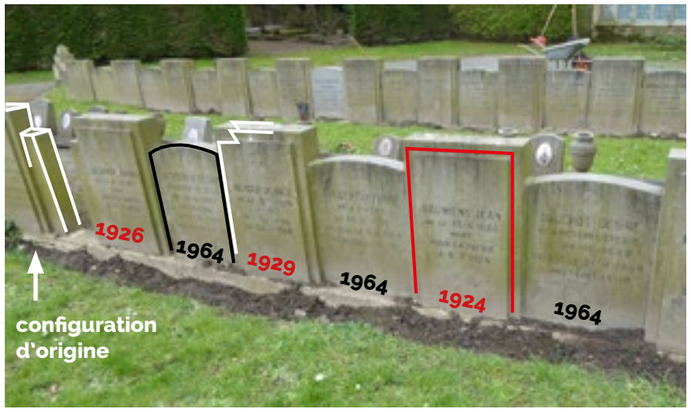

Dans les cimetières ouverts après la Seconde Guerre mondiale, les victimes des deux guerres ont été réunies sur une seule pelouse ; un espace suffisant a été prévu dès leur conception. C'est le cas à Forest (1946), Schaerbeek (1954) et Anderlecht (1954). Uccle fait exception : en plus de la pelouse aux héros de 14-18 et de 40-45, le cimetière comporte également une pelouse dédiée à la mémoire des anciens combattants.

- **Quel a été l'impact de l'aménagement des pelouses militaires sur l'organisation des cimetières ?**

La plupart des pelouses d'honneur occupent une place de choix au sein du cimetière, souvent au bout de l'allée principale ou près de l'entrée. Elles s'intègrent parfaitement au plan d'ensemble, ce qui, de prime abord, pourrait laisser croire qu'elles ont toujours été là. C'est logiquement le cas dans les cimetières de l'après Deuxième Guerre mondiale où elles ont été prévues d'emblée dans le plan d'aménagement.

À Anderlecht, Uccle (Verrewinkel), Forest, Etterbeek, Evere

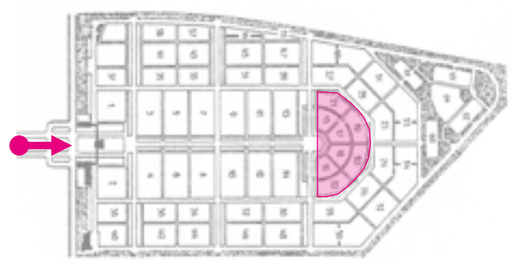

Cim. d'Anderlecht - 1954 - Fonds C. Vandervelde / © Urban.brussels

[31] Parfois, il ne s'agit que du nom du soldat ; aucun corps n'a été inhumé.

Dans les cimetières plus anciens, il a fallu leur trouver de la place. Une pelouse militaire se déploie en effet sur une superficie importante qui n'a évidemment pas été prévue dans le plan initial. Certains cimetières existaient depuis plus de cinquante ans et étaient déjà bien remplis.

- Dans quelques cas, la commune a pu bénéficier de terrains libres attenants au cimetière pour y établir la pelouse : son organisation n'en a pas été perturbée.

  À Jette et Uccle (Dieweg)[32] (pelouse 14-18) ; St-Josse-ten-Noode ou encore Laeken (pelouse 40-45)

  Exemple : À Saint-Josse-ten-Noode, le cimetière est agrandi après la Deuxième Guerre mondiale, au nord de l'entrée, pour permettre l'aménagement de la pelouse 40-45.

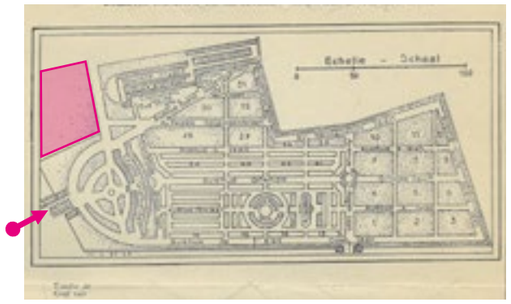

1943 - Fonds C. Vandervelde / © Urban.brussels

© Services des Archives de la commune de St-Josse-ten-Noode

- Dans d'autres cas, il a fallu déplacer d'anciennes sépultures pour intégrer la pelouse militaire : son aménagement a entraîné de profondes modifications dans le tracé des chemins et l'orientation des tombes.

  Exemple : À St-Josse-ten-Noode, l'alignement traditionnel de tombes de la fin du 19e siècle ❶ a été remplacé par la pelouse d'honneur aménagée derrière un espace circulaire ❷

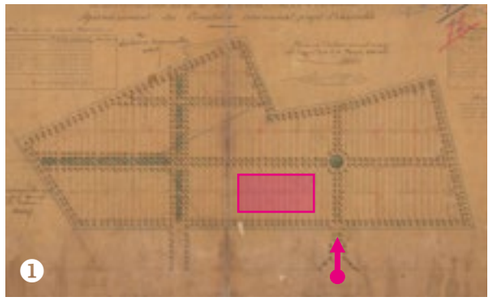

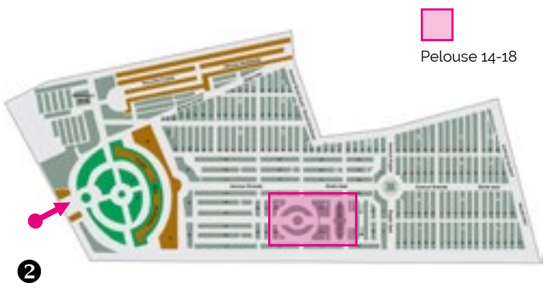

© Services des Archives de la commune de St-Josse-ten-Noode

Exemple : À Auderghem, au départ des quelques stèles placées derrière le monument aux morts de la Première Guerre mondiale, l'hémicycle de la pelouse d'honneur a progressivement pris forme au fur et à mesure des décès des anciens combattants, entraînant la réorganisation de tout l'espace situé derrière le monument.

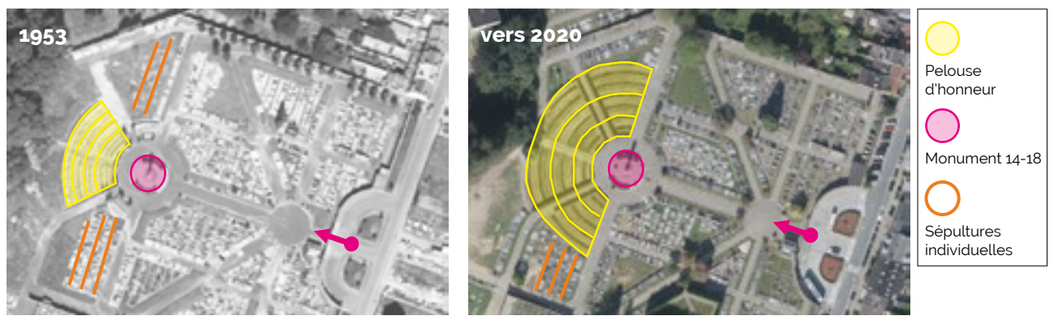

© Bruciel, 1953 et dernière (consulté en 2020)

[12] La pelouse d'honneur du Dieweg n'existe plus ; elle a été déménagée au nouveau cimetière d'Uccle (Verrewinkel)

2.1.2. Les pelouses dédiées à des civils

La pelouse d'honneur avec ses stèles identiques est devenue la principale manière d'honorer des militaires. La formule a par la suite été appliquée à des ensembles de civils à qui on voulait rendre hommage.

Pelouse aux victimes de l'incendie du magasin À l'Innovation - Cim. de Bruxelles

- **Aux victimes d'une catastrophe**

  Ces pelouses d'honneur adoptent la même typologie et le même principe d'unité que les pelouses militaires. Ici aussi, les défunts sont présentés comme égaux dans la mort, victimes d'un même drame.

  Au cimetière de Bruxelles : pour les 284 victimes de l'incendie du grand magasin À l'Innovation survenu le 22 mai 1967 et pour les victimes de la catastrophe aérienne de Damas (1965)[33].

  Mais aussi aux cimetières d'Etterbeek et d'Anderlecht : après les attentats de 2016, la commune d'Etterbeek a revu son règlement pour élargir ses pelouses d'honneur aux personnes décédées *à la suite d'un acte de courage ou héroïque ou à la suite d'un attentat terroriste*[34]. Anderlecht a fait de même en dédiant une pelouse *aux victimes de la guerre qui ne peuvent être inhumés dans les pelouses d'honneur ; aux personnes tuées en procédant à des travaux de déminage ; aux militaires tués en service en période de paix ; aux Anderlechtois morts au service de l'Etat, de la commune, etc. ou ayant rendu d'éminents services à la commune, à la collectivité, etc*[35].

- **À des personnalités de la commune**

  Ces deux mêmes cimetières d'Anderlecht et Etterbeek ont également attribué une pelouse à leurs bourgmestres (Etterbeek) et mandataires communaux (Anderlecht). Elles prennent cependant deux formes différentes.

  À travers une fonction, on rend avant tout hommage à une personnalité et aux actions qu'elle a menées pour sa commune plus qu'à un ensemble de personnes. À Anderlecht, cela se reflète dans la diversité des tombes, laissées à l'initiative des familles. À Etterbeek par contre, la pelouse comporte des stèles identiques, mais celles-ci sont purement commémoratives : les tombes des bourgmestres se situent ailleurs dans le cimetière, indépendantes les unes des autres.

Pelouse des mandataires communaux - Cim. d'Anderlecht

Pelouse d'hommage aux anciens bourgmestres - Cim. d'Etterbeek

[33] Cette catastrophe avait fait une cinquantaine de victimes, dont de nombreux membres du personnel enseignant de Bruxelles, in : VANDERVELDE, 1991, p. 533

[34] Etterbeek. À la découverte du cimetière, p. 7

[35] RÈGLEMENTS SUR LES CIMETIÈRES - Anderlecht - Article 110

2.2. Le monument commémoratif

La pelouse d'honneur n'est pas l'unique manière de perpétuer la mémoire d'un ensemble de personnes. Pour commémorer les membres d'une communauté décédés dans les mêmes circonstances ou pour la même cause, on a également élevé des monuments. Ceux-ci sont des points de ralliement au sein du cimetière, ils constituent un lieu où se rassembler pour organiser une cérémonie officielle, se recueillir, partager sa peine. Ces monuments portent souvent le nom des défunts qu'ils commémorent.

2.2.1. Les différentes catégories de monuments

- **Les monuments commémorant d'anciennes batailles ou conflits**

  Le transfert de sépultures vers les nouveaux cimetières communaux dans la deuxième moitié du 19e siècle[36] fut l'occasion de regrouper les dépouilles de soldats qui avaient été inhumés individuellement et que l'on souhaitait commémorer ensemble. Ceux-ci reposent désormais dans une crypte (accessible ou non) par-dessus laquelle a été élevé un monument[37].

  À Bruxelles : *Monument aux Officiers, Sous-Officiers et Soldats britanniques tombés à la bataille de Waterloo – Monument aux soldats allemands ayant succombé à leurs blessures durant la guerre franco-prussienne de 1870-1871 - Monument aux soldats français tombés durant la guerre franco-prussienne - Monument aux combattants de 1830* (en complément de celui de la place des Martyrs) - À Evere (anc. cim.) : *Monument aux soldats d'Evere morts de la guerre franco-prussienne* (transfert de l'ancien cimetière autour de l'église Saint-Vincent[38])

Monument aux Officiers, Sous-Officiers et Soldats britanniques tombés à la bataille de Waterloo et l'entrée de sa crypte à l'arrière - 1890 - Cim. de Bruxelles

- **Les monuments commémorant les deux guerres mondiales**

  La grande majorité des monuments de nos cimetières sont dédiés aux victimes des deux conflits mondiaux : soldats, fusillés, aviateurs (belges mais aussi britanniques ou allemands). Ils accompagnent dans ce cas presque toujours une pelouse d'honneur. Si les noms des défunts apparaissent de manière individuelle sur les stèles, ils sont souvent regroupés sur le monument, comme pour marquer davantage encore le caractère collectif des circonstances de leur mort.

  Dans les cimetières antérieurs à 1945, la pelouse militaire de la Première Guerre mondiale a souvent été agrandie pour accueillir les dépouilles du second conflit mondial. Le monument qui l'accompagne a alors généralement été complété par la mention des années « 1940-1945 » ou a été légèrement modifié pour faire référence à ces nouveaux défunts.

  À Woluwe-St-Pierre, Auderghem, St-Gilles, Evere (anc. cim.), Woluwe-St-Lambert (anc. cim.), Schaerbeek[39], Bruxelles (pelouse belge n°14)

  Lorsqu'une pelouse distincte a été créée pour commémorer les morts de la Seconde Guerre mondiale, un nouveau monument l'accompagne parfois.

  À St-Josse-ten-Noode, Laeken

  Comme pour les pelouses d'honneur, certains monuments sont dédiés à la mémoire de catégories particulières de victimes de guerre : anciens combattants, victimes civiles, aviateurs... À Jette, un monument aux martyrs civils est élevé en 1927, à proximité du monument dédié aux soldats de la Première Guerre mondiale[40]. À l'ancien cimetière de Woluwe-Saint-Lambert, un monument aux travailleurs déportés prend place en bordure d'une des pelouses d'honneur.

  À Jette, Woluwe-St-Lambert (anc. cim.), Bruxelles...

[36] ☛ Partie 6.3. Les sépultures transférées
[37] CELIS, p. 122
[38] VANDERVELDE, 1997, p. 196
[39] Ce monument, conçu pour les victimes de la Première Guerre, a été déplacé devant la pelouse d'honneur du nouveau cimetière, sans précision de date.
[40] MIHAIL, p. 94

Livre ouvert portant les noms des victimes de la Deuxième Guerre mondiale déposé devant le monument de 1923 (sc. M. Wolfers) - Cim. de Woluwe-St-Pierre

Monument aux martyrs civils - Cim. de Jette

- **Les monuments commémorant des civils**

  Il existe par ailleurs des monuments élevés en dehors de tout contexte martial. Ils sont dédiés à un ensemble de défunts qui appartenaient à la même collectivité ou sont décédés dans les mêmes circonstances.

  À Bruxelles : Monument aux *Victimes du devoir de la Ville de Bruxelles* (1907) - Monument *aux Bruxellois morts au Congo* (1932) - Monument aux *victimes de l'incendie de l'Innovation*, au fond de la pelouse (1968) - À Molenbeek-St-Jean : *Hommage du corps de sapeurs-pompiers* (1945)

Hommage du corps de sapeurs-pompiers - Cim. de Molenbeek-St-Jean

2.2.2. Les différentes formes de monuments

Selon l'époque et ce qu'il commémore, le monument peut prendre différentes formes, de la plus simple à la plus monumentale.

- **La stèle ou le mur**

  Le monument est un support vertical sur lequel sont inscrits les noms des victimes, souvent organisés par ordre alphabétique. C'est le cas à Molenbeek-Saint-Jean où sont rassemblés les noms des soldats de la commune morts aux champ d'honneur. Ils sont par ailleurs regroupés selon leur pays d'origine : Belgique, France et Italie ❶. À Ganhoren par contre, les noms n'ont pas d'ordre apparent ; dans la mesure où ce monument est dédié aux anciens combattants, ils ont logiquement été inscrits au fur et à mesure des décès ❷.

  À Molenbeek-St-Jean (14-18), Ganshoren (anc. cim.- 14-18 et 40-45), Etterbeek, Bruxelles (morts au Congo)

Cim. de Molenbeek-St-Jean

Anc. cim. de Ganshoren

- **Le portique**

  Comme son nom l'indique, le portique est un mur percé par une baie qui évoque une porte. Il rappelle l'arc de triomphe romain élevé pour célébrer une victoire. Symboliquement, il fait aussi référence au passage entre la vie et la mort.

  Au cimetière de Bruxelles : portique monumental donnant accès à la pelouse d'honneur belge

Portique de la pelouse d'honneur belge - Cim. de Bruxelles

- **La tour-lanterne**

  Le monument prend parfois la forme d'une tour surmontée d'une lanterne. Celle-ci rappelle la flamme que l'on déposait sur les tombes dans l'Antiquité pour veiller les morts, mais elle symbolise aussi la vie éternelle. À la manière d'un phare, le monument constitue un point de repère au sein du cimetière.

  À Auderghem (14-18), St-Josse-ten-Noode (14-18) et Watermael-Boitsfort (40-45)

Cim. de St-Josse-ten-Noode (14-18)

Cim. d'Auderghem (14-18)

Cim. de Watermael-Boitsfort (40-45)

- **Le mât**

  Proche de la tour par sa hauteur, le mât ne possède pas de lanterne, il sert de porte-drapeau. Il joue également un rôle de repère pour localiser la pelouse d'honneur dans le cimetière.

  À Laeken (40-45) et St-Gilles

Cim. de Laeken

- **Le monument portant un personnage ou un groupe sculpté**

  Le monument commémoratif est souvent plus complexe qu'une stèle ou un mât ; il associe un ensemble d'éléments (socle, escalier, stèle) qui mettent en valeur un personnage ou un groupe sculpté. Les personnages représentés sont des héros de guerre (soldat ou civil) ou des allégories (symbolisant la victoire ou le deuil par exemple). Ils véhiculent des messages liés à la douleur, la tristesse, la séparation, mais aussi au recueillement ou encore à la victoire.

  À Bruxelles, Jette, Evere (anc. cim.), Anderlecht, Schaerbeek, St-Gilles, St-Josse-ten-Noode (40-45), Woluwe-St-Pierre, Ixelles

Comme pour les pelouses d'honneur, le cimetière de Bruxelles remporte la palme du nombre de monuments commémoratifs.

Monuments commémoratifs du cimetière de Bruxelles

- 1879 Monument à la mémoire des soldats allemands morts de leurs blessures durant la guerre franco-prussienne (1870-1871)
- 1880 Monument à la mémoire des soldats français de la guerre franco-prussienne (1870-1871)
- 1888 Monument aux combattants de la révolution belge de 1830
- 1890 Monument aux officiers, sous-officiers et soldats britanniques morts durant la bataille de Waterloo entre le 15 et le 18 juin 1815
- 1907 Monument aux victimes du devoir de la Ville de Bruxelles
- 1932 Mémorial aux Bruxellois morts au Congo
- 1960 Monument aux travailleurs déportés de Bruxelles, morts pour la patrie pendant la guerre 40-45
- 1966 Monument aux victimes de la catastrophe aérienne de Damas du 10 avril 1965
- 1978 Monument aux soldats soviétiques tombés pour la libération de la Belgique

Notre cahier pédagogique consacré aux monuments commémoratifs de la Première Guerre mondiale[41] vous propose de nombreuses pistes pour identifier ces personnages et la manière dont ils sont représentés : en voici un petit aperçu.

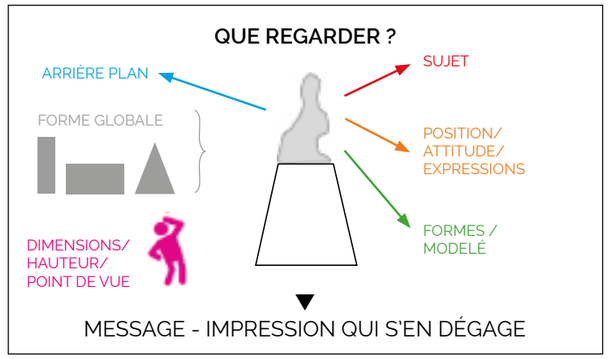

TROIS EXEMPLES

MONUMENT AUX VICTIMES DU DEVOIR DE LA VILLE DE BRUXELLES

Personnage enveloppé par une balustrade de pierre en hémicycle.

Installé sur un socle, au centre d'un espace qui évoque une scène de théâtre.

Cim. de Bruxelles - 1906

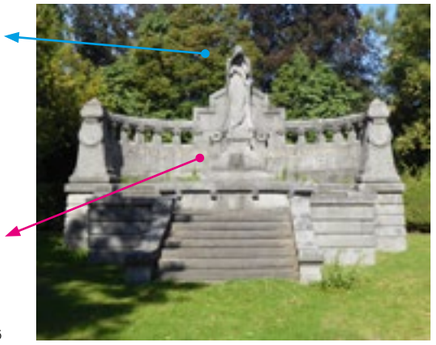

Une femme voilée

Ses mains cachent son visage. Sa tête est penchée en avant,, comme entrainée par le poids de sa robe et de son voile trop lourds.

Les plis souples des vêtements épousent son corps dans un mouvement descendant.

LA MISE EN SCÈNE PREND LE PAS SUR LE DEUIL ET LA TRISTESSE

MONUMENT AUX HÉROS DE LA COMMUNE D'EVERE MORTS POUR LA PATRIE

Le personnage se détache sur le ciel.

En hauteur, sur son obélisque, il invite à lever les yeux.

Anc. cim. d'Evere - 1922

Une femme porte une couronne de laurier et souffle dans une trompette pour célébrer les héros : c'est une allégorie de la victoire.

On ne voit pas son visage, c'est son corps qui parle : léger et en équilibre, il s'élance vers le ciel.

La sculpture est traitée de manière douce et souple, le vêtement colle à son corps, il semble bouger sous le souffle du vent.

Le lion représente la Belgique.

Allongé au pied du monument, il paraît apaisé.

ÉLAN - CÉLÉBRATION - VICTOIRE

[41] CLASSES DU PATRIMOINE & DE LA CITOYENNETÉ

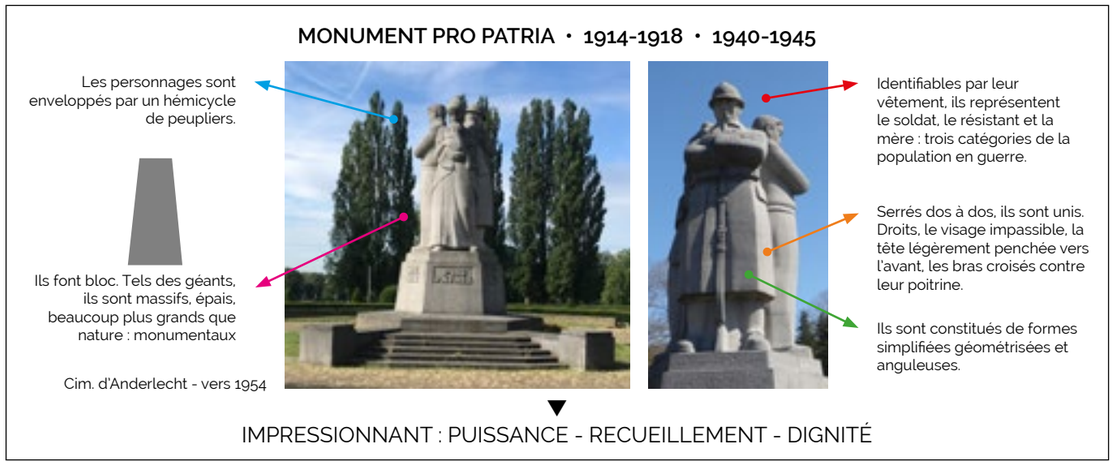

Partie 6.2. Les pelouses d'honneur et les monuments commémoratifs

PISTES POUR ÉVOQUER LES PELOUSES D'HONNEUR

Dans le cimetière

Quelle place la pelouse d'honneur occupe-t-elle au sein du cimetière ?

→ À quoi reconnaît-on une pelouse d'honneur ? Le plus souvent, elle se compose de stèles ou de croix bien alignées, ce qui la distingue du reste du cimetière.

→ Occupe-t-elle une place importante dans le cimetière ? On la repère en général en entrant, elle se situe près de l'entrée ou au bout de l'allée principale, un grand monument marque souvent son emplacement et sert de repère.

→ Y a-t-il plusieurs pelouses d'honneur ? Si oui, pourquoi ? Parce qu'il n'y avait plus assez de place dans la première ? parce qu'elles ne s'adressent pas aux mêmes catégories de victimes ? parce qu'elles ne commémorent pas la même guerre ? Partez à la recherche d'indices sur les stèles.

→ Pour prendre la mesure du nombre de citoyens qui ont été victimes de ces guerres, faites colorier sur un plan du cimetière la/les zone.s correspondant aux pelouses. Quelle proportion cette/ces zone.s occupent-elle.s par rapport à la superficie totale du cimetière ?

Dans la pelouse d'honneur

→ Allons un pas plus loin pour comprendre à quel point la population a été impactée par ces guerres. Combien de personnes sont enterrées dans cette pelouse ?
Attention, il ne suffit pas de compter les stèles ou les croix, plusieurs personnes sont parfois enterrées au pied d'un même monument. Par ailleurs, certaines stèles ne portent pas d'inscription : soit parce que celle-ci n'a pas encore été gravée, soit car la tombe n'est pas encore occupée.

→ Quel conflit commémore cette pelouse ?
En fonction des dates de décès, il n'est pas toujours évident de savoir si la personne a combattu lors de la Première, la Deuxième, voire même les deux Guerres mondiales. Dans les pelouses consacrées aux anciens combattant, certains sont décédés bien des années plus tard !

→ Faites faire des calculs au départ d'une stèle. Quel âge cet homme avait-il lorsque la Première Guerre a éclaté ? est-il mort au combat ? est-il mort après ? aurait-il pu participer à la Deuxième Guerre ? quel âge aurait-il eu alors ? n'aurait-il pas été trop âgé ? aurait-il pu participer aux deux guerres ? Certains hommes avaient à peine 18 ans lors de la guerre 14-18 et ont également pris part à la guerre 40-45.

→ Qui étaient ces personnes ? Des soldats ? des civils ? des femmes ? On relève en effet des prénoms féminins dans les pelouses de plusieurs communes.

En classe

→ La pelouse d'honneur a-t-elle toujours été là ? A-t-on réorganisé le cimetière pour l'aménager ?
Sur le site Bruciel[42], vous avez accès à des vues aériennes de différentes années (depuis 1935 pour les communes de la première couronne, 1944 pour les autres, jusqu'à aujourd'hui). Faites comparer ces vues anciennes avec un plan actuel, colorier les allées qui ont toujours été là dans une couleur et celles qui sont apparues après la Seconde Guerre mondiale dans une autre. Bien sûr, si vous avez visité un cimetière créé après la Deuxième Guerre mondiale, vous ne pourrez que constater que la pelouse n'a pas changé de place ; tout au plus se sera-t-elle agrandie.

[42] https://www.bruciel.brussels/#

3. LES SÉPULTURES TRANSFÉRÉES

Pourquoi, sur certaines sépultures, les dates de décès sont-elles antérieures à la création du cimetière ? Pourquoi certaines tombes sont-elles plus anciennes que le cimetière qui les abrite ?

Pourquoi transférer des sépultures d'un cimetière à un autre ? Quelle place leur donne-t-on dans le cimetière qui les accueille ?

L'histoire des cimetières bruxellois est une histoire de déménagements. De l'espace situé autour de l'église, ils ont d'abord été « chassés » hors du noyau villageois, et bien souvent par la suite déplacés vers un autre site, plus éloigné encore[43]. Qu'a-t-on fait des sépultures des cimetières amenés à disparaître ? Les a-t-on démolies ? Le défunt a-t-il disparu des mémoires en même temps que sa sépulture ? Pas toujours…

Lorsque les communes ont été amenées à fermer leur cimetière pour en ouvrir un nouveau, les familles ont eu la possibilité de faire transférer la sépulture de leurs proches. Pour les concessions à perpétuité, le coût du transfert était pris en charge par la commune, seul l'achat éventuel d'un nouveau cercueil incombait aux familles[44]. Les concessions à terme pouvaient elles aussi être transférées dans le nouveau cimetière, à la condition cependant de les transformer en concessions à perpétuité[45] ; la totalité des frais revenait dans ce cas aux concessionnaires. Si aucun descendant ne se manifestait, les autorités communales pouvaient prendre l'initiative de transférer certaines sépultures, que ce soit pour conserver la mémoire d'une personne illustre ou en raison des qualités esthétiques du monument[46]. Les autres tombes de l'ancien cimetière étaient quant à elles démontées et les dépouilles rejoignaient un ossuaire (c'est en tout cas ce qui était prévu).

Exemple à Woluwe-Saint-Pierre

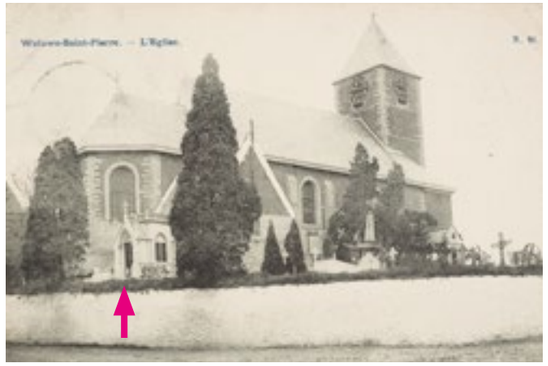

Dans le cimetière situé autour de l'église de Woluwe-Saint-Pierre s'élevait la chapelle de la famille Mostinck.
Collection Belfius Banque-Académie royale de Belgique
© ARB-Urban.brussels

En 1934, l'ancien cimetière est démantelé, le monument Mostinck est transféré vers le cimetière de la chaussée de Stockel (ouvert depuis 1919).

[43] ☛ Partie 1. Carte « Des cimetières qui déménagent »
[44] Un exemple - Au cimetière de Bruxelles, la veuve Laufs demande en 1881 le transfert de la sépulture familiale jusqu'alors située dans le cimetière du quartier Léopold. Dans ce cadre, l'administration « alloue une indemnité globale de 1030,70 fr, laquelle comprendra les frais quelconques occasionnés par la reconstruction du caveau, démontage, transport et replacement du monument funéraire ». L'article 7 du document stipule en outre que « les corps à exhumer seront placés dans des cercueils de zinc, au frais de la concessionnaire » ; l'article suivant précise que « L'exhumation et le transport des corps se font quant eux par les soins et aux frais de l'administration communale », in : Archives du cimetière de la Ville de Bruxelles à Evere, Sépulture de la famille Laufs (concession n°425), lettre du 11 novembre 1881.
[45] C'est tout au moins le cas au cimetière de Bruxelles à Evere (VANDERVELDE, 1991, p. 25) ainsi qu'à Molenbeek-Saint-Jean (VANDERMEIREN, p. 11).
[46] VANDERVELDE, 1997, p. 30

Entre 1879 et 1888, la ville de Bruxelles fit ainsi déplacer 900 concessions à perpétuité depuis ses anciens cimetières vers le nouveau, situé à Evere[47]. À Schaerbeek, sur les 5 300 concessions perpétuelles que comptait le premier cimetière communal, seules vingt furent transférées[48]. Il faut dire que ces transferts étaient complexes et coûteux pour les autorités locales. Il fallait démonter des monuments constitués de blocs pesant parfois plusieurs centaines de kilos, les transporter, les remonter sur de nouveaux caveaux et y réinhumer les dépouilles[49]. C'est sans doute la raison pour laquelle plusieurs communes de l'actuelle Région bruxelloise n'ont pas supprimé leur ancien cimetière. Evere, Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Uccle, Berchem-Sainte-Agathe et Ganshoren possèdent aujourd'hui encore deux cimetières, un ancien et un nouveau.

Des transferts pouvaient également avoir lieu à l'intérieur même d'un même cimetière. À Laeken par exemple, lors de la création des galeries funéraires, de nombreux concessionnaires payèrent pour y déplacer leur sépulture[50].

Cette carte postale laisse deviner la richesse du patrimoine funéraire du premier cimetière communal de Schaerbeek dont vingt tombes à peine ont été transférées.

Collection Belfius Banque-Académie royale de Belgique
© ARB-Urban.brussels

Où trouver des sépultures transférées ?

Il y a des monuments funéraires transférés dans presque tous les cimetières. On les repère facilement au sein d'un cimetière ouvert dans la deuxième moitié du 20e siècle car ils se distinguent des tombes modernes : ils sont plus hauts et leurs formes et matériaux sont variés. Dans les cimetières d'avant-guerre, ils se fondent davantage dans la masse… Ceci dit, les monuments transférés sont la plupart du temps regroupés, de manière plus ou moins visible. Voyons cela.

- **Contre le mur d'enceinte**

  Il s'agit généralement de stèles ou de dalles funéraires anciennes provenant du cimetière paroissial situé autour de l'église, voire de l'église elle-même. Elles appartiennent bien souvent à des notables, nobles ou ecclésiastiques. En témoignent (quand on peut encore les identifier) les blasons ou les calices gravés dans la pierre.

  À Haren, Neder-Over-Heembeek, Molenbeek-Saint-Jean ou encore Ixelles (il s'agit dans ce cas de tombes et non de stèles alignées le long du mur)

Stèles funéraires provenant de l'ancien cimetière autour de l'église Ste-Elisabeth attachées au mur de clôture du cimetière de Haren.

Dalle funéraire de Theodorus de Flodorp (décédé en 1681), initialement située à l'intérieur de l'église Ste-Elisabeth de Haren - Cim. de Haren

[47] PIAZZA, p. 5
[48] VERSCHAEREN, p. 32
[49] VERSCHAEREN, p. 32
[50] ☛ Partie 6.1. Les galeries funéraires

- **Parmi les nouvelles tombes**

  Bien souvent, aucun aménagement n'a été prévu pour distinguer les monuments transférés des autres ; ils sont simplement regroupés le long d'une allée. Lorsque l'ancien cimetière a été démantelé au moment de l'ouverture du nouveau, les sépultures transférées sont cependant souvent placées près de l'entrée puisque ce sont les premières arrivées.

  À Auderghem, Koekelberg, Molenbeek-St-Jean, Schaerbeek

  Mais aussi…
  - à Bruxelles, où elles se situent tant le long de la Grande Avenue ou du rond-point des Bourgmestres (c'est le cas de personnalités importantes comme l'auteur de la Brabançonne François Van Campenhout, le peintre Jacques-Louis David ou le bourgmestre Charles de Brouckère)[51], que le long des avenues courbes secondaires.
  - à St-Josse-ten-Noode, où vous devrez rejoindre l'arrière du cimetière pour trouver les monuments transférés. Étrange ? Pas tant que cela lorsqu'on sait que l'entrée se trouvait initialement de ce côté du cimetière.
  - à l'ancien cimetière d'Evere, où ils se trouvent le long d'une allée latérale alors que l'entrée se situe dans l'angle ( ). Comme à St-Josse-ten-Noode, il y avait autrefois une entrée de ce côté du cimetière ( ).

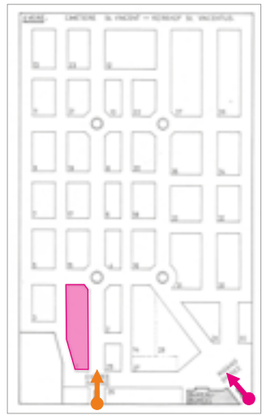

tombes transférées - Anc. cim. d'Evere
Fonds C. Vandervelde / © Urban.brussels

- **Au sein d'une parcelle distincte**

  Dans quelques cimetières de l'après Deuxième Guerre mondiale, les sépultures transférées ont été rassemblées sur une ou plusieurs parcelles distinctes. Les tombes anciennes étaient bien plus diversifiées et souvent plus hautes que les tombes modernes (soumises très souvent à une restriction de hauteur[52]). Les architectes garantissaient de cette manière l'unité du reste du cimetière.

  Dans certains cas, la parcelle a été aménagée au fond du cimetière, dans une protubérance du terrain.

  À Anderlecht, Etterbeek et Ganshoren

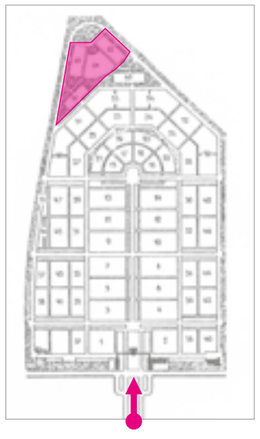

À Anderlecht, l'atmosphère qui règne dans cet espace contraste particulièrement avec les autres parties du site : de hauts épicéas aux branches tombantes encadrent les monuments transférés ❶, alors qu'ailleurs les haies basses, d'où aucune stèle ne dépasse, offrent une vue dégagée sur l'ensemble du cimetière ❷.

Plan du cim. d'Anderlecht - parcelle des sépultures transférées
Fonds C. Vandervelde / © Urban.brussels

Parcelle des monuments transférés en total contraste avec les autres allées du cimetière - Cim. d'Anderlecht

[51] CELIS, pp. 121-122
[52] À Forest par exemple, la hauteur est limitée à 0,80 m, à Etterbeek, à 1,1 m, soit bien moins que la plupart des monuments funéraires anciens, in : VANDERVELDE, 1997, pp. 761 et 734

Au cimetière de Forest en revanche, la parcelle consacrée aux monuments transférés s'intègre au plan de la même manière que la plupart des autres pelouses du cimetière, ceinturée par de hauts arbres au feuillage dense. Dans cette « chambre de verdure », le visiteur se trouve séparé du reste du cimetière, comme plongé dans un autre temps ❸. Sur deux des côtés, un alignement de caveaux de surface (également transférés) forme une cloison qui accentue encore la sensation d'isolement ❹.

Plan du cim. de Forest – parcelle des sépultures transférées
Fonds C. Vandervelde / © Urban.brussels

Pelouse des monuments transférés - Cim. de Forest

Caveaux de surface transférés de l'ancien cimetière - Cim. de Forest

Un monument collectif à Saint-Josse-ten-Noode

Dans le cimetière de la commune, les tombes transférées sont situées à proximité de l'ancienne entrée, du côté de la chaussée de Louvain. C'est là que s'élève également un monument commémoratif portant l'inscription : *Ici reposent les corps transférés de l'ancien cimetière – Hier berusten de lijken overgebracht van het gewezen kerkhof*.

Cim. de St-Josse-ten-Noode

PISTES POUR COMPRENDRE LE PRINCIPE DES TOMBES TRANSFÉRÉES

→ Partez de l'année d'ouverture du cimetière (vous la trouverez sur un panneau à l'entrée ou dans nos cartes d'identité). Identifiez une tombe transférée (vous la trouverez dans la parcelle du même nom, accrochée au mur d'enceinte ou à proximité de l'entrée) et notez une année de décès.
Au départ de ces deux informations qui paraissent contradictoires, entamez la discussion. Que fait cette tombe ici ? Comment peut-elle être plus ancienne que le cimetière ?

→ Lorsqu'une famille prenait la décision de faire transférer une sépulture, c'était souvent pour pouvoir continuer à bénéficier du caveau, pour garder les défunts unis.
Repérez une tombe transférée et faites relever les dates de décès des différents occupants. Qui a été enterré dans l'ancien cimetière ? Et qui les a rejoints ici ?

→ Retrouvez parmi les tombes transférées celle d'une personne dont la date de décès se situe entre les années 1800 et les années 1920. Évaluez ensemble la hauteur du monument (est-il plus grand que toi ?).
Comparez-la ensuite avec une tombe datant d'après 1950. En quoi sont-elles différentes ?
Parmi les nombreux critères qui les distinguent, les tombes anciennes parvenues jusqu'à nous sont souvent plus hautes, plus décorées et constituées d'un plus grand nombre d'éléments (☛ Partie 5.2. Répertoire des formes du monument funéraire - typologie).

4. LES ESPACES CINÉRAIRES - COLUMBARIUMS ET PELOUSES DE DISPERSION

Depuis quand pratique-t-on la crémation en Belgique ?
Que fait-on des cendres du défunt ? A-t-on le choix ? Quelle place les cendres occupent-elles au sein du cimetière ?

4.1. Un peu d'histoire

Alors que depuis la Préhistoire on pratiquait dans nos régions tant l'inhumation que la crémation, cette dernière a été rapidement associée à la damnation et aux flammes de l'enfer dans la religion chrétienne. Elle est interdite au 8e siècle par Charlemagne qui entend ainsi unifier son empire par le christianisme.

Le sujet revient dans l'actualité dans la seconde moitié du 19e siècle, lorsque la population laïque cherche une pratique funéraire détachée de toute influence catholique. Cette préoccupation est européenne et trouve d'abord réponse en Italie, premier pays à autoriser la crémation en 1873[53], suivie par la France en 1888[54]. La Belgique n'est pas en reste. Depuis le milieu du 19e siècle, plusieurs associations, parmi lesquelles des loges maçonniques, se mobilisent en faveur de cette pratique. Elles déposent des pétitions auprès des autorités politiques, suivies par un projet de loi en 1908 qui n'aboutit au Sénat qu'en 1932 : le 21 mars, la crémation est légalement autorisée, à une voix près[55].

Crématorium d'Uccle - arch. Lacoste et de Vestel - photo des années 1930
© CC BY - KIK-IRPA, Bruxelles, cliché E023313

Entretemps, la *Société Coopérative Belge de la Crémation*, créée dès 1913, n'a pas attendu l'autorisation légale pour acquérir un terrain à Uccle dans le but d'y faire construire le tout premier crématorium de Belgique[56]. Celui-ci reçoit son autorisation d'exploitation le 27 mai 1933 ; la première incinération a lieu le 20 juin de la même année[57].

L'inhumation est cependant longtemps restée la norme ; en 1950, il n'existe toujours qu'un seul crématorium en Belgique[58]. Mais en 1963, l'Église autorise la crémation pour ses fidèles, ce qui participe au changement progressif des mentalités. Peu à peu, la crémation va prendre le pas sur l'ensevelissement. L'impact sur les cimetières est important : les immenses pelouses des cimetières de l'après Seconde Guerre mondiale, prévues pour accueillir une population toujours grandissante, vont rester vides. Certains cimetières plus anciens, à la limite de la saturation, retrouvent également un peu d'espace.

En 2023, la crémation représentait 68% des pratiques funéraires en Belgique, contre 54% en 2013[59]. Le pays compte à ce jour 22 crématoriums dont deux à Bruxelles, un à Uccle et un à Evere.

[53] VANDERVELDE, 1997. p. 33
[54] LÉGISLATION - 18/11/1887
[55] VANDERVELDE, 1997. pp. 34-35
[56] Le terrain est acheté en 1930, in : VELLE, p. 51
[57] Il a été entretemps racheté par la Société Coopérative Intercommunale de Crémation, formée de douze communes de l'agglomération bruxelloise, in : LÉGISLATION - 10/01/1950
[58] LÉGISLATION - 10/01/1950
[59] NEOMANSIO (consulté en 2024)

4.2. Que faire des cendres des défunts ?

L'article 20 de la loi de 1932 stipule que « l'ensevelissement de l'urne contenant les cendres du défunt est obligatoire »[60] ; cela signifie qu'elle doit être enterrée de la même manière qu'un cercueil. Contrairement à ce qui se passe en Italie ou en France, la dispersion des cendres et les columbariums ne sont pas encore autorisés. Or, certaines communes disposent de galeries funéraires[61] dont les niches vont naturellement accueillir des urnes. Et de la cellule prévue pour un cercueil à la cellule aux dimensions réduites destinée à une urne, il n'y a qu'un pas… que franchit le cimetière de Laeken lorsqu'il aménage en 1939 septante niches pour urnes cinéraires dans la dernière partie de ses galeries[62].

En 1971, la Loi sur *les funérailles et sépultures* autorise désormais trois manières de disposer des cendres : l'ensevelissement de l'urne (comme auparavant), mais aussi son dépôt dans un columbarium et la dispersion des cendres dans un espace prévu à cet effet au sein d'un cimetière, ou encore en mer[63].

Depuis 2018, les proches peuvent disposer des cendres pour les conserver ou les disperser ailleurs, tant qu'il ne s'agit pas d'un espace public et que celles-ci sont traitées « avec respect et dignité »[64]. Les crématoriums sont également tenus d'ouvrir leur propre cimetière, qualifié de *cinéraire*[65].

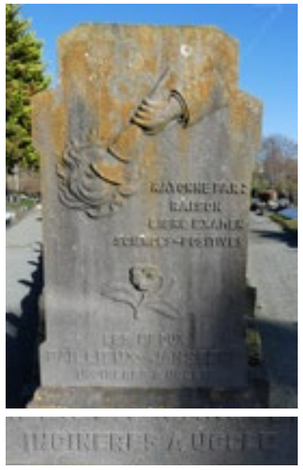

Sur l'épitaphe, on peut lire :
« incinérés à Uccle » - Cim de Jette

4.2.1. L'ensevelissement

Comme les cercueils, les urnes peuvent être enterrées en pleine terre ou dans un caveau. À l'origine, elles prenaient place dans les caveaux familiaux existants (la place d'un cercueil vaut pour trois ou quatre urnes[66]).

Il existe par ailleurs des cavurnes (contraction de caveau et urne) dont les dimensions sont adaptées à la taille du récipient. Parfois, urnes et cercueils partagent la même pelouse[67], dans d'autres cas, les urnes sont regroupées dans des espaces distincts. Ceux-ci paraissent particulièrement uniformes car les stèles ou dalles funéraires y sont imposées par la commune.

Cim. du crématorium d'Uccle

Cim. d'Etterbeek

Anc. cim. de Woluwe-St-Pierre

Qu'advient-il des cendres du défunt à l'issue de la concession ?

Lorsque la concession a expiré, si aucune prolongation n'a été demandée, on procède à l'exhumation de l'urne cinéraire et les cendres sont répandues dans une pelouse de dispersion.

Depuis janvier 2022, Bruxelles et Laeken proposent une nouvelle alternative : l'inhumation d'une urne biodégradable directement dans la terre, au sein d'une parcelle abondamment fleurie[68] ; les cendres viendront enrichir le sol après décomposition de l'urne.

Cim. de Laeken

[60] LÉGISLATION - 10/01/1950
[61] ☛ Partie 6.1. Les galeries funéraires
[62] ☛ Partie 6.1. Ibid.
[63] VANDERVELDE, 1997, p. 36.
[64] LÉGISLATION - 29/11/2018, Article 30
[65] Id., article 3 : « Tout cimetière et tout établissement crématoire dispose d'une parcelle d'inhumation des urnes, d'une pelouse de dispersion, d'un columbarium et d'un ossuaire. »
[66] C'est le cas à Etterbeek et à Anderlecht.
[67] À Anderlecht, cette possibilité s'applique aux fosses ordinaires (limitée à cinq ans), in : RÈGLEMENTS SUR LES CIMETIÈRES - Commune d'Anderlecht
[68] VILLE DE BRUXELLES, *Des urnes biodégradables aux cimetières*

4.2.2. Les columbariums

La loi de 1971 autorise enfin les *columbariums*. Le nom de ces ensembles de cellules destinés à accueillir les urnes est emprunté à l'Antiquité romaine, époque à laquelle on aménageait déjà des salles creusées de niches dans lesquelles prenaient place les urnes cinéraires. Il fait référence aux colombiers, des constructions dont les murs possèdent de petites cavités accueillant les pigeons.

Les columbariums peuvent rassembler un grand nombre d'urnes, le gain de place est évident. De manière générale, les cellules sont fermées par une dalle en matériau dur à laquelle sont souvent fixés une plaque commémorative et de petits vases.

Columbarium souterrain de Vigna Codini à Rome - 1er s. av. J.-C. © Romano Impero

Qu'advient-il des cendres du défunt à l'issue de la concession ?

Si aucune prolongation n'est demandée ou si l'urne n'est pas récupérée par la famille, les cendres sont répandues dans une pelouse de dispersion.

L'attention portée à l'architecture des columbariums diffère d'un cimetière et d'une décennie à l'autre.

Le columbarium de Watermael-Boitsfort s'intègre à la nature environnante grâce à ses formes courbes, son appareillage irrégulier de grès et à sa pergola en bois qui protège visuellement l'espace réservé aux cellules.

Au cimetière de Forest, deux columbariums encadrent l'entrée de la pelouse de dispersion. Leur architecture de briques de béton moulé est moderne et fonctionnelle, mais l'intention esthétique n'est pas absente pour autant : des décrochements viennent par exemple souligner les horizontales au niveau de la toiture.

Au nouveau cimetière d'Evere, le visiteur est protégé par un large toit débordant. L'esthétique du columbarium, constitué de briques rouges associées au béton clair des niches, est moderne mais rassurante : nous sommes dans les années 1970 alors qu'on se croirait 15 ans plus tôt.

Entièrement composés de béton armé à la finition lavée, les colombariums du cimetière de Bruxelles sont constitués d'éléments standardisés modulables. Leur forme évite toute sécheresse grâce aux lignes courbes des voûtes de ses auvents qui font écho aux angles arrondis des cellules.

Les columbariums plus récents sont constitués d'éléments préfabriqués moins imposants dont l'intérêt esthétique varie selon les cimetières. Leur implantation, l'aménagement de leurs abords et la circulation ont cependant parfois fait l'objet d'une véritable réflexion.

Au cimetière d'Anderlecht, le visiteur peut déambuler entre des cubes noirs identiques de faible hauteur qui ponctuent l'espace au sein de la parcelle.

4.2.3. Les pelouses de dispersion

La loi de 1971 mentionne que tous les cimetières « doivent disposer […] d'une pelouse de dispersion des cendres. »[69]. À l'époque, nombre d'entre eux sont saturés, certaines communes attendent qu'un citoyen en fasse la demande pour trouver une petite place[70]. Les espaces de dispersion se limitent alors bien souvent à une bande d'herbe le long du mur de clôture du cimetière.

Avec le succès de la crémation, ces espaces vont s'étendre et faire l'objet d'aménagements. Dans quelques cas, la pelouse de dispersion est isolée par un écran d'arbres qui la protège des regards et assure une certaine intimité lors des cérémonies. Le choix de leur essence n'est pas laissé au hasard, il s'agit le plus souvent de conifères (cyprès, thuyas…), des arbres au port vertical qui restent verts, ce qui les relie symboliquement à la vie éternelle[71].

Écran de cyprès au cim. d'Auderghem

Thuyas ou cyprès au cim. de St-Josse-ten-Noode

Un arbre isolé accompagne parfois la pelouse. Dans ce cas également, son essence est choisie en fonction de sa signification symbolique : le saule pleureur (à Anderlecht) ou le bouleau au port tombant (à Forest) évoquent la tristesse et le deuil, tandis que le chêne (à Etterbeek) symbolise la longévité et l'immortalité[72].
Ces nouveaux espaces de dispersion sont parfois signalés par d'autres repères, chargés de sens eux aussi.

À Saint-Gilles, la pelouse est divisée en trois zones distinctes identifiées par un signe adapté aux convictions ou à la situation du défunt : une croix pour les chrétiens, une colonne pour les non-croyants et un arbre pour les personnes qui n'ont pas de proches. Au cimetière du crématorium d'Uccle, quatre pelouses associées aux quatre éléments ont été aménagées. L'élément eau est par exemple représenté par le saule, le vent par des drapeaux…

La dispersion des cendres du défunt implique l'absence d'un monument ou d'un lieu qui matérialise son souvenir. C'est ainsi que les cimetières ont prévu des stèles où placer leurs noms. Avec le nombre grandissant d'incinérations sont apparus de véritables murs de *commémoration* auxquels sont fixées des plaquettes nominatives, une fleur ou un objet devant lesquels se recueillir. Au cimetière du crématorium à Uccle, autour d'une des pelouses, ces plaquettes peuvent également être attachées à un rosier.

[69] LÉGISLATION - 20/07/1971, article 1
[70] Les cimetières de Laeken et de Neder-Over-Heembeek ne disposent par exemple pas de place. Lors d'une séance du Conseil communal de la ville de Bruxelles, on discute du fait qu'une pelouse de dispersion devra obligatoirement être créée dès qu'un citoyen en fera la demande, in : BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES, 8/12/1975, p. 1395
[71] ☛ Partie 4.3. Quels arbres, arbustes ou plantes rencontre-t-on souvent dans les cimetières ? pourquoi ont-ils été choisis ?
[72] ☛ Partie 4.3. Ibid.

Des lieux où placer le nom du défunt :

Mur commémoratif - Cim. de Haren

Mur et rosier du souvenir - Cim. du crématorium (Uccle)

4.3. Un aménagement d'ensemble des espaces cinéraires

Les espaces dédiés aux cendres occupent une place toujours plus importante au sein des cimetières. La crémation a créé de nouvelles pratiques qui ont peu à peu été intégrées à leur aménagement : on trouve par exemple de petites aires de cérémonie organisées autour de tables destinées à accueillir l'urne. Les espaces dédiés aux cendres font d'ailleurs parfois l'objet d'un réaménagement global qui rassemble désormais la pelouse de dispersion, les columbariums et l'espace cérémoniel.

À Etterbeek, la nouvelle pelouse est plantée d'arbres et de buissons d'essences diverses qui, à terme, apporteront de la variété dans les volumes et les couleurs. Elle est sillonnée par un sentier bordé de cavurnes qui mène au mur de commémoration auquel fait face un chêne ceinturé par un banc.

Colombaria et espace de cérémonie - Cim. d'Etterbeek

Pelouse de dispersion, cavurnes et mur de commémoration - Cim. d'Etterbeek

5. LES ESPACES CONSACRÉS AUX ENFANTS

Existe-t-il des parcelles spécialement réservées aux enfants dans les cimetières ?

Pourquoi dans les cimetières anciens, des sépultures d'enfant se situent-elles souvent au bout d'une rangée de tombes ?

Peut-on inhumer un fœtus ?

Perdre un enfant n'est pas dans l'ordre naturel des choses, les choix liés à son inhumation sont très sensibles. Sa sépulture est presque considérée comme sacrée, tant pour la famille que pour le personnel du cimetière. L'inhumation d'un enfant fait souvent l'objet d'un soin particulier.

On dispose de peu d'informations sur la place qu'on réservait autrefois aux enfants dans les cimetières. De nombreuses sépultures ont disparu, d'autres ont été déplacées. On observe néanmoins différents cas de figure : les enfants peuvent reposer dans le caveau familial ❶ ou dans une sépulture distincte, parmi celles des adultes ❷. Dans ce dernier cas, on remarque souvent que l'emplacement a été choisi selon des critères pratico-pratiques : l'espace nécessaire étant moins important que pour la sépulture d'un adulte, il était courant d'installer la tombe d'un enfant dans un espace exigu qui pouvait sembler « perdu », en bout de rangée ou dans un angle ❸. Il semble cependant qu'à Saint-Gilles, toute une parcelle a été prévue pour les enfants, dès l'ouverture du cimetière en 1895. Mais à en juger par les dates, cette pratique se développe plutôt dans l'entre-deux-guerres, l'espace réservé aux enfants se limite alors le plus souvent à une ou deux rangées de tombes ❹.

Cim. de St-Gilles

Cim. de Watermael-Boitsfort

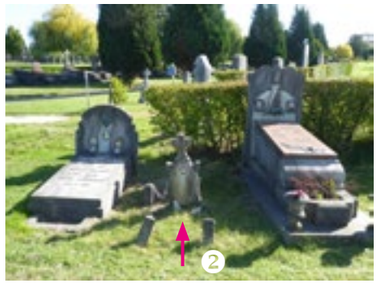

Cim. de St-Gilles

Parmi les adultes, dans les galeries funéraires aussi - Cim. de St-Josse-ten-Noode

Une grande stèle pour les parents, une petite pour Caroline - Cim. d'Anderlecht

Cim. de St-Gilles

Anc. Cim. d'Evere

Anc. cim. de Ganshoren

De nos jours, la plupart des cimetières disposent d'une zone spécifique appelée « parcelle des enfants » ou « parcelle des anges ». Les familles n'ont bien sûr aucune obligation d'y enterrer leur enfant, mais c'est une manière de faire reposer le défunt avec ses « semblables ». Pour les gestionnaires, cela permet également de réunir au même endroit les sépultures de petites dimensions. L'âge maximum pour reposer dans cette parcelle ainsi que la durée de concession varient d'un cimetière à l'autre.

Depuis 2007, une ordonnance régionale[73] autorise les parents à faire enterrer leur enfant mort-né[74] dans un espace souvent situé à proximité de la pelouse des enfants, la « pelouse des étoiles ». Cette démarche offre désormais la possibilité aux familles de se recueillir dans un lieu qui leur est dédié et de les aider dans leur processus de deuil.

Il n'y a pas de principe commun quant à la localisation de la parcelle des enfants au sein du cimetière, mais une attention grandissante est accordée à son aménagement. Au cimetière d'Etterbeek par exemple, un petit train végétal ferme la pelouse ; à Bruxelles, cet espace est agrémenté d'une pièce d'eau.

Pelouse des enfants et parcelle des étoiles - Cim. d'Etterbeek

Bassin situé aux abords de la pelouse des enfants et des étoiles - Cim de Bruxelles

Haies basses et rangées de lavandes couvrant les zones non occupées. La végétation sera enlevée petit à petit pour laisser place à des sépultures - Cim. de Laeken

Haies basses pour séparer et protéger chaque concession de la parcelle des enfants - Cim. de St-Josse-ten-Noode

[73] LÉGISLATION - 13/12/2007
[74] Entre quinze semaines et six mois de grossesse

Cim. multiconfessionnel

PARTIE 7
RELIGIONS ET CONVICTIONS PHILOSOPHIQUES DANS LES CIMETIÈRES BRUXELLOIS

Les cimetières bruxellois ont-ils toujours accueilli des défunts de confessions et de convictions différentes ?

Peut-on identifier la sépulture d'une personne athée ? catholique ? protestante ? orthodoxe ? musulmane ? ou juive ?

Toutes les religions ou convictions font-elles usage de symboles ? Sont-ils les mêmes sur les monuments funéraires de personnes croyantes et athées ?

Enterre-t-on de la même manière dans toutes les religions ? Pourquoi l'orientation de la sépulture est-elle importante pour certains ? Dépose-t-on les mêmes objets sur les tombes de toutes les confessions ou cultures ?

Depuis Charlemagne, la tradition funéraire de nos régions s'est ancrée dans le christianisme, puis dans le catholicisme (suite à la séparation entre l'Église d'Occident et l'Église d'Orient en 1054). L'histoire de nos cimetières a commencé autour des églises, la plupart des coutumes et des symboles que nous avons évoqués dans les parties précédentes de ce cahier pédagogique prennent racine dans la religion catholique. C'est pourquoi nous proposons ici d'interroger et de comparer les pratiques funéraires des différentes religions et convictions présentes dans les cimetières bruxellois. Si celles-ci se basent souvent sur des préceptes, il est bon de rappeler qu'elles sont aussi (et peut-être avant tout) dépendantes d'une époque, d'un milieu social, culturel et familial. Nous sommes conscients que résumer en quelques lignes ces coutumes ne peut que s'avérer réducteur.

Cette partie propose de partir de l'observation de la sépulture pour tenter de décoder ce qu'elle nous révèle sur la religion ou la culture du défunt.

TABLE DES MATIÈRES

1. APERÇU HISTORIQUE
Des espaces confessionnels distincts • Vers des cimetières neutres et mixtes • Création de nouveaux espaces confessionnels
ENCADRÉ 1 - CHRONOLOGIE DES RELIGIONS ET CONVICTIONS

2. LES SÉPULTURES CATHOLIQUES

3. LES SÉPULTURES LAÏQUES
ENCADRÉ 2 - ATHÉES ? LAÏCS ? LIBÉRAUX ? LIBRES-PENSEURS ? FRANCS-MAÇONS

4. LES SÉPULTURES JUIVES
De 1877 à l'entre-deux-guerres - Le Dieweg • L'entre-deux-guerres : l'ancien cimetière d'Etterbeek (actuel parc Georges-Henri) • La Seconde Guerre mondiale : le cimetière juif d'Auderghem • Aujourd'hui

5. LES SÉPULTURES PROTESTANTES

6. LES SÉPULTURES MUSULMANES

7. LES SÉPULTURES CHRÉTIENNES ORTHODOXES

1. APERÇU HISTORIQUE

Des espaces confessionnels distincts

Sous l'ancien régime, trois religions sont représentées à Bruxelles : le catholicisme, le protestantisme et le judaïsme. Alors que la population catholique se fait enterrer autour des églises, la communauté juive possède son propre cimetière à proximité de la porte de Namur. Les protestants sont alors considérés comme hérétiques, aucun lieu de sépulture ne leur est réservé. Ils sont ensevelis dans des espaces privés, parfois dans leur propre jardin[1]. Les cimetières catholiques sont des sites bénis considérés comme sacrés, il n'est pas question pour les responsables des paroisses d'y enterrer les personnes n'ayant pas reçu les sacrements (baptême ou extrême onction).

En 1784, le décret de Joseph II impose à chaque nouveau cimetière de réserver un espace séparé pour les protestants. Le texte ne mentionne pas la communauté juive, mais cette prescription sera cependant appliquée aux deux cultes : un enclos distinct est attribué tant aux juifs qu'aux protestants dans le *Cimetière des quatre paroisses*, un des trois cimetières paroissiaux de Bruxelles situés hors-les-murs[2]. Tous y sont traités de la même manière, les défunts juifs et protestants sont transportés et inhumés par les soins de l'administration paroissiale au même titre que les catholiques[3]. En 1829, lorsqu'il n'y a plus de place disponible dans ces deux parcelles, le cimetière paroissial situé sur le territoire de Saint-Gilles octroie aux représentants des deux religions un terrain adjacent à son cimetière[4].

Sur le territoire de la région, rien n'est encore prévu pour les "sans religion", ils doivent se résoudre à enterrer leurs morts dans le rite catholique ou à être inhumés dans les *coins des réprouvés* (aussi appelé *trou aux chiens*), ces petites bandes de terre destinées aux enfants non baptisés, aux suicidés ou aux criminels, en dehors des espaces bénis des cimetières[5].

Vers des cimetières neutres et mixtes

En 1804, le décret de Napoléon confie aux communes la tutelle des cimetières, mais dans les faits, les fabriques d'église et certaines administrations communales se disputent leur gestion : les cimetières appartiennent aux paroisses mais sont censés être administrés par les communes[6]. L'inhumation des personnes non catholiques demeure une source de conflits et reste parfois interdite. Il faudra attendre l'*arrêt de la Cour de Cassation de 1864* qui confie définitivement la direction des cimetières au pouvoir civil pour voir l'issue de cette longue bataille[7]. Les nouveaux cimetières communaux qui s'ouvrent peu à peu dans chaque commune ne sont plus des espaces consacrés, toutes les convictions doivent être acceptées dans leur enceinte. On y enterre désormais « à la ligne », c'est-à-dire les uns à la suite des autres, sans distinction philosophique[8].

Lorsque les trois cimetières bruxellois hors-les-murs sont supprimés en 1877, les aires confessionnelles qui leur sont attachées ferment également[9]. Les protestants seront désormais enterrés indistinctement dans les nouveaux cimetières communaux. Certaines associations juives cherchent de leur côté à pouvoir rassembler leurs morts, elles se tourneront principalement vers le cimetière du Dieweg à Uccle[10].

[1] CELIS, p. 2
[2] Suite à l'interdiction promulguée par Joseph II de conserver un cimetière dans les bourgs, les paroisses de Bruxelles se sont regroupées pour créer trois cimetières « hors les murs » sur les territoires de Schaerbeek/Saint-Josse, Saint-Gilles et Molenbeek-St-Jean - Le cimetière des quatre paroisses est fondé par les paroisses de St-Gudule, St-Jacques-sur-Coudenberg, St-Nicolas et Notre-Dame du Finistère. Il sera renommé *Cimetière du Quartier Léopold* en 1864, lorsqu'il passe dans les mains de la commune de Bruxelles. Ce cimetière est fermé en 1877, in OUVERLEAUX pp. 129 et 130
[3] Ibid., p. 131
[4] On sait aussi que dans le cimetière paroissial bruxellois hors-les-murs de Molenbeek-St-Jean, les protestants sont enterrés dans une bande de terre non bénie, in CELIS, p. 4
[5] MORELLI, pp. 142-143
[6] OUVERLEAUX, p. 131
[7] CELIS, p. 5
[8] VANDERVELDE, p .41
[9] OUVERLEAUX, p. 137
[10] PIERRET, p. 45

Création de nouveaux espaces confessionnels

En 1971, une loi fédérale abroge le décret de Napoléon et confirme la neutralité des cimetières qui existait déjà par arrêté depuis 1864. Le texte souligne le caractère non confessionnel des cimetières dont la gestion ne peut dépendre de considérations religieuses[11]. Or le pays a connu plusieurs vagues de migrations et l'installation de populations dont les pratiques funéraires s'accordent parfois difficilement avec les règles d'inhumation en vigueur sur notre territoire. Les communes éprouvent des difficultés à répondre aux demandes de certaines familles ou associations religieuses. À la fin des années nonante, un débat est lancé quant à la possibilité de créer des zones confessionnelles au sein des cimetières. En 2000, une circulaire ministérielle assouplit les termes de la loi pour les autoriser (sans les rendre obligatoires pour autant)[12].

En 2002, à Bruxelles, la commune de Schaerbeek s'associe à celles de Bruxelles-Ville, Molenbeek-Saint-Jean, Berchem-Sainte-Agathe et Saint-Josse-ten-Noode pour ouvrir un cimetière intercommunal multiconfessionnel (situé à l'arrière du cimetière de Schaerbeek à Evere). Une parcelle musulmane est d'abord créée, puis une aire dédiée aux chrétiens orthodoxes ainsi que des espaces réservés à la population juive et à certaines communautés catholiques. Dans les années qui suivent, les communes d'Evere, Ganshoren, Ixelles, Koekelberg, Saint-Gilles, Uccle, et tout récemment Anderlecht, les rejoignent[13]. Alors que dans les cimetières de ces communes, l'adaptation aux différentes pratiques est difficile, le cimetière multiconfessionnel a été d'emblée pensé pour répondre aux besoins spécifiques de chaque culte. Ce principe d'un lieu d'inhumation intercommunal a aussi du succès car il offre l'opportunité à des communautés dont les membres vivent dans différentes communes de rassembler leurs défunts[14].

L'ordonnance sur les funérailles et les sépultures de la Région de Bruxelles-Capitale de novembre 2018 mentionne qu'*hormis le cas d'impossibilité liée au manque d'espace disponible, tout cimetière dispose d'une parcelle permettant le respect des rites funéraires des convictions religieuses et philosophiques reconnues*[15]. Rappelons que la liberté de culte et d'opinion est inscrite dans la Constitution belge. Aujourd'hui, chacun devrait par conséquent pouvoir trouver place dans n'importe quel cimetière bruxellois.

ENCADRÉ 1 - CHRONOLOGIE DES RELIGIONS ET CONVICTIONS

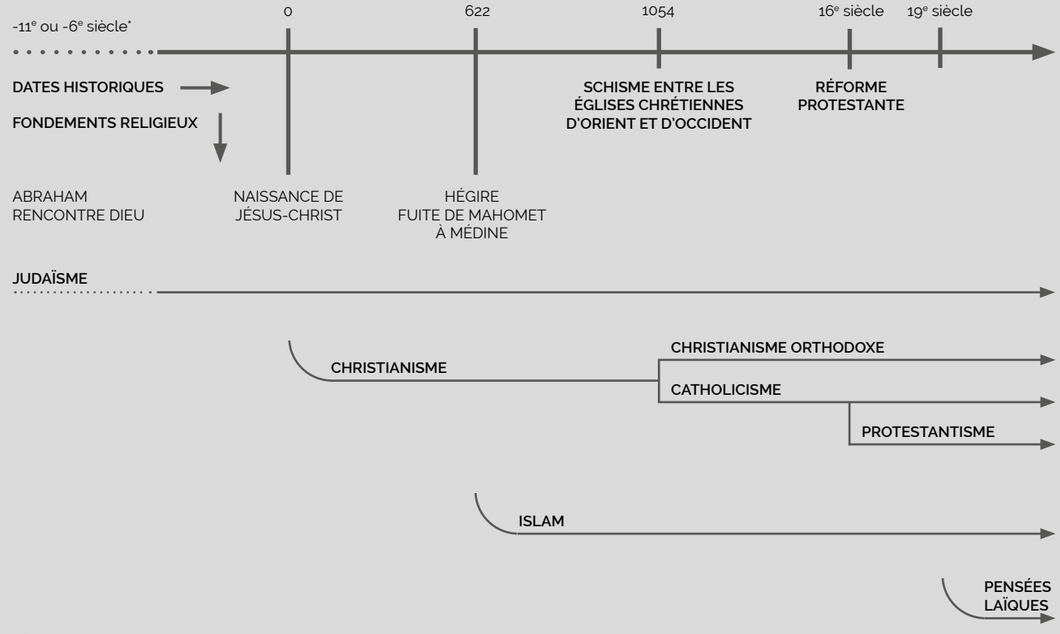

* Selon les interprétations

[11] CHRISTIANS, p. 77
[12] Ibid.
[13] Forest, Anderlecht, Etterbeek et Jette ont également ouvert des aires confessionnelles.
[14] Entretien avec Ludo Beckers, directeur du cimetière multiconfessionnel.
[15] LÉGISLATION - 29/11/2018

2. LES SÉPULTURES CATHOLIQUES

L'enterrement catholique est longtemps resté la norme sur notre territoire. Dans tout cimetière, on rencontre des croix latines, la représentation de la souffrance du Christ, mais surtout l'annonce de sa résurrection. Les tombes de défunts catholiques portent des signes de l'espérance en une vie éternelle[16].

La mort dans le catholicisme

Au centre de la foi chrétienne et du catholicisme, il y a la résurrection. Celle du Christ, mais aussi celle de tous les hommes au jour du Jugement dernier. Jésus a vaincu la mort, la vie continue donc dans l'au-delà. La mort a longtemps été étroitement liée à la souffrance, mais aussi à l'espoir de la rédemption. Au 19e siècle, lorsqu'une personne est à l'article de la mort, elle reçoit l'extrême-onction de la part d'un prêtre[17], un rituel destiné à la libérer de tout péché.

Les funérailles et l'inhumation

Les funérailles catholiques ont longtemps été du ressort des fabriques d'église qui prenaient en charge le défunt de son domicile jusqu'à sa sépulture. Celles-ci commencent par une cérémonie à l'église et se poursuivent au cimetière où le prêtre bénit la tombe (à l'origine, c'était le cimetière tout entier qui était béni). Les proches défilent ensuite devant le cercueil pour jeter une poignée de terre, aujourd'hui plus souvent une fleur. À l'issue de la cérémonie, on se réunit autour d'une collation dans une salle située à proximité du cimetière.

Le défunt doit retourner à la terre, d'où il est issu, et être enterré, comme Jésus l'a été. C'est pourquoi la crémation est restée interdite par l'Église jusqu'en 1963 et que l'inhumation est longtemps demeurée l'option privilégiée. Aujourd'hui, dans les grandes villes, beaucoup de catholiques optent pour la crémation.

Jésus sur la croix qui ressuscitera tel le phénix représenté dans le fronton qui surplombe la scène - Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

[16] ☛ Partie 5.2. Répertoire des formes du monument funéraire et ☛ Partie 5.3. Les symboles du cimetière
[17] Aujourd'hui onction ou sacrement des malades.

3. LES SÉPULTURES LAÏQUES

Très tôt, certains ont voulu penser le monde en dehors de toute considération religieuse ou, tout au moins, en dehors de l'influence de l'Église. Chez nous, cela s'est concrétisé au 19e siècle par une guerre politique entre libéraux et catholiques qui s'est cristallisée autour de l'enseignement… et s'est prolongée jusque dans les cimetières.

Le 19e siècle est le théâtre de la fameuse querelle entre paroisses et communes qui se disputent la gestion des inhumations. C'est dans ce cadre qu'une part grandissante de la population lutte pour obtenir le droit d'enterrer ses morts dans la dignité (et non dans le *trou aux chiens*) et sans aucune intervention des autorités ecclésiastiques (les funérailles sont alors exclusivement prises en charge par les fabriques d'église). La société de Libre Pensée belge *L'Affranchissement* voit le jour en 1855, il s'agit de la première association à organiser des enterrements civils, à une époque où de nombreux cimetières sont encore situés autour des églises[18].

ENCADRÉ 2 - ATHÉES ? LAÏCS ? LIBÉRAUX ? LIBRES-PENSEURS ? FRANCS-MAÇONS ?

- Un **athée** ne croit pas en l'existence de Dieu.
- Dans l'Église catholique, un **laïc** est une personne qui ne fait pas partie du clergé. Mais ce terme a évolué : depuis le 18e siècle, il s'agit d'une personne qui se déclare indépendante de toute influence religieuse.
- En politique, dès la création de la Belgique, deux partis principaux s'affrontent : les catholiques et les **libéraux**. Ces derniers, essentiellement des bourgeois, prônent l'indépendance du pouvoir civil par rapport au clergé. Ils réclament entre autres choses un enseignement laïc et le transfert de la gestion des cimetières au pouvoir civil[19].
- Les **libres-penseurs** rejettent toute autorité de pensée, ils prônent le libre examen et la réflexion critique. C'est sur base de ce principe, et en réaction à l'emprise de l'Église catholique sur l'enseignement universitaire, qu'est créée l'ULB (Université Libre de Bruxelles) en 1835. En 1854, la première association de libre pensée belge voit le jour à Bruxelles. Parmi ses objectifs : l'organisation de funérailles civiles[20].
- À Bruxelles, la **franc-maçonnerie** moderne naît au 18e siècle. Des personnes d'origines diverses se rassemblent en loges pour travailler ensemble à ce qu'elles considèrent être le bien commun. Celui-ci passe par la recherche, la réflexion, la remise en question[21]. L'association s'entoure de rites initiatiques secrets qui la font passer pour occulte. Si les premiers francs-maçons sont catholiques, protestants ou juifs, très vite, les discussions tournent autour de la mainmise de l'Église sur l'État. Certaines loges commencent à organiser des funérailles civiles. Dès 1908, elles introduisent en outre un projet de loi sur la crémation, il faudra attendre 25 ans pour que celle-ci soit autorisée[22].

Si ces termes se confondent, c'est qu'ils ne s'opposent pas forcément, il ne s'agit pas de courants de pensée ou d'appartenances exclusifs.

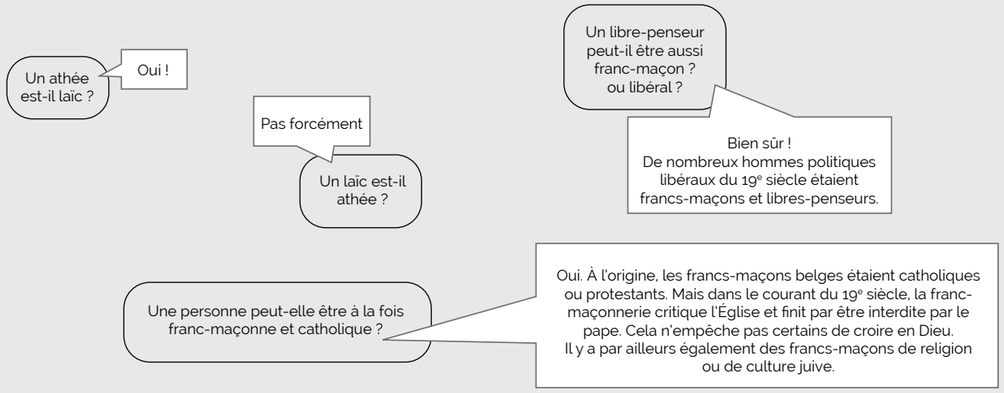

[18] D'autres associations avec les mêmes objectifs voient rapidement le jour : *Les solidaires* (1857), La *Société d'enterrements laïques* (1873) etc.
[19] *Parti libéral (Belgique)* in Wikipédia
[20] SITE - Salut & Fraternité
[21] CARLIER
[22] BASTIAN, p. 34

La mort dans les pensées laïques

Au milieu du 19e siècle, la signification de la mort pour ceux qui réclament des enterrements civils est plurielle car ils les réclament pour des raisons distinctes. Beaucoup refusent avant tout la mainmise de l'Église sur tout ce qui touche aux funérailles et à l'inhumation. Cela ne signifie pas pour autant que tous sont athées, ni que la mort représente pour eux la fin de tout. Certains conservent une croyance en Dieu, ou tout au moins en une vie après la mort, mais considèrent que le passage dans l'au-delà n'a pas besoin d'être approuvé par un représentant du clergé[23].

D'autres rejettent de manière franche la religion catholique et sa vision de l'immortalité, ils sont convaincus que « la vraie morale » consiste à bien se comporter sans en espérer une récompense après le décès[24]. La mort fait partie intégrante du cycle de la vie, ils lui donnent un sens par la survivance de la personne dans la mémoire de ceux qui restent[25].

Les funérailles civiles et l'inhumation

Moyennant une cotisation mensuelle, les premières associations laïques se chargent de toutes les étapes des funérailles (cercueil, faire-part, transport du corps et inhumation). Avant l'ouverture des cimetières communaux[26], les quelques cortèges laïques sont souvent hués par la population catholique. Arrivés au cimetière, ils se retrouvent parfois face à des grilles fermées. Certaines associations vont donc envisager ces cortèges de manière militante, comme une manifestation politique, en obligeant par exemple tous leurs membres à y participer. Ensemble, ils sillonnent les rues de la ville à la manière des processions funéraires traditionnelles, mais sans aucun signe religieux[27], ou parfois au contraire en arborant des symboles de la laïcité.

De nombreux laïcs se sont en outre battus pour obtenir le droit à la crémation (qu'ils n'obtiendront qu'en 1932).

Dans le courant du 20e siècle, les enterrements civils se sont généralisés, ils sont le reflet de la laïcisation d'une part importante de la population. Aujourd'hui, les funérailles non religieuses ont pour objectif d'accompagner les vivants dans un rite de séparation qui va les aider à entamer le processus de deuil.

Le site d'inhumation

Dans la première moitié du 19e siècle, pour un laïc, obtenir une place au cimetière est une véritable lutte. À Uccle par exemple, en 1842, le bourgmestre fait enterrer de force un franc-maçon dans le cimetière de l'église Saint-Pierre. La paroisse réclame son exhumation car aux yeux des catholiques, cela revient à profaner un espace sacré[28].

Libéraux, libres-penseurs, francs-maçons, simples laïcs, tous réclament l'organisation de funérailles civiles dans des cimetières neutres où croyants et non-croyants pourront reposer ensemble sur un pied d'égalité. Avec l'arrêt de la cour de cassation (1864), les choses s'améliorent. Vers 1880 à Bruxelles, les enterrements civils représentent un quart des funérailles (dans les petites localités ils sont encore perçus comme scandaleux)[29]. Alors que des hommes politiques laïques assistaient déjà à l'enterrement de leurs collègues catholiques, on voit à présent des catholiques prendre part à des funérailles civiles[30].

La situation s'est transformée au cours du 20e siècle. Aujourd'hui, l'enterrement catholique n'est plus la norme. De nombreux laïcs se sont en outre tournés vers la crémation.

[23] Décrit de manière péjorative dans L'*Émancipation belge*, un journal catholique qui se positionne contre la libre-pensée.
[24] Discours prononcé lors d'un enterrement civil à Montigny-sur-Sambre en 1882 in : *L'Émancipation belge* du 29/10/1882
[25] MICHAUD-NERARD
[26] Après 1864
[27] MORELLI. p. 150
[28] Ibid. p. 144
[29] Ibid., pp. 144 et 150
[30] Ibid., p. 151

Le monument funéraire

Les tombes laïques adoptent pour la plupart les formes et les symboles des monuments catholiques, à l'exception de la chapelle gothique (qui réfère directement à une église) et, bien sûr, de la croix latine. On rencontre souvent sur la tombe d'un athée une flamme représentant la lumière et la connaissance ou un flambeau, symbole de la laïcité. L'urne drapée acquiert ici davantage encore de sens, puisque certains laïcs réclament le droit à la crémation. Dans les édifices funéraires, les scènes bibliques font place à des scènes de la mythologie. L'autel destiné à la prière devient dans ce cas un autel à la gloire du défunt et accueille bien souvent son buste.

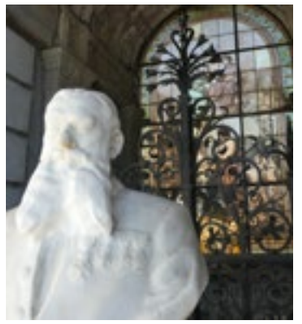

Monument à Émile Bockstael, libéral et franc-maçon. Dans le vitrail, pas de scène biblique, mais la représentation des Parques, maîtresses de la destinée humaine dans la mythologie romaine - Cim. de Laeken

Un cas particulier - Les sépultures franc-maçonnes

La mort dans la franc-maçonnerie

La vision de la mort au sein de la franc-maçonnerie est complexe. On sait qu'il y a eu une prise de distance progressive par rapport à l'Église et au clergé plus qu'avec la foi catholique elle-même. Au 19e siècle, de nombreux francs-maçons refusent l'idée selon laquelle l'homme, simple « agneau », retourne humblement chez son « berger ». Mais la mort n'est pas l'arrêt de tout pour autant, un homme qui a fait preuve durant sa vie de fraternité, de tolérance et de charité aura accès à un au-delà où une force suprême récompensera ses actions : Dieu pour certains, le Grand Architecte de l'Univers pour d'autres. Au début du 20e siècle, cette pluralité des interprétations de la mort au sein de la franc-maçonnerie est considérée comme positive car elle est le signe de la tolérance qui règne au sein des loges.

Plus tard, l'idée d'immortalité va évoluer. Elle sera associée à ce qui demeure du défunt dans l'esprit de ceux qui restent qui, à leur tour, seront chargés de transmettre son souvenir aux générations futures.

Les funérailles et l'inhumation

Au 19e siècle, pour les personnalités appartenant ouvertement à la franc-maçonnerie, un rituel complexe est d'abord organisé au temple. Durant la cérémonie, les « frères » soulignent l'absence du défunt, considéré comme un chaînon manquant entre eux, et lui confèrent alors le statut d'immortel. Ensuite, un cortège ostensiblement chargé des emblèmes maçonniques suit le char funéraire jusqu'au cimetière où une oraison met en avant les valeurs morales du défunt[31].

Les sépultures de personnes ouvertement franc-maçonnes portent des symboles distincts. L'emblème le plus courant se compose d'un compas et d'une équerre entrelacés. Ceux-ci réfèrent aux outils des bâtisseurs du Moyen Âge et évoquent la notion de travail, nécessaire à la construction de toute pensée. Leurs significations sont multiples. Le compas représente l'Esprit, la mesure, l'exactitude… L'équerre, la Matière ou encore la droiture morale[32]. On rencontre aussi le delta lumineux, un œil au centre d'un triangle rayonnant. Pour certains, il représente l'ordre universel, pour d'autres le Grand Architecte de l'Univers, pour d'autres encore Dieu[33]. Parmi les autres symboles francs-maçons, on découvre également la branche d'acacia, l'étoile, ou encore trois points formant un triangle.

[31] TYSSENS, 2011, pp. 144, 150, 163, 169, 177-180
[32] DACHEZ : compas - équerre - triangle
[33] La plupart des symboles francs-maçons sont repris au monde judéo-chrétien, in : DACHEZ, p. 3

L'urne drapée, les flambeaux renversés, le compas, l'équerre et l'épitaphe mettent en avant la laïcité et l'appartenance du défunt à la franc-maçonnerie - Cim. de St-Gilles

Le compas, l'équerre et le delta lumineux - Cim. d'Ixelles

Les outils du maçon (truelle et marteau) et les branches d'acacia - Cim. de Bruxelles

L'historien J. Tyssens ne dénombre qu'une vingtaine de tombes distinctement franc-maçonnes à Bruxelles. Cela peut s'expliquer par le fait que l'appartenance à une loge était souvent secrète, mais aussi parce que le monument funéraire est souvent celui d'une famille entière dont les autres membres ne souhaitaient pas forcément mettre en avant ce lien maçonnique[34].

Mener l'enquête, oui ! Mais restons prudents dans nos déductions !

Attention aux conclusions hâtives. Toute sépulture sans croix n'est pas forcément laïque. La croix a la plupart du temps disparu car son montant étroit la fragilise. Elle peut aussi se faire très discrète.

Dans le même ordre d'idée, le compas et l'équerre n'indiquent pas systématiquement la tombe d'un franc-maçon ; il peut s'agir tout simplement d'un architecte.

Joseph Naert était-il franc-maçon ? Il était en tout cas bel et bien architecte - Cim. de Bruxelles

❶

Ni croix, ni représentation biblique. Pourrait-il s'agir de l'édicule d'une famille laïque ? Pas forcément. - Cim. de Bruxelles

Comment savoir si la famille enterrée-là était laïque ? Dans l'exemple ci-dessus ❶, certains indices pourraient nous amener à penser que c'est le cas : on ne voit pas de croix, le vitrail est consacré à une déesse de la mythologie romaine, le style est très marqué par l'Antiquité… Mais il s'agit là d'une hypothèse. L'ancre est tant l'attribut de la déesse *Spes* (Espérance) qu'un symbole chrétien. Et si on y regarde de plus près, on aperçoit au loin dans le vitrail le clocher d'une église. Bref, ne tirons pas de conclusion définitive.

[34] TYSSENS, 2000, p. 204

4. LES SÉPULTURES JUIVES

L'histoire des sépultures juives à Bruxelles peut être racontée en quatre époques correspondant chacune à un ou plusieurs cimetières.

La mort dans le judaïsme

La mort n'est pas synonyme de fin pour les israélites. Il s'agit d'une étape par laquelle le corps redevient poussière, tandis que l'âme rejoint Dieu. Les personnes de religion juive croient en une vie éternelle.

Avant l'inhumation, le corps du défunt doit être purifié par une toilette rituelle qui, en outre, aide à libérer l'âme du corps. Les préparatifs sont encadrés par des associations religieuses qui accompagnent les familles.

Les funérailles et l'inhumation

La cérémonie funéraire est organisée rapidement après le décès et est plutôt envisagée dans la sérénité. Les funérailles ont lieu au cimetière et sont dirigées par un rabbin. Les proches jettent une ou trois poignées ou pelletées de terre sur le cercueil, symbole du retour à la terre et du deuil. L'assistance est invitée à se laver les mains à l'issue de l'enterrement, en signe de purification. Ensuite, on partage souvent un repas composé d'aliments ronds qui évoquent le cycle de la vie.

La crémation est interdite pour les juifs orthodoxes[35]. Mais les pratiques évoluent chez certains, ces dernières années, le cimetière multiconfessionnel a par exemple accueilli quelques cavurnes dans sa partie réservée à des personnes de confession israélite[36].

4.1. De 1877 à l'entre-deux-guerres - Le Dieweg

Lorsque la parcelle juive de l'ancien cimetière paroissial situé à Saint-Gilles (☛ Partie 7.1. Aperçu historique) ferme ses portes en 1877, la demande de création d'un espace distinct pour accueillir les défunts israélites dans le nouveau cimetière de Bruxelles à Evere est refusée[37]. Un accord est alors passé entre le bourgmestre de la commune d'Uccle, Louis Defré, et le grand rabbin Aristide Astruc : le Dieweg devient le principal site d'inhumation israélite de la capitale jusque dans l'entre-deux-guerres[38]. Les tombes juives, majoritairement situées au fond du cimetière, occupent un tiers de sa surface totale.

Le site d'inhumation

La tradition juive prévoit d'enterrer le défunt les pieds dirigés vers Jérusalem. Cette prescription ne semble pas avoir compté au Dieweg, sans doute en raison de l'organisation du plan du cimetière dans lequel les espaces prévus pour la majorité des tombes sont orientés nord-sud. Il est aussi important d'inhumer le corps dans un linceul, sans cercueil, ce qui était interdit à Bruxelles jusqu'en 2019. Pour conserver le lien avec la terre, ce dernier n'était alors pas scellé, de petits orifices étaient parfois aménagés à sa base[39].

Le monument funéraire

La tradition funéraire juive place la simplicité au premier plan, tout le monde est égal dans la mort[40]. Les premières sépultures israélites du cimetière, pour la plupart transférées de l'ancienne parcelle juive de Saint-Gilles, sont signalées par de simples « pierres levées », des stèles directement fichées dans le sol pour signifier la résurrection du défunt[41]. Celles-ci portent des inscriptions, mais aucun décor, seule la forme de leur sommet varie : droite, triangulaire, cintrée ou en arc brisé.

Les pierres levées les plus anciennes comportent exclusivement des inscriptions - Anc. cim. d'Uccle (Dieweg)

[35] Les juifs orthodoxes suivent les traditions qu'ils considèrent comme authentiques.
[36] *Enterrement juif* In Advitam
[37] OUVERLEAUX, p. 137. Ceci n'a pas empêché certaines familles juives de se faire enterrer au cimetière de Bruxelles à Evere.
[38] PIERRET, pp. 17 et 45
[39] Ibid., p. 111
[40] Entretien avec Tsipora SHAJMAN, secrétaire de La Mutuelle Juive d'Inhumation.
[41] PIERRET, p. 126

Dans le dernier quart du 19e siècle cependant, alors que l'art funéraire prend de l'ampleur dans la bourgeoisie et la noblesse bruxelloise, les sépultures israélites participent à cette évolution. Au Dieweg, à côté des pierres levées dépouillées, de nombreuses tombes juives sont richement décorées, elles portent les mêmes ornements et symboles que les autres monuments du cimetière, à l'exception de la croix latine.

- Les tombes juives du Dieweg portent pour la plupart les symboles traditionnels de l'époque.

La **colonne brisée**

L'**urne drapée**

Les **mains jointes** pour perpétuer le lien entre les époux.

- Certains symboles sont communs avec les tombes catholiques, mais leur signification et leur forme diffèrent parfois légèrement.

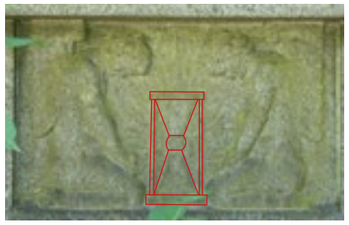

Le **sablier** incarne le temps qui fuit. Ici, il est encadré par deux **anges**, gardiens de la porte de l'Eden.

Communes aux deux religions de la Bible (hébraïque et chrétienne), les deux dalles cintrées rappellent les **tables de la loi** sur lesquelles Dieu inscrivit les dix commandements. Ici, elles se distinguent par leurs inscriptions en hébreux.

- D'autres symboles sont propres au judaïsme.

  Si le deuxième commandement interdit toute forme de représentation en image de « ce qui est dans les cieux, sur la terre ou dans les eaux », ce précepte a cependant été appliqué de manière variable chez les populations juives à travers les époques et les continents. Il existe bel et bien un art funéraire juif figuratif[42]. Au Dieweg, on rencontre des symboles propres à la tradition ashkenaze, communauté issue du centre de l'Europe[43]. Les représentations de figures humaines ne sont pas non plus interdites, elles apparaissent sur les monuments funéraires du tournant du 20e siècle.

L'**étoile à six banches** ou **étoile de David**, constituée de deux triangles inversés superposés, est l'emblème du peuple juif.

Les **mains en imposition**, jointes par le pouce en signe de bénédiction, désignent la tombe d'un cohen (prêtre) ou de personnes dont le patronyme est Cohen. Le cimetière en compte plusieurs.

L'aiguière et le bassin font référence au rituel de purification des mains du cohen, accompli par le lévite, son serviteur. Ils peuvent également être associés au nom de famille Levi.

DOULEUR

Le judaïsme n'exclut pas la représentation de la figure humaine. Ici, cette pleureuse donne corps à la douleur. Le monument porte également les portraits en porcelaine des défunts.

[42] Ibid., pp. 117-118
[43] VERMAELEN et WAUTERS, p. 5

Les inscriptions

Les pierres levées les plus anciennes portent des inscriptions écrites exclusivement en caractères hébreux. Sur la plupart des monuments cependant, les textes sont bilingues, en français et hébreu. D'autres langues apparaissent, elles sont liées au pays d'origine du défunt.

Inscriptions en caractères hébreux

hébreu et français

allemand

L'épitaphe commence le plus souvent par l'acronyme « נ״פ », *ici repose*, ou « ט״פ », *ici est enterré*[44] ❶. Suit le lieu de naissance, celui-ci témoigne de la diversité d'origine des familles juives implantées à Bruxelles. Plusieurs personnes originaires d'un même pays sont parfois regroupées au sein du cimetière[45].

Le monument porte également les dates de naissance et de décès, souvent indiquées selon le calendrier hébraïque ❷. Le judaïsme utilise un calendrier basé sur des années solaires, des mois lunaires et des semaines de sept jours. Il débute en -3761 du calendrier grégorien, année considérée comme celle de la création du monde[46]. L'épitaphe se clôture souvent par l'inscription « ה״בצנת » qui signifie *Que son âme repose dans le faisceau des vivants* ❸[47].

❶ « נ״פ » (ici repose)

Il est intéressant de repérer le lieu de naissance du défunt et les dates du calendrier hébraïque.

❸ « ה״בצנת » (que son âme repose dans le faisceau des vivants)

Autour de la sépulture

Sur la tombe, on ne pose ni fleur, ni couronne, mais bien des pierres. Celles-ci ne fanent pas, elles sont là pour marquer la visite d'un proche. Il est aussi encore de coutume de se laver les mains après le passage au cimetière, en signe de purification[48].

4.2. L'entre-deux-guerres - L'ancien cimetière d'Etterbeek (actuel parc Georges Henri)

Après la Première Guerre mondiale, suite à une importante vague de migration de populations juives, pour beaucoup originaires de Pologne, des associations se créent pour trouver de nouveaux sites d'inhumation et assurer les enterrements dans le respect de la tradition. En 1921, une parcelle du cimetière d'Etterbeek est mise à leur disposition[49]. Aujourd'hui, dans le parc Georges Henri, seuls un mur portant l'étoile de David et quelques fragments de sépultures marquent encore la localisation de la parcelle juive de l'ancien cimetière.

Mur localisant la parcelle juive de l'ancien cimetière d'Etterbeek

[44] PIERRET, p. 59
[45] Ibid., pp. 97 et 102
[46] *Calendrier hébraïque* in : Vikidia (consulté en juin 2023)
[47] PIERRET, p.63
[48] Ibid., p.102,103
[49] VANDERVELDE, p. 733

4.3. La Seconde Guerre mondiale - La parcelle juive d'Auderghem

En 1936, la Mutuelle Juive d'Inhumation achète un petit terrain dans le cimetière d'Auderghem et le fait cerner par un mur. La parcelle est le témoin d'une page douloureuse de l'histoire de la communauté car la grande majorité de ses sépultures date des années 1940.

Le cimetière comprend également plusieurs *arbres de Babylone*, de jeunes troncs aux branches sectionnées qui symbolisent une vie interrompue prématurément ; le symbole revêt ici une signification d'autant plus forte qu'elle correspond aux vies fauchées dans les camps de concentration nazis. Certaines tombes sont d'ailleurs des cénotaphes, elles ne contiennent pas la dépouille du défunt, disparu en déportation[50]. Sur les pierres tombales, des plaques funéraires commémorent également des personnes qui n'ont pas pu recevoir de sépulture[51].

Épitaphes qui perpétuent le nom de personnes disparues dans les camps de concentration

Arbres de Babylone symbolisant des vies fauchées prématurément

Un monument ailé attire particulièrement l'attention. Au premier regard, il évoque une colombe. Lorsqu'on s'approche, on croit voir une figure féminine dont les ailes enlacent la pierre tombale.

La femme enterrée ici est décédée juste après son retour d'Auschwitz. Le monument a été réalisé par son fils, sculpteur[52]. Les ailes sont une allégorie de la *sherina*, une protection divine[53]. On peut aussi y voir le geste d'une mère qui continue à protéger ses enfants depuis l'au-delà.

Monument à Frieda Raffeld - 1946

4.4. Aujourd'hui

Ouvert en 1965 sur le territoire de Wezembeek-Oppem, le cimetière d'Etterbeek compte une parcelle devenue aujourd'hui le principal site d'inhumation des personnes de confession juive à Bruxelles. Trois organisations y gèrent chacune leur propre zone. C'est là qu'ont été transférées les tombes de l'ancien cimetière de la commune (parc Georges Henri). On y découvre également plusieurs pelouses d'honneur dédiées à des soldats de confession juive décédés pendant la guerre. D'autres symboles de la religion apparaissent sur certaines tombes, comme le rouleau de la Torah, copie manuscrite du livre le plus saint du judaïsme.

Le cimetière intercommunal multiconfessionnel et la pelouse multiconfessionnelle du cimetière de Forest accueillent également un espace dédié à la population israélite, ils comportent chacun à ce jour moins d'une vingtaine de concessions[54].

De nombreuses personnes d'origine juive, non-croyantes ou non-pratiquantes, sont aussi enterrées dans le cimetière de leur commune sans que leur monument funéraire ne fasse mention d'une quelconque référence au judaïsme. On rencontre par ailleurs des sépultures portant l'étoile de David parmi les autres tombes dans la plupart des cimetières bruxellois.

Rouleau de la Torah - Cim. d'Etterbeek

[50] Entretien avec M. Pierre Konopnicki, secrétaire de La Mutuelle Juive d'Inhumation.
[51] VANDERVELDE, p. 84
[52] Ibid., p. 86
[53] Entretien avec M. Pierre Konopnicki, secrétaire de La Mutuelle Juive d'Inhumation.
[54] Une seule à Anderlecht

5. LES SÉPULTURES PROTESTANTES

À partir de 1781, année de l'*Édit de Tolérance* de Joseph II garantissant la liberté de culte, les protestants ne sont plus considérés comme hérétiques. À Bruxelles, la chapelle de Charles de Lorraine est mise à leur disposition en 1803, ce qui officialise la religion dans nos régions. La communauté protestante s'élargit ensuite avec l'installation de Britanniques anglicans après la bataille de Waterloo (1815), de Néerlandais pendant la période hollandaise (1815-1830), mais aussi de citoyens d'origine allemande[55]. La Constitution belge de 1831 établit l'indépendance des cultes. Le premier roi des Belges, Léopold Ier, est d'ailleurs protestant (luthérien). Il assiste aux offices dans la chapelle de Charles de Lorraine (renommée *royale* en son honneur), alors que ses enfants seront élevés dans la foi catholique.

La mort dans le protestantisme

Le protestantisme est né d'une réforme du catholicisme dans le courant du 16e siècle. Parmi les notions qui divisent et distinguent les deux cultes, il y a la vision de la mort. À cette époque, l'Église avait introduit le principe des indulgences qui permettait aux plus riches d'acheter leur place au paradis. Dans la religion protestante, tout le monde a accès à l'au-delà, pas seulement les méritants ou les nantis. Les protestants croient en la résurrection, celle de Jésus et de tous les hommes.

Les funérailles et l'inhumation

Les premiers enterrements ne prévoyaient pas de cérémonie ou de prières lors de l'inhumation car pour un protestant, le défunt est déjà dans les mains de Dieu. Depuis la fin du 19e siècle cependant, les pasteurs président des célébrations, mais celles-ci ne sont pas obligatoires. Ces cérémonies se déroulent dans une grande simplicité, elles ne s'adressent pas aux morts mais aux vivants, à ceux qui restent, dans un esprit de consolation. Les obsèques peuvent donc se dérouler en dehors de la présence de la dépouille[56].

La crémation n'est pas proscrite[57].

Le site d'inhumation

Aux origines, la religion protestante voulait rompre avec le faste accordé au culte des morts dans la chrétienté. Calvin (un de ses fondateurs) demanda par exemple à être enterré dans une fosse anonyme, en pleine terre, nu dans un linceul, sans cercueil ni monument funéraire. Selon lui, tous devaient pouvoir se présenter égaux devant Dieu[58].

À Bruxelles, après 1864, les défunts de confession protestante sont admis dans les nouveaux cimetières communaux où rien ne les sépare plus des catholiques et des laïcs. De nombreuses sépultures des anciennes parcelles protestantes du Quartier Léopold et de Saint-Gilles sont notamment transférées au cimetière de Bruxelles à Evere[59].

Le monument funéraire

La foi protestante est basée sur les écrits de la Bible et rejette toute image religieuse, tant dans le temple que sur la sépulture. Il n'y a pas de représentation des saints, de la Vierge ou du Christ[60]. En outre, aucun décor superflu n'est censé détourner l'attention[61]. Parmi les monuments transférés de l'ancien cimetière protestant du Quartier Léopold, on rencontre effectivement des sépultures simples : une stèle, une croix sans l'effigie du Christ ou encore une bible sculptée ouverte.

Tombes transférées de l'ancien cimetière protestant du Quartier Léopold - Cim. de Bruxelles - 1848 et 1845

Une simple croix pour marquer la tombe d'Henri van Dievoet, cet architecte qui a conçu des monuments bien plus ornementés - Cim. de Bruxelles - 1931

[55] VANDERVELDE, p. 46
[56] Entretien avec Laurence Flachon, pasteure à la chapelle protestante de Bruxelles.
[57] Musée protestant - *Les protestants face à la mort* in Wikipedia (consulté le 23/06/2023)
[58] ABEL
[59] Au cimetière de Bruxelles à Evere, les tombes transférées de la parcelle protestante du cimetière du Quartier Léopold sont essentiellement situées dans les chemins cintrés encadrant la première portion de l'allée centrale.
[60] DUHAU et GROUD, p. 50
[61] Ibid., pp. 50-51

Dans les cimetières bruxellois du 19e siècle cependant, ce n'est plus une généralité, la plupart des monuments funéraires protestants ne se distinguent pas des tombes catholiques contemporaines. Ils adoptent la même typologie et les mêmes symboles : colonne brisée, urne drapée, sablier ailé… Distinguer une tombe protestante s'avère complexe car elle ne porte pas d'éléments exclusifs : la bible ouverte est par exemple courante, mais sur les tombes catholiques également, les croix protestantes ne portent pas l'effigie du Christ, mais toute croix sans celle-ci n'appartient pas forcément à un défunt protestant. Peut-être leurs tombes sont-elles plus sobres, mais d'autres le sont également.

Croix sans l'effigie du Christ, bible ouverte et rinceaux décoratifs sur le monument funéraire du pasteur SWR Becker - Cim. d'Ixelles - 1885

Des monuments anglicans

Au croisement entre le catholicisme et le protestantisme, l'anglicanisme[62] admet davantage les images religieuses. Le cimetière de Bruxelles à Evere compte quelques beaux monuments anglicans transférés de l'ancienne parcelle protestante du cimetière du Quartier Léopold. Ceux-ci datent des années 1830 et 1850 et sont de style néogothique (à une époque où ce mouvement ne fait qu'apparaître dans l'architecture bruxelloise).

Famille Dutalis-Hooper (vers 1851) - Monuments transféré de l'ancien cimetière du Quartier Léopold - Cim. de Bruxelles

Aujourd'hui, les tombes protestantes sont pour la plupart sobres, mais il n'y a aucune prescription particulière de la part de l'Église, les gens choisissent ou non d'afficher leur appartenance ecclésiale[63].

Les inscriptions

Les inscriptions funéraires sont souvent brèves, elles ne s'adressent pas au défunt, mais invitent au souvenir. Au cimetière de Bruxelles, les épitaphes du 19e siècle révèlent une vision confiante de la mort : *Elle n'est pas morte elle dort - En attendant la bienheureuse espérance et la manifestation de la gloire de notre grand Dieu et sauveur Jésus Christ*. Leur langue indique le pays d'origine des familles des défunts : Grande-Bretagne ou Prusse (Allemagne) par exemple.

SACRED TO THE MEMORY OF
(à la mémoire « sacrée » de)

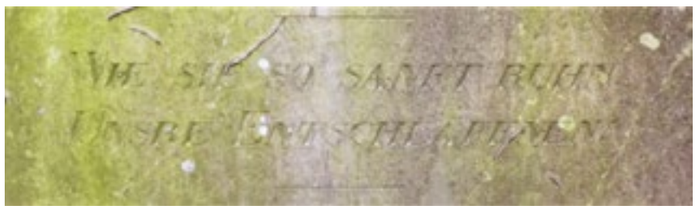

WIE SIE SO SANFT RUHN UNSRE ENTSCHLAFENEN
(Comme ils reposent si doucement nos défunts)

Aujourd'hui, on rencontre souvent un livre ouvert sur lequel est inscrit un verset de la Bible qui rappelle la confiance du défunt en sa foi et en la résurrection[64].

Autour de la sépulture

Par le passé, on ne déposait pas de fleurs sur les tombes. Si on le fait aujourd'hui, c'est à l'occasion du décès, on ne refleurit pas la sépulture lors de fêtes religieuses.

[62] Comme les catholiques, l'anglicanisme reconnaît le Christ, la Vierge, la communion entre les fidèles et les sacrements, mais se rapproche davantage des écrits que des traditions. Comme les protestants, il autorise le mariage des prêtres et l'ordination des femmes. Il existe en outre une grande diversité au sein de la confession. Une église de la *High church* ressemble, par exemple, à une église catholique dans son ornementation, alors que dans la *Low church*, le lieu de culte tend vers une grande sobriété, comme un temple protestant.
[63] Entretien avec Laurence Flachon, pasteure à la chapelle protestante de Bruxelles.
[64] DUHAU et GROUD, pp. 50-51

6. LES SÉPULTURES MUSULMANES

L'histoire de la migration musulmane en Belgique remonte à la deuxième moitié du 20e siècle. Dans les années 1960, des familles turques et nord-africaines sont invitées par le gouvernement pour travailler dans les charbonnages, l'industrie lourde et les grands chantiers de construction (le métro à Bruxelles). À l'époque, lors d'un décès, la tradition préconise le retour de la dépouille dans le pays d'origine de la famille : aucun cimetière ne permet alors l'inhumation dans le respect des préceptes religieux. Par exemple, un musulman ne peut être enterré parmi des personnes d'autres croyances[65], or la loi n'autorise pas de séparation entre les confessions[66].

À partir de 2002, des parcelles distinctes s'ouvrent à l'attention des populations musulmanes dans plusieurs cimetières bruxellois[67] : d'abord dans le cimetière intercommunal multiconfessionnel, ensuite à Forest, Anderlecht, et plus tard à Etterbeek et Jette[68]. Mais les parcelles des cimetières communaux ont peu de succès : à ce jour, onze personnes de confession musulmane seulement sont enterrées à Forest, six à Jette et à peine dix sur les 400 places disponibles à Anderlecht.

Seulement onze personnes de confession musulmane sont enterrées à ce jour dans cette vaste pelouse bordée d'arbres. - Parcelle multiconfessionnelle du cimetière de Forest à Alsemberg

À ses débuts, le cimetière multiconfessionnel était également peu fréquenté. Ces dernières années cependant, les inhumations y sont en forte augmentation, une tendance à la hausse qui peut être attribuée à plusieurs facteurs. Si pour la première génération de musulmans installés à Bruxelles le rapatriement était la seule option, les générations suivantes qui sont nées ici choisissent peu à peu d'être enterrées dans leur propre pays et de pouvoir visiter leurs morts[69]. Une relation de confiance entre la communauté musulmane et les gestionnaires du cimetière multiconfessionnel s'est aussi installée, on sait que les principaux préceptes religieux y sont respectés et que le personnel fait preuve de souplesse. Par exemple, les musulmans ne doivent être enterrés qu'après la deuxième prière, nous confiait Ludo Beckers, directeur de l'Intercommunale d'inhumation, *ce qui nous amène à la moitié de l'après-midi. Au moment où la famille arrive au cimetière, il est presque l'heure de fermer. Nous adaptons nos horaires*.

La crise sanitaire a depuis accéléré les choses. En 2020, la communauté musulmane a payé un lourd tribut à la pandémie et les familles se sont retrouvées dans l'impossibilité de rapatrier les dépouilles dans le pays d'origine : le cimetière, submergé, a connu trois fois plus d'inhumations qu'à l'habitude[70].

La mort dans l'islam

La vie et la mort sont intimement liées dans l'islam : Allah a donné la vie et a fixé son terme. Les musulmans croient en la résurrection. L'âme quitte le corps du défunt avant de passer dans l'au-delà. Après une période donnée, le corps et l'âme se rejoignent et la personne se réveille auprès de Dieu.
Avant l'inhumation, le corps du défunt doit être purifié par une toilette rituelle très codifiée. Il est ensuite enveloppé dans un linceul composé de trois étoffes.
L'inhumation ou le rapatriement sont organisés par des pompes funèbres islamiques qui prennent aussi en charge les familles qui ne sont pas assurées.

Les funérailles et l'inhumation

L'enterrement est considéré comme un passage, il est organisé le plus rapidement possible après le décès. Au cimetière, les proches se réunissent autour de l'imam pour la prière mortuaire et saluent une dernière fois le défunt. L'inhumation est également très ritualisée, ce sont les proches qui sont censés descendre la dépouille dans la fosse. On lance ensuite trois poignées de terre car le corps issu de la terre retourne à la terre.
Traditionnellement, les femmes et les enfants sont en retrait et prennent parfois part à une cérémonie séparée, voire différée.

La crémation n'est pas autorisée dans l'islam[71].

[65] BELOT, p. 9
[66] CHRISTIANS, p. 78
[67] Ailleurs en Belgique, un carré pour les soldats musulmans a été créé après la Seconde Guerre mondiale à Chastre et une parcelle musulmane s'est ouverte au cimetière de Robermont à Liège en 1969, in : CHRISTIANS, p. 75
[68] Forest et Anderlecht en 2006, Etterbeek en 2008 et Jette en 2015
[69] BELOT, pp. 13 et 24
[70] Intercommunale d'inhumation, p.4
[71] *Enterrement musulman*

Le site d'inhumation

Selon les préceptes religieux, un musulman doit être inhumé le plus rapidement possible, en pleine terre, parmi d'autres fidèles de l'islam, et cela pour toujours. En Belgique, ce dernier principe ne peut être respecté car les concessions à perpétuité ont été supprimées en 1971. Au cimetière intercommunal, la plupart des familles musulmanes demandent des concessions de 25 ans pour des raisons financières, en espérant pouvoir les prolonger à 50 ans par la suite. Pour répondre à cette problématique, le cimetière propose qu'à l'issue de la concession, seul le monument funéraire soit enlevé, pas la dépouille. Comme dans les autres cimetières, pour économiser de l'espace, les tombes sont creusées profondément de manière à ce qu'on puisse superposer trois dépouilles (à l'issue du terme de chaque concession)[72]. Mais que se passera-t-il lorsque les pelouses seront entièrement occupées ? Contrairement au reste de la population qui privilégie la crémation, la communauté musulmane enterre de plus en plus en Belgique, or le terrain du cimetière n'est pas bien grand. Aujourd'hui, il est quasi saturé et il est urgent de trouver une solution[73].

Le corps d'un musulman doit reposer dans une cavité étroite creusée au fond de la fosse, couché sur le côté droit, la face orientée vers La Mecque (c'est-à-dire vers le sud-est)[74]. Contrairement à ce que l'on croit souvent, ce n'est donc pas la tombe qui est orientée vers la ville sainte, mais bien le visage du défunt. Avant la création de zones confessionnelles, il n'était souvent pas possible de respecter ce précepte, l'orientation de la tombe dépendait des espaces disponibles.

Autre principe important, la dépouille ne peut pas être ensevelie dans un cercueil, mais dans un linceul. Le corps est issu de la terre et retourne à la terre dans la mort, en conséquence, aucun matériau solide ne peut entraver son contact avec le sol. Bien que la loi autorise l'inhumation sans cercueil depuis 2018[75], certains cimetières communaux hésitent encore à autoriser le linceul, parfois pour des raisons d'hygiène. Ce n'est pas le cas au cimetière intercommunal qui autorise d'ailleurs également les proches à déposer eux-mêmes le corps dans la fosse, comme le veut la tradition.

Le monument funéraire

L'islam préconise la stèle ; la pierre tombale n'est pas recommandée car l'âme doit pouvoir s'élever vers le ciel sans entrave. Or, à l'origine, celle-ci était obligatoire dans la plupart des cimetières bruxellois pour les concessions de longue durée, entre autres raisons pour limiter le développement de mauvaises herbes. Au cimetière intercommunal, les surfaces de terre recouvertes d'herbe ou de galets sont la norme. Les cimetières d'Etterbeek et de Jette ont depuis adapté leur règlement[76].

La stèle peut avoir des formes variées (simple rectangle, profil en vague…). Souvent cependant, elle évoque une mosquée ; elle adopte alors l'arc outrepassé, avec ou sans accolade. Un montant l'encadre parfois à la manière d'un minaret. On rencontre également des stèles en forme de livre ouvert, une évocation du Coran.

Pas de pierre tombale, mais une bordure qui encadre une surface garnie d'herbe ou de galets, parfois de fleurs - Cim. multiconfessionnel

Arc outrepassé et arc outrepassé en accolade

L'arc outrepassé en accolade et le minaret évoquent une mosquée - Cim. multiconfessionnel

[72] ☛ Partie 5.1. La tombe - Sous le sol
[73] BX1
[74] BELOT, p.7
[75] LÉGISLATION - 29/11/2018
[76] BELOT, p. 31

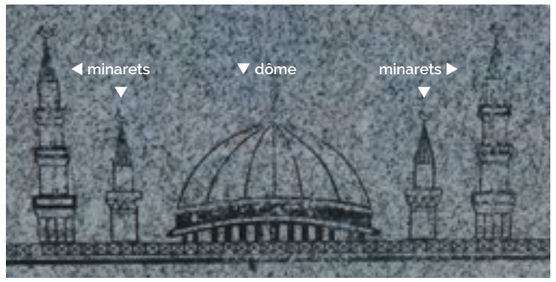

L'islam n'autorise pas la représentation de Dieu ou des prophètes, il n'existe pas de scène figurative religieuse[77]. Les stèles portent essentiellement des inscriptions et parfois l'étoile à cinq branches et le croissant de lune, symboles de la religion (les 5 branches de l'étoile correspondent aux cinq piliers de l'islam[78] et le croissant représenterait le dernier croissant de lune marquant la fin du ramadan). On rencontre cependant également quelques décors gravés : silhouettes de mosquées, colombes de la paix, fleurs… Les stèles portent aussi parfois un signe distinctif de la région d'origine du défunt : l'aigle à deux têtes pour des personnes originaires des Balkans[79-80] ou le drapeau turc par exemple.

Le monument funéraire est en général sobre. Il ne doit pas mettre en évidence le statut social de la personne décédée car il faut rester humble devant Dieu, tous sont considérés égaux dans la mort. Il existe cependant des coutumes distinctes. Les musulmans belges d'origine marocaine optent la plupart du temps pour un dépouillement total. Parfois même, rien n'est placé sur la tombe. Certains musulmans originaires des Balkans en revanche investissent d'avantage dans une stèle au décor plus complexe[81]. Mais, comme ailleurs, les pratiques sont avant tout personnelles et correspondent au choix des familles.

Les inscriptions

En fonction du pays d'origine et de la tradition religieuse de la famille, les inscriptions comportent le plus souvent des parties en langue arabe, parfois calligraphiées de manière très artistique. Celles-ci débutent parfois par « هنا كمن » (*ici repose* ou littéralement : *c'est une tombe*). Suivent le nom du défunt, ses années de naissance et de décès, et quelques fois son lieu de naissance. Lorsque le texte est plus long, il correspond le plus souvent à un ou plusieurs versets du Coran. On ne s'adresse pas au défunt dans la tradition musulmane, mais les choses changent : certaines tombes portent aujourd'hui des épitaphes à l'attention du disparu.

- De nombreuses stèles portent des inscriptions calligraphiées de manière très complexe et esthétique.

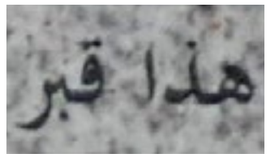

« ICI REPOSE » (C'EST UNE TOMBE)

- Des mots que l'on peut identifier facilement ou qui sont traduits sur la tombe.

ALLAH

Verset du Coran

[77] VANDERVELDE, p. 49
[78] C'est-à-dire les devoirs que devait pouvoir accomplir tout musulman : la profession de foi, la prière, l'aumône, le jeune et le pèlerinage.
[79] Dans les années 1990, l'extrême violence des conflits et les génocides perpétrés dans les territoires de l'ex-Yougoslavie ont poussé sur les routes de nombreuses populations. Bruxelles a connu l'arrivée de réfugiés kosovars, bosniaques, macédoniens ou slovènes de confession musulmane.
[80] L'aigle bicéphale est présent sur le drapeau albanais, mais il correspond aussi à des populations serbes, kosovares, croates, slovènes et monténégrines.
[81] Entretien avec Ludo Beckers

Les années sont quelquefois indiquées selon le calendrier islamique. Celui-ci débute en 622 du calendrier grégorien, année de l'hégire, soit le début de l'ère musulmane (on parle aussi de calendrier hégirien). Il est basé sur une année de 12 mois lunaires de 29 ou 30 jours (une année fait 354 ou 355 jours[82]). Ce calendrier est utilisé pour calculer les dates des fêtes et des événements religieux.

Mais toutes les tombes musulmanes ne portent pas des caractères arabes. Sur les stèles des défunts originaires des Balkans, on peut repérer des inscriptions en alphabet latin dans des langues qui nous sont moins familières : le turc, l'albanais, le croate, et même le slovène.

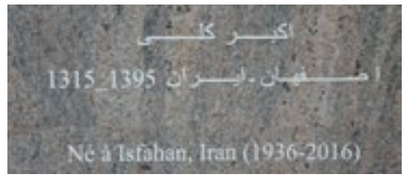

L'inscription indique parfois le pays de naissance du défunt et les années du calendrier musulman, ou dans ce cas-ci, du calendrier persan.

Autour de la sépulture

Si la coutume ne prévoit pas de déposer de fleurs sur la tombe d'un défunt, celles-ci ne sont cependant pas interdites, les sépultures les plus récentes sont d'ailleurs très souvent fleuries.

Il y a peu d'objets au pied de la stèle, on rencontre parfois une lanterne, une page du Coran encadrée ou une mosquée miniature. Sur certaines tombes, on découvre aussi un récipient. La signification de ce rite est floue, il semblerait qu'il soit destiné à recueillir l'eau de pluie pour abreuver les oiseaux ou d'autres petits animaux, un symbole de vie, car la mort dans l'islam n'est pas considérée comme une fin.

Quelques rares objets sont posés sur la tombe.

[82] Une année du calendrier islamique est donc plus courte qu'une année du calendrier grégorien.

7. LES SÉPULTURES CHRÉTIENNES ORTHODOXES

Séparée de l'Église catholique en 1054, l'Église chrétienne orthodoxe d'Orient est restée proche de la tradition des premiers fidèles du Christ. Il s'agit en réalité d'un ensemble d'Églises indépendantes qui possèdent chacune leurs coutumes[83]. En région bruxelloise, la plupart des chrétiens orthodoxes sont issus de l'immigration. Celle-ci a débuté en 1922 avec l'arrivée de Russes blancs fuyant la guerre civile. À partir des années 1950, ce sont essentiellement des orthodoxes grecs qui s'installent pour venir travailler en Belgique[84]. La Région a également connu l'arrivée de réfugiés chrétiens orthodoxes syriaques originaires de Turquie, d'Irak ou de Syrie, chassés par les nombreuses guerres au Moyen-Orient[85].

La mort dans la chrétienté orthodoxe

Les chrétiens orthodoxes croient en la résurrection, celle de Jésus et de tous les hommes, et conçoivent la mort comme un repos, un lieu de béatitude éternelle. L'âme du défunt effectue un cheminement vers Dieu durant lequel elle se purifie. Les prières sont destinées à l'aider dans son voyage[86].

Dès le décès, le pope encense le corps du défunt et l'asperge d'eau bénite. Jusqu'à l'inhumation, le cercueil est censé rester ouvert pour que les proches puissent donner un dernier baiser au défunt, mais cela est interdit par la législation belge, le cercueil doit être fermé lors du transport et de la cérémonie.

Les funérailles et l'inhumation

L'inhumation doit idéalement avoir lieu trois jours après le décès, période nécessaire pour que l'âme se sépare du corps. La célébration religieuse se déroule à l'église où le cercueil est placé de manière à ce que le défunt ait le visage tourné vers l'est, là ou reviendra le Christ à la fin des temps.

Les pratiques funéraires sont autant culturelles que religieuses et dépendent de l'origine du défunt. Dans certaines familles orthodoxes grecques par exemple, on inhume la personne avec ses plus beaux vêtements, des choses qui lui sont chères.
La cérémonie au cimetière est dirigée par le pope, les prières et les chants sont accompagnés par le son des grelots des encensoirs. Chez certains, on assiste à des litanies et lamentations volontairement démonstratives. Les personnes présentes jettent une poignée de terre sur le cercueil.

Un repas est souvent organisé après l'enterrement, on y sert traditionnellement du poisson, symbole du Christ.

La crémation était initialement interdite dans la chrétienté orthodoxe, mais est de plus en plus courante[87].

Le site d'inhumation

Aucune règle n'impose que les tombes de chrétiens orthodoxes soient rassemblées ou séparées des défunts d'autres confessions, on en rencontre donc dans tous les cimetières bruxellois. Au cimetière d'Etterbeek ainsi qu'au cimetière intercommunal multiconfessionnel cependant, une pelouse leur est réservée ; il s'agit pour la plupart de chrétiens orthodoxes syriaques et grecs. Ce rassemblement répond à une considération pratique : des cérémonies peuvent ainsi être organisées au cimetière à la mémoire de plusieurs défunts. On peut aussi y voir la volonté de renforcer les liens au sein de ces communautés.

[83] Église orthodoxe in : Wikipedia (consulté en juin 2023)
[84] VANDERVELDE, p. 47
[85] ROBERT
[86] NESTOR (Mgr)
[87] Enterrement orthodoxe : cérémonie et rites

Le monument funéraire

Sur de nombreuses tombes de défunts **orthodoxes russes**, on rencontre une croix particulière à trois traverses. Celle-ci réfère bien sûr symboliquement à la crucifixion du Christ, mais sous une forme un peu différente des croix latines. Sa petite barre horizontale supérieure figure la pancarte sur laquelle Ponce Pilate aurait fait inscrire l'acronyme INRI (Jésus le Nazaréen, roi des Judéens). La traverse inférieure est quant à elle inclinée de manière à pouvoir soutenir les pieds du Christ[88] (représentés cloués séparément dans la tradition orthodoxe). Les sépultures **orthodoxes grecques** et **syriaques** portent souvent une croix tréflée : une croix dont les extrémités portent trois pétales.

Des tombes russes orthodoxes parmi les sépultures d'autres confessions :

croix orthodoxe - Cim. d'Ixelles

croix orthodoxe, niche pour une icône, bulbe bleu et arc en accolade comme dans l'architecture orthodoxe russe - Cim. de Bruxelles

croix tréflée

Aujourd'hui, dans les traditions **grecque** et **syriaque**, on accorde beaucoup d'importance à la sépulture, considérée comme un hommage à la personne décédée[89]. Les familles qui peuvent se le permettre investissent beaucoup dans le monument funéraire. Celui-ci comporte souvent une petite chapelle en forme de temple qui fait office de stèle : des colonnes supportent un fronton formé par les deux pentes d'un toit. La niche ainsi créée abrite presque systématiquement la photo du défunt. La pierre tombale intègre souvent des vases ou de petites boites vitrées destinées à recevoir une bougie, une photo ou une icône.

Tombes orthodoxes en forme de temple rassemblées au cimetière multiconfessionnel

Les inscriptions

La lecture des inscriptions permet de distinguer les pays d'origine des familles des défunts, mais aussi d'identifier différents alphabets.

Des caractères en alphabet **cyrillique** pour des défunts nés en Russie (ou d'autres pays slaves[90]).

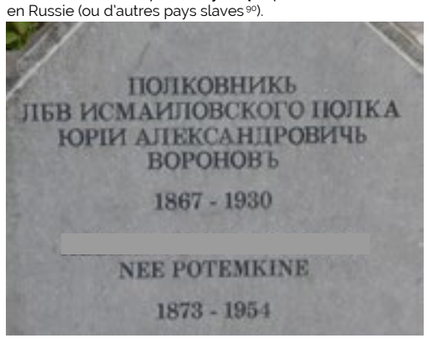

Des caractères **grecs modernes** sur des sépultures de défunts orthodoxes originaires de Grèce (mais aussi de Chypre, d'Albanie ou de Turquie).

L'alphabet **syriaque** (ou **araméen**[91]) sur des tombes de défunts syriaques d'origine turque ou syrienne.

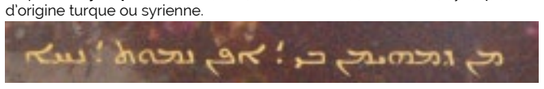

Plus rarement, on devine des inscriptions en **arménien**.

Certaines épitaphes inscrites en calligraphie arabe nous rappellent qu'il existe des minorités chrétiennes dans les pays **arabes**.

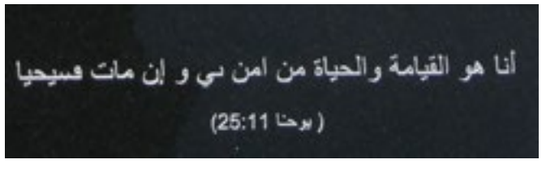

Un verset du Nouveau Testament en caractères arabes

[88] VANDERVELDE, p. 47
[89] Entretien avec Ludo Beckers.
[90] Ukraine, Biélorussie, Bulgarie, Macédoine, Serbie… Mais également certains orthodoxes de Turquie.
[91] Le syriaque est dérivé de l'araméen.

Autour de la sépulture

Dans les traditions grecques et syriaques, il y a beaucoup de vie sur les tombes qui sont particulièrement fleuries. On y dépose aussi de nombreux objets : des petites lanternes ou des bougies destinées à guider le défunt dans son cheminement vers le paradis, des statuettes de la Vierge ou du Christ, des cœurs, des anges ou des colombes, parfois des icônes. Le portrait du défunt est quelquefois accompagné d'une photo de sa localité d'origine ou d'objets personnels comme son chapelet ou sa montre : un petit bout de son histoire.

La visite en hommage au défunt est ritualisée, il existe des commémorations individuelles (célébrées 3, 9 et 40 jours après le décès) et collectives (pour un ensemble de défunts) durant lesquelles les familles allument de l'encens pour accompagner leurs prières.

Tombes orthodoxes couvertes de fleurs et d'objets rappelant le défunt - Cim. multiconfessionnel

Une tradition culturelle

Toute tombe en forme de temple accompagnée d'une lanterne et d'icônes ne correspond pas systématiquement à un défunt chrétien orthodoxe. La tradition est plutôt géographique et culturelle. Les catholiques grecs, byzantins, mais aussi italiens adoptent également régulièrement ce type de monument qui rappelle les temples du monde gréco-romain antique.

PISTES POUR ABORDER LES RELIGIONS ET CONVICTIONS

Visiter un cimetière est l'occasion d'évoquer avec vos élèves les pratiques familiales, culturelles et religieuses de chacun. La mort est bien évidemment un sujet très délicat. Certains préfèrent ne pas l'aborder, d'autres au contraire sont enclins à partager leur expérience ou la manière dont ils l'envisagent.

Si le cimetière que vous visitez avec vos élèves ne comprend pas des sépultures de toutes les religions, il n'empêche que certains symboles, certaines pratiques peuvent être comparées avec celles des familles des élèves. C'est pourquoi il nous semble important de prendre connaissance des informations distillées dans ce chapitre pour enrichir vos échanges.

Vous pouvez entamer le dialogue sur base des thèmes ci-dessous et des questions qui leur sont associées.

Les inscriptions

→ Connaissez-vous cette langue ? cet alphabet ? Où est né le défunt ? À quoi correspondent ces dates différentes de notre calendrier ?

Les symboles

→ Que signifie ce symbole ? Quelle vision de la mort présente-t-il ? Toutes les religions voient-elles la mort de la même manière ? Toutes les religions ont-elles des symboles ?

La tombe

→ Et sous le monument… Comment est enterré le défunt ? Pratique-t-on de la même manière partout ?
→ Quelle est la forme de cette stèle ? À quoi fait-elle penser ? à un temple ? une mosquée ? une église ?
→ Est-elle richement décorée ? Y a-t-il beaucoup de fleurs ou d'objets posés dessus ? Est-ce lié à la religion de la personne décédée ?

Pour chaque conviction - Que regarder ? Quelles questions se poser ?

Les sépultures laïques

→ Y a-t-il des symboles chrétiens sur ce monument ? S'il n'y en a pas, peut-on pour autant en déduire que le défunt n'était pas catholique ? Attention, ces symboles peuvent être discrets ou avoir simplement disparu.
→ Pour une personne d'obédience franc-maçonne, repérer le delta lumineux ou le compas et l'équerre (mais n'était-il pas architecte ?).

Les sépultures juives

→ Repérer les symboles. Certains sont communs avec les autres tombes du cimetière, d'autres sont propres à la religion juive (étoile de David, mains du cohen…).
→ Repérer les langues des inscriptions pour deviner le pays d'origine du défunt. C'est l'occasion de découvrir l'hébreu et certaines mentions courtes qui se repèrent facilement : נ"פ (*ici repose*) ou ה"בצנת (*que son âme repose dans le faisceau des vivants*).
→ Repérer le calendrier hébraïque (il existe des sites qui convertissent les dates[92]). Quelles autres religions possèdent leur propre calendrier ?
→ Repérer les galets déposés sur la tombe.

Les sépultures musulmanes

→ Y a-t-il des musulmans enterrés dans ce cimetière ? Pourquoi ? Pourquoi pas ? Est-ce autorisé ?
→ Repérer le croissant et l'étoile.
→ Y a-t-il des images de personnes saintes ? Que représente ce bâtiment ?
→ Repérer les inscriptions en arabe : « هنا يكمن » (*ici repose*). Il en existe aussi dans d'autres langues, certains les connaissent-ils ? Où est né le défunt ?
→ Repérer le calendrier hégirien (il existe des sites pour convertir ces dates[93]). Quelles autres religions possèdent leur propre calendrier ?

Les sépultures orthodoxes

→ Repérer les stèles en forme de temple, les objets qui parlent du défunt.
→ Repérer la croix orthodoxe russe ou la croix tréflée.
→ Repérer les alphabets des inscriptions (cyrillique, syriaque…) pour retrouver le pays d'origine du défunt.

[92] Le calendrier juif - Convertisseur de date : https://www.calj.net/convert
[93] Convertisseur de date islamique - Convertisseur de date : https://www.islamicfinder.org/

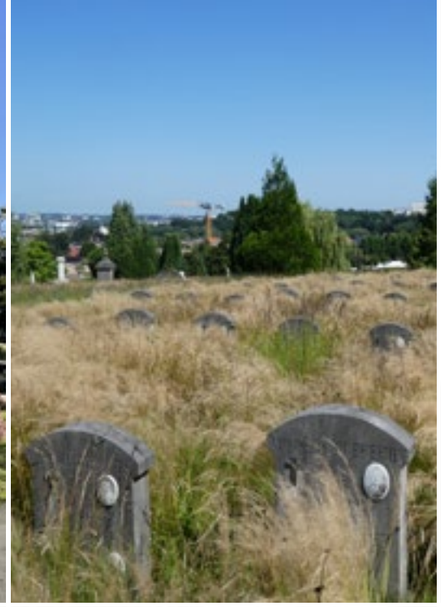

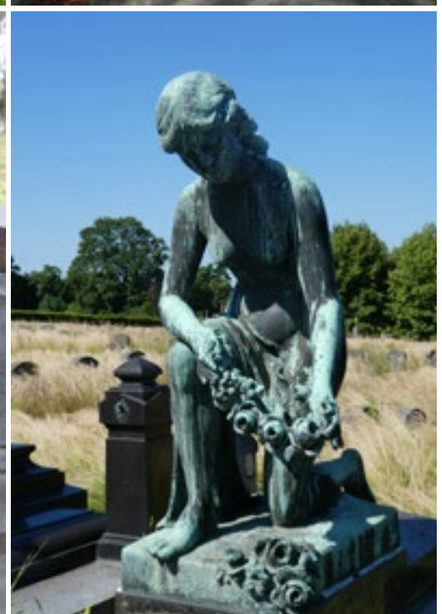

CARTES D'IDENTITÉ DES CIMETIÈRES DE LA RÉGION BRUXELLOISE

Ces cartes d'identité, organisées par commune[1], proposent un bref aperçu des trente cimetières de la Région bruxelloise encore accessibles aujourd'hui. Chacune comprend un survol historique, l'adresse du cimetière, ses dimensions, et pointe quelques éléments susceptibles d'attirer votre attention lors de votre découverte. Lorsque le cimetière a fait l'objet d'une brochure, nous vous proposons un lien vers celle-ci. Chaque carte d'identité mentionne également, sous forme de pictogramme, la présence des éléments ci-dessous :

- Site et/ou tombes classé.e.s (☛ Partie 4.4.)
- Tombes transférées d'ancien.s cimetière.s (☛ Partie 6.3.)
- Galeries funéraires (☛ Partie 6.1.)
- Pelouse.s d'honneur (☛ Partie 6.2.)
- Monument.s commémoratif.s (☛ Partie 6.2.)
- Calvaire (☛ Partie 3.5. - Encadré 3)

Chaque cimetière est associé à un numéro repris sur la carte de la page 302. Pour comprendre son évolution historique et visualiser la localisation de ceux qui l'ont éventuellement précédé, nous vous invitons également à consulter la carte « Des cimetières qui déménagent » (☛ Partie 1.3. De la deuxième moitié du 19e siècle à la Deuxième Guerre mondiale.)

[1] Ou par l'ancien nom de la commune pour celles qui ont été annexées par la ville de Bruxelles : Haren, Laeken et Neder-Over-Heembeek.

ANDERLECHT

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière paroissial entourait la **collégiale des Saints-Pierre-et-Guidon** au cœur du village d'Anderlecht.
- Le premier cimetière communal (place du Repos) est ouvert en 1866 et agrandi en 1924. À l'occasion de l'ouverture du Vogelenzang, il est désaffecté et réaménagé en 1968 pour devenir le **parc Forestier**. L'essentiel des chemins et la totalité des arbres de l'ancien cimetière y ont été conservés.

Cimetière du Vogelenzang ①

- Avenue du Soldat britannique, Anderlecht
- Superficie : 18 ha
- Ouvert en 1954
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Vaste cimetière-parc adossé au site classé de la vallée du Vogelzangbeek. Sa trame symétrique et aérée offre à la fois de belles perspectives et des zones intimes (☛ Partie 3).
  - Important ensemble de monuments transférés (± 1250 tombes) qui contraste avec le reste du cimetière ; les rangées de hauts épicéas confèrent à cette partie (pelouses 61-64a) une atmosphère un peu mystérieuse.
  - Parcelle consacrée aux mandataires communaux (pelouse 60).
  - Quelques tombes musulmanes (pelouse 51) et juives (parcelle 49, une seule tombe en 2023)
  - Cimetière affilié au réseau Natagora (☛ Partie 4).
- Brochure : https://www.anderlecht.be/sites/default/files/medias/Files/tourisme/CimetiereFR.pdf

AUDERGHEM

HISTOIRE

- À l'origine, le hameau d'Auderghem dépendait de la paroisse de Watermael-Boitsfort, ses habitants étaient enterrés autour de l'**église Saint-Clément** et, pour certains, autour de la **chapelle Sainte-Anne** (Prieuré de Val Duchesse).
- En 1843, la paroisse Sainte-Anne est fondée. Un cimetière entoure la **nouvelle église** du même nom (chaussée de Tervueren). Il est maintenu jusqu'en 1922, deux ans après l'ouverture du cimetière actuel.

Cimetière d'Auderghem ②

- Avenue Jean Van Horenbeeck 27, Auderghem
- Superficie : 5 ha (env.)
- Ouvert en 1920 - agrandi en 1930
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Nombreuses sépultures du 19e siècle transférées du cimetière de l'église Sainte-Anne (pelouses A et B), notamment H. de Brouckère, 1er bourgmestre de la commune.
  - Pelouse d'honneur située dans l'axe de l'entrée, signalée par un monument en forme de tour-lanterne.
  - Parcelle juive isolée par un mur et dont la plupart des tombes datent des années 1940 (☛ Partie 7).

BERCHEM-SAINTE-AGATHE

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière paroissial entourait l'**église Sainte-Agathe** (rue de l'Église).
- Le premier cimetière communal ouvert dans l'Allée Verte à la fin du 19e siècle est fermé aux inhumations en 1961, juste après l'ouverture du deuxième cimetière communal (1960).

Premier cimetière communal ③

- Rue de l'Allée Verte, Berchem-Sainte-Agathe (accessible uniquement sur demande auprès de la commune)
- Superficie : 65 ha (env.)
- Ouvert à la fin du 19e siècle
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Cimetière dans lequel on n'enterre plus qu'exceptionnellement, dans des caveaux disposant encore de place.
  - La désaffectation de ce petit cimetière l'a figé dans le temps, il conserve donc l'aspect d'un cimetière ancien.
  - Monument aux morts de la Première Guerre mondiale et deux tombes de soldats britanniques de la Deuxième Guerre mondiale.
  - Quelques sépultures remarquables du début du 20e siècle et de l'entre-deux-guerres (temple inspiré de celui de la famille Bischoffsheim du cimetière de Bruxelles).
  - Quelques infrastructures de l'entre-deux-guerres (abri et bâtiment), mais en mauvais état.

Cimetière actuel ④

- Rue Kasterlinden 144, Berchem-Sainte-Agathe
- Superficie : 3,5 ha (env.)
- Ouvert en 1960
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Cimetière peu ombragé, à la trame aérée, dont les allées s'évasent depuis l'entrée. Sa pente douce offre une vue sur le bois du Wilder situé en contrebas.
  - Entrée inspirée de l'architecture des fermes-châteaux de la Renaissance (☛ Partie 2).
  - Monuments funéraires postérieurs aux années 1960.

BRUXELLES-VILLE

HISTOIRE

À l'origine, on enterrait autour des principales **églises de la ville de Bruxelles**. Suite à l'interdiction de maintenir les cimetières dans les bourgs (1784), ceux-ci sont remplacés par trois cimetières paroissiaux situés respectivement à Saint-Gilles, à Molenbeek-Saint-Jean et à Saint-Josse-ten-Noode/Schaerbeek. Tous trois sont supprimés en 1877 à l'occasion de l'ouverture du cimetière communal (☛ Partie 1).

Cimetière de Bruxelles ⑤

- Avenue du Cimetière de Bruxelles 159, Evere
- Un des quatre cimetières gérés par la ville de Bruxelles
- Superficie : 38 ha
- Ouvert en 1877 - agrandi en 1889 - classé en 1997
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Le plus grand cimetière de la Région.
  - Cimetière classé en tant que site car il représente un ensemble homogène et possède de nombreux arbres remarquables. Il est aménagé à la manière d'un parc paysager qui propose des espaces propices à différents types de découvertes : larges perspectives, points de vue sur de petits groupements d'arbres ou sur des monuments, allées courbes qui mettent l'accent sur les tombes qui les encadrent, sous-bois… (☛ Partie 4).
  - Entrée monumentale en pierre bleue et blanche d'inspiration étrusque (☛ Partie 2).
  - Nombreuses tombes du début du 19e siècle transférées de l'ancien cimetière du Quartier Léopold, en particulier quelques tombes anglicanes (☛ Partie 7).
  - Très riche collection de monuments funéraires de la fin du 19e siècle et du début du 20e siècle consacrés à des personnalités politiques ou artistiques ayant vécu dans la commune (Ch. De Brouckère, E. Vandervelde, J.L. David, H. Evenepoel…).
  - Plusieurs pelouses d'honneur : aux combattants et anciens combattants, aviateurs belges, aux soldats britanniques, allemands, incendie de l'Innovation…
  - Plusieurs mémoriaux en souvenir d'événements historiques : bataille de Waterloo, guerre franco-prussienne, révolution belge…
- Brochure : https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/2017_06_14_BROCHURE_2BCOUV_FR.pdf

Cimetière de Haren voir Haren
Cimetière de Laeken voir Laeken
Cimetière de Neder-Over-Heembeek voir Neder-Over-Heembeek

ETTERBEEK

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière paroissial entourait l'**église Sainte-Gertrude** (place Van Meyel) ; il est démantelé en 1885 lors de la construction de la nouvelle église du même nom (elle-même démolie en 1993).
- Le premier cimetière communal est ouvert en 1870 (rue de l'Égalité).
- Rapidement trop petit, il est remplacé en 1895 par un cimetière situé square Meudon, à Woluwe-Saint-Lambert. Celui-ci est désaffecté en 1966, fermé en 1974 et acquis par la Région en 1985 pour être réaménagé en espace vert : le **parc George-Henri** (☛ Partie 1. Encadré 4).
- Le cimetière actuel est ouvert en 1958 à Wezembeek-Oppem, en dehors de la Région bruxelloise.

Cimetière d'Etterbeek ⑥

- Rue du Long Chêne 88, Wezembeek-Oppem
- Superficie : 18 ha
- Ouvert en 1958
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Vaste cimetière-parc à la végétation abondante offrant une large gamme chromatique. Sa trame aérée découpe le cimetière en espaces distincts cernés par des haies et des rangées d'arbres (☛ Parties 3 et 4).
  - Pavillon d'accueil dans une esthétique architecturale typique des années 1950 associant horizontalité et influences de l'architecture ecclésiale romane.
  - Riche collection de monuments transférés essentiellement rassemblés sur une grande parcelle au fond du cimetière (pelouse J) dont quelques très belles tombes de l'entre-deux-guerres (P. Otlet).
  - Aménagement intégré des différents espaces dédiés aux cendres (pelouse d'inhumation cinéraire, pelouse de dispersion, columbariums) (☛ Partie 6.4).
  - Parcelles confessionnelles pour les israélites, musulmans et orthodoxes des églises chrétiennes d'Orient (☛ Partie 7). Les parcelles juives, qui comptent plusieurs centaines de tombes, sont gérées par trois associations.
  - Cimetière carrossable dont l'infrastructure de stationnement témoigne de l'importance prise par la voiture à l'époque de son ouverture dans les années 1950 (☛ Partie 3.6).
- Brochure : https://docplayer.fr/32011363-A-la-decouverte-du-cimetiere.html

EVERE

HISTOIRE

À l'origine, un cimetière paroissial entourait l'**église Saint-Vincent** (place Saint-Vincent). Celui-ci est fermé aux nouvelles inhumations au début du 20e siècle, lors de l'ouverture du premier cimetière communal. Ce n'est qu'entre 1947 et 1949 que les concessions à perpétuité du cimetière paroissial y sont transférées. Le cimetière actuel est ouvert en 1974.

Premier cimetière communal ⑦

- Rue Saint-Vincent, Evere
- Superficie : 2 ha (env.)
- Ouvert au début du 20e siècle
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Cimetière dans lequel on n'enterre plus qu'exceptionnellement, dans des caveaux disposant encore de place.
  - Agréable petit cimetière intime et peu densifié qui présente à la fois des allées rectilignes et des espaces isolés cernés de haies ou d'arbres.
  - Quelques tombes transférées (parcelle 1) (☛ Partie 6.3). Monuments funéraires du tournant du 20e siècle et riche collection de monuments de l'entre-deux-guerres, notamment d'aviateurs (proximité de l'aérodrome).

Cimetière actuel ⑧

- Rue d'Evere 2, Evere
- Superficie : 4 ha (env.)
- Ouvert en 1974
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Cimetière qui illustre parfaitement la standardisation de l'aménagement et l'alignement bas des monuments funéraires des années 1970.
  - Il se situe à côté du cimetière de Schaerbeek (dont l'entrée mène au cimetière multiconfessionnel), il est donc possible de visiter trois cimetières conjointement.

FOREST

HISTOIRE

- À l'origine, un premier cimetière paroissial entourait l'**église Saint-Denis** (rue Saint-Denis) ; il est désaffecté en 1882 et disparaît totalement en 1890.
- Un premier cimetière communal est aménagé entre 1877 et 1882 (avenue Fontaine Vanderstraeten). Il sera complètement démantelé dans les années 1950, après l'ouverture du cimetière actuel (1946) (☛ Partie 1-Encadré 2).

Cimetière de Forest ⑨

- Kleertstraat 51, Alsemberg
- Superficie : 17 ha (env.)
- Ouvert en 1946
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Vaste cimetière-parc qui se développe au départ d'un espace en hémicycle accueillant les pelouses d'honneur. Au-delà, de hauts arbres isolent des pelouses aux fonctions distinctes. L'ensemble du cimetière est structuré par des chemins carrossables (☛ Parties 3.7 et 4).
  - Pavillons d'entrée au style pittoresque inspiré des maisons de campagne anciennes (☛ Partie 2).
  - Chambre de verdure à l'atmosphère feutrée dédiée aux monuments funéraires transférés (autour d'une des pelouses de dispersion).
  - Patrimoine funéraire d'après la Deuxième Guerre mondiale.
  - Pelouse multiconfessionnelle (☛ Partie 7).

GANSHOREN

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière paroissial entourait l'**église Saint-Martin** (croisement des rues Alfred Doulceron et François Beeckmans) ; il est désaffecté dans les années 1870. L'église est démolie en 1974, une partie du site est réaménagée en jardin public.
- Ganshoren dispose aujourd'hui de deux cimetières communaux. Le premier, ouvert en 1878, est fermé aux nouvelles inhumations en 1976, à l'occasion de l'ouverture du cimetière actuel.

Premier cimetière communal ⑩

- Avenue du cimetière, Ganshoren
- Superficie : 2 ha (env.)
- Ouvert en 1878
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Cimetière dans lequel on n'enterre plus qu'exceptionnellement, dans des caveaux disposant encore de place.
  - Petit cimetière au plan rectiligne (☛ Partie 3). Dans les allées latérales, mariage romantique de la végétation et du patrimoine funéraire du tournant du 20e siècle et du 1er quart du 20e siècle.
  - Monument commémoratif Art déco de la Première Guerre mondiale dans le prolongement de l'allée centrale.

Cimetière actuel ⑪

- Rue au Bois 1, Ganshoren
- Superficie : 2,5 ha
- Ouvert en 1976
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Cimetière aéré à la trame souple aménagé à la manière d'un parc, structuré par des haies et ponctué par de de hauts arbres d'essences variées (☛ Partie 3). Arbres remarquables et atmosphère humide liée à la proximité des marais.
  - Patrimoine funéraire récent.
  - Au fond du cimetière, plusieurs pelouses (n°12 à 16) dédiées aux monuments transférés du premier cimetière communal.

HAREN (Bruxelles)

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière paroissial entourait l'**église Sainte-Élisabeth** (rue de Cortenbach). Fermé en 1900 aux nouvelles inhumations, il disparaît définitivement en 1925.
- Dès la fin du 19e siècle, le cimetière communal est aménagé.

Cimetière de Haren ⑫

- Rue de la Paroisse, Haren
- Un des quatre cimetières gérés par la ville de Bruxelles
- Superficie : 1 ha (env.)
- Ouvert à la fin du 19e siècle
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Petit cimetière qui se développe principalement à droite de l'allée principale.
  - Portail d'entrée inspiré de l'architecture médiévale. Celui-ci aurait été réalisé par Henri Jacobs, également auteur de l'école communale (pour filles) située à proximité (☛ Partie 2.3).
  - Mémorial de la Première Guerre mondiale dans l'axe de l'entrée.
  - Quelques stèles funéraires transférées du cimetière de l'église fixées au mur d'enceinte, à l'arrière du cimetière (☛ Partie 6.3).
  - Quelques sépultures caractéristiques du tournant du 20e siècle.

IXELLES

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière entourait la **chapelle Sainte-Croix**, devenue église paroissiale en 1802 (à l'angle de la chaussée de Vleurgat et de la chaussée d'Ixelles au niveau de l'actuelle place Flagey - démolie et remplacée par une église construite un peu plus loin).
- Ce cimetière est désaffecté vers 1834, suite à l'ouverture d'un premier cimetière communal (rue des Bourgmestres). Malgré son extension en 1847, il est à son tour fermé à l'occasion de la création en 1877 du cimetière actuel.

Cimetière d'Ixelles ⑬

- Chaussée de Boondael 478, Ixelles
- Superficie : 12 ha
- Ouvert en 1877 - classé en 2016 (partie ancienne)
- **Quelques points d'intérêt :**
  - La partie ancienne du cimetière est classée en tant que site car elle a conservé des alignements d'arbres qui structurent ses allées comme à l'origine (☛ Partie 4). Les allées ombragées du cimetière se prêtent particulièrement à la balade par temps chaud.
  - Important patrimoine funéraire du dernier quart du 19e siècle et de l'entre-deux-guerres. De nombreuses tombes ont aussi été classées individuellement, notamment celles de personnalités artistiques (E. Ysaÿe, Ch. Decoster, M. Broodthaers…) ou réalisées par des architectes connus (V. Horta, P. Hamesse, Ch. Van Nueten…).
  - Entrée inspirée de l'Antiquité aménagée dans l'angle du cimetière (☛ Partie 2.3).
  - Impressionnante pelouse d'honneur veillée par quatre soldats monumentaux en bronze.
  - Nombreuses tombes individuelles de militaires de la Première Guerre mondiale.
- Brochure : https://issuu.com/ixelles-elsene/docs/cimeti_c3_a8re_broch_fr_20web

JETTE

HISTOIRE

- À l 'origine, un cimetière paroissial entourait l'**église Saint-Pierre** (place Cardinal Mercier), il disparut lors de la construction de la nouvelle église en 1878.
- Le cimetière actuel est ouvert l'année suivante, en 1879, juste derrière l'église. Il a fait l'objet d'un réaménagement lors de l'installation du monument commémorant la Première Guerre mondiale au début des années 1920. C'est sans doute à cette occasion qu'une nouvelle entrée est aménagée du côté du boulevard de Smet de Naeyer.

Cimetière de Jette ⑭

- Avenue Secrétin 2, Jette
- Superficie : 6 ha (env.)
- Ouvert en 1879
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Agréable cimetière aux allées étroites ponctuées d'arbres et de bosquets.
  - Monuments funéraires et statuaire intéressants du tournant du 20e siècle et de l'entre-deux-guerres.
  - Petite parcelle musulmane (☛ Partie 7).

KOEKELBERG

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière paroissial entourait l'**église Sainte-Anne** (rue Sainte-Anne).
- Le cimetière actuel est ouvert en 1916.

Cimetière de Koekelberg ⑮

- Rue Kasterlinden 175, Dilbeek
- Superficie : 3 ha (env.)
- Ouvert en 1916 (agrandi à l'arrière, en contrebas, en 1978)
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Cimetière en deux parties, avec peu de plantations.
  - Large entrée concave en pierre blanche et bleue (☛ Partie 2).
  - Monuments funéraires du 19e siècle (transférés du cimetière paroissial) et tombes de l'entre-deux-guerres situés près de l'entrée du cimetière.
  - Pelouse d'honneur à l'organisation atypique par sa répartition de part et d'autre de l'allée centrale.

LAEKEN (Bruxelles)

HISTOIRE

- D'origine médiévale, le cimetière de Laeken s'est développé autour de l'**ancienne église Notre-Dame** dont il ne subsiste aujourd'hui qu'une partie du chœur (dans le cimetière). C'est le seul cimetière de la région bruxelloise toujours situé à son emplacement d'origine, ce qui fait de lui le plus ancien (☛ Partie 1-Encadré 3).

Cimetière Laeken ⑯

- Parvis Notre-Dame, Laeken
- Un des quatre cimetières gérés par la ville de Bruxelles
- Superficie : 6,3 ha
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Classé comme site depuis 1999, ce cimetière à taille humaine est tout aussi exceptionnel pour son patrimoine funéraire que pour sa végétation variée (☛ Partie 4.4). Souvent qualifié de « petit Père Lachaise bruxellois », il rassemble une très riche collection de monuments de la fin du 19e siècle et du début du 20e siècle. Sa proximité avec la crypte royale a attiré de nombreuses personnes de la noblesse et de la haute bourgeoisie catholique, ainsi que des personnalités politiques et artistiques (l'architecte J. Poelaert, la chanteuse M. Malibran, l'écrivain M. de Ghelderode, la famille Delhaize…).
  - Premières galeries funéraires bruxelloises (souterraines), en partie classées en 1997.
  - Le chœur de l'ancienne église Notre-Dame est accessible sur demande.
  - L'environnement du cimetière permet de comprendre et de compléter son histoire : église Notre-Dame, crypte royale, ancien atelier de l'entreprise familiale funéraire Salu (Epitaaf asbl)…
- Brochures et parcours pédagogiques :
  - https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Urbanisme%20et%20logement/Patrimoine/FR/6-%20Cimeti%C3%A8re%20Laeken%20150dpi.pdf
  - https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/2017_06_14_CIM_Laeken_FR_BROCHURE_COUV.pdf
  - https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/cimetiere_laeken_livret_facile_FR.pdf
  - https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/cimetiere_laeken_livret_difficile_FR.pdf

MOLENBEEK-SAINT-JEAN

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière paroissial entourait l'ancienne **église Saint-Jean-Baptiste** (démolie).
- Il est désaffecté en 1864, année d'ouverture du cimetière actuel, mais ne disparaît définitivement qu'en 1932 lors de la construction de la nouvelle église.

Cimetière de Molenbeek-Saint-Jean ⑰

- Chaussée de Gand 539, Molenbeek-Saint-Jean
- Superficie : 10 ha (env.)
- Ouvert en 1864
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Cimetière aux allées pavées mêlant axes droits et chemins courbes propices à l'observation des monuments (☛ Partie 3). Couverture végétale diversifiée. Riche collection de sépultures du dernier quart du 19e siècle (quelques tombes Art nouveau dont une de V. Horta) et de l'entre-deux-guerres ; important programme statuaire. Quelques monuments consacrés à des artistes de la commune (E. Laermans, S. Pierron…).
  - Entrée constituée de pavillons en brique d'inspiration Renaissance.
  - Les galeries funéraires de surface (classées en 2007) aux façades immaculées récemment restaurées, clôturent la perspective visible depuis l'entrée du cimetière.
  - Quelques tombes de bateliers (dont une datant de 1706 fixée au mur près de l'entrée) rappellent la proximité du canal.
- Brochure : https://www.molenbeek.irisnet.be/fr/fichiers/tourisme/brochure-cimetiere-fr.pdf

NEDER-OVER-HEEMBEEK (Bruxelles)

HISTOIRE

- À l'origine, deux cimetières distincts entouraient l'**église Saint-Nicolas** (place Saint-Nicolas, ancien village de Over-Heembeek) et l'**église Saints-Pierre-et-Paul** (rue du Ramier, ancien village de Neder-Heembeek).
- Tous deux sont désaffectés en 1895, à l'occasion de l'ouverture du premier cimetière de la commune de Neder-Over-Heembeek (les deux anciens villages avaient été réunis en 1813). Celui-ci est agrandi en 1935 (en amont, devant l'ancienne entrée) pour atteindre sa superficie actuelle.

Cimetière de Neder-Over-Heembeek ⑱

- Rue Frans Vekemans 48, Neder-Over-Heembeek
- Un des quatre cimetières gérés par la Ville de Bruxelles
- Superficie : 1 ha (env.)
- Ouvert en 1895 - agrandi en 1935
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Quelques stèles du 19e siècle issues des deux anciens cimetières, scellées contre le mur au fond du cimetière.
  - Imposant mausolée de la famille de notaires de Ro, derniers propriétaires du château Meudon, et ensemble homogène de tombes de l'entre-deux-guerres.

SAINT-GILLES

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière entourait l'**église Saint-Gilles** du village d'Obbrussel (reconstruite à deux reprises au même emplacement, parvis de Saint-Gilles).
- Il est désaffecté en 1862 lorsque s'ouvre le premier cimetière communal (rue de la Perche et avenue du Parc). Celui-ci, trop petit, ferme à son tour en 1881.
- Un deuxième cimetière communal s'ouvre à Uccle (chaussée d'Alsemberg) mais doit fermer dès 1895 car son terrain est trop humide (☛ Partie 2.1). Le cimetière actuel est implanté à une encablure de là.

Cimetière de Saint-Gilles ⑲

- Avenue du Silence 72, Uccle
- Superficie : 11,6 ha
- Ouvert en 1895
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Entrée monumentale en pierre blanche et bleue d'inspiration étrusque dominée par une pleureuse tout en retenue de l'artiste Julien Dillens (☛ Partie 2).
  - Plan aéré comprenant des chemins courbes qui épousent un terrain vallonné. Les parties culminantes du cimetière offrent plusieurs beaux points de vue sur la vallée de la Senne (☛ Partie 3).
  - Important patrimoine funéraire du tournant du 20e siècle (tombes art nouveau, statuaire…) et de l'entre-deux-guerres regroupé de manière homogène. Nombreux monuments d'artistes de la commune (J. Dillens, P. Paulus…) ou réalisés par des artistes locaux (J. Lambeaux, P. Dubois…). Six sont classés à ce jour, mais la commune a introduit une demande de classement pour vingt tombes supplémentaires.
  - Galeries funéraires souterraines (malheureusement inaccessibles) et à flanc de colline.
  - Pelouse d'honneur plantée de graminées et de fleurs sauvages.
- Brochure : https://issuu.com/polygone_stgilles/docs/cimeti__re_de_saint-gilles_-_le_sil

Au moment où nous mettons en page ce cahier, nous apprenons que de nombreuses statues et autres éléments en bronze ont été volés, une perte inestimable pour ce cimetière.

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière entourait la **chapelle Saint-Josse** (sur la place du même nom). Une première partie de ce cimetière disparaît lors de l'agrandissement de la chapelle en 1833, le reste est démantelé à l'occasion de la construction de la nouvelle église en 1867.
- Un premier cimetière communal est ouvert en 1833 (angle de la rue Léon Mignon et de l'avenue de Claeys). Fait particulier, la commune ayant peu de moyens, il est financé par la fabrique d'église et est bénit. Il ferme à l'occasion de la création du cimetière actuel en 1879.

Cimetière de Saint-Josse-ten-Noode ⑳

- Avenue Chomé 9, Schaerbeek
- Superficie : 8 ha (env.)
- Ouvert en 1879
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Seule entrée de cimetière art nouveau de Bruxelles, aménagée en 1902 (la première entrée se situait le long de la chaussée de Louvain) (☛ Partie 2).
  - Cimetière au plan rectiligne qui se développe derrière des galeries funéraires organisées en arc de cercle.
  - Tombes transférées situées à proximité de l'ancienne entrée, dans le fond du cimetière.
  - Belle collection diversifiée de sépultures de la fin du 19e siècle et du 1er quart du 20e siècle avec, comme point d'orgue, le monumental baldaquin de Charles Rogier sous lequel repose un gisant. Important programme sculpté (nombreuses pleurantes) (☛ Partie 5.6).
  - Imposantes galeries funéraires d'inspiration gréco-romaine aménagées en partie à flanc de colline. Les plus anciennes coiffent un émouvant groupe sculpté de G. Charlier, sculpteur de la commune.
  - Pelouses d'honneur dont les stèles ont la particularité de ressembler à des cercueils.

SCHAERBEEK

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière entourait l'**église Saint-Servais** (avenue L. Bertrand à environ 200 m de l'église actuelle).
- Il disparaît en 1868 lorsqu'on ouvre un premier cimetière communal (le long des rues Godefroid Guffens et Joseph Wauters, dans le quartier Terdelt). Ce dernier ferme le 31 décembre 1970 et sera en partie réaménagé en espace vert : le **Parc Albert** (☛ Partie 1 - Encadré 2).
- Le cimetière actuel est ouvert en 1955 sur le territoire d'Evere.

Cimetière de Schaerbeek (21)

- Rue d'Evere 4, Evere
- Superficie : 25 ha (env.)
- Ouvert en 1955
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Vaste cimetière-parc conçu par l'architecte-paysagiste René Pechère. Les pelouses sont encadrées par des haies qui assurent de l'intimité et dissimulent les tombes depuis les allées principales, elles-mêmes bordées d'arbres et de haies aux hauteurs et couleurs variées (☛ Partie 4).
  - Une vingtaine de sépultures transférées datant principalement des années 1910-1920, mais aussi des années 1930-1940. Parmi elles, la tombe de l'aquarelliste H. Stacquet, également dédiée à un soldat de sa famille emporté par la guerre en 1914.
  - Pelouse d'honneur précédée par un impressionnant monument aux victimes des deux guerres transféré du premier cimetière communal.
  - Exemple de cimetière prévu pour la circulation automobile (voirie asphaltée et parking dans le cimetière-même) (☛ Partie 3.6).

UCCLE

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière entourait l'**église Saint-Pierre** (parvis Saint-Pierre).
- Ce cimetière paroissial est démantelé en 1870 ; certaines sépultures ainsi qu'une partie de la clôture sont transférées dans le cimetière communal du Dieweg. Ce n'est qu'en 1958, soit plusieurs années après l'ouverture du cimetière de Verrewinkel (en 1945) que le cimetière du Dieweg est fermé aux nouvelles inhumations.

Premier cimetière communal - Cimetière du Dieweg (22)

- Dieweg 95, Uccle
- Superficie : 3 ha (env.)
- Ouvert en 1867 (année de la 1e inhumation)
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Cimetière dans lequel on n'enterre plus qu'exceptionnellement, dans des caveaux qui disposent de place ou par dérogation (Hergé et le violoniste Philippe Hirschhorn).
  - Son plan à la trame en damier très serrée (☛ Partie 3) se développe en pente vers la vallée du Geleytsbeek. La diminution d'entretien du cimetière suite à sa désaffectation a entraîné le développement quasi anarchique d'une très importante variété d'essences d'arbres et de plantes dont certaines sont très rares. Le cimetière est tout aussi exceptionnel pour sa végétation que pour son patrimoine funéraire, même si l'une se développe au détriment de l'autre (☛ Partie 4.4).
  - Riche patrimoine funéraire du dernier quart du 19e siècle et du 1er quart du 20e siècle. Tombes et édicules de personnalités artistiques (P. Hankar, Ch. Samuel…), politiques (V. Allard,…) et historiques (I. Gatti de Gamond) de la commune. Certaines sont réalisées par des artistes reconnus (V. Horta, P. Dubois…).
  - Dans l'allée latérale ouest, le cimetière possède des caveaux de surface à flanc de colline.
  - Ensemble important de tombes juives (1/3 du cimetière, dans sa partie basse) dont certaines proviennent de l'ancienne parcelle juive du cimetière géré par quatre paroisses bruxelloises à Saint-Gilles (☛ Partie 7). Cette partie comprend deux importantes galeries souterraines (non accessibles).
  - Reconnu comme *Zone de relais Natura 2000* - Possède le label Réseau nature de Natagora (☛ Partie 4).
- Brochure : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/bvah/le-cimetiere-du-dieweg/view

Cimetière actuel - Cimetière de Verrewinkel (23)

- Avenue de la Chênaie 125, Uccle
- Superficie : 10,5 ha (env.)
- Ouvert en 1945
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Cimetière très vert et aéré, au tracé géométrique structuré par des allées pavées entourant des pelouses carrées. Il est situé en pleine nature, à côté du parc de la Sauvagère et en face de la réserve naturelle du Kauwberg.
  - Le cimetière possède quelques tombes transférées du Dieweg (sculpteur P. Dubois), quelques statues (rares pour l'époque) et quelques tombes de russes orthodoxes installés dans la commune en 1922 (☛ Partie 7).
  - Exemple de cimetière prévu pour la circulation automobile (voirie pavées et parking dans le cimetière) (☛ Partie 3.6).
  - Reconnu comme *Zone de relais Natura 2000* (☛ Partie 4).

WATERMAEL-BOITSFORT

HISTOIRE

À l'origine, un cimetière paroissial regroupant le village de Watermael et les hameaux de Boitsfort et d'Auderghem entourait l'**église Saint-Clément** (rue du Loutrier). Des inhumations avaient aussi probablement lieu autour de l'ancienne chapelle ducale dédiée à **Saint-Hubert**, élevée au rang d'église en 1799 (angle de l'actuelle drève du Duc, de la rue du Ministre et de l'avenue Georges Benoidt - aujourd'hui démolie).

Cimetière de Watermael-Boitsfort (24)

- Rue du Buis 57, Watermael-Boitsfort
- Superficie : 2 ha (env.)
- Ouvert en 1875 (7,4 ares initialement) - agrandi vers 1920 et dans les années 1960
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Cimetière situé en bordure de la forêt de Soignes. L'espace le plus ancien, situé à l'avant, possède une trame orthogonale dont l'avenue centrale aboutit sur un rond-point dédié aux bourgmestres de la commune (☛ Partie 3).
  - Bel ensemble de tombes de la fin du 19e siècle et du début du 20e siècle dans la partie ancienne (☛ Partie 5.1).
  - Galeries funéraires à flanc de colline reliant les parties hautes et basses du cimetière.
  - Pelouses d'honneur et monument aux morts au pied duquel sont placées les photographies de soldats de la commune décédés lors de la Première Guerre mondiale (dont celle du peintre Rik Wouters).
  - Columbarium de la fin des années 1960 particulièrement bien intégré à son environnement (☛ Partie 6.4).

WOLUWE-SAINT-LAMBERT

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière paroissial entourait l'**église Saint-Lambert** (rue Voot). Il est désaffecté à la fin du 19e siècle lorsque s'ouvre le premier cimetière communal en 1898.
- Situé à Wezembeek-Oppem, en dehors du territoire de la Région bruxelloise, le cimetière actuel est inauguré en 1966 ; le premier cimetière communal n'est dès lors plus exploité.

Premier cimetière communal (25)

- Avenue du Dernier Repos, Woluwe-Saint-Lambert
- Superficie : 2 ha (env.)
- Ouvert en 1898
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Seuls les anciens combattants et les défunts ayant une place réservée dans une concession sont encore enterrés dans le cimetière.
  - Cimetière agrandi à plusieurs reprises, dont la partie la plus ancienne est organisée autour d'un calvaire (qui porte sa date d'inauguration) (☛ Partie 3-Encadré 3). Dans les années 1970, la commune veut faire de cette partie un parc et retire de nombreuses tombes. Le projet n'aboutit pas, mais ces travaux ont eu pour effet de créer un espace vert aéré.
  - Bel ensemble de sépultures du début du 20e siècle et, surtout, de l'entre-deux-guerres (☛ Partie 5.4). Tombes de notables de la commune mais aussi d'artistes (E. Tytgat, V. Gilsoul dont le bas-relief a été réalisé par C. Meunier).
  - Espaces réservés à plusieurs congrégations religieuses de la commune.

Cimetière actuel (26)

- Rue du Long Chêne, Wezembeek-Oppem
- Superficie : 12 ha
- Ouvert en 1966
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Vaste cimetière très vert au terrain vallonné et de configuration moderne : une large allée carrossable en fait le tour, les pelouses sont cernées par des haies, parfois doublées d'arbres aux hauteurs et couleurs variées (☛ Partie 3.6).
  - Cimetière qui illustre parfaitement la standardisation de l'aménagement et l'alignement bas des monuments funéraires des années 1970 (☛ Partie 5.5).

WOLUWE-SAINT-PIERRE

HISTOIRE

- À l'origine, un cimetière paroissial entourait l'**église Saint-Pierre** (rue Félix Poels). Il disparaît en 1934 lors de l'agrandissement de l'église (☛ Partie 1-Encadré 2).
- En 1919, un premier cimetière communal est ouvert chaussée de Stockel.
- Pour pallier le manque de place, un deuxième ouvre à son tour en 1974. Les deux fonctionnent aujourd'hui en parallèle.

Premier cimetière communal (27)

- Chaussée de Stockel 301, Woluwe-Saint-Pierre
- Superficie : 2,5 ha (env.)
- Ouvert en 1919
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Cimetière au plan qui se développe en éventail à partir d'un rond-point. Très vert (il longe la promenade verte), il est structuré par des plantations de hauteurs et d'implantations variées (haies autour des pelouses, arbres hauts isolés ou en bouquets le long des chemins ou au sein des parcelles). Sa végétation crée des espaces très diversifiés : allées aérées, chemins étroits sous couvert d'arbres, petites chambres de verdure… (☛ Partie 4).
  - Pelouse d'honneur précédée par un imposant monument aux morts (sculpteur : M. Wolfers).
  - Entrée en briques rouges et pierre d'inspiration Louis XIII (☛ Partie 2).
  - Très beau patrimoine funéraire de l'entre-deux-guerres (notamment un édicule transféré du cimetière paroissial) (☛ Partie 5.5).
  - Plusieurs espaces regroupant des tombes de congrégations religieuses

Deuxième cimetière (28)

- Chaussée de Stockel 331, Woluwe-Saint-Pierre, à 200 m environ du premier.
- Superficie : 2 ha (env.)
- Ouvert en 1974
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Ce second cimetière communal est en réalité une extension du premier, les deux fonctionnent en parallèle.
  - Cimetière très vert et aéré (encore peu occupé) constitué de larges chemins pavés et de pelouses entourées de haies.
  - Arbre de la liberté planté en 1975 en souvenir du 30e anniversaire de la guerre 40-45.

CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL MULTICONFESSIONNEL (29)

HISTOIRE

Créé dans un contexte où les différents cimetières bruxellois éprouvaient des difficultés à répondre aux demandes de familles de confessions qui enterrent de manière spécifique.

- Rue d'Evere 4, Evere (entrée par le cimetière de Schaerbeek)
- Superficie : 4,5 ha (?)
- Ouvert en 2002
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Parcelles musulmanes, orthodoxes, juives et quelques tombes catholiques qui permettent de mettre en parallèle les pratiques funéraires dans différentes religions et cultures (☛ Partie 7).
  - Cimetière en activité croissante, contrairement à la plupart des autres (à l'exception de celui du crématorium).

CIMETIÈRE DU CRÉMATORIUM (30)

HISTOIRE

Le crématorium d'Uccle (premier de Belgique) est créé en 1933. Son cimetière offre aux familles un lieu tangible, proche de l'espace de cérémonie, où commémorer leur proche.

- Avenue du Silence 61, Uccle (à côté du cimetière de Saint-Gilles)
- Ouvert en 2004
- **Quelques points d'intérêt :**
  - Petit cimetière aménagé comme un parc (verdure, plans d'eau) dans lequel les espaces aux fonctions distinctes s'enchaînent de manière homogène (☛ Partie 6.4).
  - Son directeur accueille volontiers les écoles.

Localisation des cimetières de la Région de Bruxelles-Capitale

◯ Les numéros placés sur la carte correspondent à ceux des *Cartes d'identité des cimetières de la Région Bruxelloise* (p. 271).

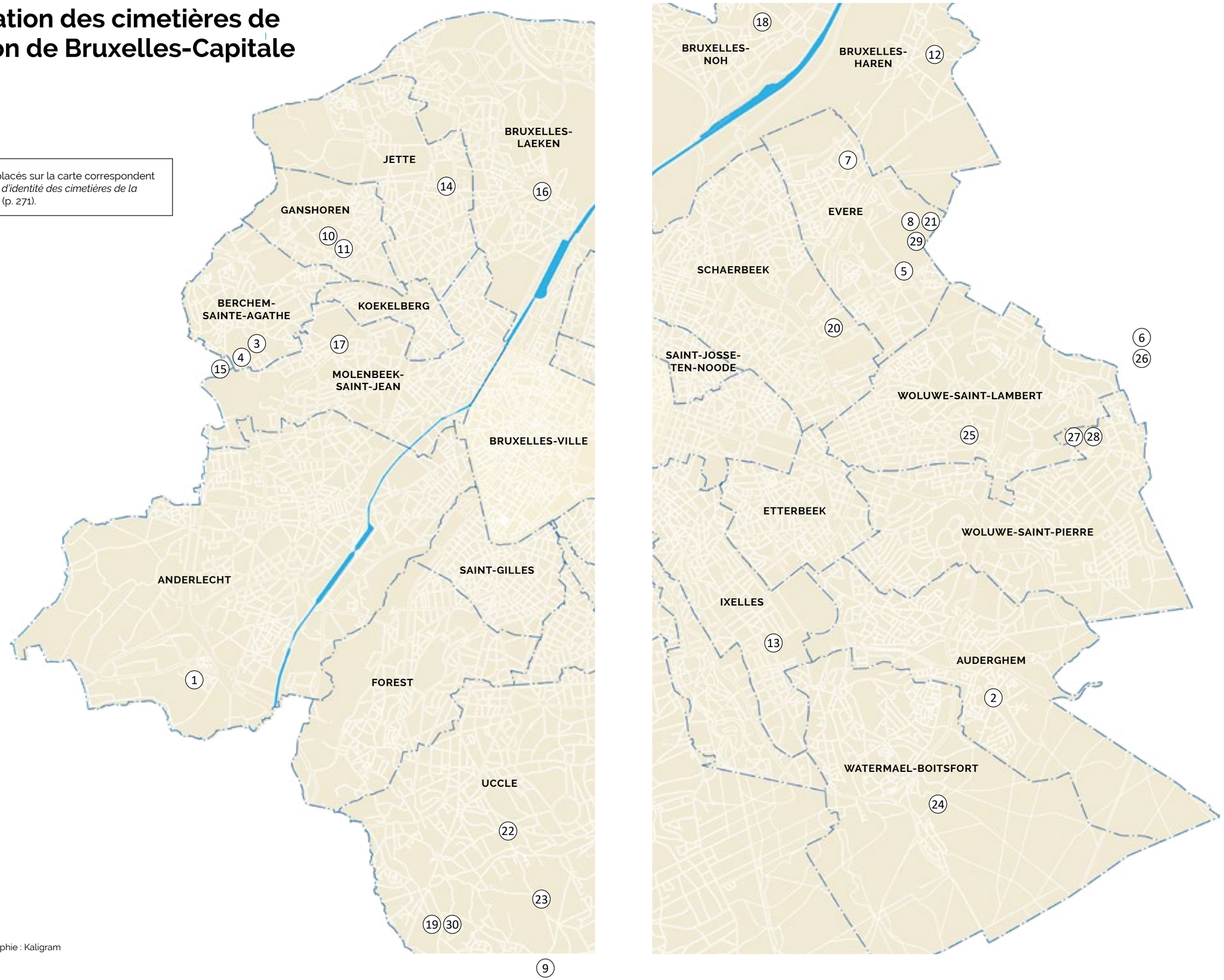

© Cartographie : Kaligram

RÉFÉRENCES DES NOTES EN BAS DE PAGE

Légende :

- 🕮 = ouvrage ou article qui n'existe qu'en format papier
- La mention « accessible en ligne » précédant le lien indique que la référence existe tant en ligne qu'au format papier

PARTIE 1
Des cimetières paroissiaux aux cimetières communaux - Une histoire à vol d'oiseau

🕮 ALEXANDRE-BIDON D. et TREFFORT C., *Au cimetière - Un quartier pour les morts : image du cimetière médiéval*, in : ALEXANDRE-BIDON D., TREFFORT C., *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident* médiéval, Presses Universitaires de Lyon, 1993, pp. 253-273.

🕮 BERTRAND R., *Fosses et terrain commun*, in : BERTRAND R. et GROUD G., *Patrimoine funéraire français. Cimetières et tombeaux*, éd. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, 2016, pp. 30-31.

BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES (BCVB) - 08/12/1975 - *Intervention de M. Musin dans le cadre du chapitre des Cultes-Inhumations-Transports funèbres*, pp. 1392-1395 : https://archieven.brussel.be/Colossus/BulletinsCommunaux/Bulletins/Documents/Bxl_1975_Tome_II2_Part_5.pdf

BX1, *Une ancienne tombe découverte à Saint-Josse*, 31 août 2021 : https://bx1.be/communes/saint-josse-ten-noode/une-ancienne-tombe-decouverte-a-saint-josse-cest-la-premiere-fois-quon-a-une-trace-de-ce-cimetiere/

CELIS M., *Cimetières et nécropoles*, Coll. Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire, n° 38, Direction du Patrimoine culturel, Bruxelles, 2004, accessible en ligne : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/bvah/cimetieres-et-necropoles

🕮 DECTOT X., *Pierres Tombales Médiévales, sculptures de l'Au-delà*, Editions Desclée de Brouwer, Paris, 2006.

🕮 DEGRAEVE A., *Les fouilles archéologiques des anciens cimetières de la Région de Bruxelles-Capitale*, in : Demeures historiques et jardins, n° 142, juin 2004, pp. 28-31.

🕮 DE SPIEGELEER C., *Secularisering van stedelijke begraafplaatsen in de tweede helft van de negentiende eeuw in België*, in : INGELS T. (réd.), *R.I.P. Aspecten van 200 jaar begrafeniscultuur in Vlaanderen*, Academia Press, Gand, 2015, pp. 5-21.

DE SPIEGELEER C., *Brusselse burgemeester en 'la mort bourgeoise', 1830-1940*, in : *Alive ! Un autre regard sur les cimetières*, catalogue d'exposition, Bruxelles-Ville, 2018, pp. 30-35, accessible en ligne : https://en.calameo.com/read/0042700666337f8f37ccd

FAURE P., *Le choix de la crémation*, in : Études 2007/2 (Tome 406), pp. 185-196, accessible en ligne : https://www.cairn.info/revue-etudes-2007-2-page-185.htm

🕮 GRILLON G., *L'ultime message : étude des monuments funéraires de la Bourgogne ducale XII^e-XV^e* siècles, Université de Bourgogne, 2011.

🕮 GROESSENS H., *L'architecture funéraire au 19^e siècle à Bruxelles*, Mémoire de fin d'études en architecture, Institut supérieur d'architecture Saint-Luc, Bruxelles, 2004.

🕮 GUILLAUME A. et MEGANCK M., *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* : Ixelles, n° 15, Direction des Monument et des Sites, Bruxelles, 2005.

HENNAUT E., *La Grand-Place de Bruxelles*, Coll. Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire, n° 3, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Service des Monuments et Sites, Bruxelles, 2000, accessible en ligne : https://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/bvah/la-grand-place-de-bruxelles

LÉGISLATION – LOIS, DÉCRETS, ARRÊTS - 20/07/1971 - *Loi sur les funérailles et les sépultures* : https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/article.pl?language=fr&lg_txt=f&type=&sort=&numac_search=&cn_search=1971072030&caller=SUM&&view_numac=1971072030n

🕮 LORCIN M.-T., *Choisir un lieu de sépulture*, in : ALEXANDRE-BIDON D. et TREFFORT C., *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Presses Universitaires de Lyon, 1993, pp. 245-252.

🕮 MALEVEZ G., *Des cimetières paroissiaux aux cimetières communaux*, in : *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Crédit Communal, 1989, pp. 226-231.

MAZEL C., *La mort et l'éclat - Monuments funéraires parisiens du Grand Siècle*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009, accessible en ligne : https://books.google.be/books?id=Jjq-DwAAQBAJ&pg=PA142&lpg=PA142&dq=figure+accoud%C3%A9e+monument+fun%C3%A9raire&source=bl&ots=cAnCEU30F9&sig=ACfU3U32QAgNGRguElO_DAp85tLVKd24mQ&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwjunIDhos31AhXEDewKHYMTBIUQ6AF6BAgWEAM#v=onepage&q=figure%20accoud%C3%A9e%20monument%20fun%C3%A9raire&f=false

MERTENS J., *Dossier de protection : Le calvaire et les tombeaux adjacents à Wemmel*, Agence du patrimoine immobilier, 2018 : https://openbareonderzoeken.onroerenderfgoed.be/openbareonderzoeken/212/bijlagen/910

MERTENS J., *Sterven in stijl. Status Quaestionis van het onderzoeken, beschermen en beheren van funerair erfgoed in Vlaanderen*. Onderzoeksrapporten agentschap Onroerend Erfgoed, n° 156, 2020, accessible en ligne : OAOE156-001.pdf (onroerenderfgoed.be)

NEOMANSIO, crematoriums de service public : https://www.intercom-cfr.be/fr

🕮 NOTERMAN J., *Guide des cimetières de Bruxelles*, Editions J.-M. Collet, s.d.

OPHIUCUS, *L'acacia m'est connu !*, in : *La chaîne d'union*, n° 52, 2010/2, pp. 80-84, accessible en ligne : https://www.cairn.info/revue-la-chaine-d-union-2010-2-page-80.htm?contenu=article

🕮 SCHEPENS S., *Secularisering van de dood in Vlaanderen in de twintigste en eenentwintigste eeuw*, in : INGELS T. (red.), *R.I.P. Aspecten van 200 jaar begrafeniscultuur in Vlaanderen*, Academia Press, Gand, 2015, pp. 23-36.

SCHOONJANS Y., *Séparation et mémoire - Rites et architectures de la mort*, in : Bruxelles Patrimoines, n° 011-012, Bruxelles développement urbain, septembre, 2014, pp. 104-119 : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/articles-de-la-revue-bruxelles-patrimoines/numero-11-12/article-11-12-6

🕮 TARDIEU J., *La dernière demeure - Archéologie du cimetière et des modes d'inhumation*, in : ALEXANDRE-BIDON, D. et TREFFORT, C., *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1993, pp. 223-244.

🕮 TYSSENS J., *Pratiques funéraires. La sécularisation des derniers instants*, in : DESPY-MEYER A., *Bruxelles. Les francs-maçons dans la cité*, [S.l.] : Marot/Parcours maçonnique, Bruxelles-Gand, 2000, pp. 197-213.

🕮 TYSSENS J. et WITTE E., *De vrijzinnige traditie in België*, VUB University Press, Bruxelles, 1996.

URBAN.BRUSSELS, *Le parc forestier*, in : Inventaire du patrimoine naturel : https://sites.heritage.brussels/fr/sites/163

🕮 VAN DAEL P., *Graftekens in Nederlandse kerken*, in : VAN DER ZEIJDEN A., *Cultuurgeschiedenis van de dood*, Rodopi, Amsterdam, 1990, pp. 5-33.

🕮 VANDERVELDE C., *Les champs de repos de la Région bruxelloise*, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles, 1997.

VAN SANTVOORT L., *L'Art nouveau dans les cimetières bruxellois. Le client est roi !*, in : Bruxelles Patrimoines, n° 022, Bruxelles développement urbain, avril, 2017, accessible en ligne : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/articles-de-la-revue-bruxelles-patrimoines/numero-22/article-22-12

PARTIE 2
Le cimetière dans son environnement

ALMANACH DE LA VILLE DE BRUXELLES, *Cimetière (Avenue et Rond-point du)*, 1890, accessible en ligne : https://archieven.brussel.be/Colossus/BulletinsCommunaux/Bulletins/Documents/Bxl_1874_Tome_I1_Part_4.pdf

BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES (BCVB) - 04/05/1874 - *Discussion relative à l'établissement d'un nouveau cimetière*, pp. 347-349 : https://archieven.brussel.be/Colossus/BulletinsCommunaux/Bulletins/Documents/Bxl_1874_Tome_I1_Part_4.pdf

DEJEMEPPE P. (dir.), *Le silence et les tombes, une histoire du cimetière de Saint-Gilles*, Commune de Saint-Gilles, 2015, accessible en ligne : https://bel-memorial.org/books/le_silence_et_les_tombes_une_histoire_du_cimetiere_de_Saint-Gilles.pdf

🕮 GUILLAUME A. et MEGANCK M., *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles : Bruxelles - Quartier Louise*, n° 19, Direction des Monument et des Sites, Bruxelles, 2009.

LÉGISLATION - LOIS, DÉCRETS, ARRÊTS - 23 prairial an XII (12/06/1804) - *Décret impérial sur les sépultures* : https://www.resonance-funeraire.com/reglementation/4935-le-decret-loi-du-23-prairial-an-xii

LE PETIT BLEU DU MATIN
- 02/11/1902 - Les morts - À travers la ville - La Toussaint, accessible en ligne : https://www.belgicapress.be/pageview.php?adv=1&all_q=&any_q=&exact_q=la%20mort&none_q=&from_d=1902-11&to_d=&per_lang=&per=9a8f88f6-4ca7-49ca-a272-6cf8daaeb917&sig=JB685&lang=FR&per_type=0
- 02/11/1907 - La Toussaint, accessible en ligne : https://www.belgicapress.be/pageview.php?adv=1&all_q=&any_q=&exact_q=&none_q=&from_d=1907-11-2&to_d=&per_lang=&per=9a8f88f6-4ca7-49ca-a272-6cf8daaeb917&sig=JB685&lang=FR&per_type=0

📖 VANDERVELDE C., *La nécropole de Bruxelles*, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles, 1991.

VERHOFSTADT T., *Les galeries funéraires, une particularité des cimetières bruxellois*, in : Bruxelles Patrimoines n° 008, Bruxelles développement urbain, novembre 2013, accessible en ligne : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/articles-de-la-revue-bruxelles-patrimoines/numero-8/article-8-4

VERSCHAEREN B., *Le cimetière de Schaerbeek au cours du temps : projets et gestion de l'espace*, in : Tafofiel, n° 46, mars 2020, pp. 4-38, accessible en ligne : http://www.epitaaf.org/wp-content/uploads/2020/08/Tafofiel-46-maart-2020.pdf

PARTIE 3
Le plan du cimetière

📖 BERTRAND R., *Mise au point et diffusion d'un modèle*, in : BERTRAND R. et GROUD G., *Patrimoine funéraire français. Cimetières et tombeaux*, éd. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, 2016, pp. 45-65.

BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES (BCVB) - 25/10/1937 - article 3 f - règlement - tarif des transports funèbres : https://archieven.brussel.be/Colossus/BulletinsCommunaux/Bulletins/Documents/Bxl_1937_Tome_II2_Part_6.pdf

CELIS M., *Le cimetière de Laeken*, Promenades bruxelloises, Ville de Bruxelles, Cellule Patrimoine historique, 1999, accessible en ligne : https://www.habiter-autrement.org/29_derniere-demeure/contributions-29/le-cimetiere-de-laeken-bruxelles.pdf

DEJEMEPPE P. (dir.), *Le silence et les tombes, une histoire du cimetière de Saint-Gilles*, Commune de Saint-Gilles, 2015, accessible en ligne : https://bel-memorial.org/books/le_silence_et_les_tombes_une_histoire_du_cimetiere_de_Saint-Gilles.pdf

HOUDÉ C., *Pas à pas. Le cimetière d'Anderlecht*, Brochure du service du Tourisme d'Anderlecht, sd., accessible en ligne : https://www.anderlecht.be/sites/default/files/medias/Files/tourisme/CimetiereFR.pdf

MERTENS J., *Dossier de protection : Le calvaire et les tombeaux adjacents à Wemmel*, Agence du patrimoine immobilier, 2018 : https://openbareonderzoeken.onroerenderfgoed.be/openbareonderzoeken/212/bijlagen/910

SCHOONJANS Y., *Séparation et mémoire - Rites et architectures de la mort*, in : *Bruxelles Patrimoines*, n° 011-012, Bruxelles développement urbain, septembre, 2014, pp. 104-119 : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/articles-de-la-revue-bruxelles-patrimoines/numero-11-12/article-11-12-6

URBAN.BRUSSELS, *Cimetière de Laeken*, in : *Inventaire du patrimoine architectural* : https://monument.heritage.brussels/fr/buildings/36058

📖 VANDERVELDE C., *La nécropole de Bruxelles*, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles, 1991.

📖 VANDERVELDE C., Les champs de repos de la région bruxelloise, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles, 1997.

VERMAELEN B. et WAUTERS T., *Le cimetière du Dieweg*, Coll. Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire, n° 2, Direction du Patrimoine culturel, Bruxelles, 1999, accessible en ligne : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/bvah/le-cimetiere-du-dieweg

VERSCHAEREN B., *Le cimetière de Schaerbeek au cours du temps : projets et gestion de l'espace*, in : Tafofiel, n° 46, mars 2020, pp. 4-38, accessible en ligne : http://www.epitaaf.org/wp-content/uploads/2020/08/Tafofiel-46-maart-2020.pdf

PARTIE 4
La végétation dans les cimetières

ALMANACH DE LA VILLE DE BRUXELLES
- *Cimetière (Avenue et Rond-point du)*, 1890, accessible en ligne : https://archives.bruxelles.be/almanach/watch/AC/AC_1890/AC_1890_RUES%20STRATEN#page/28
- *Cimetière (Avenue du)*, 1900, accessible en ligne : https://archives.bruxelles.be/almanach/watch/AC/AC_1890/AC_1890_RUES%20STRATEN#page/28

📖 BERTRAND R., *Mise au point et diffusion d'un modèle*, in : BERTRAND R. et GROUD G., *Patrimoine funéraire français. Cimetières et tombeaux*, éd. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, 2016, pp. 45-65.

BRUXELLES-ENVIRONNEMENT, *Quels sont les sites Natura 2000 et les habitats d'importance communautaire à Bruxelles ?*, 28 mai 2020 : https://environnement.brussels/nos-actions/projets-et-resultats/quels-sont-les-sites-natura-2000-et-les-habitats-dimportance

CELIS M., *Een funeraire tuin*, in : Epitaaf Nieuwsbrief, n° 23, 1994, accessible en ligne : http://www.epitaaf.org/wp-content/uploads/2017/09/Epitaaf_Nieuwsbrief_23_1994.pdf

COMMUNE D'UCCLE, *Le cimetière du Dieweg* - Plan de gestion, 2012, accessible en ligne : https://www.uccle.be/sites/default/files/filemanager/Plan/Plan-gestion-CimetiereDiewegnov2012_PLAN_U1180_fr.pdf

COMMUNE D'UCCLE, *Plan de gestion : cimetière de Verrewinkel*, s.d., accessible en ligne : https://www.uccle.be/sites/default/files/filemanager/Plan/Plan-gestion-Verrewinkel_PLAN_U1180_fr.pdf

DUQUENNE X., *Les origines du cimetière-parc de Bruxelles à Evere*, in : *Alive ! Un autre regard sur les cimetières*, Catalogue d'exposition, Bruxelles-ville, pp. 37-56, 2018, accessible en ligne : https://www.calameo.com/read/0042700666337f8f37ccd

📖 GARDIN N. et OLORENSHAW R., *Petit Larousse des symboles*, Larousse, Paris, 2006.

JOURNAL DE BRUXELLES, 03/11/1894, *Chronique d'un jour*, accessible en ligne : https://www.belgicapress.be/pageview.php?adv=1&all_q=chrysanth%C3%A8mes&any_q=&exact_q=&none_q=&from_d=1894&to_d=&per_lang=&per=5724671f-1a43-44e6-b2a8-709f61783312&sig=JB567&lang=FR&per_type=0

LÉGISLATION - LOIS, DÉCRETS, ARRÊTS...
- 16/01/1997 - *Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale classant comme ensemble et comme site le cimetière du Dieweg à Uccle* : https://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/AG/021_051.pdf
- 06/02/1997 - *Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale classant comme site le cimetière de Bruxelles à Evere* : https://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/AG/013_005.pdf
- 14/01/1999 - *Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale classant comme site le cimetière de Laeken, sis Parvis Notre-Dame à Bruxelles-Laeken* : https://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/AG/025_046.pdf
- 01/04/2004 - *Ordonnance relative à la restriction de l'usage des pesticides par les gestionnaires des espaces publics en Région de Bruxelles-Capitale* : https://etaamb.openjustice.be/fr/ordonnance-du-01-avril-2004_n2004031163.html
- 20/06/2013 - *Ordonnance relative à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable en Région de Bruxelles-Capitale* : https://etaamb.openjustice.be/fr/ordonnance-du-20-juin-2013_n2013031469.html
- 15/09/2016 - *Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale classant comme site et monument certaines parties du cimetière d'Ixelles, sis chaussée de Boendael 478-avenue de la Couronne 592 à Ixelles* : https://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/AG/049_058.pdf

LE PETIT BLEU DU MATIN
- 02/11/1902, *Les morts - À travers la ville - La Toussaint*, accessible en ligne : https://www.belgicapress.be/pageview.php?adv=1&all_q=&any_q=&exact_q=la%20mort&none_q=&from_d=1902-11&to_d=&per_lang=&per=9a8f88f6-4ca7-49ca-a272-6cf8daaeb917&sig=JB685&lang=FR&per_type=0
- 02/11/1907, *La Toussaint*, accessible en ligne : https://www.belgicapress.be/pageview.php?adv=1&all_q=&any_q=&exact_q=&none_q=&from_d=1907-11-2&to_liens/publications-numeriques/versions-pdf/articles-de-la-revue-bruxelles-patrimoines/numero-11-12/article-11-12-6
- 02/11/1908, *Le jour des fleurs*, accessible en ligne : https://www.belgicapress.be/pageview.php?adv=1&all_q=&any_q=&exact_q=&none_q=&from_d=1908-11-2&to_d=&per_lang=&per=9a8f88f6-4ca7-49ca-a272-6cf8daaeb917&sig=JB685&lang=FR&per_type=0

MAERCKX S., *Cimetières, lieux de vie ! Les cimetières bruxellois : état des lieux et défis environnementaux*, APIS

BRUOCSELLA, Bruxelles-Environnement, octobre 2015, accessible en ligne :
- Synthèse de la conférence-formation : http://apisbruocsella.be/sites/default/files//files/articles/CimetieresLieuxdeVie_Synthese_et_Recommendations.pdf
- Support visuel de la présentation : https://zeropesticide.brussels/sites/default/files//files/articles/4_ApisBruocSella_Etat%20des%20lieux_cimetieres_environnement.pdf

SCHOONJANS Y., *Séparation et mémoire - Rites et architectures de la mort*, in : Bruxelles Patrimoines, n° 011-012, Bruxelles Développement urbain, septembre, 2014, pp. 104-119 : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/articles-de-la-revue-bruxelles-patrimoines/numero-11-12/article-11-12-6

URBAN.BRUSSELS, *Mais qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?*, in : Inventaire du patrimoine architectural : https://sites.heritage.brussels/fr/inventaire/#:~:text=Mais%20qu'est%20ce%20qu,Direction%20des%20Monuments%20et%20Sites

📖 VANDERVELDE C., *La nécropole de Bruxelles*, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles, 1991.

VERMAELEN B. et WAUTERS T., *Le cimetière du Dieweg*, Coll. Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire, n° 2, Direction du Patrimoine culturel, Bruxelles, 1999, accessible en ligne : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/bvah/le-cimetiere-du-dieweg

VERSCHAEREN B., *Le cimetière de Schaerbeek au cours du temps : projets et gestion de l'espace*, in : Tafofiel, n° 46, mars 2020, pp. 4-38, accessible en ligne : http://www.epitaaf.org/wp-content/uploads/2020/08/Tafofiel-46-maart-2020.pdf

VERSCHAEREN B., *Du parc au cimetière-parc parsemé de fleurs ou les cimetières à l'époque néoclassique* in : Tafofiel, n° 49, novembre 2020, pp. 2-14, accessible en ligne : http://www.epitaaf.org/wp-content/uploads/2021/02/Tafofiel-49-november-2020.pdf

PARTIE 5
La sépulture et son monument

📖 BERTRAND R., *Fosses et terrain commun*, in : BERTRAND R. et GROUD G., *Patrimoine funéraire français. Cimetières et tombeaux*, éd. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, 2016, pp. 30-31.

📖 BLONDEL N., *Céramique. Vocabulaire technique*, éd. du patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, 2001.

📖 BREMS, *Funeraire beeldtaal en symboliek, in : Memento mori. De begraafplaats als educatieve ruimte. Een handreiking voor bemiddelaars*, ASP, Bruxelles, 2017, pp. 46-69.

BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES (BCVB)
- 21/05/1877 - *Cimetière d'Evere - Octroi de concessions de sépulture - rapport déposé, au nom du collège et de la section du contentieux, par M. Orts, faisant fonction d'échevin*, p. 374 : https://archieven.brussel.be/Colossus/BulletinsCommunaux/Bulletins/Documents/Bxl_1877_Tome_I1_Part_4.pdf
- 1938 - *Cimetières de la Ville. Concessions de terrains pour sépultures,* p. 173 : https://archieven.brussel.be/Colossus/BulletinsCommunaux/Bulletins/Documents/Bxl_1938_Tome_II_Part_8.pdf

CELIS M., *Een funeraire tuin*, in : Epitaaf Nieuwsbrief, n° 23, 1994, accessible en ligne : http://www.epitaaf.org/wp-content/uploads/2017/09/Epitaaf_Nieuwsbrief_23_1994.pdf

📖 CHABOT A., *Dictionnaire illustré de symbolique funéraire*, MeMograMes, les éditions de la MéMoire, Bruxelles, 2009.

Cippus in : SMITH W. et WAYTE W, *A Dictionary of Greek and Roman Antiquities*, Londres, 1890, accessible en ligne : http://www.perseus.tufts.edu/hopper/text?doc=Perseus:text:1999.04.0063:entry=cippus-cn

CLASSES DU PATRIMOINE & DE LA CITOYENNETÉ, *14-18. Les monuments racontent*, Cahier pédagogique/02, asbl Palais de Charles Quint, 2017, accessible en ligne : https://erfgoedklassen.brussels/wp-content/uploads/2018/01/Cahier-14-18-Les-monuments-racontent.pdf

📖 DE CEUKELAIRE M., *Geologie op de begraafplaats, in : Memento mori. De begraafplaats als educatieve ruimte. Een handreiking voor bemiddelaars*, ASP, Bruxelles, 2017, pp. 72-86.

DE NEEF M., *Het Brussels steenhouwersbedrijf Antoine en Emile Beernaert. Het funeraire oeuvre ca.1890-1930 uitgelicht*, Masterproef voorgelegd voor het behalen van de graad master in de richting Kunstwetenschappen, Universiteit Gent, 2018-2019, accessible en ligne : https://libstore.ugent.be/fulltxt/RUG01/002/789/938/RUG01-002789938_2019_0001_AC.pdf

DUHAU I. et GROUD G. (dir.), *Cimetières et patrimoine funéraire. Étude, protection, valorisation*, Paris, Ministère de la Culture, direction générale des Patrimoines, 2020, accessible en ligne : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02484319/file/InventaireGeneral_DocEtMethodes12_CimetierespatrimoineFuneraire_2020_v2p.pdf

📖 Erfgoedcel TERF, *Op stap met Jef(ke). Achtergrond voor de leerkracht*, Dossier pédagogique, Province de Flandre occidentale.

📖 FORTY S., *Symbolengids*, Veltman Uitgevers, Utrecht, 2005.

FOURNIÉ, *Marmorite, Opaline et Marbrite Fauquez*, in : https://verrerie-mousseline.org/marmorite-opaline-marbrite-fauquez/

📖 GARDIN N. et OLORENSHAW R., *Petit Larousse des symboles*, Larousse, Paris, 2006.

📖 GIBSON C., *De symbolengids. Geïllustreerd overzicht van symbolen in de kunst*, Librero, 's Hertogenbosch, 2011.

📖 GROESSENS H., *L'architecture funéraire au 19e siècle à Bruxelles*, Mémoire de fin d'études en architecture, Institut supérieur d'architecture Saint-Luc, Bruxelles, 2004.

HAVERMANS A.-M., PAUWELS M., DECONINCK E. et MAZEURE N., *Draaiboek voor inventarisatie, beheer en herwaardering van plattelandskerkhoven in Vlaams-Brabant*, Louvain, 2017, accessible en ligne : https://www.vlaamsbrabant.be/sites/default/files/media/files/2022-05/plattelandskerkhoven-draaiboek-2022.pdf

HOUDÉ C., *Pas à pas. Le cimetière d'Anderlecht*, Brochure du service du Tourisme d'Anderlecht, s.d., accessible en ligne : https://www.anderlecht.be/sites/default/files/medias/Files/tourisme/CimetiereFR.pdf

📖 INGELS T., *Memento Mori. De begraafplaats als educatieve ruimte: een handreiking voor bemiddelaars, ASP*, 2017.

Kruis, in : Dodenakkers. Funerair erfgoed – *Symboliek* : https://www.dodenakkers.nl/naslag/symboliek/123-kruis.html

📖 LAHAUSSOIS C., *La céramique*, Massin, Paris, 2000.

📖 LEGGE R., *Le cimetière d'Ixelles. Cas d'école par l'étude des archives*, in : Thema & Collecta, Cimetières et patrimoine, n°6, asbl Icomos Wallonie-Bruxelles, 2018, pp. 64-71.

LEGISLATION - LOIS, DÉCRETS, ARRÊTS...
- 20/07/1971 - *Loi sur les funérailles et les sépultures* : https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/article.pl?language=fr&lg_txt=f&type=&sort=&numac_search=&cn_search=1971072030&caller=SUM&&view_numac=1971072030n
- 29/11/2018 - *Ordonnance du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale sur les funérailles et les sépultures* : https://etaamb.openjustice.be/fr/ordonnance-du-29-novembre-2018_n2018015061.html
- 20/12/2018 - *Arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant les conditions auxquelles doivent répondre les cercueils, les linceuls et les autres enveloppes d'ensevelissement* : https://etaamb.openjustice.be/fr/arrete-du-gouvernement-de-la-region-de-bruxellescapit_n2018015640.html

L'HÔTE N., *Notice historique sur les obélisques égyptiens et en particulier sur l'obélisque de Louqsor, rédigée d'après les meilleurs documents, et offrant les noms et époques des rois qui ont fait ériger ces différents monolithes*, Paris, Leleux Libraire, éditeur des antiquités égyptiennes, 1836, accessible en ligne : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k854817d.image

Limestone cippus base, in : THE MET (The collection - Greek and roman art) : https://www.metmuseum.org/art/collection/search/251814

MAEKELBERG D. et SCHEIRLINCKX G., *Onderhoud van funerair erfgoed*, Monumentenwacht Vlaanderen vzw, 2011, accessible en ligne : https://www.monumentenwacht.be/files/onderhoud_van_funerair_erfgoed.pdf

MERTENS J., *Sterven in stijl. Status Quaestionis van het onderzoeken, beschermen en beheren van funerair erfgoed in Vlaanderen*. Onderzoeksrapporten agentschap Onroerend Erfgoed, n° 156, 2020, accessible en ligne : https://oar.onroerenderfgoed.be/publicaties/OAOE/156/OAOE156-001.pdf

NIÇAISE D., *Le cintrage des revêtements minces de façade en marbre*, in : *Les dossiers du Centre d'Innovation du Secteur de la Construction*, 2008, accessible en ligne : https://www.cstc.be/publications/dossiers-du-cstc/2008-03.13/

OPHICIUS, *L'acacia m'est connu !*, in : La chaîne d'union, n° 52, 2010/2, pp. 80-84, accessible en ligne : https://www.cairn.info/revue-la-chaine-d-union-2010-2-page-80.htm?contenu=auteurs

Photos sur porcelaine, un portrait pour l'éternité, in : Fotokeramiek : https://www.fotokeramiek.be/fr/photos-sur-porcelaine

PIRIJNS M., *Het grafmonument Lambert op het Oud kerkhof van Ukkel*, in : Epitaaf Nieuwsbrief, n° 21, 1993, pp. 2-3, accessible en ligne : http://www.epitaaf.org/wp-content/uploads/2017/09/Epitaaf_Nieuwsbrief_21_1993.pdf

TREFFORT C., *Sépulture et espace sacré*, in : *L'église carolingienne et la mort*, Presses universitaires de Lyon, Coll. d'histoire et d'archéologie médiévale, n° 3, Lyon, 1996, pp. 119-163, accessible en ligne : https://books.openedition.org/pul/18643?lang=fr

📖 TYSSENS J., *Pratiques funéraires. La sécularisation des derniers instants*, in : DESPY-MEYER A., *Bruxelles. Les francs-maçons dans la cité*, [S.l.] : Marot/Parcours maçonnique, Bruxelles-Gand, 2000, pp. 197-213.

📖 VANDENBREEDEN J., *En quête d'un style - Eclectisme*, in : DIERKENS-AUBRY F. et VANDENBREEDEN J., *Le XIXe siècle en Belgique - Architecture et Intérieurs*, Ed. Racine, Bruxelles, 1994, pp. 87-120.

📖 VANDERVELDE C., *La nécropole de Bruxelles*, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles, 1991.

📖 VANDERVELDE C., *Les champs de repos de la région bruxelloise*, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles, 1997.

📖 VAN LAARHOVEN J., *De beeldtaal van de christelijke kunst*, Sun, Nijmegen, 2008.

VAN SANTVOORT L., *L'Art nouveau dans les cimetières bruxellois. Le client est roi !*, in : Bruxelles Patrimoine, n° 022, Bruxelles développement urbain, avril, 2017, accessible en ligne : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/articles-de-la-revue-bruxelles-patrimoines/numero-22/article-22-12

VERMAELEN B. et WAUTERS T., *Le cimetière du Dieweg*, Coll. Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire, n° 2, Direction du Patrimoine culturel, Bruxelles, 1999, accessible en ligne : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/bvah/le-cimetiere-du-dieweg

VERMEULEN T., *La mort des humbles en Egypte ancienne - Présentation des pratiques funéraires de la population égyptienne du Nouvel Empire* : https://koregos.org/fr/thomas-vermeulen-la-mort-des-humbles-en-egypte-ancienne/

PARTIE 6
Des espaces particuliers dans le cimetière

BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES (BCVB)
- 29/07/1939 - *Cimetière de Laeken - Barême pour la cession de nouvelles cellules*, p. 111 : https://archieven.brussel.be/Colossus/BulletinsCommunaux/Bulletins/Documents/Bxl_1939_Tome_II_Part_2.pdf
- 1945 - *Règlement concernant les pelouses d'honneur dans les cimetières* : https://archieven.brussel.be/Colossus/BulletinsCommunaux/Bulletins/Documents/Bxl_1945_Tome_II2_Part_2.pdf
- 08/12/1975 - *Intervention de M. Musin dans le cadre du chapitre des Cultes-Inhumations-Transports funèbres*, pp. 1392-1395 : https://archieven.brussel.be/Colossus/BulletinsCommunaux/Bulletins/Documents/Bxl_1975_Tome_II2_Part_5.pd

CELIS M., *Des Champs-Élysées à Evere. Le cimetière de Bruxelles*, in : Bruxelles Patrimoines, n° 011-012, Bruxelles développement urbain, septembre 2014, pp. 120-143, accessible en ligne : https://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/articles-de-la-revue-bruxelles-patrimoines/numero-11-12/article-11-12-7/view

CLASSES DU PATRIMOINE & DE LA CITOYENNETÉ, *14-18. Les monuments racontent*, Cahier pédagogique/02, asbl Palais de Charles Quint, 2017, accessible en ligne : https://erfgoedklassen.brussels/wp-content/uploads/2018/01/Cahier-14-18-Les-monuments-racontent.pdf

📖 *Etterbeek. À la découverte du Cimetière*, Collège des bourgmestre et échevins, s.d.

📖 GROESSENS H., *L'architecture funéraire au 19e siècle à Bruxelles*, Mémoire de fin d'études en architecture, Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc, Bruxelles, 2004.

LEGISLATION - LOIS, DÉCRETS, ARRÊTS...
- 18/11/1887 - *Loi française sur la liberté des funérailles* : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021810111/2023-06-30/
- 10/01/1950 - *Proposition de loi portant sur la révision de la loi du 21 mars 1932 concernant l'incinération facultative des cadavres humains* : https://www.dekamer.be/digidoc/OCR/K3138/K31380363/K31380363.PDF
- 20/07/1971 - *Loi sur les funérailles et les sépultures* : https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/article.pl?language=fr&lg_txt=f&type=&sort=&numac_search=&cn_search=1971072030&caller=SUM&&view_numac=1971072030n

- 13/12/2007 - *Ordonnance modifiant la loi du 20 juillet 1971 sur les funérailles et les sépultures en vue d'un traitement digne des restes des fœtus nés sans vie* : 2007-12-13 - https://www.stradalex.com/fr/sl_src_publ_leg_be_moniteur/toc/leg_be_moniteur_fr_10012008_1/doc/mb2007031564
- 29/11/2018 - *Ordonnance du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale sur les funérailles et les sépultures* : https://etaamb.openjustice.be/fr/ordonnance-du-29-novembre-2018_n2018015061.html

MIHAIL B., *Monuments aux morts et aux héros de la patrie. L'héritage commémoratif des deux guerres mondiales à Bruxelles*, in : Bruxelles Patrimoine, n° 011-012, Bruxelles développement urbain, septembre 2014, pp. 76-101, accessible en ligne : https://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/articles-de-la-revue-bruxelles-patrimoines/numero-11-12/article-11-12-5

NEOMANSIO, crematoriums de service public, *Chiffres clés* : https://www.intercom-cfr.be/fr

RÈGLEMENTS SUR LES CIMETIÈRES - *Commune d'Anderlecht, Règlement général sur les Inhumations, les Incinérations et le Cimetière* : https://www.anderlecht.be/sites/default/files/medias/Files/demographie/photos/Annexe%209%20FR%20et%20NL%20-%20R%C3%A8glement%20g%C3%A9n%C3%A9ral%20sur%20les%20inhumations%2C%20les%20incin%C3%A9rations%20et%20le%20cimeti%C3%A8re_.pdf

SCANDOLO J., *Le projet de restauration des galeries funéraires de Molenbeek-Saint-Jean*, in : Bruxelles Patrimoines, n° 008, Bruxelles développement urbain, novembre 2013, accessible en ligne : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/articles-de-la-revue-bruxelles-patrimoines/numero-8/article-8-6

VANDERMEIREN P., *Le cimetière communal de Molenbeek-Saint-Jean*, Collège des bourgmestre et échevins, Molenbeek-Saint-Jean, s.d., accessible en ligne : http://www.molenbeek.irisnet.be/fr/fichiers/tourisme/brochure-cimetiere-fr.pdf

📖 VANDERVELDE C., *La nécropole de Bruxelles*, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles, 1991.

📖 VANDERVELDE C., *Les champs de repos de la région bruxelloise*, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles, 1997.

VELLE K., *Begraven of cremeren. De crematiekwestie in België*, Stichting Mens en Kultuur, Gand, 1992.

VERHOFSTADT T., *Les galeries funéraires, une particularité des cimetières bruxellois*, in : Bruxelles Patrimoines n° 008, Bruxelles développement urbain, novembre 2013, accessible en ligne : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/articles-de-la-revue-bruxelles-patrimoines/numero-8/article-8-4

VERSCHAEREN B., *Le cimetière de Schaerbeek au cours du temps : projets et gestion de l'espace*, in : Tafofiel, n° 46, mars 2020, pp. 4-38, accessible en ligne : http://www.epitaaf.org/wp-content/uploads/2020/08/Tafofiel-46-maart-2020.pdf

VILLE DE BRUXELLES, *Des urnes biodégradables aux cimetières*, 28 octobre 2021, in : Site de la ville de Bruxelles, https://www.bruxelles.be/des-urnes-biodegradables-aux-cimetieres

PARTIE 7
Religions et convictions philosophiques dans les cimetières bruxellois

ABEL O., *Enterrements protestants, revenons à plus de simplicité* in : Réforme : https://www.reforme.net/religion/protestantisme/2019/03/06/enterrements-protestants-revenons-a-plus-de-simplicite/

Anglicanisme : quelle différence avec les catholiques et protestants ? in : Histoire des cultes.fr *:* https://histoires-de-cultes.fr/religion-minoritaire/anglicanisme-quelle-difference-avec-les-catholiques-et-protestants

📖 BELOT P., *Comment les communes de la Région de Bruxelles-Capitale ont-elles mobilisé leurs instruments d'action publique dans le cadre des dispositifs des « carrés musulmans » ? Analyse comparative de cinq communes bruxelloises*, Mémoire réalisé en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en Relations internationales, U-Liège, 2019-2020.

BASTIAN J.-P. (dir.), *La modernité religieuse en perspective comparée : Europe latine - Amérique latine*, Éditions Karthala, Paris, 2001, accessible en ligne : https://journals.openedition.org/assr/685

BX1, Bientôt plein, quel avenir pour le cimetière multiconfessionnel de Schaerbeek ?, reportage de Maël Arnoldussen, 17 juin 2024, https://bx1.be/categories/news/bientot-plein-quel-avenir-pour-le-cimetiere-multiconfessionnel-de-schaerbeek/

CARLIER L. et alii, *Musée Belge de la Franc-Maçonnerie - Livret pour jeunes*, MBFM, Bruxelles, accessible en ligne : http://mbfm.be/wp/wp-content/uploads/2018/09/LivretWEB.pdf

CELIS M., *Cimetières et nécropoles*, Coll. Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire, n° 38, Direction du patrimoine culturel, Bruxelles, 2004, accessible en ligne : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/bvah/cimetieres-et-necropoles

CHRISTIANS L.-L. et DE POOTER P., *Belgique : neutralité inclusive et pluralisme confessionnel,* in : FORNEROD *A. (dir.), Le pluralisme religieux dans les cimetières en Europe, Société, Droit et religion*, Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2019, pp. 74-82.

DACHEZ R. et BAUER A., *Lexique des symboles maçonniques* », Que sais-je ?, PUF, Paris, 2017.

DUHAU I. et GROUD G. (dir.), *Cimetières et patrimoine funéraire : étude - protection - valorisation*, Documents & Méthodes, Inventaire général, Ministère de la Culture, Direction générale des Patrimoines, Paris, 2020, accessible en ligne : https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Publications-revues/Cimetieres-et-patrimoine-funeraire.-Etude-protection-valorisation

HENDRICK A. et MOREAU J.-L., *Inventaire des archives de l'Union des Églises Protestantes Évangéliques de Belgique 1822-1990*, Archives de l'Église Protestante Unie de Belgique, Bruxelles, 2018.

Enterrement musulman, in : Advitam : https://advitam.fr/guides-obseques/religion-deuil/enterrement-juif-ceremonie-rites

Enterrement orthodoxe : cérémonie et rites, in : Advitam : https://advitam.fr/guides-obseques/religion-deuil/enterrement-orthodoxe-ceremonie-rites

La libre pensée, une centenaire à cultiver, in : Salut et Fraternité : https://www.calliege.be/salut-fraternite/91/associations-de-libre-pensee-des-valeurs-toujours-dactualite/

Le protestantisme en Belgique, in : Musée protestant : https://museeprotestant.org/notice/le-protestantisme-en-belgique/

Les protestants face à la mort, in : Musée protestant : https://museeprotestant.org/notice/les-protestants-face-a-la-mort/

LÉGISLATION - LOIS, DÉCRETS, ARRÊTS
- 29/11/2018 - *Ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale sur les funérailles et sépultures*, ch.III - Section 1re-Art.3 : https://etaamb.openjustice.be/fr/ordonnance-du-29-novembre-2018_n2018015061.html

MICHAUD-NÉRARD F., *Laïcité et rites funéraires*, in : Études sur la mort 2104/2, n° 146, pp. 69-83, accessible en ligne : https://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2014-2-page-69.htm

MORELLI A., *L'espace du cimetière et les cortèges d'enterrements comme enjeux de pouvoir entre laïques et catholiques (Belgique, XIXe-XXe siècle)*, in : DIERKENS A. et MORELLI A., *Topographie du sacré. L'emprise religieuse sur l'espace*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008, pp. 141-152, accessible en ligne : https://difusion.ulb.ac.be/vufind/Record/ULB-DIPOT:oai:dipot.ulb.ac.be:2013/102023/Holdings

NESTOR (Mgr) (évêque de Chersonèse), L'*Ascension de Notre Seigneur*, homélie : https://www.egliserusse.eu/

OUSSAY S. A., *Le temps de mourir dans la religion musulmane*, in : Études sur la mort 2007/1, n° 131, pp. 163-169, accessible en ligne : https://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2007-1-page-163.htm

OUVERLEAUX E., *Notes et documents sur les Juifs de Belgique sous l'Ancien Régime*, in : Revue des études juives, 1883, tome 7, n° 13, pp. 117-138, accessible en ligne : https://www.persee.fr/doc/rjuiv_0484-8616_1883_num_7_13_6485#rjuiv_0484-8616_1883_num_7_13_T1_0126_0000

📖 PIERRET P., *Les pierres qui nous parlent… - Mémoires juives et patrimoine bruxellois - Le cimetière du Dieweg au XIXe siècle*, Didier Devillez éditeur, Bruxelles, 1999.
ROBERT F., *Une bagarre en pleine messe révélatrice du malaise dans la petite communauté chrétienne - Schisme chez les Syriaques de Bruxelles ?*, in : Le Soir, Bruxelles, 18/10/2007.

TYSSENS J., *Sur les rites funéraires de la franc-maçonnerie belge du XIXe siècle*, in : Revista de Estudios Historicos de la Masoneria, Latino American Caribena, Y. Pozuelo Andrés ed., IES Universidad Laboral de Gijon, Vol.3, mai-novembre 2011, pp. 157-182.

📖 TYSSENS J., *Pratiques funéraires. La sécularisation des derniers instants*, in : DESPY-MEYER A., Bruxelles. Les francs-maçons dans la cité, [S.l.] : Marot/Parcours maçonnique, Bruxelles-Gand, 2000, pp. 197-213.

📖 VANDERVELDE C., *Les champs de repos de la région bruxelloise*, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles, 1997.

VERMAELEN B. et WAUTERS T., *Le cimetière du Dieweg*, Coll. Bruxelles ville d'Art et d'Histoire n° 2, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Service des Monuments et Sites, Bruxelles, 1999, accessible en ligne : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/bvah/le-cimetiere-du-dieweg

Références des notes en bas de page

À CONSULTER

Brochures par cimetière

Anderlecht - HOUDÉ C., *Pas à pas. Le cimetière d'Anderlecht*, Brochure du service du Tourisme d'Anderlecht, s.d., https://www.anderlecht.be/sites/default/files/medias/Files/tourisme/CimetiereFR.pdf

Bruxelles - PIAZZA M., *Cimetière de Bruxelles*, Coll. Parcs et jardins de la ville de Bruxelles, Ville de Bruxelles, 2016, https://en.calameo.com/read/001057645a4375259c03a?view=book&page=1

Etterbeek - *À la découverte du cimetière*, Collège des Bourgmestre et échevins, https://docplayer.fr/32011363-A-la-decouverte-du-cimetiere.html

Ixelles - HUWART A.-C. *Le cimetière d'Ixelles, une ville miniature*, Commune d'Ixelles, s.d., https://issuu.com/ixelles-elsene/docs/cimeti_c3_a8re_broch_fr_20web

Laeken
- PIAZZA M., Cimetière de Laeken, Coll. Parcs et jardins de la ville de Bruxelles, Ville de Bruxelles, 2016, https://en.calameo.com/read/001057645cae093b85f6a?view=book&page=1
- Parcours didactiques pour enfants, https://www.bruxelles.be/parcours-didactique-pour-enfants-au-cimetiere-de-laeken

Molenbeek-Saint-Jean - VANDERMEIREN P. et alii, *Le cimetière communal de Molenbeek-Saint-Jean*, Collège des bourgmestre et échevins, Molenbeek-Saint-Jean, s.d., http://www.molenbeek.irisnet.be/fr/fichiers/tourisme/brochure-cimetiere-fr.pdf

Saint-Gilles - DEJEMEPPE P. (dir.), *Le silence et les tombes, une histoire du cimetière de Saint-Gilles*, Commune de Saint-Gilles, 2015, https://issuu.com/polygone_stgilles/docs/cimeti__re_de_saint-gilles_-_le_sil

Uccle-Dieweg - VERMAELEN B. et WAUTERS T., *Le cimetière du Dieweg*, Coll. Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire, n° 2, Direction du Patrimoine culturel, Bruxelles, 1993, http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/bvah/le-cimetiere-du-dieweg

Sites, ouvrages et guides

CELIS M., *Cimetières et nécropoles*, Coll. Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire, n° 38, Direction du Patrimoine culturel, Bruxelles, 2004, accessible en ligne : http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/bvah/cimetieres-et-necropoles

Epitaaf vzw, Association pour la valorisation de l'art funéraire : https://www.epitaaf.org/epitaaf-vzw/

Grafzerkje vzw : https://grafzerkje.be/

📖 LUTHERS Thierry, *Derniers domiciles connus* : *guide des tombes de personnalités belges*, t. 2 : Région bruxelloise et communes à facilités, éd. Luc Pire, Waterloo, 2019.

ABRÉVIATIONS

- KIKIRPA : Institut Royal du Patrimoine Artistique / Koningklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium
- AVB : Archives de la Ville de Bruxelles
- NGI-IGN : Nationaal Geografisch Instituut-Institut Géographique National

COLOPHON

Rédaction, recherche iconographique et traduction :
Équipe pédagogique des Classes du Patrimoine & de la Citoyenneté (direction Elisabeth Gybels) : Stéfane Antoine, Catherine Balau, Nathalie Curinckx, Céline Debatty, Maïka Janssens, Isabelle Ledoux, Annabelle Nuyttens, Hans Vandecandelaere

Relecture et correction :
Équipe pédagogique des Classes du Patrimoine & de la Citoyenneté : Catherine Balau, Émilie Debauve, Rozewinde Gerits, Charlotte-Amalie Gillessen, Elisabeth Gybels, Isabelle Ledoux, Pascale Van den Storme

Coordination : Isabelle Ledoux (Classes du Patrimoine & de la Citoyenneté)

Graphisme : Ville de Bruxelles

© **Éditeur responsable** : Stéphane Demeter, Palais de Charles Quint asbl, rue Royale 2-4, 1000 Bruxelles

DROITS DE REPRODUCTION

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de l'association Palais de Charles Quint. Sauf mention, les photos actuelles des sépultures ont été prises par l'équipe des Classes du Patrimoine.

Janvier 2025
ISBN : 978-2-9603704-16
Dépôt légal : D/2025/13.704/5

Pilotées par urban.brussels, les Classes du Patrimoine & de la Citoyenneté organisent depuis 2005 des activités à destination des élèves de la Région, mais aussi d'un public familial. Dans le cadre des animations que nous proposons dans le quartier des écoles, nous emmenons souvent les élèves dans les cimetières. La richesse du patrimoine funéraire, mais surtout la curiosité et les questions qu'ils suscitent nous ont donné envie d'approfondir le sujet pour le transmettre de manière simple et didactique. Nous avons choisi d'aborder ces lieux sous un angle transversal et thématique (le plan, la végétation, la tombe…) plutôt que de proposer un guide consacré à chaque cimetière.

Ce cahier a pour objectif de donner les clés grâce auxquelles un enseignant osera franchir la grille d'un cimetière avec ses élèves. Il est complété par des outils concrets (fiches descriptives, tableaux d'images) accessibles sur notre site : www.classesdupatrimoine.brussels. Nous espérons aussi qu'il pourra guider le regard du plus grand nombre dans ces endroits étonnants, qui méritent d'être découverts ou redécouverts.

Cahier pédagogique/01 : 14-18. Bruxelles occupée
Cahier pédagogique/02 : 14-18. Les monuments racontent
Cahier pédagogique/03 : Bienvenue au cimetière